U d'/of OTTAWA
39003001308799

Ge
5A
23

NOTES
D'UN VOYAGE.

IMPRIMERIE DE JOREZ-HOEBERECHTS,
rue de Middelcer, n. 29.

NOTES
D'UN VOYAGE
DANS
L'OUEST DE LA FRANCE,

Par Prosper Mérimée,

INSPECTEUR-GÉNÉRAL DES MONUMENS HISTORIQUES DE FRANCE.

EXTRAIT

D'UN RAPPORT ADRESSÉ A M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

BRUXELLES.
SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE, ETC.
HAUMAN, CATTOIR et COMP^e.

1837

BIBLIOTHECA

DC
609.3
.M47
1937

A

M. LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR

MONSIEUR LE MINISTRE,

Je m'étais proposé de parcourir cette année les départemens qui composent la Bretagne. Cette province, plus qu'aucune autre peut-être, pouvait accuser l'indifférence que pendant long-temps on a montrée pour les monumens du moyen-âge. En effet, elle est encore peu connue sous ce rapport, et les antiquaires bretons, comme les étrangers, ne se sont guère attachés qu'à l'examen de ces pierres bizarrement disposées de main d'homme, que l'on appelle *celtiques* ou *druidiques*, et qui se trouvent en grand nombre sur plusieurs points de la Bretagne. Le manque presque absolu de renseignemens historiques condamne d'avance ces recherches à demeurer à peu près stériles; mais il laisse la carrière ouverte à l'imagination. Aussi, maint système s'est produit, plus ou moins ingénieusement inventé, rarement appuyé sur des observations exactes; car, lorsqu'on part d'une théo-

rie arrêtée à l'avance, on s'efforce involontairement d'y rattacher les faits au risque de les dénaturer.

Je me suis efforcé, Monsieur le Ministre, de ne pas tomber dans de semblables erreurs, et dans les notes que j'ai l'honneur de vous soumettre, j'ai tâché de décrire exactement, laissant à d'autres le soin de présenter des explications quelquefois plausibles, mais toujours contestables.

J'ai surtout examiné avec attention les principaux édifices du moyen-âge, et j'ai essayé d'indiquer leurs caractères particuliers, de retrouver les dates de leur construction. Enfin j'ai exposé leurs besoins de réparations, et je vous adresse des propositions à cet égard.

Ma tournée se divise naturellement en trois parties distinctes : d'abord le voyage de Paris à Vitré, la première ville de l'ancienne Bretagne où je me sois arrêté ;

Puis, de Vitré à Nantes en longeant les côtes de l'Ouest ;

Enfin mon retour de Nantes à Paris, en passant rapidement par l'Anjou et le Poitou.

Je suivrai le même ordre dans mon rapport ; mais dans la troisième partie, je me bornerai à vous présenter quelques observations détachées, mes excursions dans l'Anjou et aux environs de Poitiers n'ayant eu pour but que l'examen de quelques monumens remarquables sur lesquels un rapport

spécial m'avait été demandé par M. le Ministre de l'Instruction publique.

Je suis avec un profond respect,

Monsieur le Ministre,

Votre très humble et très obéissant serviteur,

P. MÉRIMÉE,
Inspecteur-général des monumens historiques.

Paris, décembre 1835.

PREMIÈRE PARTIE.

Chartres.

La cathédrale de Chartres est trop connue par de bonnes monographies pour que j'essaie d'en donner une description nouvelle. Dans ma précédente tournée, j'ai eu l'honneur de vous adresser un rapport sur la situation de ce magnifique monument; je vous ai particulièrement signalé la nécessité de réparer les toitures et les balustrades des galeries extérieures. Depuis, des accidens graves se sont manifestés [1], et en quelques endroits les voûtes mêmes ont paru compromises. Sachant combien serait coûteuse la réparation complète d'un édifice aussi vaste, je ne demandais que les moyens d'arrêter les progrès de la destruction. Si, comme je le suppose, le département de l'intérieur ne

[1] Ce rapport était remis au ministre long-temps avant la catastrophe qui vient de détruire toute la toiture de la cathédrale.

pouvait prendre à sa charge toute la dépense nécessaire, je vous prierai de nouveau de vouloir bien appeler sur l'urgence des réparations toute la sollicitude de votre collègue M. le ministre des cultes.

Les dates de la construction de Notre-Dame de Chartres son imparfaitement connues, et ce qu'on possède de renseignemens historiques semblent en contradiction avec les caractères architectoniques du monument. Suivant l'opinion vulgaire, accréditée sans doute par le goût qu'on a généralement pour les origines anciennes, l'évêque Fulbert aurait fondé la cathédrale en 1020, et l'aurait achevée en huit ans; mais cette rapidité inouïe est suffisamment démentie par le témoignage de plusieurs écrivains qui ont vu continuer les travaux par les successeurs de Fulbert. Toutefois les dates suivantes sont encore présentées avec confiance dans la plupart des descriptions de la cathédrale.

1° On rapporte qu'en 1088 la reine Mathilde veuve de Guillaume-le-Conquérant, fit couvrir de plomb le principal corps de l'édifice, d'où l'on conclut que la nef, au moins, devait exister dès le milieu du onzième siècle;

2° Que le portail occidental et le premier étage des tours de la façade, ont été terminés en 1145, lorsque *déjà l'on célébrait l'office divin dans le chœur;*

3° Que la dédicace eut lieu en 1260.

Toutes ces dates résultent de textes dont on n'attaque point l'authenticité; or, on le sait, à l'ex-

ception de la crypte ou église souterraine, du portail occidental, et du vestibule auquel il donne accès, toute la cathédrale porte les caractères du gothique primitif, style d'architecture dont les archéologues s'accordent à fixer la première apparition vers le commencement du treizième siècle.

Les règles d'après lesquelles on détermine la date d'un monument, se fondent sur le rapport que l'on observe entre ce monument et d'autres dont la date est connue par des témoignages historiques. Donc, s'il existait des preuves historiques, qu'un certain édifice eût été bâti long-temps avant tous ceux dont le style est analogue, on serait forcé d'admettre que l'origine du style d'architecture auquel il appartient, est au moins aussi ancienne que cet édifice exceptionnel. S'il était prouvé que la cathédrale de Chartres fut presque terminée avant le milieu du douzième siècle, ou, pour ne pas perdre les textes de vue, si en 1088 on couvrait le toît de la nef, si avant 1145 le chœur existait à ce point d'avancement qu'on y pût dire la messe, il en faudrait conclure que le style gothique est de plus d'un siècle antérieur à l'époque que l'on assigne d'ordinaire à son adoption.

Mais les prétendues preuves alléguées à l'appui de cette opinion ne résistent point, ce me semble, à un examen sérieux.

Remarquons d'abord dans le portail occidental et dans le vestibule tous les caractères universel-

lement admis comme distinctifs du style d'architecture en usage au douzième siècle : — emploi simultané de l'ogive et du plein cintre, chapitaux historiés, fûts de colonnes et pilastres couverts de fantaisies bizarres, statues de saints et de rois d'une longueur exagérée, draperies plissées, collantes au corps, raides et sans mouvement, profusion des détails, exécution minutieuse..... qui ne reconnaîtrait à ces marques la décoration bysantine? Entrons dans la nef; à l'instant un nouveau style se présente : c'est celui qu'on désigne sous le nom de gothique primitif. Tous ses détails sont empruntés au règne végétal. Peut-on supposer que l'architecte, qui le premier aurait eu la gloire de le produire, l'aurait oublié plus tard, y aurait renoncé, pour revenir au style précédent? Pareille anomalie est sans exemple; il suffit d'ailleurs de voir la manière maladroite dont le vestibule se lie à l'entrée de la nef, pour se convaincre qu'un grand changement a eu lieu dans le plan primitif, lorsqu'il était déjà en cours d'exécution. J'ajouterai qu'on doit surtout faire attention à la date remarquable de la dédicace en 1260. On sait que de tout temps les églises furent dédiées avant leur achèvement, car la pompe de cette cérémonie était une espèce de récompense qu'aimaient à recueillir leurs pieux fondateurs. En 1260, il s'en fallait que les travaux fussent terminés. Que penser de leur avancement un siècle avant cette dédicace?

Que Mathilde ait donné en 1088 une couverture de plomb à la nef de la cathédrale, on n'en peut rien conclure raisonnablement, sinon que dès 1088 cette princesse prévit et prit à sa charge une partie des dépenses nécessaires. Rien de plus commun au moyen-âge que de voir les fondateurs d'une église, se partageant la construction, faire les frais l'un d'une travée, l'autre d'une chapelle. Celui-ci donnait un autel, celui-là une verrière. Dira-t-on que tous ces travaux s'exécutaient à la fois; que, par exemple, on faisait un autel en même temps que la chapelle où il devait figurer?

Quant au fait allégué qu'au commencement du douzième siècle on célébrait déjà l'office divin dans le chœur, il me semble évident que l'on confond l'église souterraine déjà bâtie par Fulbert avec l'église au-dessus. La première terminée, ou du moins très-avancée, dès le commencement du onzième siècle, a pu et a dû servir aux offices pendant que l'on travaillait à l'église supérieure; depuis, elle a été encore long-temps en usage, et l'on y disait la messe quelques années avant la Révolution.

Je crois qu'on peut s'arrêter avec confiance aux dates suivantes :

De 1020 à 1029, fondation, et grand avancement de l'église souterraine;

De la fin du onzième siècle à 1145, achèvement de l'église souterraine, travaux de terrasse-

ment [1], amas d'offrandes et de matériaux, peut-être fondation des gros murs et des piliers de l'église, érection de la partie inférieure du portail occidental et du vestibule;

De 1200 à 1260, changement du plan primitif, construction de la plus grande partie de la nef et du chœur; dédicace à la Vierge.

L'église la plus ancienne de Chartres, du moins celle où il existe des vestiges des constructions les plus anciennes, c'est Saint-Pierre ou Saint-Père, comme on l'appele vulgairement.

Son plan est celui d'une basilique à trois nefs,

[1] Ces travaux durent être très considérables et ont duré pendant plusieurs siècles. Fort près et au nord de la cathédrale, il existe une église qui appartient aujourd'hui à la Manutention militaire. La forme des fenêtres, l'appareil et quelques restes d'ornementation m'engagent à en rapporter la date au commencement du treizième siècle. Aujourd'hui elle est presque complètement enterrée, son sol étant de douze à quinze pieds plus bas que celui de la rue. Ses contreforts, assez saillans et *extérieurs*, prouvent qu'elle n'a pas été bâtie pour être *souterraine*. Il est vraisemblable qu'elle l'est devenue par suite des travaux de terrassement exécutés autour de la cathédrale, surtout pour aplanir la pente du terrain, très rapide vers l'est. Il se peut qu'à la même époque l'église souterraine de la cathédrale ait été enterrée elle-même plus profondément; du moins les ouvertures que l'on voit aujourd'hui autour de son apside semblent avoir été plus longues autrefois.

ayant un chœur fort long, terminé à l'orient par une apside semi-circulaire : deux chapelles de forme rectangulaire s'ouvrent symétriquement à droite et à gauche de l'apside. Une autre chapelle est placée au midi, entre le chœur et la nef, séparée du collatéral par deux piliers isolés. A l'occident un mur ferme l'église qui semblait devoir se prolonger plus loin. Je crois ce mur plus moderne que la nef, car il n'est nullement orné. Il la sépare d'un vestibule bas, voûté en ogive avec des nervures rondes, surmonté d'une tour carrée, dont la hauteur est médiocre. On entre encore dans la nef par une autre porte, du côté du nord, qui donne dans la nef, et bien que mutilée par des réparations modernes, on peut juger de la richesse de son ornementation qui se rapporte à l'époque de transition. Saint-Père est bâti sur le penchant d'une colline. Au nord, le sol est plus élevé que le pavé de l'église; il est au contraire beaucoup plus bas au midi. De ce côté les restes d'une arcature indiquent un cloître. On voit aussi une porte en plein cintre ornée de chevrons et dentelée, à demi-enterrée; et quelques chapitaux, d'un style très ancien, épars à terre le long des murs. Il y a grande apparence qu'ils appartenaient, ainsi que la porte, aux bâtimens de l'ancienne abbaye. A cela près, ce qui en reste est absolument moderne [1].

[1] C'est une caserne aujourd'hui.

Des arcs-boutans soutiennent de tous côtés les murailles de l'église. Il semble qu'ils aient été réparés ou bien qu'on en ait augmenté le nombre à différentes époques, car leur forme diffère autant que leur disposition. Plusieurs, ce sont incontestablement les plus anciens, se font remarquer par leur bizarrerie. La partie du pilier butant qui saille hors des murs latéraux est entaillée à sa base et portée par une ou deux colonnettes basses et grêles. De la sorte, la force résultant de la grande épaisseur du pilier se trouve notablement diminuée, sans qu'il en résulte d'avantage pour la décoration.

Lorsqu'on entre dans l'église, le premier aspect des arcades de la nef, des galeries et des fenêtres du chœur, rappelle en petit la cathédrale. Mais bientôt, en examinant les arcades inférieures du chœur, on est frappé du contraste de leurs piliers trapus, cylindriques, quelquefois réunis deux à deux par un massif épais, plus souvent isolés, surmontés de chapitaux grossiers [1], avec les longues et sveltes colonnettes en faisceau, couronnées de

[1] Ils sont carrés, très évasés sous le tailloir. Leur profil se dessine par deux courbes, dont l'inférieure est convexe; la supérieure légèrement concave. On observe aussi une dépression au milieu de chaque face au-dessous du tailloir. C'est, comme il me semble, une indication très grossière de quatre larges feuilles dont les pointes formeraient les angles du chapiteau.

feuillages ou de crochets gothiques, qui d'abord avaient attiré l'attention.

Les arcs doubleaux de la voûte [1] qui couvre le pourtour du chœur, retombent sur des colonnes engagées dans ces gros piliers cylindriques. On peut soupçonner qu'elles n'appartiennent pas à la construction primitive; car on remarque entre celles-ci de fréquentes irrégularités soit dans leur hauteur, soit dans la manière dont elle sont soudées aux piliers. Les mêmes types de chapiteaux sont communs à ces colonnes, et à celles qui leur correspondent dans les murs latéraux du chœur; fort peu se distinguent par quelques tentatives d'ornementation.

A l'entrée de la sacristie, qui donne dans le chœur, d'autres colonnes engagées, plus minces, ornées de feuillages fantastiques fort élégans, ressemblent absolument à plusieurs de celles qui décorent le portail occidental de la cathédrale.

Ainsi l'on distingue dans la partie inférieure du chœur de Saint-Père, au moins deux styles, dont l'un, très ancien suivant toute apparence, appartient à la première époque romane, l'autre à l'époque de transition. Je crois, en outre, qu'on doit

[1] Toutes les voûtes sont ogivales ainsi que les arcades; celles de la nef et du chœur renforcées de nervures rondes. Les arcades inférieures du chœur ont leur pointe obtuse; dans la nef ce sont des arcs en tiers point.

attribuer à une construction intermédiaire les colonnes engagées dans les piliers du chœur. Quant aux parties supérieures, à partir de la galerie qui règne au-dessus des premières arcades, elles portent tous les caractères du style gothique primitif. Tel est aussi celui de la nef, bien qu'à quelques égards elle diffère beaucoup du chœur, non-seulement par les détails de sa décoration, mais encore par le *système* même de cette décoration.

Dans la nef on remarque une disposition extraordinaire dans les piliers des deux rangées d'arcades inférieures. Au midi, ils se composent d'un massif cylindrique flanqué de quatre colonnes engagées [1]; au nord, leur plan représente une croix, dont chaque extrémité porte une colonne engagée; de plus, une colonnette remplit chaque angle rentrant. Dans les murs latéraux de la nef, les portions de piliers engagés reproduisent, au midi, la forme des piliers isolés de la rangée du nord, et *vice versâ* au nord. Cette correspondance bizarre prouve que la différence des piliers d'une rangée à l'autre n'est point due à deux constructions consécutives.

La galerie supérieure de la nef est moins ornée que celle du chœur; elle n'est pas aussi haute, enfin la galerie du chœur est à jour des deux côtés,

[1] Tous les chapiteaux sont ornés de crochets ou de larges feuilles.

tandis que celle de la nef ne reçoit le jour que de l'intérieur de l'église [1]. La première se compose, dans chaque travée, de deux arcades ogivales, qui en contiennent chacune deux autres trilobées surmontées d'un quatrefeuille. Sa balustrade, très élégante, est découpée par d'autres quatrefeuilles. — La galerie de la nef a quatre arcades trilobées, point de balustrades, seulement des garde-fous massifs.

Mais c'est dans la décoration des fenêtres qu'on remarque la différence la plus tranchée entre le gothique de la nef et celui du chœur. Les fenêtres du chœur ont de tout point le caractère du gothique français à la fin du treizième ou au commencement du quatorzième siècle. Trois meneaux les divisent, formant quatre ogives, encadrées deux par deux dans une ogive secondaire, toutes comprises dans l'ogive maîtresse. Au tympan [2] des ogives secondaires paraît un œil-de-bœuf; une rose découpée occupe le tympan de l'ogive maîtresse. Il

[1] On voit sur le mur de la nef, à l'intérieur de cette galerie, de grandes arcades en ogive, bouchées, qui peuvent avoir été ouvertes autrefois. Je le suppose, en les comparant à des arcades semblables ouvertes à l'extérieur dans le transsept méridional de la cathédrale.

[2] J'appelle *ogives secondaires* celles qui résultent de la première division de l'ogive principale ou maîtresse. — Je me sers du mot *tympan* pour exprimer l'espace compris entre la pointe de l'ogive et la ligne de ses naissances. — Les Anglais ont un mot qui nous manque pour la décoration à jour de l'intérieur du tympan, c'est *tracery*.

faut observer que toutes ces ogives, quelle que soit leur hauteur, sont semblables, et peuvent s'inscrire dans un triangle équilatéral. J'insiste minutieusement sur cette disposition, bien qu'elle soit très commune dans nos églises, afin de faire mieux ressortir la différence qui existe entre ces fenêtres et celles de la nef. Ces dernières n'ont qu'un seul meneau et par conséquent ne comprennent que deux ogives; mais celles-ci sont en forme de lancette, tandis que l'ogive maîtresse est en tiers point. Dans les ogives secondaires, l'arc *externe* (c'est-à-dire la portion d'arc tournée vers le chambranle de la fenêtre) est tangent dans toute sa longueur à l'arc de l'ogive maîtresse, tandis que dans le système le plus ordinaire en France, l'ogive secondaire n'a qu'un point commun avec l'ogive maîtresse, celui de leur naissance. Cette disposition des tympans de la nef de Saint-Père, dont les églises de Bretagne vont nous offrir de fréquens exemples, est presque générale en Angleterre, et a même été considérée comme un des caractères de l'architecture gothique de ce pays [1]. Lorsqu'il y a plusieurs meneaux, la naissance de l'ogive ou des ogives inscrites au milieu de l'ogive maîtresse ne se trouve plus sur la ligne des nais-

[1] Elle est aussi fréquente en Alsace et sur les bords du Rhin. On l'observe souvent dans des églises de la première partie du XIIIe siècle.

sances de cette dernière, mais au-dessus. De la sorte, les meneaux inégaux en hauteur se prolongent verticalement, plus haut que ceux des fenêtres que j'appellerai *gothiques françaises*. Le développement, ou, pour mieux dire, l'exagération de ce système, a produit en Angleterre, vers la fin du quatorzième siècle, le *style perpendiculaire*, où les meneaux s'élevant en ligne verticale presque jusqu'au sommet de l'ogive maîtresse, donnent l'idée d'une fenêtre grillée [1].

Les vitraux de Saint-Père sont admirables. La

[1] Si je croyais qu'il fût intéressant de revendiquer, pour la France, l'honneur du style perpendiculaire, que je regarde comme très inférieur en élégance au système des ogives inscrites semblables à l'ogive maîtresse, je pourrais faire remarquer la date probablement très ancienne des fenêtres de Saint-Père. Bien plus, la cathédrale m'offrirait un exemple encore mieux caractérisé de meneaux verticaux. Dans le transsept méridional, on voit une arcade ogivale très basse, divisée par des meneaux fort rapprochés diminuant de hauteur à mesure qu'ils se rapprochent des naissances de l'ogive. Ils sont réunis par de très petits arcs qui forment comme des festons autour du chambranle de l'ogive maîtresse. — En vérité, on dirait qu'à Chartres, au commencement de l'art gothique, on ait cherché toutes les formes bizarres que des fenêtres peuvent prendre. Celles de la nef de la cathédrale et d'une partie du chœur, n'ont point d'analogues que je sache en France. Qu'on se représente deux ogives surmontées d'une rose énorme, encadrées dans un chambranle cintré, dont le cintre est tangent à la demi-circonférence supérieure de la rose.

plupart de ceux du chœur représentent de grandes figures d'un dessin assez correct, revêtues de longues draperies à plis larges et d'un mouvement naturel. Ils me paraissent de la fin du treizième siècle, sinon du quatorzième. Dans la nef, il y a d'autres vitraux malheureusement fort mutilés, mais d'une belle harmonie de couleur, qui datent vraisemblablement de la fin du quinzième siècle. Les fenêtres de la galerie du chœur sont toutes garnies de verres blancs, dépolis, ornés de stries noires formant des espèces d'arabesques, entremêlés d'un petit nombre de verres colorés symétriquement placés comme dans une mosaïque [1]. Cet emploi du verre blanc en grandes masses, produit un effet certainement agréable. J'ignore la date de son introduction dans l'église de Saint-Père, mais d'après le style des arabesques, je suis persuadé que ces verrières remontent au treizième siècle.

Comparons maintenant les dates que l'histoire de l'abbaye de Saint-Père nous a conservées avec les caractères architectoniques du monument, et d'abord rappelons-nous que nous avons observé dans le chœur deux styles, et peut-être, trois, appartenant à la période romane; dans la nef et dans les parties supérieures du chœur, deux autres styles qui se rapportent à la période gothique. —

[1] Plusieurs des chapelles de la cathédrale ont leurs verrières garnies de verres blancs, dépolis, striés, absolument semblables à ceux de Saint-Père.

On lit sur un des piliers du chœur l'inscription suivante :

Aganus [1] *eps benefactor istius cœnobii cuius ecclesiam, anno* 940 *ædificavit, quam combustam de novo splendidam construxit anno* 1165, *Abbas Fulcherius, etc.* [2].

Cette inscription est à peu près conforme à ce qui est rapporté dans la *Gallia christiana* : « qu'en « 1160, l'évêque Fulcherius fit restaurer l'église, « et qu'il choisit le moine Hilduard, architecte ha- « bile, pour diriger les travaux. Celui-ci, dit-on, « aurait fait le chœur actuel, tel qu'on le voit au- « jourd'hui. Pour le *fermer*, il fallut faire des tran- « chées profondes, et dans les fouilles on découvrit « les reliques de saint Gilduin. Plus loin on ajoute, « qu'en 1172, l'abbé Étienne fit faire les verrières « de l'église et mit la dernière main à sa réédifi- « cation. » Etienne mourut en 1193, ainsi il faudrait penser que l'église toute entière aurait été terminée avant la fin du douzième siècle. J'avoue que le style des parties supérieures de l'édifice me semble contre-dire si évidemment cette date que, sur ce point, je ne puis croire à l'exactitude de la traduction.

Il semble plus facile de reconnaître les constructions anciennes ; et la lourdeur, la grossièreté des

[1] On l'appelle *Agano* dans la *Gallia christiana.*

[2] Cette inscription est moderne, copiée probablement sur une autre plus ancienne.

piliers et des chapiteaux du chœur m'empêchent de les croire du douzième siècle, époque du roman fleuri, qui devait être à Chartres poussé à un haut degré de perfection, à en juger la décoration du portail occidental de la cathédrale, qui date, comme on sait, de 1145. J'aime mieux rapporter ces piliers à la construction primitive d'Aganus, car il est vraisemblable que quelques parties de l'église du dixième siècle auront échappé à l'incendie de 1134. Les colonnes engagées dans les piliers du chœur et dans les murs des bas-côtés, l'enceinte du chœur, la chapelle latérale et la sacristie, sont probablement les résultats de la restauration de 1160. A la rigueur, il serait possible que les arcades inférieures de la nef, le vestibule occidental, et le portail du nord, y fussent encore compris. Mais ce qu'il m'est impossible de découvrir, c'est la part que l'abbé Étienne a pu prendre à ces travaux. Les verrières sont évidemment contemporaines de celles de la cathédrale, qui pour la plupart datent de la fin du treizième siècle, ou du commencement du siècle suivant. Même style, mêmes figures; rien de bysantin, rien qui n'annonce le développement complet, fixé, de l'art gothique. Et les galeries à jour du chœur, et ces larges fenêtres à trois meneaux, comment les croire du douzième siècle? Celles de la nef elles-mêmes, qui semblent les plus anciennes ne peuvent être antérieures au milieu du treizième

Peut-être approcherait-on de la vérité en supposant que les parties supérieures de l'église, galeries, fenêtres et voûtes, avaient été faites par Hilduard et Etienne dans un tout autre système, et qu'elles ont été détruites, soit par accident, soit volontairement, pour être remplacées par une architecture plus moderne, lorsque la beauté de la cathédrale eut inspiré aux abbés de Saint-Père l'idée d'imiter un si noble modèle.

Je ne me dissimule pas tout ce que cette supposition a de hasardé, mais je ne doute pas que toute personne familiarisée avec l'architecture du moyen-âge ne l'adopte, ou quelque autre semblable, plutôt que de s'en tenir aux dates improbables de la *Gallia christiana*.

Saint-André, ancienne abbaye depuis long-temps sécularisée, sur les bords de l'Eure, dans la partie basse de la ville, présente sur sa façade comme un abrégé de l'histoire de l'architecture au moyen-âge. Une porte romane, flanquée d'élégantes colonnettes, soutenant une archivolte richement ornée, est surmontée de trois fenêtres ogivales entourées de tores épais. Ces fenêtres représenteront le gothique primitif, s'élevant sur une base romane. Au-dessus, dans le fronton, l'époque de la décadence et du dernier éclat du style gothique, se montre dans une espèce de rose, ou plutôt une ouverture

triangulaire à côtés courbes, remplie de meneaux flamboyans.

L'intérieur de Saint-André paraît plus ancien que les parties basses de sa façade; d'énormes piliers cylindriques soutiennent des arcades dont l'ogive, à pointe obtuse, semble plutôt un accident de construction qu'une forme étudiée. L'ornementation des chapiteaux se compose de rinceaux ou de dessins capricieux, d'ailleurs assez grossièrement exécutés. Les voûtes des bas-côtés (la nef n'a qu'un toit en charpente) sont d'arêtes, ogivales, médiocrement maçonnées. Quant aux fenêtres elles sont en plein cintre, très espacées, étroites, dépourvues d'ornemens. Pour abréger, la nef porte les caractères du style roman primitif, sans aucune trace de l'élégance qui se fait voir sur son portail occidental.

Dans la nef, deux des piliers de la rangée orientale sont réunis par un massif de maçonnerie. C'était là, dit-on, qu'était la chaire à prêcher, où l'on montait par un escalier pratiqué dans le massif. Sur le parement on voit encore quelques restes de fresques que je crois du treizième siècle d'après les dessins que l'on m'en a montrés; car je n'ai pu examiner par moi-même que quelques têtes à demi effacées. Un amas de foin me cachait tout le reste [1].

Je pénétrai, non sans peine, dans une petite cha-

[1] On a fait de l'église un magasin à fourrage.

pelle ajoutée au collatéral du nord. Je la crois du quinzième siècle, et quelques restes de moulures finement sculptées indiquent qu'elle a été décorée autrefois avec beaucoup de richesse.

Le chœur est détruit. Il était placé sur un pont, car l'Eure baigne les murs de l'église, au-delà du transsept. D'après les arrachemens que j'ai observés et les ornemens de deux colonnes qui subsistent encore à l'entrée du chœur, il y a lieu de croire qu'il était plus moderne que la nef : vraisemblablement il appartenait à l'époque de transition. Sa position extraordinaire fait vivement regretter sa perte.

Sous le collatéral du sud, on descend dans une crypte profonde, qui s'étend jusqu'à la rivière; un escalier conduit même au niveau de l'eau en été. Je ne m'explique guère l'usage de ce souterrain, submergé dans les grandes eaux. Sa voûte est d'arêtes en plein cintre. Ses murs, construits de très gros blocs mal appareillés, semblent composés des débris d'un édifice considérable, et je penche à croire que cette crypte est beaucoup plus ancienne que l'église; peut-être même date-t-elle des premiers siècles du christianisme. On observe dans la paroi méridionale deux ouvertures à moitié comblées dont l'une ressemble à un four; l'autre, au-dessus de la première, est flanquée de colonnes sans chapiteaux, supportant un amortissement en forme de mitre. Je ne comprends nul-

lement leur destination, mais ces colonnes pourraient bien être, ainsi que ces blocs de pierre, des fragments de quelque monument romain. Sous le collatéral du nord il existe une crypte semblable, mais on n'y peut pénétrer aujourd'hui. La nef repose sur un terrain solide. — J'oubliais de mentionner des poutres bien travaillées qui soutiennent la toiture. Elles présentent de jolis culs-de-lampe très bien sculptés dans le goût du quinzième siècle. — On voit qu'autrefois toute l'église était peinte, quelques-uns des piliers conservent encore sur leurs faces et sur leurs tailloirs des traces de couleurs, et même de compositions plus ou moins grandes.

On rapporte à l'année 1108 la fondation de Saint-André. Il faut se rappeler que ses arcades sont ogivales. Cette date pourra paraître bien reculée à ceux qui n'admettent d'ogive qu'après le treizième siècle. Je ne crois pas cependant qu'on puisse attribuer celles-ci à une réparation. Non seulement un examen minutieux ne m'en a offert aucune trace; mais leur forme est encore tellement différente de celle qui prévalut au treizième siècle, que je n'hésite point à les croire contemporaines des piliers qui les soutiennent. C'est un exemple de plus qu'on peut ajouter à ceux que j'ai déjà eu l'occasion de vous citer dans mon précédent voyage. A Chartres il est plus remarquable encore que dans le Midi, où l'on peut, jusqu'à un certain point, expliquer la

présence de l'ogive dans des constructions très anciennes, par des communications avec l'Orient. Quant à moi, je regarde la forme ogivale comme si naturelle, qu'elle a pu et dû se produire dans un grand nombre de lieux à la fois.

La destination actuelle de Saint-André doit affliger tous les amis des arts. Je vous prierai, Monsieur le ministre, de demander à M. le ministre de la guerre que quelques soins soient donnés pour la conservation de ce curieux monument. S'il est impossible, comme je le crains, de déplacer le magasin à fourrages, du moins on pourrait faire débarrasser le massif sur lequel une fresque est peinte. Les peintures du moyen-âge sont si rares, qu'on ne saurait garder trop religieusement celles qui nous restent encore.

Parmi plusieurs constructions civiles à Chartres, ornées de sculptures assez élégantes, il faut citer une très jolie maison de la Renaissance dans la rue du Grand-Cerf, — l'ancien hôtel-de-ville, — et surtout une façade malheureusement fort mutilée aujourd'hui, près de Saint-André, au bas de la rue Chantault ; je la crois du douzième siècle. Une archivolte cintrée de très bon goût entoure des fenêtres géminées, séparées par des colonnettes historiées. La porte est détruite, et l'intérieur de la maison n'offre plus aujourd'hui le moindre vestige de sa disposition primitive. Je remarque que l'architecture romane se prête admirablement aux propor-

tions modestes d'un edifice civil. Le style gothique, au contraire, a besoin d'une grandeur réelle pour être monumental.

Je terminerai le catalogue des églises de Chartres, en citant la petite église de Saint-Aignan, de la fin du quinzième ou du commencement du seizième siècle. Elle a quelques débris de jolies verrières, et sa disposition générale ne manque pas d'une certaine élégance.

Alluye.

Je quittai Chartres pour aller examiner à Marboué une mosaïque romaine récemment découverte, et je profitai de cette excursion pour observer dans les environs quelques monumens intéressans.

On sait que le pays des Carnutes était pour les Gaulois une terre sacrée. Cependant il ne faut pas espérer y trouver beaucoup de souvenirs de leur ancien culte; le zèle des premiers chrétiens, surtout les progrès de l'agriculture, ont fait disparaître la plupart des monumens que l'on attribue aux Druides. Combien de ces pierres énormes élevées par une force inconnue, n'ont-elles pas été brisées pour paver nos routes, ou bien arrachées et dispersées pour faire place à la charrue!

Aux environs de Bonneval, j'ai trouvé cependant çà et là quelques blocs de grès assez considérables, isolés dans des champs, et que leur masse, peut-être même une certaine superstition, a protégés jusqu'à ce jour. A un quart de lieue de la ville, près d'un moulin (de Quincampoix?), j'ai observé une assez grande quantité de grosses pierres plates dont la moindre avait cinq à six pieds de long, éparses sans ordre sur une petite éminence. Ce sont probablement les débris d'un *dolmen* [1]. Vers la gauche de la traverse qui mène de la route de Bonneval à Alluye, au S.-S.-O. de la tour qui fait reconnaître ce village, et fort près des premières maisons, j'ai dessiné un *peulven* [2] haut de neuf pieds à peu près, planté debout et terminé en pointe. C'est un bloc de grès absolument brut. De l'autre côté du village, à l'O.-N.-O., on en voit un autre à peu près semblable, dont le nom est remarquable. On l'appelle *gui pierre* [3]. A l'ouest d'Alluye, précisément à l'intersection des chemins de Brou et d'Illiers, une grande quantité de pierres énormes sont dispersées sur un petit champ couvert de bruyères.

[1] Monument composé de pierres verticales qui en soutiennent une ou plusieurs autres horizontales. On les regarde généralement comme des autels ou des tombeaux.

[2] Pierre plantée debout.

[3] D'autres peulvens se nomment *pierre-coupe*, *pierre de la trinité*. Il faut noter que les mêmes noms se reproduisent souvent dans des lieux fort éloignés.

Deux seulement sont verticales, et il est impossible de ne pas les regarder comme de peulvens. Il serait inutile aujourd'hui de rechercher qu'elle était la position des autres, mais je suis convaincu qu'elles sont les débris d'un groupe assez considérable élevé de main d'homme. J'ai vainement cherché à reconnaître quelque ordre dans la disposition des blocs renversés. Tout ce qu'on peut dire c'est qu'ils couvrent une plus grande étendue de terrain de l'E. à l'O. que du N. au S. Dans le même champ, au milieu de ces pierres éparses, on voit quelques petites éminences alongées, avec l'indication d'un fossé à l'entour, ou simplement d'un creux résultant de l'enlèvement des terres. Sont-ce des tumulus? Je n'en ai jamais vu d'aussi petits. A la grandeur près, leur forme est la même, et c'est une circonstance qui se représente souvent, que le voisinage des tumulus et des peulvens. Carnac et les plaines de Salisbury en offrent des exemples frappans. Au reste, je ne tire aucune conclusion de ce rapprochement. Je suis absolument sceptique en fait de tels monumens, et je ne crois pas même aux théories de mon invention.

Outre ces antiques débris, le village d'Alluye mérite l'attention des antiquaires par son château qui offre encore un type remarquable de l'architecture militaire du moyen-âge. Dans un pays de plaines comme la Beauce, on eût difficilement trouvé une position plus forte, car le Loir, dans ses détours,

sert de fossé à cette forteresse. L'enceinte, irrégulière et fort ruinée, mais pourtant très reconnaissable, pouvait contenir une garnison nombreuse. Partout l'appareil régulier se compose de pierres de taille fort bien assemblées. Les tours sont petites et rapprochées ; mais, c'est surtout le donjon qui, par sa conservation et sa structure, mérite d'être étudié avec soin. Suivant un usage presque général, il s'élève dans un angle des remparts, sans pourtant communiquer avec ceux-ci, et quoique tangent à l'enceinte du château ; il forme une fortification distincte, et peut s'isoler au besoin. C'est une grosse tour circulaire à deux étages, terminée par une plate-forme, et plus de deux fois plus haute que les remparts. Elle pouvait contribuer à leur défense, et s'ils tombaient au pouvoir de l'ennemi, soutenir encore un siége particulier. Aux corbeaux saillans autour de son couronnement, on reconnaît qu'elle était autrefois environnée de machicoulis. Sa base en cône tronqué s'élève jusqu'à moitié de la hauteur du rempart. De là, la muraille du donjon reprend une direction verticale. C'est au sommet de ce cône tronqué que s'ouvre la porte du donjon du côté de la cour du château. Je n'ai pu découvrir de traces d'escalier pour y monter, et je crois qu'autrefois, comme aujourd'hui, l'on n'arrivait au premier étage qu'au moyen d'une échelle, qu'on retirait à l'intérieur en cas d'alarme. Les deux étages sont semblables. Une grande salle voûtée, circulaire,

éclairée par deux fenêtres, donnant l'une sur la campagne, l'autre sur la cour du château; une cheminée avec un four, un cabinet dans l'épaisseur du mur, et un escalier très étroit, telles sont les dispositions intérieures. Nulle trace de décoration. Les voûtes sont renforcées pas d'épaisses nervures. Quelques portes en ogive, ces nervures et les machicoulis, voilà les seuls indices d'après lesquels on peut supposer que cette forteresse date de la fin du treizième ou du commencement du quatorzième siècle. Le rez-de-chaussée de la tour, et les souterrains, s'il en existe, sont comblés aujourd'hui et inabordables. Des édifices contenus autrefois dans l'enceinte du château, il reste une chapelle qui m'a paru du commencement du treizième siècle, mais retouchée au seizième, et recouverte par un plafond en planches sur lesquelles sont peints des anges d'un assez bon style. Les bâtimens d'habitations, quelques uns très modernes, sont tous fort délabrés. Les portions les plus anciennes, qui peuvent dater du quinzième siècle, offrent quelques détails assez bien sculptés.

—

Bonneval.

—

On voit encore quelques restes des anciennes fortifications de Bonneval et des bâtimens de son abbaye, autrefois l'une des plus considérables du diocèse de Chartres. Les uns et les autres sont à peu près sans importance aujourd'hui.

L'église de la ville offre plus d'intérêt; son plan est un parallélogramme rectangle sans apside, divisé en trois nefs par deux rangées de piliers, les uns cylindriques, les autres composés de pilastres superposés d'inégale largeur. Ils alternent les uns avec les autres; les derniers semblent avoir été retaillés. Les voûtes, les arcades et les fenêtres sont en ogive; mais au midi on voit une porte en plein cintre assez élégamment ornée. Peut-être doit-on la regarder comme un reste d'une église romane, restaurée dans le style gothique; peut-être comme un souvenir d'un style qui avait encore ses admirateurs à l'époque où cette basilique paraît avoir été construite. Partout l'ogive se montre entourée d'un tore épais, les chapiteaux, bien que portant les crochets si communs dans la première époque gothique, offrent d'autres détails qui rappelent la période antérieure. On remarquera, par exemple, la grandeur et la forme des tailloirs, et les corbeilles couvertes d'ornemens assez grossiers

qui ne sont pas tous empruntés au règne végétal [1]. Dans les bas-côtés les arcs doubleaux retombent sur des demi-colonnes engagées, faisant office de consoles. Souvent, dans des édifices romans ou gothiques, on ne peut voir bien clairement si ces demi-colonnes sont de construction primitive, ou bien si, entières autrefois, elles ont été retaillées par leur base. A Bonneval, cette question ne saurait être douteuse. Une tête grimaçante ou un cul-de-lampe les termine par le bas, et le caractère de ces sculptures prouve évidemment qu'elles sont très anciennes et contemporaines des chapiteaux.

A Bonneval comme dans presque toutes les églises de la première époque gothique, les fenêtres sont fort espacées, et, par conséquent, les murs sont très solides. On leur a cependant donné des contreforts. Il serait possible, au surplus, qu'ils eussent été ajoutés après coup.

L'église est surmontée d'une tour carrée de médiocre hauteur; ses ogives, comme toutes celles de la nef et du chœur, sont entourées d'un tore épais.

Je n'ai pu me procurer de renseignemens historiques sur l'église de Bonneval. Les caractères de son architecture m'engagent à en fixer la date vers le commencement du treizième siècle; mais il est possible qu'à cette époque il existât déjà une église plus

[1] On voit des serpes, des instrumens bizarres, etc.

ancienne dont quelques parties seulement, telle que la porte méridionale, se seront conservées. Il ne paraît pas que cette basilique ait jamais eu d'apside, du moins depuis sa restauration. On doit la noter comme une très ancienne déviation du type primitif.

Marboué.

La route de Bonneval à Châteaudun traverse le village de Marboué. En deçà du Loir, sur la droite de la route, près d'un petit groupe de maisons qu'on appele le hameau de Mienne, on a découvert, il y a quelques mois, des substructions antiques et une mosaïque assez grande, bien conservée. L'établissement dont elle dépendait était heureusement situé, dans un vallon protégé au nord par un amphithéâtre de collines à peu de distance du Loir.

Cette mosaïque est de forme à peu près carrée (35 pieds sur 40) encore entourée de murs, ou plutôt de substructions élevées de trois pieds au-dessus du sol antique. Les murs ne sont point parallèles, et les divisions qu'on observe dans le pavé sont loin d'être régulières. Rien n'a été fait par des procédés géométriques, mais les irrégularités ne

sont point choquantes, et il faut les chercher pour les découvrir.

Les couleurs employées sont le noir, le gris bleuâtre, le blanc, le jaune et deux teintes de rouge; les matériaux, un marbre grossier, des pierres calcaires et de la brique. Une assez large bordure encadre le centre de la mosaïque, divisée en plusieurs compartimens rectangulaires, dont quelques-uns sont également encadrés. Quant aux dessins, ce ne sont pour la plupart que des carrés, des losanges, des imbrications variées de couleur et de grandeur. On remarque une exécution plus soignée sur les bordures, où sont représentés des oiseaux, des poissons ou des cornes d'abondance. En général les cubes ont trois ou quatre lignes de diamètre, ils sont appliqués sur un mortier blanchâtre qui remplit leurs interstices, d'ailleurs assez larges, les cubes n'étant taillés qu'au marteau. Vers le centre, un compartiment carré attire d'abord l'attention. On y voit deux figures ailées, hautes de deux pieds et demi environ, tenant un cartouche circulaire dans lequel est une inscription. Au-dessus du cartouche il y a dans la mosaïque une lacune de forme irrégulière, large de deux à trois pieds. Les deux figures sont nues; celle de gauche est à moitié détruite, et les fragmens qui en restent donneraient lieu de supposer qu'elle était noire ou d'une couleur brune très foncée [1]. Sur le

[1] Cette couleur est peut-être due à une cause accidentelle, au feu par exemple.

corps de l'autre on observe les différentes teintes de jaune, de rouge et de blanc, employées ordinairement dans les ouvrages de cette nature pour rendre les chairs. Toutes les deux se détachent sur un fond composé de demi-cercles imbriqués, rouges, bleus et blancs. Un quart du cartouche est rouge, un autre quart noir, et, dans le centre, les deux couleurs se mèlent par des teintes graduées. Sur ce fond, l'inscription suivante est tracée en lettres blanches assez grossièrement formées, mais pourtant lisibles :

L'avant-dernière lettre est seule douteuse, car on peut indifféremment la prendre pour un C ou pour un G. J'adopte la première leçon qui me paraît la plus probable, et je lis ainsi : *Ex officinâ Ferronii; Felix, Utistela conjugi.* J'avoue que ce nom *Utistela* est étrange, mais le travail grossier de la mosaïque ne peut se rapporter qu'à une époque où les rapports fréquents des Romains avec les Barbares avaient introduit une foule de noms hybrides. Ces

mots : *Ex officinâ Ferronii,* semblent indiquer le fabricant de la mosaïque, bien que *officina,* boutique, ne convienne pas trop à un artiste, qui ne peut exécuter ses ouvrages que sur place. J'aimerais mieux croire qu'ils s'appliquent à une statue, à un vase, à un objet quelconque posé sur un piédestal qui aurait existé à l'endroit où se trouve la lacune. Dans tous les cas ma traduction serait celle-ci : « Ouvrage de Ferronius : Felix à Utistela, sa femme. » M. Lenormand, dont l'opinion dans cette matière doit avoir le plus grand poids, propose une autre interprétation, qui paraîtra peut-être préférable. Décomposant les lettres de l'inscription, il les groupe de cette manière : *Ex officinâ Ferronii : Felix uti ; Steleco.* « Ouvrage de Ferronius ; A Stéléchus, qu'il s'en serve heureusement. » *Felix uti* serait alors une formule de cadeau, comme cette autre : *Utere Felix,* dont beaucoup de monumens nous fournissent des exemples.

La mosaïque est légèrement bombée vers le centre, sans doute pour faciliter l'écoulement des eaux qui se rendaient vers une ouverture encore visible, pratiquée dans un des angles de l'enceinte. On peut donc conjecturer qu'elle a servi à décorer une cour intérieure entourée de bâtimens, dont les substructions se sont conservées sur plusieurs points. Les fouilles n'étant pas achevées, on ne peut encore déterminer avec exactitude l'étendue de l'établissement romain qui existait en ce lieu.

De l'autre côté de la route, on a découvert des substructions plus considérables, entre autres une enceinte formée par six apsides, dans laquelle on a cru reconnaître un temple. Il est impossible d'en juger sans autres renseignemens que les indices très vagues que fournissent ces substructions. — Plusieurs médailles ont été trouvées à Marboué; la plus ancienne de Gallien, et les plus modernes de Galère Maximin et de Victorin.

On doit la conservation de la mosaïque à M. de Boisvilleste, ingénieur à Châteaudun, qui, sur le premier bruit de la découverte, s'est rendu sur les lieux, et a dirigé les fouilles avec les précautions convenables. Mais ce monument intéressant n'est encore protégé contre une indiscrète curiosité que par quelques planches, et il est à craindre qu'il ne se détériore bientôt, isolé comme il est dans un pauvre village, loin de toute surveillance intelligente. Malgré la répugnance que j'éprouve à voir déplacer un fragment antique, je crois, Monsieur le Ministre, que le meilleur moyen, j'allais dire le seul moyen de le conserver, c'est de le transporter dans quelque musée. L'enlèvement d'une mosaïque n'est point une opération difficile, et le transport soit à Chartres, soit à Paris, pourrait s'opérer sans frais considérables. Si le département d'Eure-et-Loir ne pouvait, ou ne voulait prendre la dépense à sa charge, je vous prierais de vouloir bien y pourvoir par une allocation sur les fonds de votre département.

Le Mans.

M. Richelet, bibliothécaire du Mans, dans une excellente notice sur cette ville, a décrit les trois aquéducs souterrains qui amenaient l'eau d'une assez grande distance à la cité romaine. Je n'ai pu malheureusement en examiner par moi-même qu'une très petite portion dans une cave de la rue Gourdaine. Le ciment et l'arrangement des pierres ne laissent aucun doute sur l'origine de cet ouvrage. Il serait fort à désirer que les recherches fussent continuées avec soin. Des ouvriers qui ont pénétré dans ces souterrains obstrués aujourd'hui, parlent de vastes salles remplies de fragmens de vases, et que l'on conjecture avoir fait partie d'un grand établissement de bains. Je pense, Monsieur le Ministre, que si des fouilles étaient dirigées dans ces lieux, elles amèneraient probablement la découverte de morceaux d'antiquités remarquables. Je vous prierai de vouloir bien recommander cet objet à l'attention de M. le préfet de la Sarthe [1].

Il me reste bien des doutes sur l'origine romaine des anciens murs du Mans, dont on voit encore

[1] Il ne reste rien de l'amphithéâtre découvert dans le siècle dernier. Toutes les substructions sont de nouveau ensevelies sous la terre et les décombres.

quelques vestiges dans des maisons et des cours de la ville. L'appareil se compose de petites pierres assez régulières, alternant avec des assises de larges briques d'un brun très foncé. Çà et là on aperçoit de longs cordons de dessins grossiers, formés de pierres noires et de briques, encastrées comme une mosaïque sur le parement. Aujourd'hui ce parement est tellement délabré qu'il serait difficile de le décrire avec exactitude. Le noyau de ces murs est un *opus incertum* très épais. A l'exception des incrustations de pierres de teintes variées, je trouve la plus grande analogie entre l'appareil des murs du Mans et celui de la partie la plus ancienne des remparts de Carcassonne : même épaisseur de mortier entre les assises, même mélange de pierres et de briques; enfin, une des tours du Mans, la seule, je crois, qui se soit conservée, affecte une forme sensiblement conique comme celles de Carcassonne. Aucun ouvrage militaire des Romains, que je sache, n'offre d'exemple d'une semblable disposition. Si les murailles du Mans étaient romaines, elles ne remonteraient certainement pas plus haut que le quatrième ou le troisième siècle, car l'introduction des briques dans l'appareil date de cette époque. Or, presque toutes les murailles militaires romaines que nous connaissons de ce temps sont caractérisées par les gros blocs de pierre et les débris d'architecture qui composent leur base; rien de semblable ne se voit ici. Il serait possible que les remparts du

Mans eussent été bâtis à une époque plus rapprochée de nous, lorsque les arts des Romains subsistaient encore, mais notablement modifiés. Du sixième au neuvième siècle, les Francs et les Bretons se disputèrent la possession de la ville du Mans : c'est peut-être dans cette période si obscure pour l'histoire de l'art qu'eût lieu la construction de l'enceinte dont nous ne voyons plus que des débris [1].

Saint-Julien, cathédrale du Mans, est un noble édifice qui mérite toute l'attention de l'antiquaire. Son architecture présente d'abord deux styles bien tranchés ; la nef est romane, le chœur gothique. En étudiant la nef, on y reconnaît encore plusieurs

[1] On voit à Cologne, au coin de la Zeughaus-Gasse, une tour ronde à petit appareil, couverte d'incrustations rouges, noires et blanches, tranchant avec la teinte gris sombre du reste du parement. On remarque des zones, de losanges, des pyramides, des frontons ou des façades de temples dessinés de la même manière comme dans une mosaïque. Les antiquaires allemands s'accordent à regarder cette tour et la muraille qui s'y joint, et qu'on suit depuis l'église des Apôtres jusqu'à Saint-Géréon, comme une construction romaine. Il faut observer, toutefois, que la tour est absolument cylindrique, et que l'appareil est infiniment plus régulier que celui des anciens murs du Mans. Enfin, la couche de mortier est très mince, tandis qu'elle est épaisse au Mans. De tous les caractères qui servent à déterminer la date d'un édifice, l'appareil est le plus incertain. Il varie de province à province, et, pour ne parler que de la France, il y a des localités où l'on emploie maintenant pour bâtir des procédés qui, ailleurs, ont cessé d'être en usage

époques distinctes; mais avant d'essayer de les déterminer, je dois donner une courte description de sa disposition actuelle.

Elle est divisée en trois parties, parallèlement à son axe, par deux rangées de piliers alternativement cylindriques ou prismatiques, ces derniers portant des colonnes engagées. Les arcades sont en ogive avec un tore et une moulure de chevrons pour archivolte. Immédiatement au-dessus de ces arcades ogivales, on en voit d'autres en plein cintre, bouchées, mais parfaitement reconnaissables encore dans le parement. L'ogive double le cintre, pour ainsi dire, mais, chose singulière, les sommets des deux arcs ne se correspondent pas, leur diamètre est inégal, et il semble qu'on ait changé l'axe des piliers d'une manière notable, lorsque l'on a modifié la forme des arcades.

depuis plusieurs siècles. A Bourg-en-Bresse des murailles élevées de nos jours, à Perpignan des maisons du dix-huitième siècle, dans l'Ile-de-France des châteaux du douzième, offrent l'appareil en arête de poissons composés de gros cailloux roulés.

Depuis la fin de la domination romaine dans la Gaule, jusqu'au onzième siècle, on n'a presque aucun renseignement sur les procédés architectoniques. Il semble vraisemblable de croire que les pratiques des Romains ne se sont altérées que petit à petit; car le moyen de supposer que les barbares aient apporté des systèmes nouveaux qui aient remplacé les anciens sans transition? Je crois donc qu'il est très difficile de se prononcer sur une construction qui n'a d'autres indices de sa date que son appareil.

Chaque travée comprend l'intervalle d'un pilier prismatique à un autre de même forme, en sorte qu'il y ait entre les deux un pilier cylindrique. Les colonnes engagées dans les premiers s'élèvent jusqu'aux retombées de la voûte et encadrent ainsi chaque travée. La partie inférieure de la travée a donc deux arcades. Au-dessus est une galerie étroite avec huit arcades en plein cintre ornées de tores et de chevrons. Enfin l'amortissement de la travée présente une ogive, dans le tympan de laquelle sont percées deux fenêtres cintrées, flanquées de colonnettes. La voûte est ogivale, renforcée d'arcs doubleaux très saillans et de nervures croisées. Au contraire les voûtes des collatéraux sont en plein cintre et d'arêtes. Ils sont éclairés par des fenêtres cintrées, dont chacune correspond à une arcade de la nef. Une petite arcature en plein cintre règne au bas des murs latéraux

Il faut étudier avec soin les chapiteaux, car ils peuvent nous offrir les renseignemens les plus précieux. Ceux de la nef principale semblent en général une imitation du type corinthien, ornés de grandes feuilles bien travaillées, quelques-uns de rinceaux ; un très petit nombre de masques et de figures fantastiques mêlés à ces feuillages que j'ai comparés à ceux du chapiteau corinthien. Dans les collatéraux, au contraire, les chapiteaux des colonnes engagées dans les murailles latérales, presque tous *historiés*, représentent des monstres, des

animaux bizarres, des compositions de bas-reliefs. Leur exécution, très inférieure à celle des premiers, et leur très faible saillie annoncent l'enfance de l'art.

A l'intérieur, on remarquera l'appareil des murs de la nef, composé, en quelques points, de petites pierres carrées, bien appareillées; derrière, un *opus incertum*, dans lequel on distingue des débris de grandes tuiles; ailleurs des moellons, et un appareil qui ne diffère en rien de celui qui est usité dans la plupart des constructions du moyen-âge.

La façade occidentale, par la simplicité de son ornementation, paraît appartenir à une époque assez ancienne. Elle se compose de trois portes en plein cintre; au-dessus de la principale, celle du milieu, une grande fenêtre surmontée d'un gâble en appareil réticulé, depuis sensiblement exhaussé, comme le prouve l'appareil tout différent de son sommet. Trois sculptures fort grossières accompagnent la porte principale; deux, en regard, de chaque côté, représentent, je crois, deux signes du zodiaque, le Sagittaire et le Capricorne; la troisième est un buste de roi ou d'évêque, tenant un sceptre ou une crosse à la main. Sur les archivoltes des fenêtres et des portes on ne voit que les ornemens les plus communs de la période romane [1], et

[1] L'ornementation des monumens des onzième et douzième siècles me semble composée de deux élémens différens : le premier, que l'on appelle souvent *roman primitif*, et qui paraît *national*, du moins né dans l'occident, n'offre

je crois aussi les plus anciens, des dents de scie, des billettes, des besans, etc. Le portail méridional est d'un style tout différent, aussi remarquable par la richesse de son ornementation que l'autre l'est par sa simplicité. La porte, qui s'ouvre vers le milieu de la nef, est cintrée, précédée d'un porche ogival [1], et flanquée de statues de rois ou de saints, merveilleusement sculptées, absolument semblables pour le style et le travail à celles du portail occidental de Chartres, auxquelles elles le cèdent à peine pour l'élégance et la finesse de l'exécution. Les voussures contiennent quantité de figures d'anges, et des compositions entières tirées de la Bible. Enfin sur le tympan et le bandeau d'imposte on voit le Père éternel avec les attributs symboliques des quatre évangélistes, et probablement les douze apôtres. Tout le luxe, toute la minutieuse recherche de la sculpture bysantine se déploie dans ce portail,

qu'un petit nombre de motifs bizarres, en général, sans analogues dans la nature; l'autre, qu'on nomme *bysantin*, parce qu'on le croit importé par des artistes grecs, emprunte ses motifs soit à la nature, soit à l'architecture romaine, mais en les modifiant beaucoup par une fantaisie orientale remplie de minuties, souvent très gracieuse. Le style que l'on désigne sous le nom de *roman fleuri*, présente la réunion de ces deux élémens.

[1] Son entrée est une grande ogive dont l'intrados est dentelé en zigzag. On en voit une semblable à l'entrée du chœur de l'ancienne église Saint-Martin, à Paris (Conservatoire d'arts et métiers).

malheureusement fort mutilé aujourd'hui : rien de plus riche, de plus curieusement travaillé; il contraste d'une manière complète avec la façade occidentale.

L'histoire de la cathédrale du Mans est assez obscure ; mais ici, la multiplicité des dates cause autant d'incertitude, qu'ailleurs le manque absolu de données chronologiques. Sans m'arrêter à sa fondation très problématique vers la fin du premier siècle, par saint Julien, je noterai sa destruction au huitième, et son rétablissement au neuvième. Bientôt saccagée par les Normands, elle fut restaurée au dixième siècle, puis au onzième (de 1055 à 1064), par l'évêque Vulgrin, grand architecte, dit-on [1], bien que dans la réparation de cette cathédrale il n'ait pas donné la preuve de son savoir, car elle s'écroula peu de temps après. Vers la fin du onzième siècle, les travaux recommencèrent avec plus d'activité et de succès ; on termina le *toit*, ainsi que le transsept et la partie orientale du chœur. En 1093 les restes de saint Julien furent transportés dans l'église, qui fut dédiée à ce martyr. En 1120, puis en 1126, nouvelles dédicaces. De 1134 à 1144, deux incendies y causèrent des dommages considérables. On a lieu de croire qu'ils furent réparés, en grande partie du moins, vers la fin du douzième siècle.

[1] Le même qui bâtit Saint-Serge d'Angers. Voir plus bas, troisième partie.

Lorsqu'on cherche dans la nef actuelle les traces des événemens que je viens de rapporter, on reconnaît sans peine que ces arcades inférieures ogivales, que leurs chapiteaux à feuillage corinthien, ainsi que le portail méridional, sont les parties les plus modernes, et il y a grande apparence qu'elles sont postérieures aux incendies de 1134 et 1144.

Les colonnes engagées dans les murs latéraux, si remarquables pas leurs chapiteaux historiés, semblent appartenir au onzième siècle; mais je ne saurais dire si elles ont été élevées par Vulgrin ou par l'un de ses successeurs. Je crois la façade un peu plus ancienne que ces colonnes, et quant aux murs latéraux, je veux dire les portions de murailles en petit appareil, il est possible qu'elles soient des restes des premières constructions, ou pour parler plus exactement, des premières restaurations du cinquième au onzième siècle [1].

On s'explique difficilement le motif du changement des arcades cintrées de la nef en arcades ogiva-

[1] Le parement de ces murs, par la forme des pierres et l'épaisseur de la couche de mortier qui les sépare, offre beaucoup d'analogie avec celui des anciens remparts du Mans. On retrouve encore le même appareil dans un vieux pan de mur de l'hôtel-de-ville, enfin dans les ruines de l'église de Saint-Pierre. On achève la démolition de cette église. A mon passage au Mans il en restait encore quelques piliers dont les chapiteaux m'ont paru du onzième ou douzième siècle.

les ; mais , c'est un fait qu'on ne peut nier. Il a dû avoir lieu vers la fin du douzième siècle , et pour l'opérer , pour changer les axes des piliers , il a fallu un travail considérable en sous-œuvre , qui offrait de grandes difficultés. Je ne suis pas convaincu que les galeries actuelles existassent au douzième siècle, et cependant si elles n'existaient pas , à quoi bon se donner l'embarras d'une réparation en sous-œuvre ? Tout obscur qu'il soit , ce fait me paraît offrir un renseignement très précieux pour l'histoire de l'art. Il peut, dans certains cas, expliquer le mélange singulier de parties de styles différens dans le même édifice, et de toute manière, il donne une haute idée de la hardiesse et de l'habilité d'exécution des architectes du moyen-âge.

Le plan de Saint-Julien , vers la fin du douzième siècle ; à la grandeur près, ne différait pas beaucoup, probablement, de celui qu'il présente aujourd'hui. Le transsept méridional paraît être du douzième siècle, du moins telle est la date probable de ses parties inférieures [1] , et le chœur actuel occupe sans doute l'emplacement de l'ancien , qui dut être démoli, lorsqu'en 1217 , Philippe-Auguste autorisa

[1] On remarque au-dessus d'une porte romane, qui s'ouvre dans cette partie de l'église , quelques sculptures dont l'explication est incertaine , mais qui , bien évidemment , sont très antérieures à la période gothique. Le transsept méridional est surmonté d'une tour qui , presque toute entière, porte le caractère de l'époque de transition.

l'agrandissement de l'église. Cette importante addition, commencée au moment où s'ouvrait une ère nouvelle pour l'architecture, constraste complètement, on le sent bien, avec la partie antérieure de l'église; elle appartient à la plus belle époque du style gothique, qui, dès son apparition, eut ce caractère de grandeur et de sévérité si convenable dans un édifice religieux. En passant de la nef dans le chœur, l'impression qu'on éprouve c'est, si je puis m'exprimer ainsi, c'est qu'on quitte le temple d'une religion ancienne, pour entrer dans celui d'une religion nouvelle. Ces chapiteaux couverts de monstres, d'animaux fantastiques, de masques hideux, semblent les ornemens d'un culte barbare tandis que ces feuillages variés de mille manières, ces vitraux aux couleurs harmonieuses, donnent l'idée d'une croyance douce et bienveillante. Malheureusement je ne crois pas qu'il y eût la moindre différence entre le christianisme du douzième siècle et celui du treizième, si ce n'est peut-être qu'au treizième, le clergé avait une puissance plus grande, et qu'il en abusait davantage.

Onze chapelles disposées en demi-cercle entourent le chœur, dont elles sont séparées par un double rang de colonnes en faisceaux. Encore massifs, leurs fûts attestent le début de l'art gothique. Il faut noter l'artifice avec lequel on a dissimulé l'épaisseur réelle des pilliers du chœur. Leur plan représenterait à peu près deux ovales se confondant par leur

sommet, et ayant leur grand axe commun. Deux colonnettes isolées et très légères disposées latéralement cachent le point de jonction. De l'intérieur du chœur, ou bien des bas-côtés, l'œil n'apperçoit qu'une partie du pilier, qui lui paraît une colonne ronde d'une légèreté extraordinaire, les colonnettes ne permettant pas de voir la seconde colonne ou la prolongation du pilier.

L'ogive, soit en tiers point, soit surhaussée, se montre dans toutes les parties de la construction, presque toujours entourée d'un tore assez épais, ornement qui accompagnait l'arc en plein cintre du douzième siècle, et qui se conserva long-temps encore dans l'architecture nouvelle. — Rien de plus élégant, de plus léger, que les galeries qui environnent le chœur et une partie des transsepts; et si l'on n'apercevait dans quelques fenêtres des meneaux flamboyans, ou des ornemens contournés, on pourrait croire que le chœur entier a été exécuté d'un seul jet et par le même architecte. Il paraît pourtant que sa construction s'est prolongée jusque dans le quinzième siècle; mais toutes les parties principales ont dû être terminées dès le commencement du quatorzième, et les additions du siècle suivant se sont bornées sans doute à des détails d'ornementation.

Je critiquerai les chapiteaux, surtout ceux des bas-côtés. Ils me paraissent maniérés et bizarres. Lorque au caprice bysantin eut succédé l'imitation étudiée d'objets pris dans le règne végétal, le goût

de la variété ne tarda pas à jeter les artistes dans un excès blâmable. Ils voulurent rendre exactement des formes auxquelles la sculpture semble se refuser. De là, ces chapiteaux où tant de patience et d'adresse se sont inutilement employées. En résultat qu'a-t-on produit? On a altéré la forme rationnelle des chapiteaux, que les artistes bysantins avaient respectée, et l'on n'a pu parvenir qu'à rappeler de bien loin l'idée de tellle ou telle plante [1].

On doit louer sans réserve les vitraux du chœur de Saint-Julien. Moins bien conservés que ceux de Chartres, ils ne leur cèdent en rien pour la vivacité des couleurs, et l'harmonieuse combinaison de leurs teintes variées. La plupart datent du milieu du treizième siècle. Les verrières des transsepts et leur rose, des quatorzième et quinzième siècles, ne paraissent un peu inférieures aux vitraux du chœur que par leur proximité qui oblige, pour ainsi dire, à en faire la comparaison. J'étais d'abord tenté de regarder les verrières des bas-côtés du chœur comme plus anciennes que celui-ci; je supposais qu'elles provenaient du chœur roman, car j'observais un système de coloration et d'exécution bien

[1] Il paraît que l'intention des architectes qui ont bâti le chœur était d'élever les voûtes de la nef, peut-être de la reconstruire en entier. On ne peut douter de ce projet en examinant les arrachemens de la voûte du chœur, et la manière tout-à-fait provisoire dont on a raccordé les deux parties de l'église, d'ailleurs si différentes de style.

différent de celui que je remarquais dans les fenêtres élevées. Les premières, en effet, moins éclatantes de ton, ont pour couleurs dominantes, le bleu ou le pourpre foncé, tandis que le rouge clair et le jaune éblouissent les yeux lorsqu'on les lève vers la haute voûte du chœur. Enfin, dans les fenêtres basses les morceaux de verre sont plus petits, les joints par conséquent plus multipliés que dans les fenêtres hautes. En examinant ces verrières avec plus d'attention, je ne tardai pas à abandonner ma première opinion. Le même fait se reproduisant dans toutes nos églises, il est impossible qu'il ne se rattache pas à un système complet et *raisonné*. Son but n'est pas douteux. En tenant les bas-côtés dans la demi-teinte, on a voulu faire valoir la vive lumière qui se projette par les fenêtres du chœur sur la partie la plus *sainte* du temple. On y attire l'œil forcément; on l'oblige à se diriger vers le ciel. Cette idée n'est-elle pas celle qui a présidé à toute la fabrique gothique? et ces longues lignes verticales, caractère constant de cette architecture, multipliées surtout dans les chœurs, n'ont-elles pas une destination semblable? A une époque où la première des sciences était la religion, on ne doit pas s'étonner de ces allégories mystiques, dont le plan et les détails de nos églises offrent d'ailleurs tant d'exemples.

On voit quelques tombeaux dans le chœur et les transsepts de Saint-Julien. Celui de la reine Bérengère est d'une exécution médiocre; mais je suppose

que dans le transport de l'abbaye de l'Épau au Mans, il a pu se détériorer. Celui de Charles d'Anjou, mieux conservé, ne me plaît pas davantage. Je réserve toute mon admiration pour le mausolée de Langeay du Bellay, attribué à Germain Pilon. La pose de la statue, les ornemens de l'entablement, et les bas-reliefs qui couvrent le soubassement du sarcophage offrent des modèles qu'on ne saurait trop étudier. La décoration d'un tombeau est l'un des problèmes les plus intéressans pour un artiste; pour exécuter un tombeau il doit être à la fois architecte et sculpteur, et comme dans les constructions de cette espèce, l'idée d'utilité est tout-à-fait subalterne, l'architecture admet alors toutes les inspirations de sa fantaisie. Jamais, que je sache, on n'a surpassé les maîtres de la Renaissance dans la composition de ces monumens.

Les détails, peut-être minutieux, dans lesquels j'ai cru devoir entrer en décrivant la cathédrale du Mans, me permettront de parler plus sommairement des deux autres églises principales de la ville. En effet, chaque province, chaque ville paraît avoir eu son époque de gloire monumentale; qu'elle la doive à un seul artiste, ou bien à une école, il faut constater les grands rapports que présente d'ordinaire l'architecture des édifices de la même localité.

On trouve probablement, dans l'église du Pré, une copie en petit du plan de la cathédrale avant sa dernière restauration. Sa nef est divisée par deux rangées d'arcades soutenues par des piliers alternativement cylindriques ou carrés; ces derniers portent des colonnes engagées, à chapiteaux historiés, d'un style ancien, grossièrement sculptés. Ici, tous les arcs sont en plein cintre, la voûte seule exceptée qui est ogivale; mais évidemment sa date est relativement récente. Ainsi que dans la cathédrale, les murs latéraux, décorés d'une arcature, offrent comme une suite de petites niches; une galerie règne de même au-dessus des arcades de la nef; en un mot, la disposition des travées est à peu près la même dans les deux églises.

Le chœur, élevé de quelques marches au-dessus de la nef [1], est entouré de grosses colonnes, supportant des arcades, en plein cintre; les deux dernières, à l'orient, sont seules ogivales. Très souvent l'ogive se montre dans une position semblable au milieu d'arcs en plein cintre, sans qu'on doive supposer pour cela qu'elle soit plus moderne. Lorsque des arcades se prolongent sur une ligne semi-circulaire, comme dans un chœur, l'emploi de l'ogive devient pour ainsi dire forcé au sommet de la courbe;

[1] On ne connaît pas de crypte dans cette église. Il est cependant probable, d'après l'élévation du chœur, qu'il en a existé une.

c'est, dans une église, la partie orientale du chœur. En ce point, les colonnes, pour résister à la poussée, doivent être fort rapprochées ; et en général elles le sont beaucoup plus qu'à l'entrée du chœur. Si les premières arcades (à l'occident) sont en plein cintre, on ne pourrait donner la même forme aux arcades orientales, lesquelles ont un moindre diamètre, sans que leur hauteur ne fût moindre que celle des premières arcades. Pour éviter cet inconvénient et conserver l'égalité de hauteur, on pourrait, il est vrai, faire usage de cintres surhaussés ; mais alors il en résulterait une inégalité dans la résistance des arcs ; et les arcs surhaussés seraient plus faibles que les arcs en plein cintre. De là l'utilité de l'ogive en pareil cas, qui permet de conserver à la fois la hauteur commune des arcades, et les même courbes à droite et à gauche des piliers. Tout cela semble avoir été soupçonné plutôt que bien compris par les architectes du moyen-âge, car l'ogive, à l'orient des chœurs, est souvent si mal exécutée qu'à peine remplit-elle son but. A Notre-Dame-du-Pré, par exemple, elle est sensiblement surhaussée ; ailleurs comme à Saint-Germain-des-Prés à Paris, elle est un peu inférieure en hauteur aux arcades en plein cintre. Je n'ai pu trouver de renseignemens historiques sur l'église du Pré : je la crois du onzième siècle; le chœur pourtant pourrait être plus moderne. La porte principale, en ogive, entourée d'une archivolte romane, a le caractère de la période de

transition et je ne suis pas éloigné de penser que le chœur a pu être réparé à la même époque.

L'histoire de Notre-Dame-de-la-Coûture (*de Culturâ Dei*) ressemble à celle de la cathédrale, car elle offre aussi une série de restaurations de styles différens, mais non point appliquées aux mêmes parties. A Notre-Dame-de-la-Coûture, c'est le chœur qui est le plus ancien. Je ne doute même pas qu'il n'ait été commencé dès la fin du dixième siècle (990), époque où l'église, détruite par les Normands, fut réédifiée par Hugues 1er. Une ignoble maçonnerie empâte les hautes colonnes dont ce chœur est entouré; probablement on ne l'a ajoutée que pour éviter des rhumes aux officians. Toutes les arcades ainsi que les voûtes sont en plein cintre, ces dernières exécutées de la façon la plus grossière. Les chapelles ou apsides, disposées autour du chœur, n'en sont séparées que par un promenoir étroit. Je les crois des additions relativement modernes; mais il est difficile de s'en assurer car elles viennent d'être restaurées complètement, c'est-à-dire replâtrées et badigeonnées. Sous le chœur élevé de quelques marches au-dessus de la nef, on descend dans une crypte obscure qui me paraît avoir été anciennement réparée. Sa voûte est d'arêtes, et les retombées descendent en s'amincissant comme des stalactites

sur de petites colonnes grêles dont les bases sont enterrées aujourd'hui. Ces colonnes ne portent rien ou presque rien, la poussée de la voûte s'exerçant sur les murs latéraux : elles ne sont pour ainsi dire qu'un ornement. Cette disproportion entre la masse de la voûte et ses supports apparens, qui surprend au premier aspect, tient à un artifice de construction fort ancien, comme il semble.

Il y a tant de différence entre les chapiteaux du chœur, pour la composition et pour le travail, qu'on est porté à les attribuer à deux époques différentes. Ceux des grandes colonnes isolées, la plupart ornés de rinceaux, ou bien historiés, tous d'une exécution très médiocre et d'un style fort ancien en apparence, doivent appartenir à la construction primitive du dixième au onzième siècle. D'autres chapiteaux qui surmontent de petites colonnes engagées dans les murs latéraux du chœur, beaucoup plus grossiers, pourraient avoir une origine encore plus ancienne. J'en ai dessiné quelques-uns dont la corbeille, énorme pour la longueur du fût (ce qui pourrait faire croire qu'ils sont des débris changés de place et enlevés à un édifice détruit), est chargée de traits informes, véritable ornementation de sauvages, ou bien de figures en buste dépourvues de toutes proportion. Si on les compare aux chapiteaux des colonnes isolées, il est presque impossible de les croire contemporains. Les premiers représentent de figures, assez mal sculptées il est vrai,

revêtues de draperies longues et plissées ; et malgré le badigeon qui les recouvre, on observe le goût des détails et un certain soin à les traiter. Dans les autres, au contraire, point de détails, point de draperies. Un demi-cylindre engagé dans la masse de la corbeille, voilà un corps. Les bras sont faits à l'avenant, et il serait impossible de dire si ces figures informes sont nues ou habillées. Je me demande si ces derniers chapiteaux ne sont point des fragmens conservés de l'église saccagée par les Normands.

Les transsepts, dépourvus de toute décoration, n'offrent aucun intérêt. Un mur que je ne crois pas de construction primitive, les sépare de la nef.

On a peine à comprendre l'usage de trois grandes arcades en ogives, appliquées à l'intérieur sur les murs latéraux de cette nef, et formant comme autant de niches peu profondes. A-t-on voulu donner ainsi de la solidité aux murailles, on bien ne doit-on les considérer que comme une simple décoration [1] ? L'effet n'en est point désagréable, peut-être à cause de la richesse des archivoltes que les entourent. — Au-dessus de chacune de ces arcades on voit une fenêtre géminée en plein cintre, surmontée d'un œil-de-bœuf. Un cordon de modillons à têtes grimaçantes ou à détails capricieux, sépare ces fenêtres des arcades au-dessous. Les voûtes sont ogivales,

[1] Voir la description de Saint-Maurice d'Angers, qui offre beaucoup de rapports avec Notre-Dame-de-la-Coûture.

renforcées de nervures rondes et d'arcs doubleaux, qui viennent retomber sur des faisceaux de colonnes engagées dans les murs latéraux, et dont les chapiteaux représentent des feuillages fantastiques. Il est impossible de méconnaître dans cette nef les caractères de l'époque de transition, et je ne crois pas qu'on puisse lui assigner une autre date que le commencement du treizième siècle, ou la fin du siècle précédent.

Le portail qui n'a pas été achevé paraît plus moderne. La porte, placée au fond d'une espèce de porche avancé [1], peut être citée parmi les modèles les plus élégans de l'art gothique. Six statues dans des niches sont rangées des deux côtés. Au-dessus, on voit trois voussures ogivales, remplies d'admirables statuettes presque entièrement détachées du fond, travaillées avec un fini merveilleux, et pourtant, sans manière, sans recherche, sans tours de force. Un sujet, que l'on retrouve partout, occupe le bandeau de la porte; c'est le pèsement des ames. Les élus, revêtus de longues robes, se dirigent vers le paradis; et dans le sens opposé, les damnés, tout nus, sont poussés par les diables dans les flammes éternelles. Au centre de la com-

[1] Il me paraît un peu plus moderne que la porte. Son entrée est formée par une grande ogive entourée d'une voussure, bordée de crochets que terminent des têtes d'hommes et d'oiseaux.

position un ange et un démon semblent se disputer une ame litigieuse, que le diable essaie d'entraîner en appuyant sur le plateau de la balance qui lui appartient. Les figures de Jésus-Christ, la Vierge, saint Jean et quelques anges sont sculptées sur le tympan. Il est impossible de ne pas admirer la vérité des attitudes, la naïveté de la pantomime de tous ces bas-reliefs. Mais ce qui frappe particulièrement dans la décoration de ce charmant portail, c'est l'absence de toute exagération, comme de toute convention ; tous les détails semblent pris sur nature, et copiés avec une scrupuleuse fidélité. Je crois ce morceau du milieu du treizième siècle, parce que ç'a été la plus brillante époque de la sculpture gothique. Plus tard, elle perdit sa belle simplicité primitive pour tomber dans l'affectation, et, se méprenant sur le but de l'art, elle fit passer avant tout l'adresse de main et l'exécution des difficultés matérielles.

J'ai eu l'honneur de vous écrire du Mans, Monsieur le Ministre, et de réclamer des secours pour la conservation de cette intéressante église, surtout de son magnifique portail. Quoique presque détachées des voussures qui les renferment, ses petites statuettes, si frêles en apparence, sont moins mutilées que la plupart de celles qu'on voit dans nos églises du même temps ; quelques réparations légères rendraient à ce monument son ancienne splendeur. Malheureusement le goût des arts n'est

point commun au Mans, et l'indifférence des habitans de cette ville pour les belles choses qu'ils possèdent est telle que si l'administration ne prend quelques mesures pour les conserver, il est à craindre qu'elles ne se détruisent peu à peu. M. le préfet de la Sarthe vous a demandé de comprendre l'église de la Coûture au nombre des monumens entretenus en partie aux frais de l'État. Permettez-moi d'appuyer avec instance cette réclamation, qui me paraît très fondée et urgente. Je pense aussi qu'il serait à propos de faire mouler pour la collection de l'Ecole des beaux-arts les plus remarquables des figures et des ornemens qui décorent le portail de la même église.

Le musée du Mans possède un grand nombre de tableaux, la plupart au-dessous du médiocre ; une collection d'histoire naturelle; quelques armes antiques ou du moyen-âge; des statues, des vases antiques, et beaucoup de fragmens de poteries romaines, rouges et noires, découverts pour la plupart dans le département. Plusieurs de ces débris se font remarquer par les bas-reliefs intéressans dont ils sont couverts. A mon sentiment, la pièce la plus précieuse du musée, c'est un portrait émaillé sur cuivre, et parfaitement conservé, de Geoffroy Plantagenêt. Il était autrefois dans la ca-

thédrale. Ce portrait, dont on a publié plusieurs dessins, est trop grossièrement exécuté pour que l'on puisse croire à la ressemblance; mais il est extrêmement curieux pour le costume, et il prouve que l'art de la peinture sur émail était très avancé au douzième siècle sous le rapport des procédés matériels. Le peintre est médiocre, mais l'ouvrier très habile.

On voit au Mans un grand nombre de maisons du moyen-âge et de la Renaissance; plusieurs ont des façades ornées avec goût et d'un style très pur. On montre surtout aux étrangers une maison de la Grande Rue, n° 12, qu'on dit avoir été habitée par la reine Bérengère. Elle est évidemment beaucoup plus moderne, je la crois du quinzième siècle. Dans l'intérieur est une cheminée avec un manteau couvert de bas-reliefs assez bien travaillés. Il serait à désirer que l'on prît quelque soin de conserver les débris de ces maisons qui pour la plupart tombent en ruines, et qui doivent bientôt être démolies. Ils pourraient être utilement employés à la décoration de quelque édifice public.

J'aurais dû parler plus tôt d'un objet singulier que je n'ose appeler monument et qu'on voit auprès de la cathédrale. C'est un morceau de grès siliceux, long de huit pieds à peu près, de deux pieds de diamètre, grossièrement arrondi et se terminant en pointe. Il est appuyé contre l'un des contreforts de l'église, enterré, comme il paraît, à

quelques pieds de profondeur. Son origine m'est inconnue, mais sa forme donne lieu de croire que c'est un peulven.

Solesmes.

Supprimée à l'époque de la révolution, comme ces autres communautés religieuses, l'abbaye de Solesmes vient de se rétablir. Une association d'ecclésiastiques a racheté l'église et les bâtimens encore existans pour y résider, et reprendre la règle et les travaux historiques des Bénédictins. Jamais lieu ne fut mieux choisi pour l'étude. Suffisamment isolés pour que les visites des curieux ne soient pas trop fréquentes, les Bénédictins de Solesmes, en présence d'une belle nature, peuvent et doivent passer doucement leur vie loin du bruit des villes, avec la pensée consolante de laisser après eux des ouvrages durables. Quel avantage ne doit pas avoir une association, et une association religieuse, pour les études qui, exigeant de longues recherches, semblent presque interdites à des individus isolés? Ici, le savoir amassé se transmet comme un héritage, et un octogénaire travaillant à un ouvrage de longue haleine, peut dire avec orgueil : « Nous le finirons ! »

Le supérieur, M. l'abbé Guéranger, me reçut avec une politesse pleine de grâce, et me conduisit

sur-le-champ dans l'église, le seul des bâtimens de l'ancienne abbaye qui se soit conservé. Son architecture n'offre rien de bien remarquable, et paraît en presque totalité appartenir au quinzième siècle; seulement, vers l'entrée de la nef, une corniche ornée de damiers, annonce les restes d'un édifice beaucoup plus ancien. Je citerai brièvement quelques vitraux en petit nombre, mais très beaux, et les stalles du chœur, en bois, fort bien travaillées, dans le style du quinzième au seizième siècle. Sur la boiserie qui couvre les parois du chœur est représentée la généalogie de Jésus-Christ. Elle se compose d'une suite de médaillons d'un grand relief, encadrés et réunis les uns aux autres par des rinceaux; en un mot, c'est un arbre généalogique sculpté sur bois. Les têtes ne manquent pas de caractère, et l'on dirait que l'artiste a étudié les types des physionomies orientales. On observera cependant qu'il s'est conformé au goût de son temps, à l'idée du beau reçue alors, car tous les visages sont étroits et longs; les yeux très rapprochés et comme fermés à demi.

J'arrive aux monumens dont la célébrité amène surtout les voyageurs à Solesmes. Ce sont quatre groupes de statues représentant différens sujets religieux, encadrés dans de vastes niches décorées avec beaucoup de goût et de magnificence. Chaque niche a sa décoration qui lui est propre; c'est une petite façade, dont l'entablement surtout est orné

avec la plus grande richesse. On remarquera que presque tous les motifs de décoration sont empruntés au style gothique, bien que tous les détails appartiennent à celui de la Renaissance [1]. Ainsi, on y voit des dais, des clefs pendantes, des consoles en cône renversé; mais au lieu d'ogives, de pinacles, de crochets à feuillages tourmentés, ces parties offrent les formes régulières des ordres antiques. Les ornemens gothiques ont disparu, mais l'on sent que le nouveau système d'architecture n'est pas complet, qu'il n'a point encore de composition générale qui lui soit propre.

On ne peut se lasser d'admirer la grâce et la délicatesse des arabesques qui couvrent les pilastres, les piédroits, et presque toutes les parties de ces façades. Jamais le même ornement ne se reproduit deux fois, et toujours celui qu'on examine le dernier semble l'emporter sur les autres en élégance. Là, point de ces formes convenues, triviales, tracées à la règle et au compas, péniblement exécutées par des ouvriers sans intelligence. Chaque partie de la décoration semble l'invention d'un artiste qui, ayant trouvé le motif, en a été lui-même l'ouvrier. Ces merveilleux arabesques sont répandus avec profusion sur une surface considérable, et tous sont aussi finement travaillés que ces vases ciselés, ou-

[1] Il faut en excepter une seule niche dont il est parlé plus bas.

vrages admirables des maîtres italiens. Ce sont aussi des Italiens qui décorèrent, dit-on, l'église de Solesmes, vers le milieu du seizième siècle; et trois des quatre groupes, ainsi que les décorations de leurs niches, leur sont attribués. Cette tradition est évidemment inexacte, comme on le verra plus bas, et l'idée même de décorer l'église par des compositions de ronde bosse renfermées dans des niches ne leur appartient pas. Dès la fin du quinzième siècle, des artistes inconnus, mais que l'on peut croire français, avaient exécuté une de ces compositions à l'extrémité du transsept méridional. Elle représente le Christ au tombeau, et porte la date de 1496. Le chambranle de la niche est gothique, et formé par une ogive à contre courbe, ornée de festons pendans, de bouquets de chardons et de mauves frisées, tous ces détails refouillés avec une inconcevable adresse. La tête du Christ est forte belle et pleine de caractère. Auprès de lui, la Madeleine, à genoux, le contemple abîmée dans la douleur. Son expression et son mouvement sont remplis de naïveté et de noblesse en même temps. Les autres figures, parmi lesquelles il y a, dit-on, quelques portraits, sont bien inférieures aux précédentes; je les trouve courtes et grosses, surchargées de lourdes draperies. Il est vrai que les costumes qu'on leur a donnés sont ceux du temps, des velours épais, des brocards bien raides, sous lesquels les formes ne se dessinent pas. Les détails, d'ailleurs, sont rendus avec un soin minu-

lieux, et à part le mérite très réel de l'exécution, ces statues offriraient un intérêt puissant, seulement en nous faisant connaître avec exactitude les costumes de la fin du quinzième siècle.

Un second groupe, qui représente Jésus-Christ disputant avec les docteurs, ne peut assurément être l'ouvrage d'un maître italien. A ces grosses figures courtes et joufflues, espèces de caricatures assez plaisantes, je croirais voir une réunion de buveurs flamands. Leurs costumes sont ceux que l'on voit dans les tableaux des anciens peintres de la Flandre, et je ne doute pas qu'un artiste de ce pays ne soit l'auteur de cette composition, de tout point inférieure aux trois autres. Parmi les docteurs, il en est un dont le visage large et carré rappele les traits bien connus de Luther. Est-ce au hasard qu'il faut attribuer cette ressemblance, ou bien y a-t-il là une intention satirique contre le fondateur de la Réforme? On donne à ce groupe la même date qu'à ceux des Italiens, et il est vraisemblable en effet qu'il a été fait au milieu du seizième siècle. La niche qui le contient est beaucoup plus élevée que les autres. On pourrait la prendre pour une fenêtre figurée.

Les deux dernières compositions représentent la communion de la Vierge et sa mort [1]. Bien que

[1] La première à gauche du chœur, élevée de quelques pieds, la seconde à l'extrémité du transsept septentrional au niveau du sol.

dans le style des statues il y ait de la grandeur, elles sont toutes incorrectes et fort maniérées. Les costumes ne sont d'aucun temps, d'aucun pays, *impossibles*, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Les draperies, bizarrement agencées, manquent de naturel; on ne saurait dire, au vrai, quelles étoffes on a voulu rendre, et il n'en existe pas, que je sache, dans la nature, qui puissent prendre des plis aussi extraordinaires. Çà et là on admire plusieurs belles têtes. Une entre autres, celle du Christ, dans la Communion de la Vierge, rappele les Christ du Corrége, et il ne serait pas impossible que le sculpteur se fût inspiré d'un ouvrage de ce maître. Le reste de la figure est détestable : le corps nu, déhanché, a une pose ridicule. On y devine une grande prétention à la connaissance de l'anatomie, mais on n'y trouve pas l'ombre de naturel.

Un excès de zèle religieux a coûté le nez et la moitié du visage à l'un des personnages qui assistent à la mort de la Vierge. Le motif qui l'a désigné à la fureur des fidèles est assez singulier. Cette figure est assise, tenant un livre entre ses mains : sans doute elle représente un docteur de la loi, un apôtre peut-être, assistant la Vierge à ses derniers momens. Les bonnes gens de Solesmes, voyant ce livre tout blanc, ont expliqué ainsi cette statue : « C'est le diable, disaient-ils, chargé d'enregistrer les péchés de la Vierge; n'en pouvant trouver un seul, son livre est tout blanc. » Mais pour le punir

de sa mauvaise intention ils lui ont donné nombre de coups de couteau et de bâton. Pareil malheur est arrivé à deux autres statues, placées en dehors de la niche, à l'extrémité du transsept méridional. Elles sont plus modernes, je crois, que les autres figures du même groupe, et représentent deux soldats en faction devant le tombeau du Christ. Le crime de celles-là était bien évident, c'était des gendarmes de Pilate; on les a traités en conséquence.

En général, la disposition de ces groupes de statues n'est que médiocrement pittoresque, et le système de réunir des statues pour en faire une composition, ne me paraît pas heureux en lui-même. Des figures de ronde bosse placées les unes à côté des autres nous rappelent involontairement les personnages de cire que nous avons vus dans notre enfance sur les boulevards; et comme il semble qu'on ait eu la prétention de nous faire illusion, nous nous y laissons entraîner plus difficilement. L'illusion, d'ailleurs, n'est point le premier but de l'art; avant de tromper il doit plaire. Dans toute œuvre d'art, l'artiste demande au spectateur d'entrer dans une certaine convention, de juger son travail d'après une certaine loi; mais ici, il n'en est pas de même. On s'approche tellement de la nature, qu'on ne juge l'artiste qu'en comparant son ouvrage avec elle, et quand on a reconnu sans peine que ces figures blanches ne sont point animées, on ne les examine plus comme des objets d'art.

Toutes ces statues sont exécutées en pierre, de même que l'ornementation des niches. Dans ces dernières, les parties inférieures sont d'une pierre verdâtre extrêmement dure et compacte ; une pierre plus tendre, plus légère, et blanche comme de la craie, a servi pour les parties moyennes et supérieures des chambranles et des façades. Il résulte, de la différence de couleur dans les matériaux, un effet peu agréable; on dirait une réparation, un badigeonnage incomplet. De près, on reconnaît sans difficulté que la même main s'est exercée sur deux espèces de matériaux ; partout même délicatesse d'exécution, même fini, même perfection dans le travail.

On vient de composer un autel dans le transsept méridional avec des fragmens retrouvés dans les ruines de l'abbaye, et dont la destination primitive n'est pas connue. J'ai remarqué entre autres deux belles statues de moyenne proportion représentant saint Pierre et saint Paul. Les têtes sont admirables, mais les corps beaucoup trop courts. Elles offrent les même défauts que j'ai indiqués dans le groupe du Christ au tombeau. Le retable de l'autel est décoré de colonnes, de pilastres, de fragmens divers, réunis tant bien que mal. Au-dessus de l'entablement, on voit un saint Martin à cheval, mutilé, très finement sculpté. Je le crois du quinzième siècle, comme le saint Pierre et le saint Paul.

Laval.

—

Il semble, lorsqu'on arrive à Laval par la route de Sablé, qu'on entre dans une ville du moyen-âge. Une rue immense la traverse dans sa plus grande longueur, bordée de maisons la plupart bâties en encorbellement. On dirait des pyramides posées sur leur pointe. Quelques façades se distinguent, ornées dans le goût de la Renaissance; mais le plus grand nombre ne montre que des poutres nourcies, à moitié vermoulues, quelquefois portant des armoiries ou des moulures grossières. Du côté de la route de Rennes, la ville nouvelle s'élève plus régulière, et ses maisons paraissent commodes et bien construites.

L'ancien château des seigneurs de La Trémouille, considérablement réduit par des démolitions, sert aujourd'hui de prison. La courtine qui longe la rivière est encore assez bien conservée. C'est une muraille immense qui monte à une grande hauteur, plantée sur des rochers avec lesquels sa base se confond. L'appareil est régulier, de grosses pierres noires; vers le milieu, une large bande horizontale de pierres rougeâtres tranche fortement avec les premières. Au sommet, on voit quelques fenêtres géminées en plein cintre. Une tour ronde, à l'angle

du bâtiment, est couronnée de machicoulis, mais ils me paraissent ajoutés, car le haut du parement de cette tour ne ressemble pas au reste. Je crois que ce château, bâti au douzième siècle, aura été réparé à différentes reprises comme tous les édifices militaires, qui se sont modifiés à mesure que l'art de la guerre a fait des progrès. Des dispositions intérieures pratiquées dans le principe, on ne peut guère juger, car il n'y a d'intact que la chapelle, divisée par des colonnes romanes à chapiteaux grossiers. Sa voûte est cintrée ainsi que les arcades ; il n'y a point d'apside. J'ai remarqué encore la charpente très ancienne d'un toit conique au-dessus d'une plate-forme. On dit que ses fermes, très bien assemblées, datent du treizième siècle ; je ne serais point éloigné de le croire.

Il semble que ce soit à la fin du quinzième, surtout au seizième siècle, que l'on ait reconstruit les bâtimens d'habitation, divisés aujourd'hui en dortoirs et en chambres, et considérablement dégradés par les prisonniers, dont on connaît le goût pour la destruction. Les chambranles des fenêtres, les seules parties dont l'ornementation se soit conservée, font deviner la richesse du château de Laval au seizième siècle. J'observais à Solesmes que la Renaissance s'était manifestée par les détails, avant de modifier l'ordonnance générale de l'architecture; j'en trouve une nouvelle preuve ici. La façade du château, fort irrégulière, se compose d'une suite de frontons accolés, contenant

chacun deux fenêtres, l'une au-dessus de l'autre, l'inférieure appuyée sur une espèce de console. On le voit, c'est encore la disposition ordinaire des maisons du quinzième siècle, mais l'ornementation n'est plus gothique. Au lieu d'ogives, ce sont des ouvertures carrées; des pilastres, des arabesques, des moulures, dans le goût classique, remplacent les feuillages frisés, les crochets, les festons de pierre du siècle précédent. Ces arabesques sont d'ailleurs exécutés avec une rare perfection, et leur composition est des plus gracieuses qui se puisse voir. Quelques figures de bas-reliefs sont groupées le long des chambranles, et surtout sur les consoles, plusieurs tenant des banderoles sur lesquelles on lit ces mots SE SE, qui semblent une devise; mais je n'en connais par l'explication.

Un des frontons en retour sur les autres paraît plus ancien, et fait présumer que la construction ou la restauration de ces bâtimens a commencé dans le quinzième siècle. Il sert en quelque sorte à marquer la transition des styles, et sa décoration est encore presque toute gothique. Il est possible, au reste, que sa date soit plus moderne, car il est constant que le style gothique s'est conservé encore dans le Maine et la Bretagne lorsque tout le reste de la France l'avait déjà abandonné. La salle du tribunal, autrefois dépendante du château, appartient encore à une autre architecture. On remarque une assez belle galerie, que je crois

du siècle de Louis XIII. Au second étage, les murs sont ornés de cartouches entourés de guirlandes fort riches : les armoiries qu'il renfermaient ont été grattées.

Les jolis ornemens de la cour intérieure, dont je viens de parler, sont aujourd'hui perdus pour les arts par la destination donnée à cette partie du château. On sait combien le malheur et l'ennui de la réclusion stimulent l'instinct de la destruction chez les hommes du peuple. N'est-il pas à craindre que ces élégans arabesques ne disparaissent bientôt enlevés pièce à pièce par le désœuvrement des tristes habitans de ces lieux? Je pense, Monsieur le Ministre, qu'il conviendrait d'employer ces chambranles à la décoration de quelque monument, dont la destination fût plus appropriée à leur caractère. Leur déplacement et leur transport, même à une grande distance, serait facile en raison de la proximité de la Mayenne qui coule au bas du château.

Saint-Vénérand, la première église de Laval que j'ai visitée, me paraît du quinzième ou seizième siècle. Elle n'offre rien de remarquable que quelques ornemens bien refouillés, et un petit nombre de vitraux assez bons. La cathédrale mérite plus d'intérêt. Dans son état actuel, son plan représente un rectangle dont la plus grande longueur est du nord au sud, et il paraît que, restaurée à plusieurs reprises, elle a toujours été mal orientée,

singularité qu'explique la nature du terrain en pente, et, de plus, resserré probablement par d'autres édifices, à l'époque de la fondation de l'église. Ce qui reste de l'ancienne construction, c'est la nef tout entière et le chœur à l'exception de ses bas-côtés. Autrefois ce chœur devait être fort court; mais au quinzième et seizième siècles on l'a augmenté en l'entourant de bas-côtés et de chapelles. On n'a pas refait une nouvelle apside, en sorte qu'à l'extrémité du chœur l'église se termine carrément[1]. On passe de la nef, qui est unique, dans les bas-côtés du chœur, par deux portes qui, je le présume, étaient dans le principe l'ouverture de deux apsides collatérales. Les piliers du chœur sont très massifs (ils soutiennent une tour). Des colonnes tronquées en manière de consoles y sont engagées, surmontées de chapiteaux romans d'un style assez ancien à mon avis. Cette portion de l'église pourrait bien être notablement antérieure à la nef, dont les voûtes ogivales et les chapiteaux ornés de feuillages élégans de style bysantin paraissent fixer la date à la fin du douzième siècle.

Cette nef, remarquablement large, est divisée en plusieurs travées par des pilastres ou plutôt de véritables contreforts intérieurs. Dans leurs angles rentrans sont engagées de longues colonnes qui soutien-

[1] Plus on avance vers l'ouest et plus la suppression de l'apside devient fréquente.

nent les retombées des voûtes. A la hauteur des impostes de ces colonnes, commencent de grandes ogives qui terminent les murs latéraux de la nef, et dans le tympan de chacune s'ouvre une fenêtre en plein cintre, géminée, surmontée d'une rose [1]. L'ogive, dans toutes les parties anciennes de cette cathédrale, se montre accompagnée d'ornemens qui appartiennent à l'époque romane; ainsi les larges nervures de la voûte sont formées par un tore épais encadré entre deux moulures en dents de scie.

L'exécution des sculptures d'ornement est remarquable, quelle que soit leur époque, et l'on doit louer également la rare élégance des chapiteaux bysantins de la nef, et les jolis détails flamboyans du pourtour du chœur. J'observe ici un fait rare dans nos églises, c'est une apside peu enfoncée, pratiquée dans le mur septentrional, c'est-à-dire à l'opposite du chœur [2]. Il paraît évident que, dès le douzième siècle, l'entrée principale se trouvait

[1] J'ai souvent eu l'occasion de remarquer que le plein cintre s'est conservé plus long-temps dans les ouvertures extérieures, fenêtres et portes, que dans les arcades et les voûtes intérieures. Je pourrais accumuler des centaines d'exemples.

[2] Il serait intéressant de rechercher le motif de cette disposition, qui s'écarte d'une manière si remarquable du type primitif des églises chrétiennes. Elle doit être cependant très ancienne, car dès le onzième siècle, elle paraît avoir été un type presque constant sur les bords du Rhin.

sur le côté oriental de l'église. Le portail actuel, détestable addition du dix-septième ou dix-huitième siècle, se lie tant bien que mal à la nef par une espèce de vestibule en retour sur celle-ci. On a copié dans l'intérieur les moulures, et, jusqu'à certain point, l'ornementation bysantine. C'est un trait de goût auquel on ne pouvait s'attendre de ceux qui ont élevé la lourde et ridicule bâtisse de la façade.

L'inclinaison rapide du terrain sur lequel est bâtie la cathédrale a nécessité la construction de vastes souterrains au-dessous. Aujourd'hui ils sont loués par la fabrique à des particuliers. J'ai vivement regretté de ne pouvoir les visiter. La tour paraît n'avoir jamais été achevée. Elle est carrée, avec des fenêtres en plein cintre entourées de gros tores ; je la crois contemporaine de la nef.

Les cathédrales de Spire, Worms, Mayence et Bonn en offrent des exemples. On observe aussi fréquemment dans les provinces du Rhin la suppression de l'apside, *dès l'époque bysantine ;* voir l'église de Saint-Martin à Worms.

—

Avenières.

—

Très près de Laval, au village d'Avenières, il existe une église célèbre dans le pays par une vierge qui fait des miracles. La forme générale de l'édifice est celle d'une croix latine. Cinq chapelles semi-circulaires ou apsides, entourent le chœur ; deux autres s'ouvrent dans les transsepts. Cette nef et ses deux collatéraux ne sont voûtés que dans la partie la plus voisine du chœur; un toit en charpente couvre le reste. Je crois distinguer deux et peut-être trois époques dans la construction de cette église.

1° A la plus ancienne appartiennent les piliers du chœur, cylindriques, trapus et massifs, surmontés de chapiteaux grossiers, dont la décoration se compose en général de rinceaux et de feuillages fantastiques, et pour un petit nombre de monstres ou de masques grimaçans. Leurs arcades sont en ogive à pointe obtuse. A ne considérer que la forme des piliers et leurs chapiteaux, on serait fondé à les croire très anciens, c'est-à-dire au moins du milieu du onzième siècle. Les arcades en ogive n'ont certainement pas été réparées, et sont de construction primitive. Il faudrait donc les croire aussi du onzième siècle. Mais comme, après tout, pour leur donner cette date, je n'ai d'autres renseignemens que la lourdeur et la

grossièreté de l'ornementation de leurs piliers, je crois qu'on courra moins de risque de se tromper en les rapportant au commencement ou bien au milieu même du douzième siècle. Au-dessus de ces arcades, règne une arcade figurée en plein cintre, fort élégante, soutenue sur des colonnes à chapiteaux historiés pour la plupart, beaucoup mieux exécutés et infiniment plus riches que les premiers. Les fenêtres cintrées et flanquées de colonnettes sont percées dans le haut du chœur, et séparées de l'arcature par un cordon sculpté où l'on remarque des pommes de pin fort bien refouillées. Les voûtes de ce chœur et celles de ses bas-côtés sont ogivales, renforcées d'arcs doubleaux fort épais. L'arcature supérieure, les fenêtres et les voûtes portent tous les caractères du milieu du douzième siècle, et c'est en observant la différence d'exécution entre ces parties et les piliers du chœur, que j'ai été conduit à soupçonner pour ces derniers une date plus reculée. Mon incertitude n'étonnera personne, sachant combien, dans de certaines limites, sont vagues les caractères de l'architecture romane.

Les piliers des transsepts, formés de longues colonnes groupées en faisceaux soutenant une voûte ovoïde appartiennent encore au douzième siècle. Au-dessus s'élève une tour carrée, assez élégante, du même temps ou de très peu postérieure, surmontée d'une flèche en pierre et de quatre clochetons dans le style de la Renaissance. De loin son effet est assez

agréable, mais en se rapprochant on trouve les ornemens de cette flèche lourds et médiocrement exécutés.

La partie orientale de la nerf paraît encore avoir été bâtie dans le douzième siècle : piliers cylindriques alternant avec des piliers carrés portant des colonnes engagées. Les arcades et les voûtes sont en ogive, ces dernières garnies de nervures rondes. Deux chapiteaux seulement sont ornés de sculptures (représentant des oiseaux). Je présume que les travaux auront été interrompus avant que la décoration de la nef ne fût terminée.

2° La moitié occidentale de la nef est d'une construction différente. Je crois qu'elle a été terminée, peut-être réparée au quinzième siècle. Je remarque quelques corbeaux très-bizarres soutenant les poutres de la toiture; on hésite long-temps avant de les attribuer au quinzième siècle. A cette époque le goût des monstres et des corbeaux historiés paraît avoir repris quelque vogue. J'aurai occasion d'en citer des exemples. Lorsqu'ils se trouvent dans une église gothique, il n'est pas difficile de les distinguer, mais dans un édifice roman restauré, on peut quelquefois les confondre avec les ornemens analogues de la construction primitive. En effet, la sculpture grossière, celle surtout qui n'a point pour but une imitation de la nature, n'a pas de caractères assez précis pour ne pas laisser beaucoup d'incertitude sur son origine.

La façade et très détériorée et sans caractère. Des trois portes, les deux latérales, toutes deux cintrées, me semblent du douzième siècle. La porte du milieu, ogivale, est une restauration du même temps que la partie occidentale de la nef.

Grenoux.

Je suis allé visiter une petite église à moitié ruinée au hameau de Grenoux, à une demi-lieue de Laval, qu'on dit de construction romaine, et qui certainement est fort ancienne. On n'y voit aucun ornement, mais l'appareil des murs dans toutes les parties qui n'ont point été réparées est de petites pierres carrées entremêlées de larges briques disposées par assises horizontales. Il a beaucoup d'analogie avec celui des murs du Mans, encore plus avec certaines parties de l'église de Saint-Martin d'Angers [1] du neuvième siècle. La couche de mortier qui sépare les pierres et généralement assez épaisse. Une indication aussi vague ne me permet pas d'assigner une date certaine à ce petit édifice. Je le crois, sans pouvoir bien motiver mon opinion, je le crois, dis-je, du septième au neuvième siècle.

[1] Voir plus bas, troisième partie.

On remarque dans l'intérieur de l'église deux tombeaux du treizième siècle sur lesquels sont des statues couchées; c'est un chevalier et une dame; auprès d'eux sont des anges de très petite proportion, tenant des encensoirs. Le chevalier est vêtu d'une longue robe retenue sur la poitrine par une agrafe. Un voile ou plutôt une espèce de turban enveloppe la tête et le cou de la femme, ne laissant voir que le visage. A leurs pieds sont des animaux informes que je crois des lions. On observera dans les deux statues la largeur exagérée de la face : c'est un caractère assez ordinaire de la sculpture du treizième siècle. Autour de la pierre qui recouvre le tombeau est tracée une inscription latine, dont l'obscurité du lieu et l'usure des lettres ne m'ont permis de lire que quelques mots. Il serait à désirer que ces monumens, qui à Grenoux sont exposés à toutes sortes d'accidens, fussent transportés dans quelque église de Laval. Ce serait le seul moyen de les conserver. Je vous prierai, Monsieur le Ministre, de vouloir bien appeler sur cette proposition l'attention de M. le préfet de la Mayenne.

—

SECONDE PARTIE.

Vitré.

L'aspect des rues de Vitré, comme celui des rues de Laval, donne l'idée d'une ville du moyen-âge. J'y observe un grand nombre de maisons bâties en encorbellement, très anciennes en apparence; mais bien peu se distinguent par quelque tentative de décoration. Les fortifications subsistent encore en grande partie; ce sont d'épaisses et hautes murailles, précédées d'un large fossé, couronnées de machicoulis et flanquées de tours, rondes pour la plupart. A l'exception de deux bastions aux côtés de la porte qui mène à Laval, addition évidente et moderne, toute l'enceinte me paraît appartenir au quinzième siècle. Toutefois, l'appareil grossier de la partie inférieure des murailles, qui tranche fortement avec la régularité des assises de leur couronnement, peut faire supposer que Vitré a été fortifié à une époque plus reculée. Le château (il sert de caserne et de prison maintenant) formait autrefois une enceinte

séparée, mais tangente à celle de la ville. C'était l'une des résidences des seigneurs de la Trémouille. Aujourd'hui il tombe en ruines. Ses défenses ne diffèrent en rien de celles de la ville; mais on doit noter l'élégance de ses machicoulis, dont l'ouverture dessine une ogive trilobée. Il paraît avoir été considérablement réparé au seizième siècle. De cette époque date une charmante construction, dont la destination n'est pas bien connue, isolée maintenant entre des ruines du moyen-âge et une prison moderne qui n'est pas terminée. C'est une espèce de tourelle ou de tribune ronde, finissant en console avec un petit dôme au-dessus, et percée de fenêtres dont les chambranles sont malheureusement très-détériorés. On ne peut sans l'avoir vue se faire une idée de la richesse de son ornementation. L'élégance des motifs, l'habileté de l'exécution ne laissent rien à désirer. Bien que ce joli monument porte le caractère de la Renaissance, on y reconnaît, comme à Solesmes, l'influence des souvenirs gothiques. Si les formes, les ornemens particuliers à ce style ont disparu, la fantaisie, la division des parties, la variété et le goût des petits détails, ses caractères à l'époque de sa décadence, se trouvent ici, traduits pour ainsi dire dans une langue nouvelle, qui ne sait point encore inventer des tournures qui lui soient propres. Autour de la console on lit ces mots : POST TENEBRAS SPERO LVCEM. A l'époque de cette construction, la famille de la Trémouille apparte-

nait sans doute à la religion réformée, et cette devise a pu faire croire que la tribune a servi de chaire à prêcher.

Non loin de là, et dans l'enceinte du même château, un pan de muraille tombant en ruines a particulièrement attiré mon attention. On y remarque une grande arcade en plein ceintre, bouchée aujourd'hui, flanquée de deux autres plus petites. Il y a apparence que c'était la façade d'une église ou d'une chapelle, probablement antérieure à la construction du château. Deux archivoltes en retraite l'une sur l'autre entourent l'arcade pricipale, n'ayant pour tout ornement que des claveaux alternativement de granit gris et de schiste noir, qui forment une opposition de couleur bien tranchée. Ce mélange de matériaux de teintes différentes combinées à dessein, et la forme cintrée des arcades, peut les faires considérer comme les restes de quelque monument du douzième siècle, ou peut-être même plus ancien. J'observe cependant sous l'arcade principale une plate-bande composée elle-même de claveaux de granit et de schiste. N'ayant jamais vu de plates-bandes évidemment bysantines que d'une seule pièce, j'avoue que la présence de celle-ci me surprend un peu et je serais tenté de la prendre pour une restauration du quinzième ou seizième siècle. Aucune tradition locale ne se rapporte à cette ruine intéressante, encombrée aujourd'hui de gravois et d'immondices.

L'église de Notre-Dame, dans la ville haute, indique par son architecture la décadence complète de l'art gothique. Pauvre et mesquine d'ornementation, on y chercherait en vain quelque détail gracieux. Sa façade latérale se compose de quatre frontons garnis de crochets; on dirait quatre maisons accolées l'une à l'autre. Ce système me paraît peu rationnel; au lieu de donner l'idée d'un grand bâtiment, il le rapetisse en le divisant en plusieurs parties indépendantes. — Il faut citer comme une singularité très rare une chaire à prêcher en pierre, pratiquée *extérieurement* sur le côté méridional de l'église. Les sermons en plein air ayant été défendus de bonne heure, parce que dans la rue on ne pouvait exiger de l'auditoire un maintien aussi décent que dans l'intérieur d'une église, je ne me serais pas attendu à trouver un vestige de cet usage dans un édifice aussi moderne que Notre-Dame-de-Vitré [1].

Dans le faubourg, l'église de l'hôpital, du quinzième siècle, n'offre rien de remarquable que le tombeau d'un chanoine, Robert de Grandmesnil. Sa statue coloriée est d'une bonne exécution. Au-dessus de la tête on voit un dais très artistement travaillé. On lit sur le monument la date de 1500.

[1] Dans l'une des chapelles est suspendu un cadre renfermant trente-deux émaux d'une grande beauté. Je les crois de la fabrique de Limoges et du seizième siècle.

Rennes.

—

Il n'existe pas, je crois, une seule ville en France qui ne soit plus riche en antiquités. En 1720 Rennes a été détruite en grande partie par un incendie, d'où est résultée la reconstruction presque totale de la ville, et aujourd'hui il n'y a guère de bâtiment considérable qui ne soit postérieur à cette catastrophe. La manière, le mauvais goût du dix-huitième siècle déparent presque tous les édifices publics, qui d'ailleurs, construits en granit, offrent une teinte grise, uniforme, à laquelle mes yeux ont de la peine à s'habituer. Il faut cependant reconnaître dans quelques-uns un caractère de grandeur. L'intérieur de la cathédrale moderne, par exemple, mérite des éloges. Je citerai ensuite le palais de justice, l'ancien palais du parlement de Bretagne, décoré avec beaucoup de richesse. Sans doute, dans ces vastes salles, on peut critiquer les formes tourmentées, l'ornementation lourde, l'abus des dorures; mais il faut convenir que l'effet général est satisfaisant. En y entrant on se sent dans un palais, et c'est un mérite assez rare, ce me semble, que d'approprier un édifice à sa destination.

Quelques pans de murailles très anciennes [1], tombant en ruines, une porte de ville en ogive, sans ornemens, construite en partie de matériaux antiques, comme le prouve une des pierres portant une inscription romaine, une portion du château qui sert de prison, enfin quelques parties d'églises, voilà, je crois, tout ce que l'on peut découvrir à Rennes, qui soit antérieur au quinzième siècle.

A Sainte-Melaine, l'ancienne cathédrale, on voit un porche orné de colonnes engagées qui m'ont paru du douzième siècle. Leurs chapiteaux ont été couverts de plâtre, pour ménager, m'a-t-on dit, la pudeur des fidèles. Ce porche offre, je crois, le seul exemple du style roman que l'on puisse trouver à Rennes. Quant au reste de l'église, c'est une restauration du seizième et surtout du dix-septième siècle, absolument sans intérêt. Pour terminer la liste des églises de Rennes qui ont conservé quelques souvenirs de l'architecture du moyen-âge, je citerai Saint-Yves, aujourd'hui l'église de l'hôpital, de la fin du quinzième ou des premières années du seizième siècle. A l'extérieur on remarque d'assez jolis clochetons et des dais, qu'on ne pourrait cependant comparer pour le goût et la finesse de l'exécution avec les mêmes détails du même temps, tels qu'on les voit en Normandie ou dans le centre de la France. La nef de Saint-Yves n'a qu'un pla-

[1] Romaines, peut-être, en partie. On y observe beaucoup de tuiles antiques.

fond de bois, reposant sur deux longues poutres assez grossièrement sculptées. Parmi des monstres, des caricatures, cent fantaisies bizarres, on distingue un marmouset tournant le dos, pour ne pas dire plus, à l'autel. Quelles gens étaient donc les sculpteurs pour qu'on leur permît de semblables impertinences?

Saint-Germain, commencé, je le présume, au seizième siècle et achevé au dix-septième, doit être mentionné pour ses deux énormes fenêtres percées dans ses parois orientale et occidentale [1]. La première a des meneaux flamboyans; ceux de l'autre sont verticaux, absolument semblables à ceux qui caractérisent la dernière époque gothique en Angleterre (*perpendicular style*).

La bibliothèque publique renferme un assez grand nombre de livres rares, et quelques manuscrits intéressans, soit par leur sujet, soit par leur antiquité [2]. Au nombre des premiers on doit citer une histoire de la Ligue en Cornouailles, qui contient, dit-on, beaucoup de faits nouveaux et curieux. J'ai examiné avec intérêt un recueil de traités scientifiques du quinzième siècle, parmi lesquels l'astrologie occupe une place distinguée. Le plus ancien manuscrit, remarquable par sa conservation, contient les épîtres de saint Paul, avec un commen-

[1] Cette église n'a pas d'apside.

[2] Il y en a qui proviennent de la bibliothèque de la Gruthuyse.

taire. On montre encore dans cette bibliothèque une charte du roi D. Henri, octroyant je ne me souviens plus quelles seigneuries à Bertrand du Guesclin, dont l'épée contribua si puissamment à lui donner la couronne d'Espagne. On devait réunir à la bibliothèque une collection de médailles et quelques antiques, légués à la ville par le président de Robien. Maintenant ces objets sont confondus pêle-mêle dans les greniers de l'hôtel-de-ville avec une quantité de curiosités sans valeur, coquilles, insectes, échantillons minéralogiques. Parmi les médailles, j'en ai remarqué quelques-unes en argent, d'un grand module et à fleur de coin, de plusieurs des successeurs d'Alexandre, admirables par leur travail et leur conservation. Peut-être vaudrait-il mieux pour la ville les échanger pour des livres, avec la Bibliothèque royale de Paris. Elles y seraient du moins mieux appréciées [1].

[1] On a généralement peu de goût à Rennes pour les objets d'arts et les antiquités. Il y a quelques années, on y apporta un grand nombre de colliers et de bracelets d'or de fabrique gauloise, découverts dans le département des Côtes-du-Nord. Ils ne trouvèrent pas d'acquéreurs et furent fondus à la fin par un orfèvre. Les dessins qu'on m'en a montrés indiquent le travail le plus grossier. Colliers et bracelets avaient une forme elliptique et s'ouvraient dans le sens du petit axe de l'ellipse. On remarquait un renflement du côté opposé à l'ouverture ; d'ailleurs tout le travail d'ornementation se réduisait à quelques traits croisés en losange, assez peu réguliers. Le métal était sensiblement moins pur que celui des bijoux romains.

Dinant, Lehon, Corseul.

—

Je retrouve ici un grand nombre de maisons bâties en encorbellement. Plusieurs sont précédées d'un portique très bas, soutenu par des colonnes, enlevées sans doute à de grands édifices du moyen-âge, car leurs chapiteaux ornés contrastent trop fortement avec l'apparence de pauvreté de ces maisons, qui d'ailleurs ne datent que de deux ou trois siècles au plus. Quelquefois je remarque plusieurs colonnes réunies dans le même lieu, qui appartiennent à des époques différentes.

L'espèce de granit employée dans toutes les constructions est, par sa nature, impropre à recevoir une ornementation soignée. C'est une pâte peu compacte, renfermant un sable très dur; le ciseau l'égrène au lieu de la couper.

Malgré la mauvaise qualité des matériaux, la façade de l'ancienne cathédrale de Dinant, Saint-Sauveur, couverte de bas-reliefs, produit, à distance, un effet assez imposant, mais qui diminue à mesure que l'on s'approche. Cette facade est romane, et je la crois de la fin du douzième siècle. Il faut en excepter un fronton, maladroitement ajouté au-dessus du portail, et percé d'une grande fenêtre flamboyante.

Le portail et le mur méridional de la nef, voilà tout ce qui reste de la construction primitive. Le reste de l'église est du quinzième siècle, d'un style mesquin et sans grâce.

Des deux côtés de la porte principale, laquelle est en plein cintre, dans une arcature cintrée également, et qui repose alternativement sur des consoles et des colonnes à chapiteaux historiés, on voit les statues des quatre évangélistes, portés sur des lions comme les apôtres de Saint-Gilles. Chaque figure est surmontée d'un dais. Les voussures, je devrais dire les archivoltes de la porte, ont beaucoup souffert : on reconnaît cependant qu'elles ont été couvertes de statuettes et de rinceaux. Au-dessus se détachent en relief le lion et le bœuf ailés, attributs de saint Marc et de saint Luc. Beaucoup moins ornées relativement, les deux portes latérales ont cependant des archivoltes assez riches. A la première vue de ces sculptures, qui n'ont jamais été qu'ébauchées, mutilées aujourd'hui par le temps et la main des hommes, ont est tenté de les regarder comme très anciennes. Puis, si l'on considère de plus près ces colonnes torses, ces chapiteaux historiés, ces figurines répandues avec profusion, il est impossible de ne pas reconnaître le style roman fleuri dans son entier développement. Si l'architecte eût eu d'autres matériaux à sa disposition, sans doute il eût mieux fait, et le fini du travail eût ôté à son œuvre ce caractère de rudesse

que l'on prend d'abord pour un indice d'antiquité.

On doit remarquer comme un fait assez rare dans l'époque romane, les dais au-dessus des saints. Sous le rapport de la composition, deux de ces dais présentent le motif ordinaire des dais gothiques, une chapelle plus ou moins ornée suspendue au-dessus d'une statue. Les deux autres ne sont que des petites pyramides avec des bas-reliefs sur leurs faces.

Le mur méridional de la nef s'appuie entre chaque fenêtre à des contreforts déguisés tantôt sous la forme de pilastres, tantôt sous celle de colonnes engagées, dont les chapiteaux interrompent une corniche soutenue par des modillons fantastiques, têtes grimaçantes, monstres, caprices de toute espèce. Je vois avec surprise ce retour vers le goût classique. Je dis *retour*, parce qu'au douzième siècle les contreforts étaient depuis longtemps consacrés par l'usage, et qu'on ne prenait aucune peine pour les déguiser en les faisant servir à l'ornementation générale. On pourrait croire que l'architecte avait vu quelque édifice antique, la Maison Carrée, par exemple, ou le temple de Vienne. Ce mur en offre comme une grossière imitation.

Rien dans l'intérieur de l'église ne mérite un examen attentif, excepté quelques niches assez bien sculptées, pratiquées dans les chapelles latérales. Je ne m'explique leur usage qu'en supposant

qu'elles ont contenu des reliquaires. Aujourd'hui on ne peut guère juger de la disposition intérieure de l'église primitive, complètement défigurée par l'addition d'un collatéral au nord, et d'une rangée d'arcades basses, retombant sur des piliers à nervures sans chapiteaux. Vers l'entrée de la nef, je crois voir l'indication d'un vestibule ou narthex intérieur dans l'inégale hauteur d'une corniche et l'amortissement d'un pilastre appliqué sur le mur méridional.

Dans le transsept nord se trouve un petit monument d'un goût détestable, restauré récemment, comme il paraîtrait. C'est là, dit-on, qu'est renfermé le cœur de Bertrand du Guesclin. Son nom, que la postérité a défiguré, comme tous ceux qui sont célébrés dans une langue étrangère, est écrit *Guéaclin* dans l'inscription de Dinant. Dans la charte de Rennes, D. Henri le nomme *don Beltran de Claquin*. Ailleurs on trouve *Glasquin*, *Glayaquin*. D'après Froissart, qui lui fait une généalogie tout à fait héroïque, Glayaquin serait la meilleure orthographe. Le brave connétable ne savait pas probablement signer, et de son temps même il semble qu'on ait estropié son nom de vingt manières différentes. Du Guesclin, la moins probable de toutes, a prévalu.

L'autre église de Dinant n'offre aucun intérêt. On voit encore dans le bas de la ville un portail assez bien conservé, appartenant au style roman

fleuri. C'est là tout ce qui reste d'une riche abbaye. Comme difficulté vaincue, l'ornementation de ce portail est remarquable, et l'on ne peut trop s'étonner de la patience du sculpteur à fouiller précieusement le granit dont il est construit. On m'a dit que cette porte doit être démolie. J'ai demandé grâce pour elle. Si elle doit absolument faire place à quelque construction nouvelle, ne pourrait-on pas la rétablir ailleurs; par exemple, devant la porte latérale de la cathédrale?

Les fortifications de Dinant ont été si souvent réparées, qu'il est bien difficile aujourd'hui de leur assigner une date. Autrefois, la ville avait une double enceinte, mais une belle promenade a remplacé le rempart extérieur. D'après les indications assez vagues que peuvent donner quelques rares ouvertures et l'appareil de certaines portions de murailles, je ne pense pas que Dinant ait été fortifié avant le quatorzième siècle, du moins par une enceinte continue dont le tracé ressemblât à celle dont on peut suivre les ruines. Le château ou plutôt le donjon, isolé des remparts de la ville par un fossé profond et destiné à servir au besoin contre les assaillans du dedans aussi bien que contre ceux du dehors, occupe la position la plus pittoresque sur le bord d'une espèce de ravin. On dit que la duchesse Anne l'a habité; on montre même son oratoire, car la Bretagne est encore pleine des souvenirs de cette princesse. Le couronnement du donjon

se fait remarquer par la longueur extraordinaire des consoles qui soutiennent les machicoulis ; peut-être servaient-elles à donner une direction aux projectiles lancés par la garnison.

A un quart de lieue de Dinant, au village de Lehon, on trouve les ruines d'une abbaye célèbre ; l'église et une partie du cloître sont encore fort reconnaissables. A en juger par ce qui reste de la première, on peut la croire bâtie vers le commencement du treizième siècle. La porte surtout présente tous les caractères de cette époque de transition : un arc en plein cintre retombant sur des colonnes à chapiteaux ornés de crochets, et de ces grandes feuilles dentelées encore si communes dans les premières constructions gothiques. Bien que détruite en grande partie, la voûte, fort élevée, semble d'une légèreté extraordinaire. L'église n'a point d'apside, et je ne pense pas que sa suppression tienne à quelque réparation moderne.

Elle n'a qu'une nef bordée de chaque côté par des niches qui renfermaient des tombeaux. Dans la Révolution ils ont été ouverts, leurs statues brisées : on en retrouve les fragmens dispersés dans les ronces et les mauvaises herbes qui couvrent le sol. Au nord, les murs latéraux très élevés s'appuient à des arcs-boutans dont les piliers servent en même temps de contreforts aux arcades du cloître ; le promenoir passe ainsi entre les murs de la nef et les piliers butans.

Au sud de l'église est une chapelle célèbre dans le pays, comme renfermant les tombeaux des seigneurs de Beaumanoir, de celui, entre autres, qui commanda les Bretons au combat des Trente. On n'y trouve aujourd'hui que cinq pierres sépulcrales fort mutilées, qui portent chacune une figure couchée sur le dos, d'un fort relief, ayant un lion ou un aigle à ses pieds. Une seule est accompagnée d'une inscription en caractères gothiques, et c'est précisément celle-là que l'on me désigna comme représentant le chef des trente Bretons. Malheureusement l'inscription contredit la tradition, car on lit : « *Cy gist Raoulin pauo de Redon* (je ne sais si je lis bien les noms propres) *père du prieur de céans, qui trespassa le* XIII° *ior de l'an mil* III *cens et* XVI. *Dieu lui pardont. Amen.* »

Quatre des statues représentent certainement des chevaliers : la cinquième peut être un prieur de Lehon. Par-dessus leur armure, les chevaliers portent une soubreveste boutonnée par-devant, qui tombe un peu au-dessus du genou. Leur ceinture, large et fort ornée, s'attache au-dessous des hanches. Un seul a de la barbe, et tous ont une coiffure uniforme, les cheveux divisés en deux grosses touffes tombant de chaque côté du visage jusque sur les épaules. Le jardinier qui me servait de guide me dit que ces statues avaient été retirées de dessous les décombres par un Anglais qui avait fait réparer la chapelle à ses dépens. Ne devrait-on pas conserver avec plus de

soin des monumens aussi glorieux pour le pays? Je sais que la tradition, qui place le fameux Beaumanoir dans cette chapelle, est très suspecte : le combat des Trente lui-même a été contesté. Cependant un grand souvenir historique s'attache à ces statues : elles rappelent un fait glorieux pour la Bretagne. Tandis qu'on élève près de Josselin une pyramide au lieu où les Trente ont combattu, on laisse la statue de leur chef à l'abondon. Quand bien même ces chevaliers de pierre n'auraient pas de nom, ils mériteraient cependant plus d'égards. Vous pourriez, Monsieur le Ministre, inviter M. le préfet d'Ille-et-Vilaine à les faire transporter dans la cathédrale de Dinant. Près du cœur de Du Guesclin ils seraient convenablement placés.

A une portée de fusil de l'église, s'élève le château de Lehon au sommet d'une éminence dont l'escarpement naturel paraît avoir été rendue à dessein plus difficile. Le couronnement des murs est détruit, et dans l'enceinte on cultive aujourd'hui du sarrasin. Cette enceinte est à peu près carrée, flanquée à chaque angle de tours rondes : en outre, deux autres tours défendent chaque face du carré. D'une tour à l'autre il n'y a que la distance d'un jet de pierre tout au plus. J'ai déjà observé que des tours très rapprochées indiquaient des fortifications fort anciennes. L'épaisseur des murs et leur appareil, la longueur des meurtrières évidemment percées pour le tir de l'arc, et non pour des arbalètes,

enfin une porte et une fenêtre en plein cintre dans celle des tours qui a le moins souffert, sont autant de présomptions qui fortifient mes conjectures sur la date du château de Lehon que je crois du onzième ou du douzième siècle. On sait qu'il fut pris par Henri II, roi d'Angleterre, en 1168, et démantelé en 1169. Toutefois il paraîtrait qu'il fut réparé dans la suite, car en 1400 il passait encore pour une place de quelque importance. (Voir Ogée, dict. de Bretagne).

On m'avait parlé avec éloge d'une croix de granit, très ornée, au village de Saint-Esprit, dans les environs de Dinant. Je suis allé la voir. La hauteur de la croix, la légèreté de sa tige, surtout la multitude de ses ornemens sculptés à jour, en font véritablement un monument très curieux. Les deux faces représentent le même sujet, comme il m'a semblé; c'est l'agonie du Christ. Au-dessus de la tête de Jésus, paraît le père qui reçoit son ame; à ses pieds sont groupées un assez grand nombre de petites figures; tout cela est médiocre de style, mais le fini du travail est admirable. La tige en granit repose sur un petit piédestal orné sur ses faces de frontons à crochets. Je n'y ai vu aucune inscription, mais je

présume que c'est un ouvrage du commencement du quinzième siècle, peut-être même plus ancien.

Les ruines romaines sont rares en Bretagne. Il y a quelques années que M. de la Conelaye, propriétaire à Corseul, village à deux lieues de Dinant, trouva dans un champ qu'il faisait défoncer une assez grande quantité de débris antiques, de larges tuiles à crochets, des fragmens de poterie, des médailles, et même, me dit-on, des substructions considérables. Aujourd'hui ces fouilles sont presque toutes comblées et je n'ai pu guère voir qu'un grand nombre de tuiles brisées répandues çà et là dans un verger. Quant aux substructions que l'on m'a montrées, il était impossible de les croire romaines. Aucune régularité dans l'appareil, rien qui les distinguât de la maçonnerie moderne, si ce n'est le grand nombre de fragmens de briques romaines et de petites pierres taillées, confondus pêle-mêle avec des moellons ordinaires. Probablement un mur aura été bâti là des débris d'un édifice antique. Il est d'ailleurs certain qu'un établissement romain a existé dans ce lieu; mais son importance n'est pas encore assez démontrée pour que, même en s'aidant de l'analogie du nom de *Corseul*, on place ici sans de plus amples renseignemens la capitale des Curiosolites.

On lit l'inscription suivante encastrée dans un des piliers de l'église :

D. M. S

[1]
SILICIANA

[2]
MGID DE DO

MO I... AFRIKA

EXIMIA PIETATE

FILIVM SECVTA

HIC SITA EST

VIXIT AN LXV

[3] [4]
CF I IANVARI

VS FIL POSVIT

Ce Januarius était probablement un légionnaire ou quelque employé du gouvernement romain,

[1] Ou G.

[2] *Magistra Isidis dominæ?* M G n'est pas l'abréviation ordinaire.

[3] *Clarissimæ feminæ?*

[4] Probablement L pour Lucius. Ogée donne une copie inexacte de cette inscription; au lieu de C F, I ou L, il lit C N, Cneius.

Les lettres sont grandes, assez bien formées. Le D et l'O, lig. 3, l'I et le K, lig. 4, le T et l'E, lig. 5, sont réunis.

qu'un ordre de l'empereur transportait d'une extrémité du monde à l'autre, aussi facilement que de nos jours on envoie un percepteur de Dunkerque à Perpignan. Pour supposer que c'était un militaire, on a cette présomption que des troupes venues d'Afrique, *Mauri ossismiaci*, stationnaient en Bretagne. Voir *Notitia Imperii.*

La même église renferme encore un monument fort curieux : c'est une cuve ronde de granit noirâtre d'environ trois pieds de diamètre, soutenue par quatre figures sculptées. Deux d'entre elles tournant le dos à la cuve en soutiennent les bords de leurs mains : les deux autres semblent chercher à la soulever par sa base : les têtes de ces dernières ont été brisées. Ce sont des espèces de mains difformes, dont le corps s'appliquant à la courbe du vase est grand comme nature; mais ils n'ont ni jambes ni cuisses, et leurs pieds sortent de dessous une tunique fort courte qui est leur unique vêtement; serrée à la taille, cette tunique s'attache avec un seul bouton au-dessous du col comme la saie gauloise. Leurs cheveux crépus sont taillés en rond autour de la tête; les moustaches relevées, et sous le menton un peu de barbe. Tout le travail en est fort grossier, et sa rudesse même ne permet pas d'y observer quelque caractère qui précise une époque. Je ne saurais dire en vérité si c'est un ouvrage antique (les têtes ressemblent fort à certaines caricatures de Maures du bas empire), si c'est une

cuve bysantine destinée au baptême par immersion, ou bien un bénitier du douzième ou treizième siècle. Quel qu'il soit, c'est un monument très curieux et qui mériterait d'être dessiné avec exactitude.

L'église elle-même n'offre aucun intérêt. D'un pilier à chapiteau roman, isolé au milieu d'autres du quinzième siècle, on peut conclure qu'elle a été restaurée long-temps après sa fondation.

De Corseul je suis allé visiter une ruine voisine qu'on appelle dans le pays le temple du dieu Mars. Elle est située sur une colline à une demi-lieue à peu près au S.-E. de Corseul. C'est une muraille élevée d'une trentaine de pieds, à petit appareil très régulier, couverte en grande partie par un lierre énorme. Son plan serait la moitié d'un octogone à côtés égaux. De distance en distance et à plusieurs hauteurs sur des lignes parallèles, on voit des trous dans la maçonnerie, qui paraissent laissés à dessein pour fixer un échafaudage. Dans le bas, la muraille est percée en quelques endroits, mais ces ouvertures irrégulières semblent produites accidentellement. Point de portes ni de fenêtres. Que ce soit un ouvrage romain, je n'en puis douter, mais sa destination est pour moi incompréhensible. Si c'était un temple, pourquoi ces trous, pourquoi cette hauteur de muraille? Comment n'y trouverait-on pas la moindre trace de décoration? Je ne puis regarder cela comme une tour fortifiée, vu le peu d'épaisseur de la maçonnerie. Enfin je ne con-

mais pas d'usage civil que l'on puisse assigner à cette singulière construction. Nul doute, Monsieur le Ministre, que des fouilles entreprises sur le terrain pourraient conduire à la solution de ce problème. Il est évident que l'on trouverait des substructions qui feraient connaître le plan primitif du monument. Peut-être découvrirait-on dans les décombres des indices plus certains. Je vous prierai donc de mettre à la disposition de M. le sous-prefet de Dinant une somme suffisante pour faire exécuter ces fouilles ; une demi-douzaine d'ouvriers déblaieraient le terrain en trois jours, de manière à permettre de lever un plan exact de ces ruines étranges.

Dol.

A un quart de lieue de la ville, au milieu d'un champ de blé, on aperçoit de loin un énorme *menhir* [1], surmonté d'un grand *calvaire*. Calvaire

[1] Ayant souvent à parler dans ce rapport de monumens celtiques, je crois à propos de définir les termes dont je me servirai.

Menhir, pierre longue, est le nom qu'on donne en Bretagne aux grandes pierres élevées debout, beaucoup plus longues que large. Dans d'autres provinces on les nomme : *pierres fiches* ou *fichades*.

Peulven peut s'appliquer à toutes les pierres en général

est le nom qu'on donne en Bretagne à un crucifix entouré des instrumens de la Passion, et quelquefois des personnages principaux de sa dernière scène. Ces calvaires sont extrêmement multipliés, et il n'y a guère de carrefour où l'on n'en trouve en pierre ou en bois. Celui-ci a préservé le menhir des tentatives des paysans qui auraient voulu le renverser, soit pour chercher des trésors, soit pour l'exploiter en pavés.

plus longues que larges posées verticalement, quelles que soient leurs dimensions. J'appelerai ainsi les pierres debout de médiocre grandeur.

Un *dolmen,* littéralement table de pierre, est composé de deux pierres au moins, une verticale et une horizontale posée sur la première. D'ordinaire il y a plusieurs pierres verticales pour en soutenir une seule horizontale. Les archéologues anglais appellent cette espèce de monument *cromlech;* c'est, dit-on, une dénomination vicieuse, *cromlech* signifiant un cercle de pierres. En France on les nomme souvent *pierres levées, pierres couvertes.*

Une variété de *dolmens,* qu'on désigne en anglais par le mot de *trilithon,* est formée par trois pierres, deux verticales faisant office de piliers, qui en portent une autre horizontale, comme un bandeau d'imposte. Je n'en ai vu qu'à Stone-Henge. Je ne sache pas qu'il en existe en France. — Il me semble qu'on peut faire deux grandes divisions de dolmens. Les premiers auront leurs piliers disposés avec plus ou moins de régularité; les autres, au lieu de piliers, auront des espèces de parois formées de grosses pierres plates alignées de manière à représenter un rectangle. Ces derniers ont reçu différens noms, tels qu'*allées couvertes*, *grottes aux Fées*, etc. Aucune de ces

Le menhir s'appele la *pierre du Champ Dolent,* et ce nom est d'autant plus remarquable qu'on le donne fréquemment en Bretagne et ailleurs à des monumens semblables. Rappele-t-il des sacrifices humains, ou bien un lieu de sépulture, je n'oserais décider. A Dol, une tradition populaire attribue à César l'érection de cette masse gigantesque. Ailleurs, c'est le diable en personne qui a construit ces monumens singuliers : plus loin les gnômes en sont les architectes.

La pierre du Champ Dolent a de 28 à 30 pieds de haut, elle se termine en pointe; à sa base son diamètre est de 8 pieds à peu près, et sa forme représente un cône légèrement aplati. C'est un bloc de granit grisâtre; or le granit ne se trouve dans les

expressions ne me paraît convenable; je me servirai cependant de celle d'*Allée couverte,* déjà adoptée par M. de Caumont. Quelques antiquaires anglais les nomment *kystven* coffres de pierre. En Bretagne on réserve ce mot, avec raison, ce me semble, pour des monumens semblables aux allées couvertes quant au plan, mais très peu élevés. Les *allées couvertes* proprement dites, au contraire, sont assez hautes généralement pour qu'un homme puisse y entrer sans se baisser.

Enfin je me sers du mot latin *tumulus,* à peu près consacré aujourd'hui, pour désigner ces monticules de terre élevés de main d'homme, de forme conique, quelquefois oblongs, qu'on s'accorde à regarder comme des sépultures. Les Bretons distinguent, par le mot *galgal,* les éminences artificielles composées en majeure partie de pierres ou de cailloux amoncelés.

environs, qu'au *Mont Dol*, à plus de trois quarts de lieue, sur une colline entourée de marécages, qui probablement était une île autrefois. Le terrain sur lequel repose le menhir est une roche qu'on appele dans le pays *Pierre de fer ;* c'est, je crois, du quartz presque pur. On m'a dit qu'il y a quelques années l'on avait fouillé au pied de cette pyramide, qu'on n'avait absolument rien trouvé, et que la pierre s'enfonçait en terre de douze pieds [1]. Qu'on juge de l'énorme poids d'une masse de granit longue de quarante pieds et épaisse de huit [2].

La grande rue de Dol est bordée d'arcades en ogive ou en plein cintre, soutenues par des colonnes ou des piliers de toutes les formes, à chapiteaux généralement assez bien travaillés, quoique exécutés en granit. On en trouve de toutes les époques depuis le roman fleuri jusqu'aux derniers caprices du gothique. Ils semblent qu'ils proviennent, pour la plupart, d'édifices considérables, détruits depuis un siècle au plus, car les maisons dont les façades

[1] Je soupçonne ici quelque exagération.

[2] Il existe à une lieue de Dinant un menhir à peu près semblable haut de vingt-cinq pieds. Un entrepreneur avait offert de le transporter à Dinant et de le dresser sur la place, moyennant une somme de 2,500 francs. Dinant est sur une hauteur escarpée, et les chemins sont aux environs généralement mauvais. La proposition ne fut pas acceptée. Je doute que l'entrepreneur eût fait un grand bénéfice. Mais un menhir de vingt-cinq pieds aurait bien valu un obélisque égyptien. Il eût été du moins infiniment plus *national*.

s'appuient à ces piliers ont une apparence toute moderne. Il y en a une pourtant dont les fenêtres en plein cintre entourées d'archivoltes sculptées, les corniches ornées de damiers et d'étoiles indiquent une construction antérieure au treizième siècle.

L'ancienne église des Carmes sert aujourd'hui de halle au blé. Elle paraît avoir subi de grandes réparations. La nef, divisée par deux rangées d'arcades en plein cintre, est éclairée par des fenêtres en ogive. Je suppose que les murs latéraux, ou peut-être seulement les chambranles des fenêtres, ont été refaits au treizième ou quatorzième siècle. D'ailleurs, le petit nombre de piliers dont les chapiteaux soient ornés de sculptures, paraissent dater du douzième. Au lieu de voûte, c'est un toit en charpente qui couvre la nef; mais les transsepts ont une voûte en pierre, légèrement ovoïde, renforcée de nervures rondes. Quant à la partie à l'est de l'église, le chœur si l'on veut, c'est, suivant toute apparence, une addition du treizième ou quatorzième siècle; on n'y voit point d'apside. La suppression de l'apside se fait remarquer dans presque toutes les églises de village. J'aurai bientôt occasion de vous la signaler comme un des caractères distinctifs de l'architecture gothique en Bertagne.

La cathédrale est un grand et noble édifice qui ferait honneur à une ville beaucoup plus importante. Outre le mérite très réel de son architecture, elle se distingue encore par cette circonstance fort-

rare, que presque tout le monument semble avoir été exécuté sur le même plan, et l'on serait tenté de dire, par les mêmes ouvriers. Rien n'est plus rare qu'un édifice complet qui porte le cachet d'une époque. A ce titre, la cathédrale de Dol mérite une attention toute particulière. En effet, à l'exception de la façade et des porches latéraux, toute l'église présente l'aspect à la fois sévère et gracieux de l'architecture gothique à son premier développement. On ne voit point ici, comme au Mans et dans tant d'autres églises, le contraste de parties de style différent, une restauration gothique implantée sur des constructions romanes, en quelque sorte, le combat de deux systèmes opposés.

Le plan, d'une régularité remarquable, représente une croix latine, le transsept divisant l'église en deux parties égales. A l'orient, la muraille du chœur fait un retour à angle droit comme dans les églises anglaises, et l'on trouvera un autre rapport avec l'architecture des monumens religieux de la Grande-Bretagne dans une chapelle allongée qui remplace l'apside à l'extrémité orientale du chœur. C'est un pentagone, ou plutôt un rectangle plus long que large, dont les angles extérieurs ont été tronqués.

Dans la nef, deux rangées de piliers soutiennent les arcades. Ils se composent de quatre colonnes accouplées qui semblent plus légères qu'elles ne le sont réellement. Du côté de la nef centrale, une colonnette mince comme le meneau d'une fenêtre, part de la base commune des quatre colonnes formant

pilier, et sans s'y attacher, s'élève jusqu'aux retombées des voûtes, complètement isolée des parois de la nef. Dans les bas-côtés, même décoration; seulement, on le sent bien, la colonnette est infiniment moins élevée, et n'arrive qu'à la hauteur de la naissance des arcades inférieures. Ces colonnettes si frêles sont de granit, probablement bien garnies d'une armature en fer. Je prise peu les tours de force, et celui-ci a un défaut majeur, c'est qu'on ne s'en aperçoit pas au premier abord. En effet, la colonnette est si près du pilier et de la muraille qu'on peut l'y croire engagée; ce n'est qu'en la touchant, pour ainsi dire, qu'on reconnaît la difficulté vaincue. Or, ce me semble, le premier mérite d'un tour de force, si tant est qu'il y ait du mérite à faire une chose inutile, c'est d'étonner le spectateur. Ici, l'étonnement ne vient qu'avec la réflexion. A tout prendre, ce long fil de pierre suspendu entre la voûte et le pavé ne nuit pas à l'effet général et remplace parfaitement la longue ligne verticale qui sépare les travées dans tous les temples gothiques.

L'ogive des arcades de la nef est dessinée fortement par de larges moulures alternativement saillantes et creuses, des quarts de rond et des scoties, composant une élégante archivolte, où le mélange de lumière et d'ombre se combine agréablement. Au-dessus règne une galerie avec deux ogives par travée, séparées par une colonnette. Le haut de la travée est occupé par trois fenêtres dont la plus

élevée, celle du milieu seulement, est ouverte; les deux autres sont figurées. Devant cette fenêtre passe une autre galerie beaucoup plus étroite que la première et dépourvue de balustrade. Une seule fenêtre géminée et surmontée d'une rose éclaire chaque travée des collatéraux. Dans toute la nef les chapiteaux, d'une grande simplicité, se composent d'un bouquet de larges feuilles et de crochets saillans; au-dessus un tailloir carré.

Au lieu de granit on s'est servi pour les voûtes d'un tuffeau léger. Elles sont en blocage, très minces, renforcées de nervures rondes qui se croisent diagonalement.

C'était une règle constante au moyen-âge de donner au chœur une ornementation plus riche que celle de la nef. A l'époque gothique, on voulut encore que cette partie de l'église eût une apparence de légèreté extraordinaire, et à cet effet on en multiplia les ouvertures. La cathédrale de Dol fournit un exemple de cette pratique. Son chœur répète la décoration de la nef, mais en la perfectionnant. Comparons ensemble deux travées. En place des quatre colonnes groupées, formant les piliers de la nef, dix colonnettes en faisceau, d'inégal diamètre, soutiennent les arcades du chœur. Il y avait deux arcades à la première galerie de la nef, il y en a trois dans le chœur, géminées, trilobées, surmontées d'un quatrefeuille. Au lieu des trois fenêtres de la nef, il n'y en a qu'une dans le chœur, mais aussi

large que les trois premières ensemble. Elle se décompose d'abord en deux ogives, et le haut de son tympan porte une rose ; chacune des ogives inscrites a de même un quatrefeuille à son sommet, et se subdivise elle-même en deux trilobes. Il faut observer que dans toutes les fenêtres de cette cathédrale, la ligne des naissances est la même pour toutes les ogives, quelles que soient leur dimensions [1]. La finesse des meneaux est véritablement surprenante ; ils sont d'ailleurs très bien conservés.

Dans le chœur, les chapiteaux ne diffèrent de ceux de la nef que par un travail plus soigné; par exemple, leurs crochets sont, à leurs extrémités, garnis de feuilles plus délicatement sculptées que ne semble le comporter une matière aussi rebelle à l'ornementation que le granit.

Telle est la simplicité de bon goût de toutes les parties de ce chœur, qu'on l'apprécie davantage à mesure qu'on l'étudie avec plus d'attention. Ses piliers, alignés parallèlement aux murailles, forment, par conséquent, une enceinte rectangulaire, terminée à l'oreint par deux arcades dont le pilier rencontre l'axe de l'église. Dans le mur oriental s'ouvre une fenêtre semblable par sa disposition à celles du chœur, mais infiniment plus grande. C'est une immense ogive se divisant d'abord en deux,

[1] J'insiste sur ce point, parce qu'il me semble caractériser un système distinct. Voir plus haut l'abbaye de Beauport.

puis en quatre, enfin en huit ogives toutes inscrites dans la première, décroissant en hauteur et en diamètre, à mesure qu'elles se multiplient. Les huit ogives inférieures sont trilobées, les quatre qui les comprennent ont à leur sommet un trèfle à jour. Un autre trèfle remplit le haut du tympan des deux ogives principales ; enfin, dans l'ogive maîtresse, une grande rose occupe la même place. Les vitraux de cette fenêtre, les seuls conservés aujourd'hui, m'ont paru contemporains de l'église, et, pour l'harmonie et la variété de leurs couleurs, on peut les comparer aux meilleurs du treizième siècle.

La disposition des fenêtres du transsept est, à quelques différences près, la même que celle de cette fenêtre orientale. En général, on peut définir l'ornementation de tous les tympans des fenêtres : une combinaison de courbes ogivales.

Un rang de chapelles borde les bas-côtés du chœur, toutes séparées par des piliers et des murs de refend correspondant aux divisions des travées. Toutefois la dernière chapelle, à l'oreint, de chaque côté, comprend deux travées et se trouve du double plus grande que les autres. La chapelle de la Vierge, dont j'ai décrit le plan plus haut, ne se distingue des autres que par sa profondeur, par une ornementation plus soignée, par le plus grand nombre de ses fenêtres.

Si je suis parvenu à rendre ma description intelligible, on observera que la cathédrale de Dol

réunit presque tous les caractères distinctifs [1] du premier style gothique, ayant déjà reçu tout son développement, mais non encore corrompu par l'exagération, la prétention, et la manie des petits détails, qui précédèrent sa décadence. L'époque la plus probable de la construction sera donc le milieu du treizième siècle, et de l'harmonie qu'on observe entre toutes ses parties, on peut conclure que ce siècle ne s'est point écoulé, sans doute, avant que tout l'édifice, l'intérieur du moins, ne fût complètement terminé.

Une observation qui ne peut échapper à quiconque a voyagé en Angleterre, c'est la grande analogie qu'offre la cathédrale de Dol avec les premières églises gothiques de ce pays (*early english style*). La forme rectangulaire du chœur, la chapelle de la Vierge (*Lady's chapel*), la décoration intérieure, m'ont rappelé fortement l'une des plus belles et des plus imposantes cathédrales anglaises, celle de Salisbury. Ce rapport singulier de

[1] Je les énumère brièvement : régularité de la fabrique, développement constant du système vertical, légèreté apparente de la construction, assurée par des arcs-boutans solides, mais moins importans que dans les époques postérieures; légèreté des voûtes construites en tuffeau, absence de chapelles latérales à la nef, ornementation simple et sévère, forme constamment arrondie des moulures, emploi exclusif de l'ogive et de ses combinaisons dans la décoration des fenêtres.

style et surtout de plan semble confirmer la tradition répandue en Bretagne, qui attribue à des architectes anglais la construction des principales églises de cette province. J'ai vainement cherché quelques-uns des noms de ces artistes, mais les rapports constans de commerce et de politique entre l'Angleterre et la Bretagne aux treizième et quatorzième siècles permettent de supposer que les deux pays ont employé les mêmes architectes, ou du moins des architectes de la même école.

La façade, qui devait être flanquée de deux tours, n'est point terminée. On voit que sa construction a été reprise et interrompue plusieurs fois. Le premier étage de la tour du sud paraît appartenir au treizième siècle; au quinzième, je crois, on l'a continuée; enfin au seizième on l'a surmontée d'une lanterne dans le goût de la Renaissance. Le reste du portail semble avoir été ébauché au quinzième siècle, du moins c'est à cette époque que l'on peut rapporter des ornemens fort médiocres sculptés sur le massif qui devait porter la tour du nord. Abondonnée bientôt, cette tour ne s'élève guère plus haut aujourd'hui que le toit de la nef. La grande fenêtre occidentale est remplie par une arcature en plein cintre probablement du seizième siècle. Au reste, toute cette façade est fort maltraitée : les fenêtres et les portes sont murées, et les ornemens qu'on y remarque à moitié couverts de plâtre n'offrent plus d'intérêt.

La légèreté des contreforts et des arcs-boutans de la nef et du chœur contraste avec la saillie excessive [1] et la lourdeur des contreforts de la tour du sud. S'ils ne sont pas une addition de mauvais goût du quinzième siècle, il se peut qu'ils aient été motivés par l'intention d'élever prodigieusement cette tour. A l'intersection des transsepts est une troisième tour de forme carrée, médiocrement haute ; son ornementation se rapporte entièrement à celle de l'intérieur de l'église. Une balustrade de granit en arcades trilobées couronne sa plateforme. Une autre, absolument semblabe, entoure extérieurement la nef et le chœur.

On entre aujourd'hui dans l'église par deux portes latérales, l'une au midi, vers l'entrée de la nef, l'autre du même côté, à l'extrémité des transsepts : c'est la plus grande ; un porche la précède, surmonté d'une terrasse et de deux clochetons. L'ornementation de cette porte est d'ailleurs d'une grande simplicité. Sur ses moulures et ses voussures en retraite, assez élégantes d'ailleurs, on ne voit ni statues ni figurines, à peine quelques feuillages. L'autre porte, qui a son petit porche aussi, paraît plus moderne ; sa décoration est plus riche et d'un goût moins pur. On reconnaît le gothique fleuri ; mais ses détails manquent de grâce, car avec tout le talent possible, on ne peut atteindre à la perfec-

[1] Caractère assez ordinaire des tours du quinzième siècle.

tion de la *sculpture végétale*, si la nature a refusé les matériaux convenables. Des cœurs qui couvrent un pilier octogone à l'entrée du porche, me font soupçonner que cette porte, avec les constructions qui en dépendent, auraient été ajoutées par l'évêque Cœuret, mort vers 1420. Ce seraient alors des armes parlantes.

On voit dans le transsept gauche un magnifique tombeau de la Renaissance, malheureusement aujourd'hui fort mutilé. Deux médaillons échappés aux destructeurs représentent le chanoine à qui ce tombeau fut érigé, et son frère. Au bas du premier médaillon, on lit : DOS.-JOS.-JAMES IUR LAVREATUS LEHONII COMENDA AC HUIUS ECCLESIÆ THESAV. ET CANO ETAT XXXI, ANNI M. VCC VII. Puis dans une banderole, autour du même médaillon : SPES MEA IN DNO. Au bas du second portrait : M. FRANCISCVS-JAMES HVIVS ECCLESIÆ SCOLASICVS (*sic*) AC..... CONDITORIS FRATER 1507. — Sur un pilastre : JOANNIS-JAMES JVRIVM LAVREATUS (*sic*) LEHONII COMENDA AC THESAV. ET CANO IMPENSIS ET CVRA STRUCTUM ET ORNATUM SEPULCHRVM. Enfin, sur un autre pilastre, se trouve le nom de l'architecte, avec cette inscription très fruste et difficile à lire : SCELTE STRUXIT OPVS MAGISTER ISTUD JOHANNES CVIVS COGNOMEN EST IVSTVS (?) ET FLORENTINVS. Il faut noter que malgré sa date très ancienne, ce tombeau est absolument *classique*, et qu'on n'y découvre pas le moindre souvenir gothique. Le surnom de *Florentinus*, donné au maître, explique cette pureté de style,

encore si rare en France au commencement du seizième siècle.

L'état actuel de la cathédrale de Dol est assez satisfaisant quant à l'intérieur. Mais les balustrades de la galerie qui règne le long du toit, surtout celle de la tour centrale, sont horriblement mutilées. Les voûtes et le toit demandent aussi des réparations. Il n'y a point de paratonnerres sur cette belle église, et cependant on m'assure que c'est la foudre qui a causé les dégâts que je viens de signaler. Je n'en vois pas en effet d'autre explication probable, si ce n'est la malice des hommes ; car l'édifice, bâti presque en entier d'un granit extrêmement dur, semble défier les efforts du temps. Il serait bien à désirer que l'on établit des paratonnerres sur les plus importantes de nos églises; mais si le gouvernement ne donne pas l'exemple, il est malheureusement probable que les communes se refuseront encore long-temps à les adopter [1].

Je ne saurais appeler trop instamment votre attention, Monsieur le Ministre, sur l'élégante cathédrale de Dol ; et je crois remplir les vœux de tous les amis des arts, en vous priant de vouloir bien la faire comprendre au nombre des monumens à l'entretien desquels il est pourvu par des fonds

[1] Un conseil municipal du Finistère vient de rejeter la proposition d'une allocation de 12 fr., destinée à faire redorer la pointe d'un paratonnerre, élevé aux frais du maire, sur l'église de la commune.

spéciaux. L'abandonner aux faibles ressources de la ville de Dol, c'est en quelque sorte la condamner à une ruine inévitable.

Saint-Malo.

Sous le rapport archéologique, cette ville offre peu d'intérêt. Ses remparts, qui semblent s'élever du sein des flots, ne remontent pas, je crois, plus haut que le seizième siècle, je dis les parties les plus anciennes. L'église est romane, mais restaurée ou plutôt défigurée à plusieurs reprises. On doit remarquer le système tout oriental de ses voûtes dont une coupole recouvre chaque travée. Vraisemblablement ces voûtes ont été refaites depuis la construction primitive, mais on peut croire que dans l'origine elles avaient la même disposition.

Lamballe.

En allant de Dinant à Saint-Brieux, je me suis arrêté un jour à Lamballe. L'église de Notre-Dame, située sur une éminence qui domine la ville, paraît avoir été commencée à l'époque de transition. Continuée aux treizième et quatorzième siècles, sans

être jamais terminée, elle tombe en ruines aujourd'hui. On voit dans la nef, qui est la partie la plus ancienne, de gros piliers cylindriques à chapiteaux ornés de quelques feuilles larges et médiocrement sculptées. Ils soutiennent des arcades dont l'ogive se rapproche de la lancette, entourées de trois tores d'un effet assez agréable. Des œils-de-bœuf remplacent les fenêtres. Dans le chœur, qui se termine carrément, les piliers se composent de colonnes groupées qui ne manquent pas d'élégance; au-dessus règnent deux galeries l'une sur l'autre. Elles ont quatre arcades par travée, et la seconde galerie est surmontée d'une fenêtre en ogive géminée dont les colonnettes, en se prolongeant, reçoivent les retombées des arcades. Leur décoration, surtout celle des balustrades de la galerie supérieure, la plus ornée des deux, me paraît se rapporter au quatorzième ou même au treizième siècle, car on n'y observe que les ornemens ordinaires du gothique primitif, des trèfles, des quatrefeuilles, et les combinaisons et les subdivisions variées de l'arc en tiers-point. Je ne sais si jamais l'église a été couverte d'une voûte. Elle ne l'est aujourd'hui que par un toit en planches fort délabré. Les chapelles latérales sont sans doute des additions du quinzième siècle, d'ailleurs très médiocres. De la même époque est une jolie boiserie placée dans le collatéral sud, appartenant, suivant toute apparence, à un orgue qui n'existe plus. On l'a réparée, ou bien on l'a terminée

vers le milieu du siècle suivant, et la différence de style est frappante; mais les ouvriers de la Renaissance se sont montrés bien inférieurs à leurs dévanciers. La porte occidentale, en ogive, présente les ornemens ordinaires du roman fleuri, chevrons, étoiles, chapiteaux historiés, etc. L'autre porte, au nord, est en plein cintre et beaucoup moins ornée. Il ne paraît pas douteux cependant qu'elles n'appartiennent à la même époque; c'est un exemple entre mille du mélange de l'ogive et du plein cintre, si fréquent à l'époque où l'architecture hésitait entre le style bysantin qui finissait et le gothique qui allait surgir.

L'autre église de Lamballe, que l'on réparait lors de mon passage, est petite et sans caractère. Bien que retouchée à plusieurs reprises, je n'y ai observé aucune partie qui m'ait paru antérieure au treizième siècle.

Saint-Brieux, Quintin.

Je ne connais à Saint-Brieux aucun monument qui mérite d'être décrit. La cathédrale, restaurée nouvellement, est très médiocre. Au quinzième siècle, lorsque le gothique manque de richesse, il ne lui reste aucun mérite.

M. Habasque, président du tribunal, et auteur d'un ouvrage estimé sur le département des Côtes-

du-Nord, eut la complaisance de m'accompagner dans les environs de la ville, où j'examinai quelques dolmens. En voyant çà et là dans la campagne des quartiers de rocs amoncelés sans ordre, des clôtures de champs formées de très grosses pierres, on peut conclure que ce pays a possédé autrefois un grand nombre de monumens celtiques, renversés et dispersés aujourd'hui par suite des progrès de l'agriculture. Cette conjecture est d'ailleurs fortifiée par la présence de plusieurs de ces monumens encore debout. Auprès de la métairie de Coat, M. Habasque me fit voir un dolmen alongé, très bas (quarante pieds de long environ et trois ou quatre de haut, quatre et demi de large) composé de deux rangées de pierres parallèles servant de parois, et d'autres pierres entassées au-dessus en guise de toit. Elles étaient à moitié cachées sous les ajoncs et les ronces. Toutes étaient absolument brutes, et celles même qui servaient de toit n'étaient pas plates.

En admettant que le terrain se soit sensiblement élevé, il n'est pas probable qu'un homme ait jamais pu pénétrer dans l'intérieur autrement qu'en rampant. A l'est, le dolmen, ou plutôt le kystven (car cette dénomination convient mieux à ses dimensions), est ouvert, et fermé à l'ouest. Environ à une demi-lieue à l'ouest du Coat, nous vîmes un autre kystven également orienté et de tous points semblable au premier, mais précédé de deux peulvens médiocrement élevés, placés à dix ou douze pas en avant de

l'ouverture orientale et sur une ligne parallèle à l'axe du monument. J'ai souvent lu ce fait, que des peulvens précédaient ordinairement les dolmens, mais jusqu'alors je n'en avais pas vu un seul exemple, et depuis je n'en ai rencontré qu'à Saumur [1]. Aucun de ces monumens n'a été fouillé. Je vous prierai, Monsieur le Ministre, d'appeler à cet égard l'attention de M. le préfet des Côtes-du-Nord.

Une autre excursion me conduisit de Saint-Brieux aux ruines d'une tour située vers l'extrémité d'une petite presqu'île au nord de la ville. Elle fut démantelée par ordre de Henri IV, après la guerre civile. On la nomme la tour de Cesson. Vraisemblablement on s'est servi de la mine pour la détruire, mais telle était l'épaisseur et la solidité de cette construction, qu'une moitié est demeurée debout, tandis que l'autre tombait divisée en un petit nombre d'énormes fragmens.

J'observai que les pierres s'étaient brisées plutôt que de se détacher du mortier qui les unit. Le ciment romain n'aurait pas été plus solide. Peut-être cette circonstance a-t-elle suffi pour accréditer l'opinion que cette forteresse était un ouvrage des Ro-

[1] Encore le peulven de Bagneux est-il assez éloigné du dolmen pour que l'on puisse douter qu'un rapport quelconque de position ait jamais existé entre eux.

mains. Cette conjecture s'appuyait encore sur la découverte récente de médailles et de fragmens de poteries trouvés dans le voisinage. Malgré l'état de dégradation où se trouve cette tour, on ne peut méconnaître une construction du moyen-âge. L'appareil très irrégulier se compose de moellons et de morceaux de schiste à peine dégrossis; mais les rares ouvertures, fenêtres ou meurtrières, sont entourées d'une espèce d'encadrement ou chambranle en granit taillé. La tour devait être ronde à l'extérieur, mais à l'intérieur son plan représentait un hexagone ou un octogone. Sa base est un massif légèrement conique en maçonnerie. A l'entour on voit aisément qu'il a existé un large fossé. On compte encore quatre étages, et le couronnement est détruit : le premier a été voûté probablement : les autres n'avaient sans doute que des planchers en charpente. Quelques arcs en plein cintre mal construits, une porte en ogive, mais dans une partie de la tour peut-être plus moderne que le reste, les amorces d'un escalier en hélice, tels sont les seuls indices d'après lesquels on puisse essayer d'assigner une date à cette forteresse. La plus probable à mon sentiment est le milieu ou la fin du douzième siècle.

Presque partout la muraille a quelque douze pieds d'épaisseur, et l'escalier qui conduisait sans doute à la plate-forme est pratiqué dans la muraille même. On a d'ailleurs eu le soin de le placer du côté le moins accessible à l'assaillant.

Au-dessus d'une ouverture en plein cintre au premier étage, assez grande pour avoir servi de porte ou de fenêtre, du côté de la mer, j'ai remarqué une longue rainure verticale; profonde de près d'un pied, longue de sept et large de quatre à cinq pouces, que vient croiser par le milieu une autre rainure en demi-cercle un peu moins creuse. On peut s'en faire une idée exacte en se représentant le plan d'une arbalète énorme. L'usage de ces rainures que je vois ici pour la première fois me semble très difficile à deviner. Peut-être cela servait-il à la manœuvre d'un pont-levis, et la poutre qui le faisait mouvoir venait s'engager dans la rainure verticale. Il ne serait pas impossible que cela n'eût eu d'autre objet que de fixer dans la muraille quelque morceau de sculpture détruit aujourd'hui, des armoiries par exemple.

Avant de quitter Saint-Brieux définitivement pour me diriger vers l'ouest, je voulus voir près de Quintin un menhir célèbre dans le pays. C'est un bloc de granit haut de vingt-cinq pieds. Sa plus grande épaisseur (cinq pieds à peu près) se trouve à un tiers de sa hauteur. Il finit en pointe, et sa base est remarquablement déliée. Il me semble évident que le bloc a été, sinon taillé, du moins dégrossi et façonné de la sorte.

L'église de Quintin, réparée tout récemment, n'offre rien de curieux qu'un porche dont les ornemens d'assez bon goût m'ont paru fixer la date vers la fin du treizième siècle.

Lanleff.

Les récits différens que l'on m'avait faits sur l'église du petit village de Lanleff avaient vivement excité ma curiosité. Suivant les uns, c'était un temple gallo-romain ; suivant les autres un baptistère du sixième ou septième siècle ; une troisième opinion en faisait une église de templiers. Lanleff ou Llanleff, car on prononce des deux manières, se trouve sur la limite de la Bretagne *bretonnante* [1]. Je m'étais de mon mieux préparé à cette excursion en apprenant ces mots de breton indispensable à un étranger : « Où trouverai-je quelqu'un qui parle français ? » Mais par surcroît de précaution j'avais demandé un guide sachant le breton. A une demi-lieue de Saint-Brieux, je découvris, à ma grande mortification, que mon interprète, s'il savait le breton, entendait à peine quelques mots de français. Pourtant

[1] La partie de la province où l'on parle breton. Froissart appele la Bretagne *douce* celle où de son temps l'on parlait français. Il n'aimait guère les Bretons, car très souvent il fait de ce mot un synonyme à routier, malandrin, pillard.

aidé de ma carte et d'un fermier très obligeant que je rencontrai [1], j'arrivai à Lanleff sans m'être égaré.

A la première vue de l'appareil irrégulier du monument, il me fut bien démontré que je ne voyais pas un temple romain, mais un édifice du moyen âge. Il se compose de deux enceintes circulaires, concentriques, dont l'extérieure, beaucoup plus basse, est détruite en partie. L'autre est percée de douze arcades en plein cintre reposant sur des piliers carrés avec une colonne engagée sur chaque face. Probablement autrefois l'arcade à l'ouest se trouvait vis-à-vis d'une porte pratiquée dans l'enceinte extérieure ; mais aujourd'hui elle est détruite ou du moins complètement défigurée. Les onze autres arcades répondaient chacune à deux arcades en plein cintre, figurées sur la muraille de l'enceinte extérieure, surmontées d'un œil-de-bœuf, et encadrées dans une grande arcade. Celle-ci était flanquée de deux colonnes engagées ; une colonne semblable recevait les retombées des deux moindres arcades comprises dans la première. Dans l'intérieur de chacune de ses arcades s'ouvrait une fenêtre en plein cintre, s'élargissant en dedans, mais étroite comme une meurtrière au dehors. Une voûte unissait les deux enceintes. Telle devait être autrefois la disposition du

[1] Il paraît qu'il existe beaucoup de différence dans les dialectes bretons. Le fermier, natif de la partie ouest du Finistère, accusait mon guide de baragouiner, et avait quelque difficulté à le comprendre. Celui-ci était de Paimpol.

monument, et il est encore facile de la retrouver, malgré son état de dégradation et les nombreuses altérations qu'on lui a fait subir.

Aujourd'hui toute la partie septentrionale du mur extérieur est détruite; et à l'est de l'édifice on a construit une petite chapelle gothique. Dans le même temps sans doute qu'on l'a bâtie, on faisait une espèce de transsept avec une portion de l'intervalle entre la première enceinte et la seconde. Là seulement s'est conservée une partie de la voûte qui liait autrefois les deux enceintes. Elle est en plein cintre, d'arêtes, renforcée d'arcs doubleaux, d'ailleurs très grossièrement exécutée, tandis que les arcades intérieures se font remarquer par l'assemblage soigné de leurs claveaux très régulièrement taillés.

Maintenant, l'enceinte intérieure est à ciel ouvert et l'on ne voit pas même les amorces des voûtes. La muraille, haute encore d'une trentaine de pieds, bien que son couronnement n'existe plus, n'a pas une seule fenêtre, mais seulement quelques trous comme ceux qu'on pratique pour les échafaudages. Impossible aujourd'hui par conséquent de dire comment le jour pénétrait dans cette espèce de tour. Au centre, un if abrité du vent a crû et pris un développement extraordinaire. S'élevant avec fierté au-dessus de cette ruine, il la couvre presque en entier de son feuillage sombre. Depuis nombre d'années cette enceinte sert à la fois de vestibule à la chapelle gothique, et de cimetière pour les ha-

bitans du village, du moins pour quelques-uns particulièrement favorisés [1]; car je n'y ai vu que des *tombes à épitaphes* : le vulgaire s'enterre au dehors.

Dans l'enceinte intérieure, les colonnes engagées sur la face des piliers qui regarde le centre du monument, s'élevaient aussi haut que les murailles; leurs chapiteaux ont disparu avec le couronnement de l'édifice. Les autres colonnes de moindre dimension, engagées dans les deux enceintes sont pour la plupart très endommagées. On reconnaît cependant la forme générale de leurs chapiteaux, en pyramide tronquée et renversée avec quatre têtes saillantes sous les angles du tailloir. Plusieurs antiquaires ont cru important de déterminer à quelle espèce d'animal appartiennent ces têtes, et ils n'ont remarqué que celles dont ils pouvaient tirer quelque conclusion favorable à

[1] Il est assez remarquable qu'à Lanleff, où personne, excepté peut-être le curé, n'entend le français, toutes les inscriptions sont en cette langue. Dans les villes, ce n'est guère que sur les boutiques des marchands de tabac que j'ai vu des inscriptions bretonnes : « *Butun mad.* » Peu de Bretons, me dit-on, sont en état de lire un livre écrit en leur langue, peut-être parce que l'orthographe n'en a jamais été fixée. On trouve d'ailleurs dans les inscriptions françaises bien des locutions étranges, traduites, je crois, littéralement du breton. Sur une tombe à Lanleff, par exemple, on lit : *Ci gît N., âgée de soixante ans, morte jeune fille.*

leur système. Il y en a certainement de plusieurs sortes d'animaux et même d'hommes ; mais je ne pense pas qu'elles fournissent la moindre induction. L'usage d'orner ainsi les angles des chapiteaux est très ancien, et pour ne pas parler du style composite des Romains, on en peut citer des exemples à presque toutes les époques de la période romane [1]. Nul ornement sur les corbeilles, excepté quelques traits souvent croisés en losanges ou bien des chevrons. Sur les bases on observe les mêmes traits ; c'est l'ornementation la plus grossière et la plus ancienne.

Dès les premiers temps du chistianisme on a construit des églises circulaires, et cette forme a été très souvent employée jusque vers la fin du douzième siècle. La disposition du monument de Lanleff est précisément celle que l'on donnait à ces églises dont le chœur circulaire était séparé par des arcades de ses bas-côtés qui l'entourent. L'église de Rieux (Aude) sur laquelle j'ai appelé votre attention dans ma dernière tournée, présente une grande analogie avec celle de Lanleff. A Rieux les fenêtres qui éclairent le chœur sont très élevées : probablement elles l'étaient également à Lanleff, et c'est ce qui explique pourquoi on n'en voit nul vestige aujourd'hui. L'arcature des bas-côtés, dans un rapport certain avec celle du chœur, est une

[1] Tels sont les chapiteaux de l'église de Lamarche, près de la Charité, qui date du dixième siècle.

analogie nouvelle. Il est impossible d'examiner les deux bâtimens sans penser que l'élégante structure de Rieux est bien postérieure à la simple église de Lanleff; mais il n'est pas aisé d'assigner une date à celle-ci. Une fois que l'on dépasse certaines limites, il est difficile, faute de termes de comparaison, de déterminer l'âge d'un monument. Sans aucune difficulté, je crois l'église de Lanleff antérieure au douzième siècle; mais de combien, je ne puis le dire. Si l'on observe son appareil irrégulier sans mélange de briques, on pensera sans doute avec moi, qu'on n'en doit pas chercher la date avant le septième ou même le huitième siècle. Que si une limite de trois cents ans paraît encore trop longue, j'essaierai de la resserrer en faisant remarquer les rapports qui existent entre les chapiteaux de Lanleff et ceux de Lamarche, dont la date, d'après des titres certains, remonte au commencement du dixième siècle.

Malgré le peu de confiance que doivent inspirer généralement les traditions locales, lorsqu'elles ne sont pas appuyées par des faits, celle qui se rattache à Lanleff doit être citée parce qu'elle ne manque pas de vraisemblance. « Autrefois, disent les gens du pays, il y avait là des moines rouges. » (*Menec'hed ruz*). C'est ainsi qu'on désignait autrefois les templiers qui portaient une croix rouge sur leurs manteaux. On sait qu'ils donnaient souvent à leurs églises la forme ronde, pour rappeler celle

du temple de Jérusalem, à la défense duquel ils se consacraient. J'ai dit que l'apparence du monument de Lanleff me semblait indiquer une époque beaucoup plus reculée que le commencement du douzième siècle, date de la fondation de l'ordre des templiers. Pourtant il ne serait pas impossible que la simplicité de la construction, la grossièreté des matériaux, que la pauvreté des fondateurs pour mieux dire, aient donné à cet édifice un air d'antiquité qui fasse illusion. Trop souvent, je le crains, on regarde la richesse ou la simplicité de l'ornementation comme les signes caractéristiques d'une époque et d'un style d'architecture. Il est évident néanmoins que le fondateur d'un monument a toujours dû adopter de préférence un style d'architecture en rapport avec ses ressources; et combien d'églises de villages ont-elles été construites, pendant la période du gothique fleuri par exemple, sans aucun des ornemens caractéristiques de cette époque, qui exigeaient une grande dépense et des ouvriers habiles.

Quelle que soit l'origine de l'église de Lanleff, elle est intéressante et mérite d'être conservée. Le conseil-général des Côtes-du-Nord a voté généreusement, l'année dernière, *cinquante* francs pour sa réparation. Je vous prierai, Monsieur le Ministre, de vouloir bien ajouter un supplément à cette somme, seulement pour faire enlever les décombres et empêcher la destruction de faire de nouveaux progrès.

Abbaye de Beauport.

—

J'ai souvent eu l'occasion d'admirer la situation singulièrement pittoresque de nos vieilles abbayes ; et, bien que variés à l'infini, leurs sites ont entre eux un tel rapport de beauté, qu'il est impossible de ne pas croire que leurs premiers habitans ont éprouvé, à leur aspect, les mêmes sensations que nous éprouvons aujourd'hui. Pourtant il paraît étrange que, dans un état de civilisation peu avancé, on soit sensible aux beautés de la nature. Pour l'homme à l'état sauvage, toute campagne est belle, abondante en gibier ; et le fermier de notre temps, être civilisé à un point excessif sous beaucoup de rapports, admire, comme le plus beau paysage, des campagnes sans horizon, plantées de betteraves et salies de fumier noir. Il faut que les habitudes contemplatives de la vie ascétique aient de tout temps donné à l'esprit le sentiment du beau abstrait, indépendant de toute idée d'utilité réelle. Assuré d'une existence uniformément douce, borné dans ses plaisirs et son ambition, plus qu'aucun autre à l'abri, par son caractère sacré, des revers de fortune, le moine du treizième siècle pouvait et devait aimer le beau pour lui-même. Et tandis que le chevalier, en guerre avec tout le monde, ne songeait qu'à se bâtir une

forteresse imprenable, l'abbé embellissait sa demeure et goûtait les jouissances que donnent l'imagination et les arts.

Voilà qu'elles étaient mes réflexions lorsque se déroulait à mes yeux le magnifique panorama de la baie de Paimpol, à l'entrée de laquelle on voit les ruines de l'abbaye de Beauport. C'est en vérité un lieu admirable, et j'avais de la peine à détacher mes regards de cette mer blanchissante d'écume, d'où sortent çà et là les têtes verdâtres d'une multitude de rochers aux formes fantastiques. Ce coin de terre semble exceptionnel. J'y voyais avec surprise prospérer des arbres du midi de la France. Oubliant leur soleil natal, des myrtes, des mûriers, des figuiers gigantesques couvraient la plage, laissant presque tomber leurs fruits dans les flots. Que devait être Beauport, lorsque de riches oisifs l'habitaient, croyant peut-être servir Dieu en ornant leur demeure? Aujourd'hui, les bâtimens de l'abbaye tombent en ruines; on y exploite une ferme que le propriétaire ne visite que rarement dans la saison des chasses.

On ne connaît point la date exacte de la fondation de l'abbaye. Il en est fait mention pour la première fois dans une bulle de 1178; mais je n'ai rien vu dans les ruines qui ne m'ait semblé plus moderne. A mon sentiment, c'est au commencement du treizième siècle que doivent avoir été construits les bâtimens que je vais essayer de décrire.

Démolie déjà en partie, l'église est pourtant encore reconnaissable. Elle dessinait une croix latine et avait trois nefs. Le collatéral sud, le transsept du même côté, et le chœur, ont disparu. On entre dans la nef principale par une grande porte ogivale dont les archivoltes ornées de tores retombent sur des colonnes du premier style gothique. La porte qui s'ouvre à l'entrée du collatéral nord est en plein cintre. On observe d'ailleurs ces deux arcs dans plusieurs parties de l'église; l'ogive employée comme à l'ordinaire dans les arcades et pour les voûtes, et le plein cintre dans les fenêtres basses. Les piliers représenteraient en plan un massif carré long, ayant le côté qui fait face à la grande nef flanqué de deux colonnes engagées, grêles, terminées par un chapiteau évasé, orné de longues feuilles. Deux autres colonnes semblables, engagées latéralement dans le même massif, reçoivent la nervure maîtresse des arcades. Sur la face principale de ces piliers, s'élève une cinquième colonne qui vient toucher aux nervures de la voûte [1]. Elle est accolée à deux autres colonnettes dont le fût est tronqué en console presque à la hauteur du sommet des arcades inférieures. Une fenêtre en ogive, étroite, éclaire chaque travée. On se rappelera que les fenêtres correspondantes des bas-côtés sont en plein cintre.

[1] Ces nervures et la voûte elle-même sont en tuffeau. On a choisi cette pierre sans doute pour sa légèreté.

A l'entrée de la nef, deux arcades, plus larges que les autres, indiquent une espèce de division dans cette partie de l'église. N'est-ce point encore un souvenir du narthex intérieur des premiers temples chrétiens? Le transsept est partagé dans le sens de sa longueur par une rangée d'arcades, qui lui forment, à l'orient, une espèce de collatéral, aussi peu élevé que les bas-côtés de la nef, tandis que la voûte du reste du transsept égale en hauteur celle de la nef principale. Cette disposition, qui n'est pas très ordinaire en France, s'observe dans plusieurs églises anglaises du treizième siècle. Un autre rapport avec le style anglais se fait remarquer dans l'arrangement des meneaux des fenêtres les plus larges, telles que celle de la première travée, la fenêtre occidentale de la nef, et la fenêtre occidentale du transsept nord. Dans nos églises françaises, les meneaux, quel qu'en soit le nombre, s'élèvent d'ordinaire verticalement jusqu'aux naissances de l'ogive. Là, d'autres ogives se forment; mais il faut observer que la ligne des naissances de ces ogives intérieures est la même que celle de l'ogive maîtresse. Le sommet de son tympan est alors rempli par une rose accompagnée quelquefois de trèfles et de quatrefeuilles. A Beauport, ainsi que dans plusieurs églises anglaises, l'ogive inscrite au milieu de l'ogive maîtresse, s'élève jusqu'au sommet de celle-ci et la touche par la pointe. Sa naissance se trouve, par conséquent, fort au-des-

sus de la naissance de l'ogive maîtresse. Quant aux ogives latérales, elles ont leurs naissances sur la même ligne que l'ogive maîtresse, et de plus, une moitié de leur arc leur est commune avec une portion de l'arc décrit par celle-ci [1]. Dans une fenêtre française, au contraire, l'arc des ogives latérales inscrites n'a de commun que sa naissance avec l'ogive maîtresse. On devine dans ce système, perfectionné ou plutôt développé de plus en plus en Angleterre, l'origine du style perpendiculaire, qui, à une époque correspondante à notre gothique flamboyant, a fini par supprimer presque toutes les lignes courbes dans le tympan de l'ogive, en les remplaçant par des lignes verticales.

A l'extrémité du transsept nord, et dans une direction parallèle à celle du chœur (qui n'existe plus), on voit une salle divisée dans le sens de sa longueur par une ligne de piliers cylindriques sur lesquels viennent retomber les nervures de la voûte. Les riches feuillages des chapiteaux et l'agencement gracieux, quoique compliqué, des nervures rondes de cette salle, remarquable par son élé-

[1] Les meneaux ressemblent alors aux barreaux d'une grille, et cette apparence devient plus sensible encore par l'addition d'autres meneaux horizontaux (*transoms*), qui croisent les premiers à angle droit. On voit à Calais une fenêtre de cette espèce. J'en ai cité une à Saint-Rennes. Elles ne sont pas rares dans les églises de village en Bretagne.

gance, me la font considérer comme postérieure à l'église. Je la crois de la fin du treizième ou du commencement du siècle suivant. Sa destination est difficile à deviner. Si sa position peut la faire considérer comme une salle capitulaire, sa longueur et surtout cette rangée de piliers massifs ne semblent guère convenir à cet usage.

Par son extrémité occidentale, elle communiquait à un grand cloître carré attenant à l'église; la muraille septentrionale de celle-ci forme un des côtés du cloître. Il a conservé des vestiges de plusieurs époques distinctes. A l'ouest, quelques arcades engagées dans la muraille d'un grand corps de bâtiment, porte le caractère des premières constructions du treizième siècle; tandis que du côté de l'orient on voit les restes d'autres arcades isolées qui m'ont paru ne remonter qu'au quinzième siècle. Au nord s'élève un grand bâtiment en ruine, opposé et parallèle à l'église; l'étage inférieur, voûté, est divisé par une rangée de gros piliers cylindriques, trapus, presque dépourvus d'ornemens. Les voûtes sont d'arêtes et en ogive, médiocrement exécutées, surtout en comparaison de l'autre salle dont j'ai parlé d'abord. Les fenêtres, véritables meurtrières, admettent à peine une faible clarté. Je ne comprends pas quel a pu être l'usage de cette salle si ce n'était un cellier. L'étage supérieur, très-ruiné, contient une longue galerie dont le toit s'est écroulé. Au midi, ses fenêtres sont ogivales; au nord, en

plein cintre, les unes et les autres entourées d'archivoltes fort ornées dans le goût de l'époque de transition. Je serais tenté de la prendre pour une bibliothèque; mais vers le milieu on aperçoit les restes d'une espèce de chaire ou d'une petite tribune élevée. Peut-être cette galerie servait-elle de réfectoire à quelques dignitaires de l'abbaye ou bien de salle capitulaire. Je renonce à décrire plusieurs salles voisines du cloître, qui communiquent à la galerie supérieure. Encombrées de paille et de foin, ou remplies de gravois, toutes sont aujourd'hui presque complètement dénaturées par les habitans de la ferme. Celles qui m'ont présenté quelques détails caractéristiques appartiennent certainement au treizième siècle.

A l'orient de la salle basse, que j'ai appelée cellier, et dans une direction parallèle, on trouve une autre salle basse, voûtée en ogive, d'un gothique simple et de bon goût; c'est le grand réfectoire. On sait qu'il fut bâti en 1269 par l'abbé Hervé. Au lieu de colonnes engagées, des consoles soutiennent les retombées des arcs doubleaux. A chaque extrémité de la salle est une grande cheminée, surmontée d'un énorme manteau à pans et se terminant en pointe. D'ailleurs nulle trace d'ornementation, si ce n'est sur les consoles, où l'on voit quelques feuillages ou des masques sculptés. Ce réfectoire communiquait, à l'ouest, avec un second cloître, du treizième siècle, je crois; il n'en reste plus que

quelques arcades trilobées en ogives. Au midi, il longeait les murs du cellier. De ses autres côtés on ne voit plus le moindre vestige ; des jardins, des maisons modernes couvrent l'emplacement qu'il occupait.

Vraisemblablement au dix-septième siècle, les moines Prémontrés, habitans de Beauport, ne se trouvèrent pas à l'aise dans leur palais gothique. Il leur fallut une demeure moderne, et l'antique abbaye fut étrangement défigurée par l'addition de nouvelles constructions qui s'élevèrent au-dessus des salles gothiques à l'orient et à l'ouest du premier cloître. Aujourd'hui des lourds chambranles de fenêtres contournés dans le goût de Louis XIV, des tuyaux de cheminée gigantesques, bien lourdement ornés, font un triste contraste avec les élégans feuillages du treizième siècle et les ogives gracieuses des salles basses. Dans les appartemens, démeublés et ruinés en partie, on trouve encore les dispositions ordinaires pour le logement d'une communauté religieuse. J'ignore si pour les construire on a démoli des bâtimens anciens, mais cela paraît d'autant plus probable que dans toute la partie gothique de l'abbaye on n'aperçoit rien qui ressemble à des cellules, ou aux appartemens des abbés.

M. le préfet des Côtes-du-Nord m'avait demandé mon opinion sur la possibilité de restaurer l'abbaye de Beauport et de rendre au culte son église. Dans la triste situation où elle se trouve, la dépense se-

rait trop considérable pour les ressources dont on peut disposer. A mon avis, mieux vaudrait s'occuper exclusivement de conserver le réfectoire et la belle salle gothique voisine du transsept nord, qui, comme monumens du premier style gothique, méritent un haut intérêt. Malheureusement, on m'assure que les ruines de l'abbaye n'appartiennent pas toutes au même propriétaire et l'on peut difficilement espérer que ses possesseurs s'entendent tous pour retarder l'œuvre de destruction.

A quelques pas de l'abbaye, devant une aire nouvellement construite, je remarquai un hangar soutenu par des colonnes de bois torses et richement sculptées. Il y en avait quatre ornées de rinceaux et de pampres, parfaitement travaillées dans le goût de la Renaissance. Sans doute elles provienniennent d'un rétable détruit dans l'église de Beauport. Je remarquai que des quatre colonnes une seule était terminée, les autres ne sont sculptées que d'un côté, de l'autre ébauchées seulement. Je fais des vœux pour que quelque propriétaire voisin les enlève à la pluie pour en faire l'ornement de son château.

—

Tréguier.

—

L'église de cette ville, autrefois cathédrale, malgré son extrême irrégularité, offre un aspect noble et imposant. Ce que l'on sait de son histoire, c'est que, fondée vers le commencement du neuvième siècle, elle fut dévastée ou détruite à plusieurs reprises. On mentionne une grande restauration qui aurait eu lieu en 1296, restauration à peu près inutile, ou du moins suspendue bientôt, puisque en 1339 il fallut reconstruire l'église presque entièrement. Voilà tous les renseignemens que fournit le dictionnaire d'Ogée. En décrivant l'état actuel de l'édifice, je vais essayer de distinguer ses différentes époques.

Son plan représente une croix latine; le chœur, un peu moins long que la nef, se termine par trois apsides à cinq pans. Entrant dans la nef, on est d'abord surpris de son extrême irrégularité. Non seulement ses arcades n'ont point toutes la même largeur, mais, ses piliers mêmes ne se correspondent nullement; et dans leur variété on ne reconnaît pas plus d'intention que de goût. A côté de piliers cylindriques on en voit d'octogones, d'autres portent des colonnes engagées. L'ouverture des arcades étant irrégulière, et leur hauteur constante, on ne peut

assigner de forme générale à leurs ogives. Toutes les arcades ont pourtant ce rapport commun qu'elles se composent de deux ogives en retraite l'une sur l'autre. D'ailleurs aucun ornement n'en marque l'archivolte ; seulement les angles saillans de l'ogive intérieure sont épannelés. La dernière travée, celle qui touche au transsept, beaucoup plus étroite que les autres, est si bizarrement construite, que la pointe de l'ogive ne répond pas au milieu de l'arcade. Du côté de la nef, elle prend sa naissance à la hauteur des autres, tandis que, du côté du transsept, elle se joint au pilier par une courbe très courte, et dont par conséquent la naissance se trouve sur une ligne beaucoup plus élevée. Comme on ne peut imaginer que cette disposition malgracieuse ait été inventée à plaisir, on se trouve conduit à supposer, qu'à l'époque où l'on s'y est résigné, les piliers des transsepts existaient déjà, ainsi qu'une partie de ceux de la nef.

On remarque, sur le côté sud de la nef, une grande chapelle évidemment postérieure à la construction primitive de celle-ci, et s'ouvrant entre les quatrième et cinquième piliers. Or, la distance entre ces piliers forme précisément la plus grande de toutes les arcades ; son diamètre est à peu près le même que celui de la chapelle dont l'axe passerait au milieu de l'arcade. Il devient alors vraisemblable qu'on n'a élargi cette dernière que pour la mettre en harmonie avec la chapelle. A ce compte l'arcade lui serait pos-

térieure en date. Du moment que l'on faisait la cinquième arcade beaucoup plus large que les autres, il fallait ou rétrécir les deux arcades suivantes, la sixième et la septième, ou conserver à l'une les proportions ordinaires, et ne diminuer le diamètre que d'une seule arcade. C'est à ce dernier parti qu'on s'est décidé.

Au-dessus des arcades de la nef règne une galerie peu élevée, et, sur la portion du mur entre le sommet des arcades et le sol de la galerie, s'étend une espèce de frise ou un large cordon orné de rosaces et de menus détails d'une grande variété, je ne dis pas seulement par le choix des motifs, mais surtout par l'exécution. En effet quelques parties sont sculptées en creux [1] (je les crois les plus anciennes); d'autres, en relief, me semblent beaucoup plus modernes. Il y en a dont le style se rapporterait au seizième siècle. Cette différence manifeste dans le travail, vient à l'appui de l'hypothèse que j'ai avancée, d'un dérangement des piliers. Dans la galerie on remarque une différence analogue; en effet, chaque travée (la septième exceptée) [2] a quatre arcades. Or, tantôt ces arcades isolément, et l'arcature toute entière sont encadrées par des moulures arrondies rectangulaires; tantôt ces moulures n'existent pas. Quelquefois des colonnettes séparent les arcades; ailleurs ce sont des piliers épannelés sur leurs angles. Enfin il y a

[1] Il est possible que les creux aient été remplis d'un mastic coloré, comme dans les cathédrales de Lyon et de Vienne.

[2] Elle n'a que trois arcades.

deux travées, la sixième et la septième au nord, qui présentent des arcades en plein cintre, évidemment très modernes. Les travées à piliers épannelés, sans moulures rectangulaires, me paraissent les plus anciennes; c'est à l'entrée de la nef qu'on les voit, et j'ai déjà remarqué que cette partie semblait effectivement la plus ancienne, et cela, pour d'autres motifs. Les travées ornées de moulures rectangulaires et arrondies ne peuvent appartenir qu'à une époque avancée de la période gothique, et elles surmontent en effet les arcades que j'ai indiquées comme ayant été reconstruites.

De même qu'à Beauport, les fenêtres de la nef sont divisées en trois ogives intérieures à naissances inégales; mais ici le tympan est très orné. Chaque ogive intérieure est d'abord trilobée, et sa pointe remplie par un trèfle. Deux autres trèfles remplissent les portions du tympan de l'ogive principale qui ne sont pas comprises dans les ogives intérieures. Entre ces fenêtres et celles que j'appelerai *françaises*, il y a cette différence que, dans les premières, le bas du tympan reste vide, tandis que la décoration des secondes occupe tout le tympan, à partir d'une ligne horizontale tirée à la hauteur des naissances. Beauport offre, pour ainsi dire, l'exposition du système : Tréguier en fournit le développement. On ne peut nier que ces fenêtres ne soient d'un effet agréable; malheureusement toutes ont perdu leurs vitraux.

Les voûtes de la nef et des bas-côtés sont en ogive, garnies de fortes nervures croisées diagonalement : d'autres nervures plus saillantes tiennent lieu d'arcs doubleaux. Dans la nef principale, elles retombent sur un faisceau de trois colonnes engagées, à chapiteaux de feuillages d'un travail médiocre. Leurs fûts partent de terre lorsqu'ils s'appuient à un pilier carré; si le pilier est cylindrique, ils ne descendent qu'au niveau des naissances des arcades inférieures; là, ils viennent se terminer à une espèce de figure grotesque en console. Dans les bas-côtés les nervures sont soutenues par des consoles, qui, engagées dans des murs latéraux, portent tout le caractère du premier style gothique.

En résumé, on peut, ce me semble, tirer les conclusions suivantes des observations ci-dessus, savoir : que la nef, construite vers le commencement du treizième siècle, a été réparée et considérablement modifiée au quatorzième; que ses dernières travées et la grande chapelle méridionale appartiennent à cette époque, ainsi que la plupart des fenêtres et des voûtes; enfin que cette restauration ne s'est terminée que fort tard, et que, suivant toute apparence, elle s'est prolongée jusqu'au commencement du seizième siècle.

Lorsque de la nef on passe dans le transsept septentrional, on trouve avec surprise à son extrémité deux arcades en plein cintre, avec des piliers et des colonnes engagées dont le style roman n'est

pas méconnaissable. Leurs chapiteaux, très bien travaillés, offrent sur leurs corbeilles des ornemens gracieux d'une très faible saillie; on dirait un réseau de rubans artistement tressé autour de la corbeille. Ils ont un rapport frappant avec quelques chapiteaux moresques de Séville ou de Grenade. Derrière ces arcades s'élève une tour assez haute, carrée, à fenêtres cintrées; on y monte par un escalier en dehors, contenu dans une tourelle cylindrique engagée à l'un des angles. On la nomme à Tréguier la tour de Hasting, et l'on en attribue la construction à ce hardi chef de pirates. Hasting, je crois, détruisait les tours et n'en bâtissait pas. D'ailleurs le style des chapiteaux du transsept et celui de la tour, son escalier en dehors, son appareil, tout semble se réunir pour faire assigner à cette construction une date beaucoup plus moderne. Je ne pense pas, pour moi, qu'elle soit antérieure au douzième siècle. C'est au reste la partie la plus ancienne de la cathédrale, la seule qui ait survécu aux réparations et reconstructions du treizième et quatorzième siècle.

A l'autre extrémité du transsept on voit une tour plus élevée, de construction gothique. L'étage supérieur m'a semblé du quinzième siècle. Au-dessus s'élance une très haute flèche en pierre, lourde en apparence malgré ses jours nombreux. A la forme de ses ouvertures et au style de ses ornemens, je la crois du seizième siècle. Une troisième tour carrée, assez basse, repose sur le centre du transsept, dont elle

est sans doute contemporaine. Quatre énormes piliers, composés de colonnes en faisceaux, lui servent de base. Au lieu de rose, le transsept sud n'a qu'une large fenêtre à meneaux flamboyans; le transsept nord ne reçoit la lumière que par des fenêtres latérales.

Le chœur répète la disposition de la nef, mais avec une ornementation plus riche ; ses galeries surtout présentent un luxe d'archivoltes et de moulures d'un effet très agréable. Dans la forme des fenêtres on peut observer comme une fusion du style flamboyant français et du style perpendiculaire anglais; mais en général le tympan des ogives me paraît orné d'une manière mesquine , et les meneaux sont lourds et grossièrement taillés.

On remarquera dans les chapiteaux du chœur et de ses chapelles latérales, une forme tout-à-fait étrangère au véritable style gothique. Ils se composent de deux tores séparés par une gorge, avec une astragale au-dessous; le tailloir est octogone. La base reproduit à peu près la même forme, en sorte qu'on pourrait retourner les colonnes presque sans inconvénient; de semblables chapiteaux sont rares à une époque où le goût des détails avait porté la sculpture d'ornemens à un haut degré de perfection. Je suppose ces chapiteaux de la fin du quatorzième siècle ; peut-être sont-ils plus modernes encore.

La façade occidentale est extrêmement simple. Un porche recouvert d'une terrasse cachée à moitié par deux petits frontons triangulaires précède la

nef. Quelques moulures rares, médiocrement sculptées, voilà toute la décoration des portes. Au-dessus de la terrasse, et en retraite, s'ouvre la fenêtre occidentale, réparée, comme il paraît, à l'époque où le chœur fut construit. Un gable lisse la surmonte. L'autre porte, à l'extrémité du transsept méridional, mérite plus d'attention. Des figurines élégantes remplissent ses voussures. Les attitudes sont vraies, les draperies bien rendues, quoique un peu raides. A tout prendre, peu de sculptures du quinzième siècle leur sont supérieures; telle est à mon sentiment leur date probable. Avant d'arriver à cette porte, on passe par une espèce de vestibule, ou plutôt sous une treille en pierre, couverte par une voûte. Qu'on se représente une suite d'arceaux parallèles réunis par des losanges encadrant des quatrefeuilles. Bien que tout cela soit à jour, on ne laisse par de sentir la pesanteur de la pierre. C'est un tour de force, si l'on veut, que ce réseau de granit, mais il ne me plaît pas. A quoi cela sert-il? à loger des miliers d'araignées, qui tapissent de leurs toiles l'intervalle entre ce berceau et la voûte. Cette voûte, d'ailleurs, étendue comme un parapluie, pour abriter ce travail de filigrane, achève de le rendre ridicule. Il semble que l'on ait voulu montrer plus évidemment son inutilité.

Rien de remarquable à l'extérieur de l'église, si ce n'est une balustrade assez élégante qui environne le toit de la nef. De puissans contreforts et des arcs-

boutans consolident ses murailles. C'est autour du chœur qu'ils sont surtout multipliés.

Si la cathédrale de Tréguier offre un intérêt de curiosité à l'antiquaire, sous le rapport purement artistique elle ne fournit point un sujet d'étude. Bâtie vraisemblablement au treizième siècle, sur les ruines d'une église romane, son plan s'est modifié dès le commencement de la construction. De ce changement et de la lenteur des travaux est résulté un édifice bizarre, irrégulier, qu'on ne saurait, à vrai dire, rapporter à aucun type caractérisé.

Lannion.

C'est une assez jolie ville, avec beaucoup de maisons anciennes, à façades en encorbellement, décorées dans le style de la Renaissance ou dans celui qui régna en France sous Henri IV et Louis XIII. La place du marché surtout en réunit plusieurs remarquables par leur élégance. L'église paroissiale, du seizième siècle, ne mérite aucune attention. J'ai examiné avec plus d'intérêt l'église de Saint-Loup, dans un faubourg de la ville, au sommet d'une hauteur escarpée. On y monte par un escalier de grandes dalles de schiste. Les parties de l'édifice échappées à des réparations récentes peuvent faire croire

qu'elle aurait été construite vers le milieu du douzième siècle. Ses piliers, lourds et bas, flanqués de grosses colonnes cylindriques, à chapiteaux romans, soutiennent des arcades en ogive. Je ne sais par quel caprice la plupart des chapiteaux historiés de la nef ont été couverts de plâtre, puis badigeonnés en couleurs tranchantes. Une crypte est pratiquée sous le chœur, mais elle n'a point de voûte, et aucun ornement n'indique à quelle époque elle appartient. Je la crois pourtant ancienne et contemporaine de l'église. Sa voûte, probablement écroulée, aura été remplacée par une mauvaise charpente. On entre dans la nef par une porte en plein cintre, ouverte au sud, et assez ornée. Malheureusement on a mutilé, aplani les bas-reliefs du tympan. En guise de contreforts, des colonnes romanes, engagées, s'appuient aux murailles extérieures des trois chapelles semi-circulaires qui terminent le chœur à l'orient.

Une large pierre creusée en forme d'auge sert de bénitier. On lit dessus ces mots en lettres onciales :

HĒ MĒSVRA BLADI NV̄ QIRITV

Je n'ai pu savoir d'où elle provenait. Je crois comprendre qu'elle a servi de mesure pour le blé, mais je ne sais comment interpréter les dernières lettres de l'inscription. Il faut noter la forme des E, qui ne sont pas majuscules comme les autres lettres.

Morlaix.

—

Naguère on citait l'église de Notre-Dame-du-Mur, à Morlaix, comme l'une des merveilles de la Bretagne. Son clocher avec sa flèche en pierre rivalisait avec celui du Criezker, dont je vais bientôt parler. Aujourd'hui il ne reste plus trace de cette église; elle s'est écroulée au commencement du siècle, et bientôt après elle a été entièrement démolie. Sainte-Meleine, au milieu de la ville, ne mérite d'être mentionnée que pour la boiserie d'un orgue, admirablement travaillée. Enfin une autre église dans un faubourg, est également presque sans importance. Sa date, du commencement du seizième siècle, se lit sur une grande banderole sculptée en relief qui se développe le long de sa façade.

Plusieurs tableaux et des lithographies ont déjà fait connaître quelques rues de Morlaix. Celle des Nobles, par exemple, présente presque à chaque pas des façades des quinzième et seizième siècles, dont plusieurs se font remarquer par leur élégance. Il y a peu de villes, je crois, où l'on trouve autant de souvenirs de l'architecture civile du moyen-âge. Ces modèles anciens ont exercé une influence évidente sur l'architecture moderne; on voit nombre de maisons à portail en ogive, surmontés d'une date

du dix-septième siècle; d'autres qu'à leurs moulures, et aux colonnes bizarres qui soutiennent leurs archivoltes, on pourrait croire de la période gothique, ont été bâties il y a moins de deux cents ans, comme l'apprennent des inscriptions tracées sur leurs façades. Dans une maison de la rue des Nobles on voit un magnifique escalier gothique, en bois, du quinzième siècle, parfaitement conservé, quoique d'un usage journalier. Ses ornemens, variés à chaque étage, sont d'une délicatesse inouïe. Je n'avais jamais rien vu de plus parfait et de meilleur goût.

L'hôtel-de-ville, grand édifice du style bâtard qui suivit celui de la Renaissance, ne mériterait pas d'être cité sans une particularité vraiment curieuse. Parmi quelques grands médaillons d'un fort relief, et qui représentent des têtes ou des figures en buste, on en distingue un, contenant un homme qui embrasse de la manière la plus tendre une femme très décolletée. L'homme c'est Henri IV, fort ressemblant, et la femme c'est, dit-on, la belle Gabrielle. Or cet hôtel-de-ville a été bâti sous le règne même de Henri IV. Que penser de ce groupe singulier? Est-ce un reste du vieux *levain de la ligue*, une satire, ou bien une espèce de flatterie naïve à l'excès? On voit sur d'autres édifices des fantaisies d'artistes encore plus crues que ce médaillon : tels sont, par exemple, les étranges ornemens de la corniche qui termine la façade du château d'Anet. Il fallait qu'au seizième siècle, et plus tard encore, les artistes fus-

sent des êtres privilégiés, pour se permettre impunément tant de choses. Ils pouvaient, ainsi que Rabelais, se moquer de Dieu et des rois, tout en possédant des bénéfices et recevant des cadeaux de la cour. De tout temps en France, ce me semble, on n'a aimé la débauche que pour son côté risible, non pour le plaisir physique. De là peut-être l'immense quantité de livres obscènes dont notre littérature abonde. Ne peut-on pas attribuer à cette disposition les sujets fort sales qu'on trouve souvent dans les édifices religieux du moyen-âge? A une époque où la religion n'avait pas encore d'ennemis bien dangereux, on pouvait tolérer tous les caprices indécens des artistes ; il faisaient rire, et c'était tout.

St.-Gildas, St.-Herbot, etc.

Je quittai Morlaix pour visiter les mines de Poullaouen et du Huelgoat, surtout pour explorer les environs où se trouvent quelques monumens remarquables. M. Junker, ingénieur en chef des mines, et directeur de la fonderie de Poullaouen, voulut bien me sacrifier quelques jours d'un temps bien précieux, et grâce aux excellens renseignemens qu'il eut l'obligeance de me donner, je parcourus en peu de temps les points les plus intéressans de la contrée qu'il habite.

En allant au village de Saint-Gildas, non loin de Carhaix, nous suivîmes, pendant près d'une demi-lieue, une voie romaine, très reconnaissable à la profondeur de son empierrement, au pavage, *summa crusta*, qui le recouvre, enfin, à son médiocre diamètre, et à sa direction presque constamment en ligne droite. Cette voie est de l'espèce de celles qu'on nomme communément *chemins haussés*, parce que leur niveau dépasse presque toujours celui des champs qu'elles traversent. Quiconque a voyagé en Bretagne aura remarqué le système vicieux de la plupart des routes modernes, qui, tracées en ligne droite, arrêtent à chaque instant les voitures par des montées ou des descentes rapides. On ne songe pas que la distance que l'on gagne en suivant la ligne droite, se compense par le temps perdu à ces montées et ces descentes, qui en outre ont l'immense inconvénient de fatiguer extrêmement les chevaux. Les voies antiques n'ont point ce défaut. Suivant toujours les plateaux élevés, les ingénieurs romains ont eu l'art de ne dévier que rarement de la ligne droite, tout en préférant cependant un détour à une pente raide. M. Junker, qui avait reconnu la voie romaine l'espace de plusieurs lieues, m'assura qu'elle ne faisait que de rares flexions. Elle aboutit à Carhaix [1], qui paraît avoir été un établisse-

[1] On y a trouvé un aquéduc et beaucoup de substructions. Elles sont aujourd'hui pour la plupart recouvertes de terre.

ment romain de quelque importance, et s'embranche, dit-on, avec une autre voie qui allait de Lesneven à la mer.

Sur le bord de cette route, au milieu des bois, on distingue une espèce de petit fort carré, de quelque cinquante pas de côté, entouré d'un fossé. Le parapet, aujourd'hui couvert d'ajoncs et de broussailles, s'élève encore constamment à plus de trois pieds au-dessus du niveau du sol actuel. Il m'a paru composé de pierres et de terre. La position de ce retranchement sur le bord d'une voie romaine doit indiquer une origine commune. Mais pourquoi un poste militaire dans ce lieu éloigné de tout établissement considérable?

Auprès de Saint-Gildas, au milieu d'une vallée assez vaste, s'élève une éminence d'où l'on découvre tout le pays à plusieurs lieues à la ronde. Son sommet, légèrement aplati et de forme irrégulière, est couronné par un retranchement en terre, qui en suit tous les contours. Le plateau n'est accessible que du côté du S.-E., encore par une pente assez raide. De tous les autres côtés, et surtout au N.-O., l'escarpement le rend presque impossible à gravir. Je n'ai vu qu'une seule porte à l'ouest de cette enceinte. Aucun vestige de tours ou d'ouvrages avancés, si ce n'est devant cette même porte, défendue par un rempart légèrement convexe, dont les extrémités dépassent de beaucoup son ouverture. Pour pénétrer dans le camp, il fallait d'a-

bord monter la pente S.-E. du plateau, puis longer le retranchement à portée du trait, en suivant la crête de la hauteur ; enfin passer entre le parapet de l'enceinte principale et le rempart avancé. Dans la position de la porte il me semble voir quelque finesse d'ingénieur. En effet le soldat qui se dirige vers cette entrée, présente le flanc droit au retranchement, et par conséquent se découvre et s'expose aux traits de ses défenseurs [1]. Faire le tour de l'enceinte, en prenant à droite de la montée, serait impossible, car il n'y a qu'un étroit passage entre le parapet et l'escarpement. Le fossé, que l'œil suit partout sans peine, est aussi profond que le rempart est haut : l'un et l'autre ont trois pieds (il est évident que ce ne sont point les dimensions primitives). Le fossé est large de quatre pieds environ, le rempart est un peu moins épais.

Au-dessus du point le plus escarpé de la hauteur, et non au milieu de l'enceinte, on trouve un retranchement intérieur, occupant un tertre qui paraît avoir été élevé artificiellement. La surface de la grande enceinte ayant été nivelée, je suppose que les terres auront été amassées à dessein pour augmenter la force de cette seconde enceinte. Cette redoute est entourée d'un rempart en terre et d'un fossé large et profond. Sa forme est à peu près cir-

[1] Le flanc droit était le plus faible dans une colonne en marche, parce qu'il n'était pas comme l'autre protégé par les boucliers.

culaire, et elle n'a point de porte. De ce point on domine toute l'enceinte principale. Par sa position ce petit fort pouvait encore contribuer à défendre l'entrée du retranchement. Je suppose qu'il pouvait contenir cent cinquante ou deux cents hommes, et je ne pense pas que tout le camp en ait renfermé plus de deux ou trois mille. Au moment où je m'y trouvais, il semblait presque rempli par la population de Saint-Gildas et de quelques villages voisins, réunis en ce lieu pour voir une course de chevaux. Or, certainement le nombre des spectateurs ne dépassait pas quinze cents personnes [1].

On appele ce retranchement dans le pays *le Camp de César;* mais outre que sa forme n'indique nullement une origine romaine, sa situation n'est pas non plus en rapport avec les préceptes de la castramétation antique. Pour les généraux romains, la pire assiette d'un camp était une hauteur escarpée. Avant tout ils cherchaient le voisinage de l'eau, qui manque tout à fait en ce lieu. Une plaine ou bien un plateau à pente douce sur lequel leurs cohortes pussent manœuvrer sans obstacle, tels étaient les lieux qu'ils préféraient pour camper. Se reposant sur la force de leurs ouvrages et la bravoure de leurs soldats, ils ne voulaient pas, en s'enfermant dans une posi-

[1] Ce retranchement présente une grande analogie avec celui que l'on voit près de Chaalons, et qu'on nomme *le camp d'Attila.*

tion inaccessible, ôter à leurs ennemis jusqu'à la pensée de les attaquer. Dire quelle est l'origine du retranchement de Saint-Gildas, me paraît aujourd'hui chose impossible. Tant de peuples depuis les Romains se sont rencontrés en armes dans la Gaule! Et jusqu'à l'invention de la poudre, le système de castramétation a été presque uniforme : un rempart de terre avec un fossé. On n'a fait aucune fouille, que je sache, sur le plateau de Saint-Gildas; or c'est seulement par les renseignemens de détail que ces fouilles pourraient fournir, que l'on parviendrait à former des conjectures vraisemblables sur l'origine de ce camp. On y trouverait peut-être des armes, des médailles, des fragmens de poteries. Ce seraient autant d'indications précieuses; jusqu'à ce qu'on les ait obtenues, le plus sage parti c'est de s'abstenir de toutes suppositions hasardées.

On rencontre en Bretagne un assez grand nombre de camps semblables à celui-ci. Aucun, à ma connaissance, ne présente une enceinte carrée comme celles des camps romains suivant Polybe et Végèce; mais il ne s'ensuit pas qu'on doive les considérer comme un ouvrage des barbares, parce qu'ils ont une autre forme. Toutefois, je le répète, l'origine d'une fortification en terre ne peut se déterminer que par la découverte d'objets qui caractérisent un peuple ou une époque.

Pour en finir avec les camps antiques, j'en ci-

terai deux encore dans la même localité. Le premier, très bien conservé, de forme triangulaire, à la droite de la route de Poullaouen au Huelgoat, occupe l'extrémité d'une hauteur terminée par deux escarpemens qui se rencontrent sous un angle assez aigu. Devant la porte pratiquée sur la base du triangle, on a élevé, de même qu'à Saint-Gildas, un ouvrage avancé. J'estime qu'un millier d'hommes pourraient se renfermer dans l'enceinte. La voie romaine dont j'ai déjà parlé passe non loin de là.

Près du Huelgoat, sur un plateau couvert de gros quartiers de rochers, on voit un camp beaucoup plus considérable que les précédens, dont le périmètre, bien que détruit sur plusieurs points, est encore facile à déterminer. On le nomme le camp d'Arzur, corruption d'Arthur probablement [1]. Ce mot est d'autant plus remarquable, que les paysans bretons d'aujourd'hui me semblent connaître beaucoup mieux César qu'Arthur, leur compatriote, et le héros de romans inventés, dit-on, dans leur pays.

Partant de Poullaouen, que j'avais choisi comme centre de mes explorations, je suis allé visiter l'église de Saint-Herbot, célèbre dans le pays par

[1] Dans la langue bretonne, le T est une lettre mute qui, précédée d'une autre lettre, peut se changer en Z. Ainsi l'on dit *ma zad* mon père au lieu de *ma tad*.

son *Pardon* [1], qui, tous les ans, y attire une foule considérable de dévots et de curieux. L'église paraît avoir été réparée à plusieurs reprises, ou du moins sa construction a duré fort long-temps. Sa forme est celle d'un parallélogramme rectangle; elle n'a pas d'apside. A l'intérieur, des piliers cylindriques ou carrés divisent la nef, les uns et les autres flanqués de colonnes engagées. A leur épaisseur, surtout au style de leurs chapiteaux, je serais tenté de les croire du treizième siècle; on m'assure que l'église ne date que de la fin du quatorzième. En Bretagne, il est vrai, le style gothique primitif s'est altéré plus lentement qu'ailleurs, et pour ne citer qu'un détail remarquable, le chapiteau s'est conservé dans cette province jusqu'au seizième siècle, tandis qu'au quinzième il disparaissait de presque tous les édifices de la France centrale. Dans le portail méridional de Saint-Herbot et sous le porche qui le précède, j'observe des chapiteaux ornés de feuillages élégans que j'aurais certainement crus du seizième siècle, s'ils

[1] C'est-à-dire le jour de sa fête, qui, ainsi que celle de tous les saints bretons, se célèbre par une cérémonie religieuse, suivie de danses et terminée par une orgie. Saint Herbot guérit ou préserve les animaux de tout mal. Pour se le rendre favorable, on dépose sur son autel, le jour de son pardon, une poignée du poil de l'animal auquel on s'intéresse. L'année dernière, ces poignées réunies se sont vendues 1,800 fr.

n'étaient accompagnés de détails bien caractéristiques du quinzième. Au-dessus de la nef, à l'ouest, s'élève une tour carrée, percée de fenêtres en ogive, entourées de gros tores. On l'aperçoit de fort loin, et l'effet en est délicieux. Elle m'a paru remonter à la construction primitive, à l'exception d'un couronnement de style flamboyant qu'on y a maladroitement ajouté. Le portail occidental, sur lequel on lit la date de 1516, est un placage assez riche; on y remarque l'ogive à contrecourbe, les feuillages gras et frisés (mauves et choux), accompagnés de moulures prismatiques et très saillantes. Une galerie flamboyante surmonte ce portail.

J'ai déjà dit un mot du portail méridional, beaucoup plus important; ses jolies voussures parfaitement refouillées renferment des figurines ou des rinceaux, un peu maniérés, il est vrai, comme toute ornementation flamboyante. Contre les parois du porche sont rangées les statues des douze apôtres, peintes et dorées; elles sont médiocres, et leurs draperies à plis cassés et raides manquent de grâce et de vérité. A tout prendre, cependant, l'effet général de ce porche est des plus satisfaisans, et mainte église de grande ville s'en trouverait honorée. Mais le chœur de Saint-Herbot le fait bientôt oublier. C'est une merveille d'élégance et de bon goût que son chancel ou jubé en bois, travaillé dans le style de la Renaissance. Quoique cette délicieuse boiserie

ait beaucoup souffert, elle offre encore plusieurs parties intactes, où l'on peut étudier un système d'ornementation riche et gracieux, frappant dans son ensemble, et qu'on aime ensuite à détailler à loisir. Il serait à désirer qu'on prît plus de soin de ce jubé, qu'on le fît nettoyer et passer à l'huile. Je vous prierai de vouloir bien en recommander la conservation à M. le préfet du Finistère.

Les vitraux, je devrais dire les deux seules verrières qui subsistent encore, sont assez remarquables par le dessin et la richesse des couleurs. Ils portent la date de 1556. Devant l'église, j'ai lu avec quelque étonnement une date de la fin du même siècle, au pied d'une croix de granit, ornée de statuettes, bas-reliefs, etc., qu'à leur style tout gothique j'aurais certainement crus beaucoup plus anciens.

Adossée au portail méridional, on remarque une petite construction bien lourde, dont les chapiteaux ioniques et la forme prétentieuse annoncent un ouvrage contemporain de Louis XIV. C'est le *reliquaire* de l'église. Je dois expliquer ce que c'est qu'un reliquaire en Bretagne et quelle est sa destination. Une pratique fort étrange règne dans cette province. Les parens d'un mort le font exhumer au bout de quelques années, lorsqu'ils croient que la terre a absorbé ses chairs décomposées. Les os recueillis sont alors rejetés dans un petit bâtiment construit *ad hoc* auprès de l'église; c'est le reli-

quaire. Quelquefois on réserve la tête du mort pour la mettre dans une boîte, et la placer dans un lieu apparent de l'église, avec cette inscription : « *Ci-gît le chef de N.* » Il est impossible d'imaginer rien de plus repoussant que ce monceau d'ossemens blanchis, jetés pêle-mêle au milieu des orties qui poussent toujours en abondance dans les reliquaires. Bien souvent un zèle empressé n'attend pas l'entier dépouillement du squelette, et des lambeaux de chairs puantes attirent les chiens que personne ne prend soin de chasser. D'ailleurs ces ossuaires n'inspirent aux paysans ni dégoût ni respect. J'en ai vu plusieurs s'y abriter de la pluie, d'autres y manger; quelques-uns attendaient que j'eusse passé pour y faire l'amour avec leurs maîtresses. Je ne sais à quelle époque remonte ce détestable usage; mais je n'ai pas vu un seul reliquaire de construction ancienne, un seul, par exemple, qu'on pût rapporter à la période gothique. Dans les villes un peu considérables, ces charniers sont des dépendances des cimetières, et n'offensent pas la vue des passans et des dévots comme dans les villages; mais il y a peu d'églises où l'on ne trouve des *chefs* [1].

A un quart de lieue de Saint-Herbot, M. Junker me fit remarquer un groupe de pierres dont l'ori-

[1] J'ai vu sur les bords du Rhin des ossuaires fort anciens attenant aux églises, quelquefois établis dans des caveaux voisins de la crypte. Au reste, en Alsace et dans les provinces Rhénanes, cette coutume se perd rapidement.

gine est inconnue. Il se trouve dans une lande, sur le penchant de l'une des collines dont l'ensemble se nomme la montagne Noire. C'est une espèce de dolmen composé de tables de schiste noir assez minces, les unes plantées verticalement, les autres horizontales posées au-dessus. On voit peu de ces dernières qui aient plus de cinq ou six pieds de long; les piliers ne s'élèvent pas à plus de deux ou trois pieds; enfin, par sa forme et par son étendue, ce monument se rapproche beaucoup des kystvens des environs de Saint-Brieux. Il a environ trente-cinq pieds de long sur quatre à cinq de large; mais on s'aperçoit qu'un assez grand nombre de pierres ont été enlevées. L'extrémité O.-N.-O. est fermée par une pierre faisant angle droit avec les autres; on ne peut aujourd'hui savoir si l'extrémité opposée était ouverte comme l'est d'ordinaire la partie orientale d'un dolmen. Ce groupe de pierres s'appele dans le pays le Tombeau du Géant, et l'on conte que celui qu'on y enterra était si grand qu'il fallut le plier sept fois sur lui-même pour qu'il tînt dans cette enceinte [1]. Je suis porté à croire que c'est un véritable dolmen, bien que la nature des matériaux le distingue notablement de tous ceux que j'aie vus ou dont je connaisse la description. Comparés aux énormes blocs

[1] Ce nom de tombeau du géant doit être noté, parce qu'en général le peuple ne considère par les dolmens comme des monumens funèbres. Celui-ci est le seul auquel j'aie entendu attribuer une semblable destination.

de grès ou de granit qui composent les dolmens de la Bretagne et de l'Anjou, ces dalles de schiste paraissent méprisables. Malgré mon scepticisme en fait de monumens celtiques, je me fis une hypothèse pour expliquer la construction exceptionnelle de celui-ci. Ce dolmen, me dis-je, date d'une époque où la religion des druides était persécutée; ces sectateurs ne pouvaient célébrer qu'en secret leurs mystères, et par conséquent pour élever des dolmens ils choisissaient des matériaux d'un transport facile.... Mais cela, je le sens, ne vaut pas la peine d'être discuté.

Repassant par Morlaix, j'allai visiter l'église de Saint-Jean-du-Doigt, dont je voulais examiner les vases sacrés, présens, me disait-on, de la duchesse Anne. Ces vases, dont le plus remarquable est un calice en vermeil, ne m'ont point paru aussi anciens qu'on le prétend. Le calice, en particulier, semble composé de pièces hétérogènes; et à mon avis, la coupe et la base ont été travaillées par un orfèvre du temps de Louis XIII, tandis que le milieu du vase, le pied, très richement orné, porte le caractère des bons ouvrages de la Renaissance. J'examinai encore avec plaisir un beau ciboire orné de médaillons émaillés, représentant les douze apôtres. C'est assurément un morceau de quelque maître italien. On me montra enfin une fort belle croix que j'attribuerais au commencement du seizième siècle.

Bien que fondée en 1504 et consacrée en 1513, l'église présente des chapiteaux à feuillages, ou composés de deux quarts de rond, semblables à ceux qu'on rencontre quelquefois dans le reste de la France vers le milieu du quatorzième siècle. C'est un exemple nouveau de la longue durée des premiers types gothiques en Bretagne. — Cette petite église n'est couverte que par une voûte en planches, mais ornée et peinte avec beaucoup de goût. La moulure qui règne à la hauteur de sa naissance est d'une rare élégance et d'un fini merveilleux. C'est un cordon de pampres entremêlés de pommes de pin et de grappes de raisin. Je recommandai au curé, qui pensait à faire réparer la toiture, de respecter religieusement toute cette gracieuse décoration.

Saint-Pol-de-Léon.

Saint-Pol-de-Léon renferme deux églises extrêmement remarquables : la cathédrale et Notre-Dame-du-Creizker.

De la route de Morlaix l'aspect de la ville est très pittoresque. La haute tour du Creizker, surmontée d'une flèche élancée, travaillée à jour, la domine et semble se lier à la cathédrale dont on aperçoit en

même temps le toit et les deux clochers. Plus loin, à l'orient de celle-ci, on découvre une autre tour, mince et svelte comme un minaret, qui, bien que fort moderne, se marie assez heureusement à distance avec les clochers gothiques. On dirait que toute la ville n'est qu'une immense église, et il y faut entrer pour reconnaître son erreur.

La cathédrale, consacrée à saint Pol, est un bel édifice gothique, dont le plan a malheureusement perdu sa régularité primitive par des additions et des réparations considérables. Ainsi la construction d'une chapelle sur le côté sud de la nef, et l'élargissement des chapelles du chœur ne permettent pas de saisir d'un coup d'œil l'ensemble du monument. Ce défaut, qui frappe d'abord lorsqu'on examine l'extérieur de l'église, est moins sensible à l'intérieur. En effet ces constructions ajoutées ne s'aperçoivent que de certains points; encore faut-il qu'une espèce de raisonnement en vienne démontrer l'irrégularité.

La nef est précédée par un vestibule divisé comme elle en trois parties, chacune ayant une porte donnant au dehors, et une autre donnant à l'intérieur de l'église. Les vestibules sont rares dans les églises gothiques. Souvent une légère différence dans la largeur des arcades, quelquefois dans la disposition des colonnes, voilà tout ce qui rappele la division réservée autrefois aux cathécumènes. Ici au contraire le vestibule est fortement caractérisé, puisque

ce sont des portes qui le séparent de la nef, comme c'est le cas dans un assez grand nombre d'églises romanes.

Les arcades de la nef sont élégantes. Leur forme est l'arc en tiers-point, que dessine une archivolte composée de moulures rondes, alternativement creuses ou saillantes. Elles retombent sur des colonnes engagées latéralement dans des piliers carrés. Sur leur face principale s'élève sans interruption, depuis le sol jusqu'à la voûte, un faisceau de trois colonnettes d'une gracieuse proportion. Une seule fenêtre, en lancette, assez étroite, s'ouvre au-dessus de la galerie. Les collatéraux n'ont également qu'une seule fenêtre par travée. A la différence qu'on observe dans la disposition de leurs meneaux, on ne peut méconnaître qu'elles appartiennent à plusieurs époques distinctes. Les fenêtres les plus anciennes [1] n'ont qu'un seul meneau formant deux ogives, dont les courbes extérieures se confondent quelquefois avec le chambranle intérieur de l'ogive principale; d'autre fois les deux ogives intérieures, ayant leur naissance commune avec l'ogive maîtresse, sont surmontées d'une rose assez bien découpée. Quant aux fenêtres plus modernes, à mon avis, le tympan de leur ogive est rempli d'entrelas compliqués, figurant des cœurs, ou bien des courbes flamboyantes.

[1] Elles sont vers l'entrée de la nef; à l'extérieur on remarque leur archivoltes dessinées par une dent de scie ou un chevron.

Les uns et les autres, médiocres d'ailleurs sous le rapport de l'invention, sont d'un effet peu agréable.

C'est dans le transsept qu'il faut chercher les parties les plus anciennes de l'église. Bien que rétréci considérablement par l'érection de nouvelles chapelles latérales au chœur, il est encore remarquablement large ; et il semble que dans le principe le mur oriental des croisillons s'alignait sur les premiers piliers du chœur, au lieu de s'aligner sur les deux piliers à l'orient du transsept, comme cela est ordinaire. Dans le transsept méridional surtout, on remarque des colonnes engagées, dont les chapiteaux appartiennent incontestablement à l'époque romane. Courts et écrasés, pour la plupart, ils sont ornés de feuillages grossièrement sculptés, quelques-uns d'un large ruban replié sur lui-même entourant la corbeille, de manière à représenter une espèce de chevron.

On retrouve d'autres vestiges romans dans trois piliers parallèles aux bas-côtés du chœur, et engagés plus ou moins aujourd'hui dans une maçonnerie moderne. Malgré les réparations et les additions du quinzième siècle, on voit que, dans l'origine, ils soutenaient une arcature ogivale. Leurs chapiteaux mesquins et médiocrement exécutés semblent, à l'exception d'un seul [1], contemporains des colonnes du transsept dont je viens de parler.

[1] Celui-ci mérite une description détaillée. Le plan du

Le transsept méridional se termine par une très belle rose, parfaitement travaillée, et d'une très grande dimension. Ses meneaux réguliers et d'une légèreté surprenante, bien que taillés en granit,

pilier représenterait un carré tangent par sa face orientale à un triangle isoscèle. La partie carrée de ce pilier se termine en haut par une moulure romane ornée de rinceaux, en guise de chapiteau. Elle est surmontée d'un tailloir très saillant. — En différens endroits on a abattu les angles du pilier sans qu'on puisse s'en expliquer le motif. — Le chapiteau, ou plutôt l'amortissement de la partie triangulaire du massif est infiniment plus large que celui de l'autre partie. C'est, à proprement parler, un double bas-relief, sculpté sur les faces du triangle. Il est placé obliquement, et l'angle saillant se termine en biseau. De chaque côté, en touchant au massif carré, le bas-relief s'arrondit. Le haut surplombe sensiblement la base, qui vient couper le plan du pilier. Je vais décrire chaque face l'une après l'autre : sous le côté méridional, paraît d'abord une tête à barbe, tournée à droite, couverte d'un casque sans aigrette, ou bien d'une chevelure épaisse et divisée en boucles cylindriques. Sa grandeur est à peu près de demi-nature. Tout auprès on voit une main gauche, fermée, le pouce étendu sur le premier doigt replié, les ongles tournés vers le spectateur; Viennent ensuite trois petites figures nues et ailées, mais les deux premières seulement sont comprises sur la face méridionale. L'une, celle qui est la plus proche de la main fermée, semble poursuivre la seconde. La troisième lève la main droite et porte la gauche sur sa poitrine. Toutes les trois posent leurs pieds sur quatre objets sphériques à surface rude; mais dire ce que sont ces objets me serait impossible, car, outre la hauteur à laquelle le bas-relief est placé, il est recouvert d'une

figurent en se croisant des ogives trilobées, des trèfles, des quatrefeuilles, toutes combinaisons de courbes ogivales ordinaires dans le commencement

couche de badigeon d'une épaisseur peu commune. Si l'on passe maintenant du côté opposé, on voit une tête chauve avec peu de barbe, placé de trois quarts, et tournée vers la gauche, c'est-à-dire vers la troisième figure que je viens de décrire. Une autre tête termine ce côté du bas-relief; celle-ci, posée d'ailleurs comme la seconde, se distingue par une barbe pointue, et de longs cheveux frisés en rouleaux lui couvrent presque tout le front. Entre ces deux dernières têtes, j'oubliais de mentionner une main droite étendue, la paume de la main tournée en dehors. Telle est la description exacte, je crois, de ce monument bizarre. Peut-être le badigeon cache-t-il quelque détail important, ou bien une inscription qui en donnerait la signification. Malgré la grossièreté du travail, on remarque que cette sculpture ne manque pas d'une certaine noblesse, et je ne puis croire que ce soit un ouvrage du moyen-âge. Je pencherais plutôt à le regarder comme un bas-relief romain, et l'un de mes amis, qui l'examinait avec moi, familiarisé avec la sculpture antique, partagea mon opinion sans que je la lui eusse communiquée. Nous pensâmes encore, l'un et l'autre, que les têtes étaient représentées *coupées*, et je me rappelai sur-le-champ un monument analogue que j'ai eu l'honneur de vous signaler l'année dernière; un bas-relief extrait des ruines qui couvrent la colline d'Entremont près d'Aix, et sur lequel on voit également des têtes coupées. On le regarde comme une espèce de trophée barbare, et un ouvrage des Salyens. Celui-ci, d'un travail un peu meilleur, paraît aussi moins ancien. Quant à l'interpréter, ou bien à trouver sa destination primitive, car il me semble évident qu'il n'a pas été exécuté

du gothique fleuri [1]. Il n'est pas douteux, cependant, que cette rose ne soit beaucoup plus moderne que la nef, et on ne saurait la croire antérieure au quinzième siècle : pour cette époque d'exagération et de bizarrerie, c'est un véritable chef-d'œuvre. Il suffit de passer dans le transsept opposé pour s'apercevoir qu'elle est nécessairement postérieure au rétrécissement de la croisée dont j'ai parlé. A l'extrémité du transsept septentrional, une grande fenêtre en ogive, opposée à la rose, surprend d'abord par sa position excentrique. En outre, la voûte vient couper sa pointe et la défigure entièrement. Il devient évident que la voûte a été refaite et baissée après la construction de cette fenêtre. Une autre preuve se

sur place, ce serait, dans l'état où il se trouve actuellement, une espèce de divination qui surpasse mes forces. Quel qu'il soit, il mérite qu'on l'étudie; et je vous prierai, Monsieur le Ministre, de vouloir bien le signaler à l'attention de M. le sous-préfet de Morlaix, pour en assurer la conservation. Il serait à désirer qu'on le lavât avec soin; puis il faudrait le faire dessiner aussi exactement que possible, ou mieux encore le mouler ou l'estamper. Je joins ici un croquis que j'ai fait sur les lieux, et qui rendra plus intelligible la description précédente.

[1] Elle repose sur une arcature figurée, composée d'ogives trilobées avec un trèfle au-dessus. Une moulure rectangulaire sépare chaque arcade, et l'arcature entière est encadrée par une grande moulure semblable. C'est un modèle assez exact d'un *pannel* (ou surface plane ornée) du style que les antiquaires anglais nomment *decorated english*, correspondant pour l'époque à notre gothique fleuri.

présente dans les nervures de cette voûte, mal accordées avec les amorces des anciennes nervures, qui touchent aux chapiteaux des colonnes engagées. Enfin, si l'on ajoute au transsept une chapelle qui n'en est séparée que par un mur de refend, on remarquera qu'alors la fenêtre se trouvera précisément au milieu du mur septentrional de la chapelle et du transsept. C'est une preuve que la chapelle a été faite aux dépens du transsept, après la construction de la fenêtre, placée, alors, au milieu de son mur septentrional. Sans doute, l'architecte qui a restauré Saint-Pol avait l'intention de la remplacer par une rose semblable à celle du croisillon méridional.

Le chœur, plus long que la nef (il devait lui être égal avant le rétrécissement du transsept), est entouré par un double rang de piliers qui forment deux collatéraux comme dans Notre-Dame de Paris ou bien dans la cathédrale de Chartres. On s'aperçoit facilement que ce chœur appartient à une époque moins ancienne que la nef. Sa décoration est d'ailleurs élégante et riche. La galerie au-dessus de ses bas-côtés se compose d'arcades à contre-courbes entourées de larges archivoltes bien fouillées, et surmontées de roses. Au-dessous des fenêtres, règne une seconde galerie, avec une balustrade dont les meneaux tourmentés, et bien lourds pourtant, dessinent des cœurs, comme le tympan de certaines ogives de la nef. Les fenêtres ont une forme bizarre et inusitée. Au lieu de se terminer

par un arc, elles ont leur amortissement en forme de mitre, aussi bien que les travées dont elles occupent le sommet. La décoration du tympan de ces fenêtres est formée de lignes droites partant des meneaux verticaux pour s'entrecroiser de la manière la plus malheureuse. C'est là une détestable imitation du style perpendiculaire des Anglais. Les fenêtres des bas-côtés et des chapelles du chœur sont ogivales, mais leurs meneaux ne sont pas mieux agencés. La plupart de leurs tympans sont remplis par des cœurs, ou bien par d'autres dessins flamboyans d'une très médiocre exécution.

Il faut noter dans ce chœur la manière dont les deux galeries se trouvent encadrées par des moulures horizontales très saillantes qui coupent les colonnes engagées. Rien de plus commun dans les derniers temps du gothique que ces longues moulures horizontales fortement accusées, qui pénètrent et interrompent les lignes verticales, dont la prédominance est l'un des caractères les plus constans du style gothique primitif. Avec le temps, l'idée-mère du système gothique s'était effacée, et le choix et l'exécution des détails occupaient uniquement l'attention des architectes.

Je ne dois pas oublier quelques jolies boiseries bien sculptées qui garnissent l'intérieur de ce chœur. Elles ont peu souffert des injures du temps, et pourtant elles datent du seizième siècle ; mais on vient de les peindre à l'huile !

La chapelle de la Vierge, à l'extrémité orientale du chœur, figurait en plan une espèce de trapèze; on peut la considérer comme une transition entre l'apside semi-circulaire ou polygonale du gothique français, et la chapelle carrée du gothique anglais (*Lady's chapel*).

Sur la voûte de l'une des chapelles latérales, on voit une peinture singulière. Qu'on se représente trois faces humaines réunies par le front, ayant trois nez et trois bouches, mais seulement trois yeux. A volonté, on réunit ces yeux deux à deux, pour chaque face prise isolément. C'est la plus horrible caricature qui se puisse voir. J'entrevois là une espèce d'allégorie de la Trinité; mais pourquoi trois yeux seulement? Au bas est écrit en lettres gothiques, MA DOUEZ, en breton : « mon Dieu. »

Si l'on compare l'ornementation des chapiteaux de la nef à ceux du chœur, on observera une grande différence dans leur composition et dans leur exécution. La plupart des premiers portent le caractère de la première époque gothique. Terminés par des crochets saillans, ils sont, en général, d'une grande simplicité. Quelques-uns cependant peuvent se rapporter au gothique fleuri. Dans le chœur ils sont tous travaillés avec un fini merveilleux. Les uns, et c'est le plus grand nombre, se composent de ces larges feuilles, grasses et frisées, si communes vers la fin du quatorzième siècle; quelques-uns

sont ornés de grandes fleurs, d'autres de feuilles d'eau, ou bien d'oseilles parfaitement imitées. Presque toutes les colonnes engagées présentent sur le milieu de leur surface saillante une moulure verticale et rectangulaire, large d'un pouce environ. On dirait une longue règle clouée le long du fût. Sur les colonnes romanes du transsept, et sur quelques-unes de la nef, le même ornement se reproduit. Il semble avoir pour but de tromper le spectateur sur la grosseur réelle de la colonne en la divisant; et en effet, je ne sache pas qu'on en trouve d'exemples avant l'époque où, pour le même motif, on commença à grouper les colonnes en faisceau. Les fûts les plus anciens, ornés de la sorte, que j'aie remarqués, son ceux de l'ancienne église Saint-Martin à Paris. — Il n'y a que deux piliers sans chapiteaux à Saint-Pol-de-Léon; tous les deux dans des chapelles latérales au chœur, ajoutées très postérieurement à sa construction.

Le portail principal, à l'occident, est flanqué de deux tours carrées à deux étages : l'inférieur sans ouverture avec une arcature ogivale figurée; l'autre percé sur chaque face de deux fenêtres étroites en lancette, entourées d'une profusion de moulures rondes. Les contreforts assez saillans ne montent qu'à la hauteur de l'arcature figurée. Au-dessus de la plateforme qui couronne le second étage s'élance une flèche octogone, travaillée à jour au milieu de quatre clochetons.

La porte, masquée par un porche moderne, est surmontée de trois longues fenêtres en ogive. Au-dessus une terrasse avec sa balustrade couvre le vestibule : derrière paraît le mur de la nef orné d'une arcature assez élégante.

La décoration du portail méridional est plus riche. Un porche assez vaste le précède. Les voussures de la porte méritent d'être étudiées pour leurs feuillages courans, refouillés profondément, et sculptés avec une étonnante perfection [1]. Au milieu de la variété capricieuse de l'ornementation, on peut observer la prédilection de l'artiste pour les feuilles larges et ondulées, garnies de fortes côtes et de nervures, telles que les feuilles de vigne, ou celles de chou et de mauve. Bien que chaque dentelure semble copiée avec un soin minutieux, toutes ces feuilles pourraient être inscrites dans un carré. C'est un des caractères de l'ornementation gothique vers sa décadence, que cette manière d'isoler chaque détail, comme pour mieux faire ressortir la perfection du travail. Si tel était le but des artistes de la fin du quinzième siècle, il a été atteint sans doute; mais ils se méprenaient étrangement, car ce n'est pas avec une multitude de miniatures que l'on décore un vaste édifice.

Voici les seuls renseignemens historiques que j'aie trouvés sur la cathédrale de Saint-Pol. Inutile

[1] En général ces détails sont en pierre de Kersanton.

de parler de sa fondation par Conan Mériadec, qui vivait au quatrième ou cinquième siècle [1]. Au dixième, les Normands dévastèrent l'église. Restaurée peu après, elle tombait en ruines au commencement du quinzième siècle, époque à laquelle elle aurait été démolie, puis rebâtie telle que nous la voyons aujourd'hui.

Il n'y a aucune apparence que les piliers romans que j'ai décrits soient des restes de l'église du cinquième siècle [2]. A mon sentiment, on ne peut les reporter plus loin que le milieu du douzième siècle. Quant à la nef, si l'on en excepte les voûtes, la décoration prétentieuse du tympan de quelques fenêtres, et peut-être les chapiteaux d'un très petit nombre de piliers, ainsi que la chapelle et le porche méridional, je ne doute pas qu'elle n'appartienne toute entière au treizième siècle. De cette même époque datent la façade occidentale et les tours, moins leurs flèches [3]. Le chœur sera du quinzième, et la construction sans doute en aura duré assez longtemps pour que les galeries et les fenêtres n'aient été terminées qu'au seizième siècle. Je ne crois pas

[1] On dit qu'il fut nommé duc ou roi des Armoricains par Maxime en 383; d'autres historiens le font mourir en 458.

[2] A l'exception peut-être du pilier qui porte le bas-relief décrit plus bas.

[3] La plupart des antiquaires bretons croient que ces tours sont une imitation du clocher du Creizker, lequel a été construit au commencement du quinzième siècle.

en effet qu'on puisse assigner une autre date à ces parties remarquables par la bizarrerie de leur ornementation.

Au treizième siècle, l'église de Saint-Pol avait sans doute un chœur et des transsepts d'architecture romane; nous en voyons encore des fragmens, mais il est mal aisé de s'expliquer la position primitive des trois piliers romans placés aujourd'hui sur un alignement parallèle à celui de la seconde rangée de piliers gothiques dans le chœur actuel. En se prolongeant, la ligne de ces piliers couperait le transsept méritional aux deux tiers de sa longueur. On ne peut admettre que le chœur roman eût de chaque côté trois rangées de piliers, disposition sans exemple, et l'on ne peut supposer non plus qu'il fût beaucoup plus large que n'est le chœur aujourd'hui. Il faut donc penser que, dans l'origine, ces piliers n'appartenaient pas à l'église, mais à quelque construction voisine, telle qu'une salle capitulaire, une sacristie, etc.

Dans la nef, auprès du portail méridional, on voit une grande auge en granit, qui sert de bénitier. Sa longueur, sa forme en trapèze, et les sculptures grossières qui couvrent ses côtés, ne permettent pas de douter que ce ne soit un tombeau. On dit que c'est celui de Conan Mériadec. Ce sont de ces traditions respectables qu'on peut croire, mais qu'on ne peut pas discuter, parce qu'il n'y a pas même commencement de

preuve. Toutefois le tombeau est fort ancien. La face principale présente cinq arcades en plein cintre, et un rameau dépouillé de ses feuilles. Sur l'un des petits côtés est sculptée une croix à huit pointes, de l'autre un arbrisseau informe. Cela ressemble beaucoup aux tombeaux chrétiens qu'on trouve en si grand nombre aux environs d'Arles [1].

L'église de Notre-Dame-du-Creizker (mot à mot : du milieu de la ville) a été bâtie à la fin du quatorzième siècle par le duc Jean IV, sur les ruines d'une chapelle beaucoup plus ancienne et qui portait le même nom. Restaurée maladroitement depuis peu d'années, elle n'offre plus rien d'intéressant à l'intérieur, à l'exception des quatre piliers qui servent de base à son clocher. Lorsque l'on compare leur légèreté avec la hauteur immense de la tour qu'ils soutiennent, on a peine à concevoir que cette énorme masse repose sur des fondemens aussi frêles en apparence [2]. Le clocher,

[1] Cambry rapporte avoir vu dans l'église une plaque de bronze avec cette inscription : *Hic jacet Conanus rex Britonum*. Il ne dit rien du tombeau.

[2] Il est vrai que les murs extérieurs de l'église servent en quelque sorte d'arcs-boutans au clocher. On doit remarquer les chapiteaux des colonnes en faisceaux qui composent ces piliers. Ils ressemblent aux premiers chapiteaux gothiques du treizième siècle. J'ai déjà dit combien on trouve souvent en Bretagne d'anomalies semblables.

haut avec sa flèche de trois cent soixante-dix pieds, est remarquable par sa légèreté et l'élégance de sa décoration. Il est carré et percé sur chaque face de deux fenêtres en ogive, entourées, comme celles de la façade de la cathédrale, d'une profusion de moulures arrondies. En sortant du toit de la nef, la tour présente deux arcatures ogivales l'une au-dessus de l'autre, séparées par une moulure et comprises toutes les deux dans un encadrement rectangulaire. Dans l'arcature inférieure, qui est à jour, chaque ogive est encadrée elle-même par des moulures perpendiculaires. L'arcature supérieure est seulement figurée. Les deux fenêtres s'ouvrent au-dessus. On ne saurait disconvenir que le clocher du Creizker n'ait une grande apparence de légèreté; mais je trouve que dans ce cas c'est un abus. Cette base découpée, si frêle, me déplaît, surmontée qu'elle est d'une masse pleine et lourde. C'est un vice réel en architecture que de ne pas respecter la vraisemblance; et la solidité de la construction, bien que prouvée par sa durée, n'est pas évidente au premier coup d'œil. Il faut que le raisonnement vienne la démontrer, et c'est un grave défaut. Les moulures perpendiculaires qui encadrent les deux arcatures, sont une imitation évidente du style anglais, et en effet, la tradition attribue à un architecte anglais la construction de cette tour. Une moulure très riche, surmontée d'une balustrade, en couronne le sommet. De la

plateforme s'élève une longue flèche découpée à jour et flanquée de quatre clochetons fort légers. Des colonnettes minces, disposées en carré, soutiennent un massif conique surmonté d'un second étage octogone et à jour. L'amortissement est formé par une pyramide aiguë. Il m'a paru que la transition entre la base carrée et le massif conique n'était pas d'un effet agréable. Sur chaque face de la flèche, entre deux clochetons, s'ouvre une fenêtre surmontée d'un fronton aigu. Cet entourage, trop important peut-être, nuit un peu à la flèche elle-même et lui ôte de sa légèreté. — On dit que les tours de la cathédrale ont été imitées de celles du Creizker. A ce compte elles seraient du quinzième siècle. Mais il suffit de les comparer pour voir combien elles diffèrent en réalité, et dans les premières tous les antiquaires reconnaîtront le style du treizième siècle. Il se peut, et je suis porté à le croire, que les flèches de Saint-Pol soient copiées de celles du Creizker. Elles ont en effet une grande ressemblance de style avec celles-ci ; elles n'en diffèrent même que par leur moindre proportion, et par la forme de leurs clochetons beaucoup plus simples et qui me semblent plus élégans.

Le portail septentrional de Notre-Dame est orné avec un goût exquis. Malgré les mutilations dont il porte partout les traces, c'est encore un des types les plus élégans du dernier gothique

fleuri. Quelques petites statuettes, échappées par miracle, m'ont frappé par la naïveté de leur pose et la finesse de leur exécution. On retrouve là d'ailleurs le même style d'ornementation, je pourrais dire les mêmes végétaux, qu'au portail méridional de la cathédrale. Toutefois, le reproche que je faisais aux ornemens de ce dernier, d'être comme isolés et de manquer d'ensemble, n'est pas applicable ici : à un admirable fini dans tous les détails se joint un bel effet de décoration générale. L'ensemble plaît de loin, et de près on étudie avec plaisir les charmantes minuties qui le composent.

Au-delà de Saint-Pol-de-Léon, je fis une excursion rapide jusqu'à Roscoff, petite ville peuplée de marins, où l'on ne remarque qu'une église assez curieuse par son architecture, contemporaine assurément de Louis XIV, mais encore fortement empreinte de souvenirs gothiques. A vrai dire, elle n'a que l'apparence du gothique, la physionomie, pour ainsi dire; car tous les détails appartiennent au style classique le plus lourd et le plus médiocre. Beaucoup d'églises de villages, en Bretagne, semblent exécutées d'après le même type. Comme *fabriques* dans un paysage, l'effet n'en est point mauvais; mais examinées de près, elles n'ont pas le moindre mérite.

En revenant de Roscoff, près du hameau de Keresta, je me suis arrêté pour examiner un monument celtique assez grand et dont la forme me semble inusitée. A proprement parler, ce sont quatre dolmens réunis et groupés symétriquement. Les deux premiers, ouverts à l'est et sur deux lignes parallèles, touchent presque au troisième, le plus grand de tous, placé un peu en arrière et au centre de ceux-ci. Une espèce de corridor bas et à moitié obstrué de terre et de ronces mène de ce dolmen dans l'intérieur du quatrième, disposé sur le même axe que le précédent. Il semble avoir été fermé à l'ouest. Comme ce monument se trouve au milieu d'un champ cultivé, on l'a en partie enterré sous les pierres qu'on retire des sillons voisins. Peut-être en a-t-on enlevé quelque portion, en sorte qu'on ne voit pas nettement aujourd'hui si les dolmens, à l'est, communiquaient avec les deux autres. La pierre qui recouvre le dolmen du milieu a quelque quinze pieds de long. Les autres sont moins grandes. Le groupe entier est long de soixante pieds environ. On ne peut entrer qu'en rampant dans l'intérieur ; mais le terrain, comme je l'ai dit, est haussé à l'entour. Je ne dois pas oublier de mentionner que des fouilles, pratiquées sous ce monument il y a quelques années, ont fait découvrir trois instrumens de bronze : une lame très fortement oxidée, qu'on brisa en l'enlevant, et que l'on crut une épée ;

une hache longue de six pouces; enfin, un de ces instrumens en forme de coin, creux et pourvus d'un anneau, si communs par toute la France et d'un usage jusqu'à présent inconnu.

Lesneven.

On s'est beaucoup occupé, en Bretagne, et surtout depuis quelques années, de rechercher l'emplacement de l'ancien oppidum des Ossismiens, une ville d'Occismor. Les uns la placent à Quimper, d'autres à Brest, d'autres à Saint-Pol-de-Léon. Cette dernière opinion semblait l'emporter, lorsque la découverte récente de substructions considérables, dans les environs de Lesneven, ont donné lieu à une dernière hypothèse, développée avec talent par M. Miorcec de Kerdanet, qui le premier avait constaté l'existence de ces vestiges antiques. M'étant adressé à ce savant pour obtenir de lui quelques renseignemens sur sa découverte, il voulut bien me montrer un assez grand nombre de fragmens qu'il a recueillis. Ce sont des débris de poteries rouges, couvertes d'ornemens en relief, des morceaux de verre, et même des urnes complètes de cette matière; d'autres poteries grossières, quelques instrumens de bronze; enfin, plusieurs médailles, la plupart du Bas-Empire.

D'après les indications de M. de Kerdanet, je me dirigeai vers un plateau à une lieue et demie de Lesneven, au centre duquel se trouve une ferme nommée Kerilien. Mon ami, M. le comte W. de Tromelin, avait bien voulu m'accompagner, et me servait d'interprète. Une voie romaine, encore parfaitement reconnaissable, traverse le plateau et se prolonge fort loin, presque dans la direction de Lesneven. Interrompue quelquefois par des champs cultivés, elle reparaît bientôt avec les mêmes dimensions, le même appareil. Le pavé est formé de petits cubes, en général de quatre à six pouces de diamètre. Dans les endroits où la route et déchaussée, on observe l'épaisseur de l'empierrement. Le long de cette voie, et particulièrement aux alentours de la ferme, nous remarquâmes que les clôtures des champs, très multipliées en Bretagne, au lieu de pierres brutes comme on en voit partout ailleurs, présentaient de petites pierres taillées régulièrement, absolument semblables à celles qui forment le parement des murailles romaines à petit appareil. Pour confirmer leur origine, qui d'ailleurs ne semblait pas douteuse, nous distinguions çà et là, dans ces clôtures et sur la route, de larges fragmens de tuiles, quelques-unes encore pourvues du crochet qui distingue les tuiles romaines (*tegulæ hamatæ*). Sur le bord de la voie antique et tout près de la ferme, nous reconnûmes à fleur de terre les substructions parfaitement carac-

térisées de plusieurs salles ou même de plusieurs maisons. Le hasard nous ayant fait rencontrer un cultivateur, que M. de Kerdanet avait employé dans ses fouilles, il nous conduisit, à cent pas de la route, dans un champ, auprès d'une espèce de puits, presque entièrement comblé, mais dont une portion d'appareil, qui restait à découvert, dénotait suffisamment l'origine antique. Au dire de notre guide, on en avait retiré plusieurs vases de verre et des morceaux de poteries. S'il ne nous a pas trompés, il semblerait que c'ait été un lieu de sépulture. Près de ce puits, la terre et parsemée de fragmens de briques et de poterie rouge. Nous ramassâmes même plusieurs morceaux de verre, remarquables par leur épaisseur, leur couleur bleuâtre, leur surface irisée et écaillée par suite de leur long séjour dans la terre. Non loin de là s'élevait un monceau considérable de pierres et de briques cassées, provenant de substructions qu'on avait détruites pour faire passer la charrue. Je ne remarquai nulle part des fragmens de moulures ni de grosses pierres taillées. Le paysan, que M. de Tromelin questionna long-temps à ce sujet, nous assura toujours qu'il n'avait jamais rien vu de semblable.

Voilà tout ce que nous pûmes voir de l'établissement romain qui a existé en ce lieu. Qu'il ait eu une certaine importance, c'est ce dont on ne peut douter, lorsque l'on observe la grande quantité de pierres

taillées et de tuiles répandues autour de la ferme de Kerilien. Pourtant rien encore ne me semble indiquer une ville. Point de ces grandes substructions composées de larges pierres ; nul debris de colonnes, de statues, de placages de marbre; points de remparts, de temple [1], ni de théâtre, édifices si communs autrefois. Il est vrai de dire que jusqu'à présent les fouilles n'ont été opérées que sur une petite échelle; continuées, elles feraient peut-être retrouver des témoignages ensevelis de l'existence d'une cité. Mais, je le répète, je ne pense pas que, dans l'état actuel, on puisse conclure autre chose qu'une *mansion*, ou tout au plus un village. Quelque peu importantes que paraissent ces ruines, elles mériteraient pourtant une enquête, et je vous prierai, M. le Ministre, de vouloir bien encourager par une subvention la continuation des recherches commencées.

Tout en admetttant l'existence d'une ville d'Occismor, sur le plateau de Kerilien, quelques antiquaires bretons, aveuglés par un patriotisme, respectable d'ailleurs, mais outré, nient que ces ruines soient

[1] Notre guide nous montra dans une vallée étroite, auprès du plateau, les substructions d'un édifice carré terminé par une apside. Je crois que c'est une chapelle *relativement* moderne. En effet, ces substructions, bien que composées en partie de matériaux antiques, ne ressemblent nullement à celles du plateau, et ne peuvent appartenir qu'au moyen-âge.

romaines. Suivant eux, c'est une ville armoricaine, et les médailles, ainsi que les poteries, seraient des dépouilles rapportées par leurs ancêtres au retour de quelque expédition dans une province romaine. En vérité une semblable opinion est difficile à réfuter, parce qu'elle n'est professée que par des personnes déterminées à ne voir dans l'histoire et dans la nature que les faits qui leur conviennent. Ceux qui font de l'archéologie sentimentale voudront-ils reconnaître l'appareil romain si évident dans toutes les substructions de Kerilien? Pourra-t-on les convaincre que ce chemin si étroit, profondément empierré, si régulièrement pavé, est une voie romaine, s'ils répondent que leurs ancêtres étaient en état d'en faire d'aussi solides, d'aussi parfaits? Que dire à cette assertion que les poteries, dont les fragmens jonchent la terre, sont des dépouilles enlevées aux Romains. A ce compte, les Armoricains eussent été bien misérables, s'ils étaient obligés de conquérir par les armes des objets d'un usage si commun, ou bien pillards, si dans leurs excursions ils enlevaient jusqu'à des ustensiles d'une si mince valeur et d'un transport si embarrassant.

L'église de Notre-Dame-du-Folcoat, à un quart de lieue de Lesneven, passe avec raison pour l'un des monumens gothiques les plus remarquables du Finistère. Son histoire est intéressante, parce qu'elle

peint les mœurs du vieux temps. Vers le milieu du quatorzième siècle, un pauvre idiot vivait dans les bois aux environs de Lesneven. Les seuls mots qu'on lui entendît prononcer étaient une invocation à la vierge : *O Itron verc'hes Vari!* « O Madame, vierge Marie! » Avec cette phrase, il demandait l'aumône. On ne le connaissait dans le pays que sous le nom du Fou du bois, *ar fol coat.* Il mourut, et fut enterré dans le cimetière du village où il était né. Quelques jours après, un beau lis poussa sur sa fosse, et la racine, dit la légende, sortait de la bouche même du cadavre. Chacun de crier au miracle. On accourt, on examine la fleur. Les dévots lisent dans son calice le nom de Marie. On décide que la Vierge, sa patrone chérie, en faisant croître sur sa tombe la fleur qui lui est consacrée, avait voulu montrer qu'elle avait récompensé la foi du pauvre mendiant. A cette époque, la Bretagne était déchirée par la guerre civile des deux prétendans à la couronne ducale, Jean de Montfort et Charles de Blois. Montfort ayant appris le miracle du lis, touché de dévotion, ou peut-être voulant gagner à son parti les gens de Lesneven, fit vœu de bâtir une chapelle à la Vierge du Fou du bois, s'il triomphait de son rival. Après la bataille d'Auray, devenu seul possesseur de son duché, il posa la première pierre de l'église, au lieu même où le lis avait poussé. Mais les soins de son duché, la guerre qu'il soutenait contre la France et quelques-uns de ses vassaux,

l'obligèrent à abandonner l'ouvrage à peine commencé. Son fils, Jean V, le reprit au commencement du quinzième siècle, et si l'on en croyait l'inscription sculptée sur la façade, il en aurait même jeté les fondemens : *Jehan V, illustrissimus dux Britonum fundavit hæc* (*ædificia?*) *anno* M. CCCCXXIIJ. Toutefois il se peut que cette inscription ne s'applique qu'au portail, car quelques auteurs rapportent que l'église était terminée en 1415, d'autres disent en 1419. Il est certain qu'on y travailla jusque dans le siècle suivant; car, dans le portail du midi, on voit l'écusson de France réuni à celui de Bretagne. Par conséquent cette partie du monument daterait des premières années du seizième siècle, après le mariage d'Anne de Bretagne.

L'église du Folcoat n'a pas une architecture imposante; mais elle se recommande par la richesse et l'élégance de son ornementation. La tour, surmontée d'une flèche, à côté du portail occidental, reproduit, en les exagérant, les défauts de celle du Creizker; et la décoration intérieure de l'église rappele le chœur de Saint-Pol-de-Léon. On y retrouve en effet les mêmes colonnes, portant sur le fût une moulure verticale, les mêmes chapiteaux composés de végétaux gras et frisés, les mêmes fenêtres à meneaux verticaux, à tympans lourds et mal dessinés.

Mais ce qui distingue Notre-Dame-du-Folcoat, c'est la décoration des autels et de quelques retables.

La pierre employée à cet effet est éminemment propre à la sculpture d'ornemens par sa dureté et la finesse de son grain. Elle ne se polit jamais parfaitement et reste âpre au toucher. Sa couleur est verdâtre, est lorsque l'on voit pour la première fois ces clochetons délicats, ces colonnettes en miniature, véritable travail de bijouterie, on est tenté de les prendre pour des bronzes incrustés. On nomme cette pierre d'après le lieu d'où on la tire, Kersanton, et l'on en fait encore un assez grand usage. Son seul défaut c'est sa couleur sombre, qui ne fait pas valoir les oppositions d'ombre et de lumière, comme le tuffeau d'Angers, par exemple. Pourtant on en a su tirer un admirable parti, et le Folcoat présente quantité de petits chefs-d'œuvre exécutés avec cette pierre, attestant le goût et la patience des sculpteurs de l'époque. Le portail, que je suppose bâti par la reine Anne, offre les détails les plus gracieux. La sculpture n'a reculé devant aucune difficulté, et les feuillages délicats qu'elle a copiés peuvent presque soutenir la comparaison avec la nature. Autrefois douze statues des apôtres ornaient ce portail. Détruites dans la révolution avec un grand nombre de jolis détails de l'église, on les a remplacées par des saints de fabrique moderne, les plus vilaines figures et les plus ridicules qui se puissent voir.

Le Folcoat est aujourd'hui dans un état de dégradation alarmant. Ses voûtes déjetées et crevassées menacent ruine; l'humidité ronge ses murs, et on

peut dire avec vérité qu'il n'y a aucune partie du monument qui ne réclame de promptes réparations. Vous savez, Monsieur le Ministre, quelles sont les ressources d'une église isolée, quelle est la pauvreté et l'insouciance des conseils municipaux de petites villes. Si le Folcoat n'est pas compris dans le nombre des bâtimens entretenus aux frais de l'État, on peut le regarder comme perdu. Jamais les offrandes des dévots ou des amis des arts ne suffiront à le préserver, et les mêmes personnes qui s'indignent qu'on ne proclame pas cette église la plus belle de France, la verront s'écrouler sans chercher à retarder sa ruine. Je n'accuse pas ici les Bretons seulement, et malheureusement je puis dire que, si j'ai rencontré partout le patriotisme provincial, je ne l'ai vu que rarement se manifester par le soin et l'intérêt portés aux ouvrages qui font honneur au pays.

Brest.

Excepté les fortifications du château, tout est moderne à Brest; Louis XIV et Vauban y ont tout fait. Il me semble que les environs de Brest peuvent donner une idée de la France sous le grand roi. Des chaumières misérables et des églises bâties avec soin, mais d'un goût détestable; çà et là quelques grands manoirs mal tenus, rarement visités par leurs pro-

priétaires ; en un mot, l'apparence du luxe voisine de celle de la misère. Le costume des paysans n'a pas changé, je crois, depuis que Vauban le leur apporta. Ils ont un habit noir à grandes basques, avec de larges culottes plissées, et un chapeau à grands bords. En tout point ils rappelent les costumes des bourgeois de Vander-Meulen.

Dans le château, modifié comme tous les édifices militaires par des constructions successives, je n'ai pas vu un seul pan de muraille qui m'ait paru antérieur au douzième siècle. La tour, à la quelle on a donné le nom de César, appartient incontestablement au treizième. Ses murs sont remarquablement épais. Bien que cylindrique à l'extérieur, son plan à l'intérieur représente un polygone. Des machicoulis couronnent la plateforme ; mais, à la différence de leur appareil, je présume qu'ils ont été ajoutés postérieurement. Il faut noter la disposition de l'escalier contenu dans une tourelle tangente à la tour. Dans le nord et dans l'ouest de la France, les cages d'escalier se trouvent presque toujours en dehors. Les tours carrées du midi, au contraire, ont, en général, leurs escaliers à l'intérieur.

Le donjon, fort délabré, a souffert non seulement du temps, mais des dispositions adoptées par Vauban pour le mettre en état de défense. Son couronnement a été rasé et l'intérieur plus ou moins altéré. Contrairement à une règle presque générale de la fortification du moyen-âge, ce donjon est complète-

ment isolé de l'enceinte extérieure du château. Quoique presque toutes les parties ornées de détails caractéristiques, les fenêtres et les portes particulièrement, m'aient paru du quatorzième et quinzième siècle, je ne doute pas que long-temps auparavant une forteresse n'existât au même lieu. Je ne puis m'expliquer autrement des portions de muraille d'un appareil très grossier, des arcatures en plein cintre et plusieurs autres restes d'une époque plus reculée. Les édifices constamment habités changent d'aspect à mesure que leurs possesseurs se conforment aux goûts et aux progrès de leur époque. Il y a des souterrains profonds dans l'intérieur du donjon et un labyrinthe de passages et de corridors étroits, dont on a peine à comprendre la destination. On assure que dans les caveaux on a trouvé des ossemens humains. L'existence des oubliettes n'est malheureusement pas contestable, et il se peut que plus d'une victime ait trouvé la mort dans celles de Brest. Le génie militaire qui occupe le château n'en possède pas de plan ; il est même, on peut le dire, imparfaitement connu : les souterrains surtout, et plusieurs salles basses obstruées de gravois, sont presque inaccessibles. Il serait à désirer qu'on les décrivît exactement, et ce travail, si M. le Ministre de la guerre voulait bien le faire exécuter sur votre demande, serait d'une grande utilité pour l'étude de l'architecture militaire et civile du moyen-âge, sur laquelle règne encore beaucoup d'obscurité.

Quimper.

—

Je me suis rendu de Brest à Quimper sans m'arrêter. Cette dernière ville a quelques églises intéressantes, soit par leur antiquité, soit par leur architecture. Celle de Locmaria est la plus ancienne. On ne connaît pas exactement la date de sa fondation, mais il est certain qu'elle existait au milieu du douzième siècle. Alors elle portait le nom de Sainte-Croix. Sa forme primitive est difficile à reconnaître au milieu des transformations qu'on lui a fait subir. En effet le chœur est devenu gothique, et plus récemment le transsept méridional a été supprimé. Les piliers de la nef, qui supportent des arcades en plein cintre, ne sont que des massifs carrés, ayant une espèce de pilastre sur chaque face. Au lieu de chapiteau un simple tailloir les termine. Dans le transsept septentrional, des hautes colonnes engagées dans les murailles offrent comme une ébauche du galbe corinthien. Sur une coupole, à l'intersection de la nef et des transsepts, s'élève une tour carrée, avec des fenêtres géminées en plein cintre. Le dernier pilier de la nef qui touche au transsept et qui, avec trois autres piliers, sert de base à cette tour, se distingue par sa forme et sa grosseur énorme. Il est cylindrique, et je l'aurais

pris pour une cage d'escalier s'il avait quelque ouverture; mais il semble plein. Peut-être quelque mouvement alarmant dans la tour a-t-il obligé de lui donner un diamètre beaucoup plus considérable qu'il n'avait dans le principe. A l'extérieur de l'église, rien de remarquable, si ce n'est l'appareil des murs, qui en quelques endroits ressemble beaucoup au petit appareil romain. Il se compose de pierres de quatre à six pouces de long sur trois d'épaisseur, rangées par assises bien parallèles, et séparées par une couche de mortier un peu plus épaisse que dans les constructions antiques. D'autres parties de la même muraille présentent un appareil tout différent, irrégulier, absolument semblable à celui qu'on trouve le plus ordinairement dans les constructions du moyen-âge. Ce qu'il y a de plus probable, c'est que l'église de Locmaria a été bâtie, vers le onzième siècle, sur les ruines d'une église beaucoup plus ancienne. Il est possible que les piliers de la nef appartiennent à cette première construction.

L'église des Cordeliers, ruinée aujourd'hui, offre encore quelques détails intéressans. On voit qu'elle a été ornée avec beaucoup de goût. Elle fut fondée en 1224, et l'on doit noter la suppression de l'apside orientale comme l'un des anciens exemples de cette innovation. Les meneaux que quelques fenêtres ont

encore conservés, m'ont paru fort postérieurs au treizième siècle; ils ne diffèrent en rien de ceux de plusieurs églises du quinzième que j'ai déjà décrites, et se rapprochent également du style anglais. Le cloître attenant à l'église, bien que très mutilé, est d'une rare élégance. Il est impossible de ne pas admirer ses arcades trilobées, sveltes, légères et d'un effet magnifique. Je le crois contemporain de l'église, c'est-à-dire du commencement du treizième siècle.

Pour entrer dans l'église de Saint-Matthieu, il faut passer sous un porche très élevé, assez bien orné, mais à moitié détruit. L'église, qui paraît avoir été construite à la fin du quinzième siècle, n'offre rien d'intéressant que quelques verrières plus ou moins mutilées, d'une riche couleur et d'une heureuse harmonie.

J'arrive à la cathédrale, l'édifice le plus remarquable de Quimper, et la plus grande église, dit-on, de toute la Bretagne. Si par sa grandeur elle l'emporte sur Dol et Saint-Pol-de-Léon, elle leur est inférieure en élégance de proportions. Elle appartient à ce gothique bâtard qui précéda la Renaissance, et dont les défauts se dissimulent quelquefois par la richesse de l'ornementation. La première pierre fut posée en 1424. A cette époque il n'y avait plus d'architectes, mais des ornemanistes. La cathédrale de

Quimper n'a pourtant que des détails assez médiocres, si l'on excepte son portail méridional, dont les voussures sont remplies de figurines bien sculptées, qui se distinguent surtout par le gracieux ajustement des draperies. Quant à la décoration intérieure de l'église, elle est un peu mesquine, il faut le dire. Les chapiteaux, composés de larges feuilles contournées, ne supporteraint pas la comparaison avec ceux du Folcoat, auxquels ils ressemblent pourtant par le style. Le portail occidental, flanqué de deux tours assez élevées, a perdu les statues qui le décoraient, et ses voussures vides montrent les traces de cruelles mutilations. Je dois dire quelques mots d'une disposition très bizarre dans le couronnement de ces tours. La balustrade, qui borde leur plateforme, ne s'appuie pas sur un mur plein comme on le voit dans la plupart des tours gothiques. Au contraire, elle est supportée par une longue arcature à jour, extrêmement découpée ; à peine en est-elle séparée par une corniche peu saillante, si bien qu'elle semble n'être que le couronnement de l'arcature, qu'on prendrait elle-même pour une balustrade énorme, hors de toute proportion avec la hauteur de la tour. Au-dessus des plateformes devaient s'élever des flèches en pierre, mais l'argent manquant pour les exécuter, on les a remplacées par une espèce de toit en bois, recouvert d'ardoises, s'évasant à sa base comme le pavillon d'une trompette. Cela serait digne de couvrir un kiosque

chinois. L'effet en est on ne peut plus désagréable.

J'aurais dû noter d'abord la grande singularité de cette cathédrale. Son chœur n'a point le même axe que celui de la nef, mais s'incline fortement au nord-est à partir du transsept. Vers son extrémité il se redresse un peu, en sorte que son axe serait une ligne légèrement courbe. On donne plusieurs explications de cette bizarrerie. M. le comte de Blois, de Morlaix, l'un des antiquaires les plus distingués de la Bretagne, me cita un manuscrit en sa possession, où il était relaté que le terrain destiné à l'emplacement du chœur s'étant trouvé fangeux, on avait dû, pour en rencontrer un plus solide, s'écarter de l'axe de la nef. Cependant en examinant l'église avec attention, il m'a semblé que le chœur devait en être la partie la plus ancienne [1], et par conséquent, lorsqu'on l'a bâti, rien n'empêchait de prendre un terrain où un alignement régulier fût possible. Il faut encore ajouter que ce changement d'axe est si commun dans les églises gothiques, qu'on ne saurait l'attribuer toujours à des causes accidentelles. Notre-Dame de Paris, les églises de Saint-Denis, de

[1] J'en juge par quelques détails, qu'on ne pourrait discuter qu'en présence du monument. Une autre considération qui me confirme dans mon opinion, c'est la pratique presque générale dans la période gothique de commencer les églises par le chœur. Dans un rapport précédent j'en ai cité de nombreux exemples.

Saint-Cyr à Nevers, et tant d'autres, présentent la même irrégularité. L'opinion la plus générale aujourd'hui, c'est que la forme des églises étant une représentation de la Croix, d'allusion en allusion, on en vint à vouloir exprimer la flexion de la tête du Sauveur expirant. Cette explication s'accorde avec les goûts mystiques du moyen-âge. Cependant le chœur de Quimper ne ressemble pas tout-à-fait à ceux que j'ai cités; car il y a un repentir bien évident dans sa double flexion. Peut-être se rapprochera-t-on de la vérité en admettant concurremment les deux explications : l'allusion mystique et la nature du terrain.

La bibliothèque de Quimper, que je m'attendais à trouver fort riche, car je la croyais héritière de l'abbaye de Landevenec, ne possède, en réalité, qu'un très petit nombre de manuscrits, dont le plus ancien, du onzième siècle, je crois, est une vie de saint Guénolé, en latin. Parmi plusieurs imprimés du commencement du seizième siècle, j'ai remarqué un dictionnaire breton-français, imprimé à Tréguier. Cette ville, ainsi que Morlaix et Lannion, ont eu des imprimeries de très bonne heure.

Les journaux ont annoncé, il y a plus d'un an, la découverte faite par M. Dumarhallac'h, dans sa propriété du Pérennou (à deux lieues et demie de Quim-

per), de substructions romaines bien caractérisées. Il voulut bien me permettre de les examiner. Jusqu'à présent on a reconnu deux édifices, dont le premier, fort petit, est situé sur le bord de la rivière, non loin de son embouchure. Les murs, élevés encore à près de deux pieds du sol antique, sont à petit appareil, et un mortier très fin unit les pierres du parement, taillées d'ailleurs sans beaucoup de précision. Sur la couche de mortier recouvrant les jointures du parement, on voit des traits formés sans doute avec l'angle de la truelle, ou un instrument à pointe mousse, comme pour dessiner et encadrer les pierres. Cependant il paraît qu'à l'intérieur elles étaient revêtues d'une autre couche de ciment peint à fresque. Le plan de l'édifice est un carré long, dont un des grands côtés fait face à la rivière. Il est divisé par plusieurs murs de refend, formant quatre ou cinq chambres qui donnent sur une galerie ou un long vestibule. A l'une des extrémités du carré, un escalier conduit à une espèce de cave ou de chambre basse, dans laquelle on remarque deux grandes pierres évidemment noircies par l'action du feu ; c'était sans doute l'ouverture d'un hypocauste. Le sol de toutes les chambres est revêtu de mortier, et quelques-unes ont conservé des vestiges d'un carrelage en marbre.

A quelque trois cents pas de là, en remontant la rivière, on trouve d'autres substructions bien plus considérables et dont on ne connaît pas encore toute

l'étendue. Elles indiquent une longue galerie en communication avec des chambres, en général très petites, placées sur les petits côtés d'un carré long dont la galerie occupe le grand diamètre. La plupart de ces chambres sont remplies jusqu'à une certaine hauteur de pierres tassées, recouvertes d'une couche épaisse de mortier. Probablement un dallage en marbre y était appliqué. Quel a été le but de cette disposition? Est-ce pour éviter l'humidité qu'on a élevé ainsi le sol artificiellement? Mais ce but aurait été mieux rempli en établissant ces chambres sur des voûtes, ou sur un plancher en solives.

La médiocre épaisseur des murs ne convient qu'à un bâtiment d'un usage civil. On distingue plusieurs espèces de mortiers, dont le plus grossier, contenant d'assez gros morceaux de pierres ou de briques, a été employé pour l'aire des chambres. Quelquefois il est recouvert d'une couche de ciment plus fin; une troisième espèce de mortier, d'une pâte bien broyée, composé de chaux et de brique pulvérisée, a servi au revêtement des murailles. Sur cet enduit, on voit des badigeons de différentes couleurs; ils formaient des panneaux séparés par de légères bordures qui les divisent en compartimens. Il est à remarquer que jusqu'à présent on n'a découvert dans les fouilles aucuns fragment de mosaïques, et le pavé de cet établissement, aussi bien que celui dont j'ai déjà parlé, paraît avoir été composé

de dalles de marbre. On en trouve des morceaux en grand nombre, la plupart de forme triangulaire. Outre une grande quantité de tuiles et de briques, M. Dumarhallac'h a recueilli beaucoup de fragmens de poteries rouges, ornées de dessins en relief. Quelque-uns, réunis, donnent exactement la forme des vases dont ils proviennent. Les fragmens de poteries noires sont plus rares. Il y en a enfin qui appartiennent à ces grandes jarres grossières, d'une terre rougeâtre, mal cuite, et très fragile, qui servaient à une foule d'usages domestiques. L'époque à laquelle ces édifices ont été construits paraît assez exactement indiquée par des médailles découvertes dans les fouilles. Cinq, trouvées ensemble sous une grosse pierre, n'ont pu être ainsi placées qu'à dessein, pour rappeler l'époque de la fondation. Elles appartiennent aux Antonins. Parmi les autres, la plus ancienne est de Tibère, la plus récente de Victorin [1].

[1] Voir dans la *Revue des Deux Mondes* une notice intéressante de M. L. de Carné sur ces découvertes. M. de Carné m'écrit de Quimper que les fouilles se continuent, qu'elles ont amené la découverte de nouvelles substructions, et de quelques autres médailles à l'effigie des Antonins.

—

Quimperlé.

—

A ne voir que l'extérieur de l'église de Sainte-Croix, à Quimperlé, on ne se douterait jamais de son antiquité. Des maisons cachent ses murailles, et des réparations modernes ont complètement défiguré le haut de l'édifice. Il est impossible de voir métamorphose plus complète, et si l'on n'est pas prévenu, on n'entrera pas dans cette église, qu'on prendra pour quelque mauvaise bâtisse du dix-septième ou dix-huitième siècle.

Sa forme, très rare en France, offre comme la réunion de la Rotonde et de la Croix. Qu'on se représente un chœur circulaire, dont la coupole s'appuie sur d'énormes massifs. Autour du chœur règnent les bas-côtés, qui lui sont concentriques. A l'est est l'apside, se terminant par un hémicycle et sortant de la circonférence; au sud, une chapelle semi-circulaire, ou pour mieux dire un croisillon. Au nord et à l'ouest, les deux autres branches de la croix se terminent carrément; mais ces parties ont été refaites. Entre chaque massif, un escalier conduit des bas-côtés dans le chœur, élevé d'environ quatre pieds au-dessus de leur niveau. L'apside orientale est encore plus haute. On y arrive des bas-côtés par deux escaliers; un troisième donne dans le chœur.

Les quatre massifs qui soutiennent la voûte centrale donneraient en plan un triangle dont la base serait décrite par une courbe convexe, et le sommet tronqué par une courbe concave. Si l'on divise le rayon, tiré du centre de l'église à sa circonférence, en trois parties égales par deux cercles concentriques, l'intervalle entre les deux cercles égalera à peu près le diamètre de ces massifs [1], que je n'ose nommer des piliers. Ils sont fort élevés, et, sur toutes leurs faces, garnis de colonnes engagées. A l'intérieur, du chœur, sur le côté concave, il y en a deux, sept du côté opposé et trois sur chaque face latérale. J'ai rarement vu dans un édifice aussi ancien en apparence des colonnes aussi longues. Leurs chapiteaux, grossièrement travaillés, représentent, pour la plupart, des feuillages fantastiques, quelques-uns des animaux monstrueux; un seul est orné de figures humaines. Ainsi qu'on l'observe en général dans les premiers types de l'art roman, les sculptures sont fouillées dans la masse, au lieu d'être taillées en relief, et une règle appliquée sur une des faces de la corbeille porterait sur toutes les parties saillantes. Quelques colonnes, entre autres celles du massif nord-ouest, diminuent brusquement de diamètre, vers les deux tiers de leur hauteur, sans qu'une moulure ou un anneau cache ce chan-

[1] Le cercle central sera le chœur, et par conséquent son diamètre est double de la largeur des bas-côtés.

gement. Je ne sais si l'on doit attribuer cette singularité à des réparations anciennes, ou bien si elle provient d'un caprice d'architecte, comme la période romane en fournit tant d'exemples.

Voûtes et arcades sont en plein cintre, les premières, renforcées de larges arcs doubleaux, se croisant sous la coupole du chœur, et dans les bas-côtés retombant sur des colonnes engagées dans le mur d'enceinte. L'apside orientale est absolument dépourvue d'ornemens : ses murs sont nus; mais je soupçonne qu'elle a subi des réparations considérables, qui ont fait disparaître la décoration primitive. Elle devait ressembler à celle de la chapelle du sud, percée de trois fenêtres étroites, qui présentent, dans la partie inférieure de son hémicycle, une arcature en plein cintre, reposant sur des colonnettes de même style que les colonnes engagées dans les massifs. Quant au croisillon du nord, c'est une restauration du quinzième ou seizième siècle. Une porte est pratiquée à son extrémité, précédée d'un petit vestibule, et au point où le croisillon touche à l'enceinte circulaire, deux piliers cylindriques, d'une grosseur énorme, sans chapiteaux, rétrécissent le passage des bas-côtés et semblent destinés à porter une tour ou quelque construction semblable qu'on se proposait d'ajouter au-dessus de l'église. J'ai déjà dit que la branche occidendale de la croix, la nef, à proprement parler, est également une

restauration moderne ; je la crois de même date que le transsept du nord. On y a construit un retable assez riche, mais de mauvais goût, dans le style de la Renaissance. Ce n'est que du côté de la mairie, dont les bâtimens paraissent avoir été une dépendance de l'abbaye de Sainte-Croix, que l'on peut observer l'appareil des murs extérieurs. Quelques différences notables dans le parement indiquent des réparations anciennes : vers le haut de la muraille, il est beaucoup moins régulier que dans sa partie moyenne. Des jardins qui bordent l'église à l'orient, on peut examiner l'extérieur de l'apside; l'appareil en est remarquable par sa précision, mais d'ailleurs toute sa décoration se réduit à une petite arcature en plein cintre, entourant l'hémicycle comme un bandeau, et à un cordon de modillons fantastiques. Malgré des fenêtres modernes, percées dans plusieurs parties de l'enceinte, l'église de Sainte-Croix est très sombre. Cette obscurité et les différences de niveau de ses parties, lui donnent un caractère étrange, qui ne laisse pas de faire impression. Je ne sais si je me trompe, mais ce temple, où l'officiant est caché à la plus grande partie des fidèles, a quelque chose de mystérieux qui frappe l'imagination, et l'on a peine à croire qu'on y célèbre les mêmes cérémonies que dans les autres églises.

Sous l'apside est une chapelle souterraine, divisée par deux rangs de colonnes à chapiteaux de

feuillages bysantins. Elle s'étend jusqu'à l'entrée du chœur circulaire qui repose sur une masse solide. A l'extrémité occidentale de cette crypte, on remarque un enfoncement très bas, semblable à un four, et qui paraît avoir été destiné à recevoir des reliques. Sous les bas-côtés le souterrain se prolonge et répète la contre-allée circulaire de l'église supérieure. On descend dans la crypte par un escalier pratiqué en dehors et s'ouvrant dans le murs de l'apside. Aujourd'hui la chapelle souterraine ne reçoit le jour que par cette porte et quelques fenêtres basses et étroites. Je pense qu'il en existait d'autres qu'on a murées. On voit dans ce lieu deux tombeaux gothiques, avec des statues fort mutilées; je suppose qu'elles représentent des abbés de Sainte-Croix.

Ogée, dans son Dictionnaire de Bretagne, place en 1029 la fondation de Sainte-Croix. Les traces de réparations dans le haut de l'enceinte extérieure, et la singulière différence de diamètre des colonnes engagées, m'engagent à penser qu'une restauration assez considérable aurait eu lieu depuis 1029, mais avant la période gothique. Peut-être le chœur, dans le principe couvert d'un toit en charpente, aura-t-il été voûté dans le douzième siècle.

On voit dans la partie la plus élevée de la ville une autre église en forme de basilique, sans apside, qui offre quelques détails intéressans. C'est,

je crois, l'ancienne église des Jacobins, bâtie vers le milieu du douzième siècle. L'intérieur paraît avoir été restauré à la fin du quinzième ; mais ses deux portails m'ont paru appartenir à la construction primitive, ou du moins je ne les crois pas postérieurs au commencement du quatorzième siècle. Celui du nord, fort mutilé dans la révolution, se recommande encore par une foule de jolis détails du meilleur goût, exécutés avec une admirable finesse.

Hennebon.

L'église d'Hennebon n'a jamais été terminée. Il ne faut regarder que sa charmante façade, car l'intérieur, dépourvu d'ornementation, sans voûtes, ne présente pas plus d'intérêt que la plus médiocre église de village. Mais on doit réserver son admiration pour le portail, où se découpe une ogive élégante, entourée de riches moulures, et surmontée d'un clocher svelte et gracieux. Il est flanqué de deux petites tours avec lesquelles il communique par des galeries, ou plutôt des ponts légers, jetés bien au-dessus du toit de la nef. Un de ces ponts est abattu, et sa destruction affaiblit un peu l'effet général de la façade. On peut la

mettre au nombre des meilleurs types du gothique de la dernière époque. Si elle n'a pas la sévérité imposante et la masse grandiose des églises du treizième siècle, elle mérite des éloges sans réserve pour le bon goût et le précieux de ses détails. Je ne connais pas exactement la date de sa fondation; mais je suis convaincu qu'elle a eu lieu vers la fin du quinzième siècle.

On voit à Hennebon quelques vestiges des anciennes fortifications; et ce qui reste de son château, célèbre autrefois comme place de guerre, sert aujourd'hui de prison. Je n'y ai remarqué que la solidité, l'épaisseur des murs, et leur appareil d'une grande régularité.

Je croyais trouver encore quelques ruines de la fameuse abbaye de la Joie, mais je n'ai vu qu'une usine délabrée, qui s'est élevée à la place des anciennes constructions, et abandonnée maintenant. De l'abbaye il ne reste aujourd'hui que le parloir décoré dans le goût de Louis XV. On y conserve un portrait assez bon de l'une des dernières abbesses.

—

Quinipili, Locminé.

Quittant à Hennebon la route d'Auray et de Vannes, je pris celle de Josselin : des monumens très curieux devaient se présenter à moi sur cette route. Je veux parler des trois statues désignées ordinairement sous les noms de la Vénus de Quinipili, et des Hercules de Locminé. A leur occasion une polémique assez violente s'est engagée entre deux archéologues Bretons, et la question de leur origine, vivement contestée, divise encore les meilleurs esprits. Sans prétendre me porter comme juge de cette discussion, je décrirai ces monumens que j'ai examinés avec la plus scrupuleuse attention ; je résumerai les différentes opinions ; j'exposerai les motifs qui militent en leur faveur, ou qui tendent à les faire rejeter. Mais avant de décrire ces statues, il convient de rapporter les faits qui s'y rattachent, et d'abord je commence par la Vénus de Quinipili.

La première fois qu'elle se trouve désignée dans un titre historique, c'est à la fin du seizième siècle. L'évêque de Vannes fut informé qu'il existait au village de Bieuzy une statue de femme, qui était pour les habitans du lieu l'objet d'un culte particulier. Ils lui attribuaient le pouvoir de marier les garçons et les filles, et voici de quelle manière il fallait s'y pren-

dre pour mériter la bienveillance de cette étrange divinité. Après une prière, je ne sais laquelle, chacun pratiquait isolément, aux pieds de la statue, une cérémonie quelque peu leste, réputée agréable à une déesse à laquelle on n'attribuait point les fonction de *Venus genitrix*, puis on se baignait dans une grande cuve en pierre placée devant l'idole. On rapporte vaguement qu'elle se trouvait alors parmi les ruines d'un édifice antique, mais je n'en ai trouvé nulle part de description satisfaisante. A bon droit scandalisé, l'évêque de Vannes requit le seigneur de Lannion de faire cesser ce désordre. Celui-ci, accompagné de ses vassaux, se présenta pour enlever l'idole; mais les gens de Bieuzy prétendaient la garder, d'où s'ensuivit un combat. La victoire demeura aux assaillans, qui enlevèrent la statue et la portèrent en triomphe au château de Quinipili, appartenant au seigneur de Lannion. Dans cette bataille, sans doute, la Vénus perdit son nez; c'est la seule mutilation qu'elle ait subie. Bien plus, le seigneur de Lannion lui donna un asile, ce qui semble fort extraordinaire, car, proscrite par l'autorité ecclésiastique, elle semblait condamnée à la destruction. Au contraire, un de ses successeurs la plaça honorablement sur un piédestal, en 1696, offrant ainsi, en quelque sorte, une tentation à la superstition des paysans. On ajoute qu'en effet on lui rendit de nouveaux hommages, et l'on m'a même assuré qu'elle en recevait encore quelquefois

aujourd'hui [1]. Le château avait été détruit dans la révolution ; au commencement du siècle on découvrit au milieu de ses ruines, sous un hangar envahi par les ronces, deux autres statues représentant des hommes armés de massues. Elles restèrent longtemps oubliées, jusqu'à ce qu'un fermier de Locminé, les ayant achetées les plaça dans deux niches devant sa maison, sur le bord de la route qui traverse le faubourg de Locminé.

J'arrive à la description des statues. La Vénus est taillée dans un seul bloc de granit, et d'un travail excessivement grossier. Sa hauteur est de six pieds et demi, à peu près. A qui la verrait sans être prévenu, elle paraîtrait au premier abord contemporaine des christs et des madones difformes qu'on recontre partout en Bretagne à l'intersection des chemins. Même rudesse d'exécution, même oubli de toutes proportions. Le granit est noirâtre, taillé assez finement, sans être poli. C'est probablement à cause de sa couleur qu'on donne à cette statue le nom de *grouec'h houarn*, femme de fer. Elle est debout, les bras croisés sur la poitrine, les coudes en arrière. Les bras sont évidemment trop courts. On dit que, brisés d'abord, ils ont été retaillés dans la masse, mais cela me paraît impossible à admettre, car, dans cette hypothèse, il faudrait sup-

[1] L'année dernière un cierge fut trouvé sur son piédesal.

poser que le diamètre de la statue a été diminué, et malgré ce que j'ai dit du manque de proportions, on n'a pas lieu de croire qu'on ait exagéré aussi énormément l'épaisseur du corps. Les cheveux, divisés sur le front, retombent sur les épaules en deux touffes égales. Un bandeau couvre le haut du front, un autre plus large passe par-dessus le col, enveloppant les bouts du premier bandeau et les deux touffes de cheveux. Ses deux extrémités tombent parallèlement en avant le long du corps jusqu'à la moitié des cuisses, à peu près. Les mains de la statue semblent le serrer au-dessous du sein. A partir du bas-ventre, les deux bouts du bandeau s'élargissant, lui donnent tout-à-fait l'apparence d'une étole. D'ailleurs la statue est complètement nue. Le sein est peu proéminent, et le corps n'est, à proprement parler, qu'une masse informe, carrée, toute d'une venue. On observe plus de sentiment de la nature dans les membres inférieurs. Ainsi les cuisses, les genoux, les hanches, sont assez bien rendus. Vue de profil, la statue a les genoux légèrement fléchis en avant, et une ligne à plomb, tirée du sommet du front, tomberait au-delà des talons. L'équilibre est rétabli par un pilier pris dans le bloc même, et sur lequel la statue s'appuie. C'est une masse carrée à laquelle touchent les cuisses et les jambes légèrement écartées. Par derrière, le pilier se trouve exactement dans l'alignement du dos, et, de ce côté, c'est une seule ligne droite qui

termine la statue interrompue seulement par la saillie des fesses. Quant au visage, il est aussi informe que possible. Je ne veux pourtant rien omettre. Les yeux sont grands et inclinés vers l'angle externe. J'ai déjà dit que le nez était cassé. La bouche est taillée d'un seul coup de ciseau. Tous les traits sont plats, et la rondeur des joues n'est qu'à peine indiquée. Sur le bandeau du front on voit ces trois lettres, d'environ un pouce et demi de long, et parfaitement formées : I I T, sculptées en relief, de la saillie d'une ligne à peu près. Cette inscription a fait et fera encore long-temps le désespoir des antiquaires. *Iit*, en breton veut dire : Va ; mais quel sens donner à ce mot ? — Quelques-uns ont prétendu qu'au lieu de I I T, il y avait L I T, et alors on a cité une déesse Alitha, Litha, Lith, déesse arabe, phénicienne, etc. Bien certainement il y a I I T. Je m'en suis assuré en montant sur le piédestal. Un de mes amis y est monté après moi ; tous les deux nous avons lu de même, et, je le répète, les lettres sont si distinctement tracées, qu'il est impossible de s'y méprendre [1].

Le piédestal a, dit-on, été érigé en 1696. Sur ses différentes faces il porte les inscriptions suivantes :

[1] Ogée, qui paraît n'avoir jamais vu la statue, prétend qu'on lit sur le bandeau *groa houarn*, qu'il traduit par : la bonne femme.

Face antérieure : CAESAR GALLIA TOTA — SVBACTA DICTATORIS NOMINE INDE CAPTO — BRITANNIAM TRANSGRESSVS — NON SEIPSVM TANTVM — SED PATRIAM VICTOR CORONAVIT.

A droite : VENERI VICTRICI — VOTA C. I. C.

A gauche : VENVS ARMORICORVM — ORACVLVM — DVCE IVLIO C. C. CLAVDIO MARCELLO — ET L. CORNELIO — LENTVLO COSS. — AB V. C. DCCV.

A douze ou quinze pieds au-dessous du piédestal, qui est placé sur une espèce de terrasse, on voit une fontaine à moitié détruite, avec une grande auge de granit, oblongue, et qui peut-être est la même qui servait à Bieuzy aux ablutions superstitieuses dont j'ai parlé.

Avant d'entrer dans la discussion des systèmes auxquels la statue a donné naissance, je dois parler des Hercules de Locminé, parce que leurs rapports non seulement du voisinage, mais de style et d'exécution, ont été signalés, reconnus par les uns, niés par les autres, et qu'il importe surtout d'exposer les pièces du procès.

Ce que j'ai dit de la rudesse du travail et des fautes de proportion, qui choquent au premier abord dans la Vénus de Quinipili, peut également s'appliquer aux Hercules. Le granit est le même, et la hauteur de ces figures égale celle de la Vénus. Même système d'exécution, mêmes procédés. Ainsi, ces deux statues sont adossées, comme la précédente, à un pilier qui soutient la partie inférieure

du corps ; on remarque de même leurs genoux sensiblement fléchis, les pieds sculptés dans le socle même ; enfin, les trois statues ont leurs cheveux rendus par un procédé semblable, une suite de lignes creuses, parallèles, légèrement ondoyantes. Quant aux traits du visage, très grossièrement ébauchés, il serait inutile d'y chercher une ressemblance avec un type connu, avec un modèle, ou réel ou idéal. Aussi, ceux qui prétendent y découvrir le portrait, la caricature d'une race celtique ou d'une race orientale, me paraissent complètement dans l'erreur, et cette sculpture est trop mauvaise pour qu'on puisse accorder à son auteur la possibilité d'imiter. Les deux statues sont nues, à l'exception d'une tunique, ou d'une large ceinture de feuillage, ou de plumes, qui leur couvre le bas-ventre. Leurs cheveux pendent sur leurs épaules ; leur barbe est longue ; leurs moustaches se relèvent en croissant. D'une main, chaque figure tient devant sa poitrine une tablette carrée ; de l'autre, ramenée derrière la cuisse, une massue ou un gros bâton légèrement recourbé. Il faut observer que l'une des statues tient sa tablette de la main droite, tandis que l'autre la porte de la main gauche. Par conséquent, chacune tient sa massue d'une main différente. Leur tête est couverte par un objet, que quelque-uns ont regardé comme un bonnet, une espèce de toque plate, évasée d'en haut. Cela est carré, et ressemble absolument à un tailloir de

chapiteau, ou si l'on veut, à l'abaque qui surmonte une cariatide. Sur la face antérieure est sculpté, en creux, un objet que l'on a comparé à un cœur, mais, qu'avec plus de raison, on décrirait : un cercle légèrement déprimé au haut de sa circonférence. La tranche d'une pomme coupée par le milieu en donnerait une idée assez exacte. On lit sur chaque tablette l'inscription suivante, gravée en creux et très fruste ; les lettre ont un pouce et demi de haut à peu près et ressemblent à nos grandes capitales :

VIM
PATITVR
SI VIS
VINCERE
DISCE PATI.

Voici maintenant deux explications proposées :

1° M. de Penhouet, dans un Mémoire qu'il a publié en 1835, admet d'abord qu'autrefois les trois statues étaient réunies ; que la figure de femme est une idole orientale, et les deux statues, ses gardiens, ses acolytes, peut-être ses prêtres. Mais comment une déesse orientale se trouve-t-elle transportée en Bretagne ? La *Notitia Imperii*, énumérant les différens corps de troupes dispersés dans l'empire d'Occident, cite les Maures ossismiens (*Mauri ossismiaci*) comme tenant garnison dans l'Armori-

que. Or, M. de Penhouet suppose que ces soldats, levés en Afrique, avaient conservé leur religion malgré les persécutions du christianisme; qu'ils adoraient Alitha, ou Lith, ou Lit, et sur le bandeau de la statue c'est ce nom qu'il a lu. A cette occasion, il recherche et trouve dans la langue armoricaine l'étymologie de LIT; mais il est inutile, à mon sujet, de rapporter cette partie de sa dissertation. Dans son système, l'inscription des statues, armées de massues, s'expliquerait ainsi : « Elle (notre déesse) souffre une violence (c. à d. notre culte est persécuté); si tu veux vaincre, apprends à souffrir. »

On ne peut nier que cette interprétation ne soit ingénieuse, et je regrette de ne pouvoir présenter ici toutes les inductions, toutes les citations savantes rapportées par M. de Penhouet à l'appui de son hypothèse. Malheureusement, elle pèche par la base, car, comme je l'ai dit, c'est IIT, et non LIT, que porte le bandeau. En outre, il ne peut se prouver que les soldats nommés *Mauri ossismiaci* fussent réellement des Africains. Peut-être avaient-ils reçu le surnom de *Mauri*, pour quelque campagne en Afrique. Peut-être s'appelaient-ils Maures, comme on appelait *suisses* les gens d'Amiens qu'on prenait pour portiers. Enfin, leur origine africaine fût-elle prouvée, resterait encore à démontrer qu'ils n'étaient pas chrétiens; et certes, à l'époque où fut rédigée la *Notitia Imperii*, le christianisme avait

fait plus de progrès en Afrique qu'en aucune autre province. Que si l'on admet et leur origine africaine et leur religion nationale persécutée, comment supposer qu'on leur eût permis de se façonner une idole de six pieds de haut. Assurément les dévots païens et surtout les militaires, devaient avoir des dieux plus portatifs, et je n'en veux d'autre preuve que l'Apollon que Sylla tira de son sein, pour lui faire sa prière au milieu d'une bataille. Il faut en convenir, toutes les probabilités sont contre le système de M. de Penhouet.

2° Vient ensuite celui de M. de Fréminville, auteur de plusieurs ouvrages estimés sur les antiquités du Finistère et du Morbihan. Observant le rapport qui existe entre les statues égyptiennes et celle de Quinipili, il en conclut qu'elle représente une Isis, divinité dont les simulacres et les autels étaient répandus dans toute la Gaule. La coiffure même de la déesse et son écharpe lui paraissent confirmer son opinion. Mais comme son patriotisme se révolte à l'idée que les Armoricains, ses ancêtres, aient pu porter un joug étranger, il rejette avec indignation la supposition d'un ouvrage romain, et en fait une idole de fabrique gauloise. En effet, le travail est si grossier, que c'est, je crois, faire tort aux Romains que le leur attribuer. Quant aux deux statues de Locminé, M. de Fréminville les sépare complètement de l'Isis. A son sentiment, ce sont des supports d'armoiries, et la devise qu'ils

portent serait celle de la maison de Languéouez, qui a possédé la terre de Quinipili.

A cela, l'on peut répondre en faisant remarquer les singuliers rapports de matière, de travail, de hauteur, entre les trois statues, qui, en outre, se trouvaient naguère réunies dans le même lieu. On objectera encore que les Isis gauloises ne sont jamais représentées nues; qu'en général, elles sont accompagnées de Sérapis ou de Horus; enfin, qu'aucune ne porte d'inscription où les lettres IIT se trouvent. On doit encore rectifier son assertion relative à la devise des Languéouez, bien différente de celle que j'ai transcrite. Celle-là se compose de ces mots: *Vim patitur qui vincere discit.* J'ajouterai qu'on n'a retrouvé nulle part les armoiries soutenues par ces statues. Pour des supports de six pieds, l'écusson devait être considérable; pourtant personne ne l'a vu, personne n'en a entendu parler. Si je ne me trompe, cette seconde explication paraîtra encore moins plausible que la première.

Qu'il me soit permis maintenant de hasarder quelques conjectures sur ces étranges statues; et d'abord constatons l'immense difficulté de reconnaître à quelle époque appartiennent des monumens excessivement grossiers. Qu'une statue soit faite par un Égyptien, dans l'enfance de l'art, ou par un barbare du Nord, au quatrième siècle, ou enfin par un tailleur de pierre, en 1835, ils ont voulu représenter une figure humaine nue, il y

aura en vérité bien peu de différence dans l'exécution; et pour ne citer qu'un fait, qui ne peut échapper à l'observation la plus superficielle, on ne verra jamais dans ces rudes ébauches les bras détachés du corps, parce que c'est là une difficulté matérielle qu'on ne peut surmonter qu'avec de la pratique et des instrumens convenables. Je commence donc par reconnaître combien sont vagues et incertains les renseignemens que peut fournir l'exécution matérielle des trois statues. Pourtant, il est impossible de ne pas remarquer les rapports frappans qu'elles ont entre elles, et sur lesquels je crois inutile d'insister de nouveau. A vrai dire, une seule différence existe dans le travail, c'est que l'inscription sur le front de la Vénus est en lettres saillantes, tandis que celle des statues de Locminé est sculptée en creux. Je crois cependant qu'il est facile de s'en rendre compte. Le bandeau de la Vénus n'a que trois lettres, et pour les ménager en relief, il fallait peu de travail. Au contraire, la devise de Locminé forme cinq lignes. De là, sans doute, le parti pris de tracer les lettres en creux pour la promptitude et la facilité de l'opération.

Je conviens, avec M. de Fréminville, que la ceinture de plumes ou de feuillages des figures de Locminé, n'a rien d'antique, et qu'elle siérait mieux à des *sauvages*, supports d'armoiries; j'ajouterai que leurs devises ne sont pas plus antiques, et que leur latin sent son collége. Mais en même temps, je sou-

tiens que si l'on attribue ces deux statues à une époque moderne, il faut, par une conséquence rigoureuse, donner une origine semblable à la troisième. Et, en effet pourquoi ces trois statues n'auraient-elles pas été fabriquées ensemble au commencement du seizième siècle ou à la fin du siècle précédent? Combien de faux antiques ont pris naissance à cette époque où le goût de l'antique s'était répandu avant que la critique se fût perfectionnée? Ne peut-on supposer que quelque seigneur breton, au retour d'une expédition en Italie, aura voulu avoir ses antiques aussi? « Fais-moi un Raphael », disait Catherine à un barbouilleur russe. Le gentilhomme breton a pu dire à son maçon : « Fais-moi une Vénus antique ». Remarquons ce nom de Vénus conservé traditionnellement, et la pratique lascive des paysans qui adoraient la statue. N'est-ce pas une présomption que cette grossière figure avait déjà un nom lorsqu'ils l'ont connue; que la signification de ce nom, que les attributions de la déesse leur avaient été expliquées? Enfin, l'inscription du piédestal, je ne puis supposer que le seigneur de Lannion, ou l'ecclésiastique, précepteur de ses enfans, l'ait inventée de toutes pièces. Ne serait-elle pas plutôt la reproduction d'une inscription un peu plus ancienne? Celle-ci a bien le cachet de toutes les inscriptions apocryphes, style prétentieux, indication exacte de la date et de l'origine. Elle m'a tout l'air d'avoir été fabriquée en même temps que la statue. Quant à ces trois terribles lettres IIT, j'avoue

bonnement que je n'en sais que faire. Sont-ce des sigles ? Mais comment les expliquer ? Aujourd'hui le problème me paraît insoluble, et pour ma part, plutôt que de croire qu'elles expriment le nom de la déesse dans une langue perdue, j'aimerais mieux supposer qu'elles désignent le nom du sculpteur : Jean-Jacques Thibault, par exemple.

Restent les deux statues barbues et leur tablette avec sa devise. Si, comme je le suppose, elles étaient des cariatides, elles ont pu fort bien figurer à côte de la Vénus. Observons, en passant, que leurs massues, tenues chacune par une main différente, tendent à faire croire que ces figures encadraient, flanquaient quelque chose. Le tailloir, au-dessus de leur tête, ou si l'on veut, leur coiffure, plate et carrée, semble faite pour soutenir une architrave ou une archivolte. Qu'on se représente la Vénus dans une niche, et les Hercules supportant les retombées de l'arc qui en formait l'amortissement. On pourrait citer plus d'un exemple de semblables dispositions. Maintenant la devise, à mon sens, s'appliquerait aux cariatides. *Vim patitur*, « cette figure est violentée » ; et en effet, l'idée des cariatides, c'est une souffrance, une punition, un travail pénible imposé par la force. Ces hommes nus, ces sauvages, si l'on veut, sont asservis, obligés de porter un entablement. De leur position, on tire cette morale, qui a son mérite : « Si tu veux vaincre, apprends à souffrir. » De semblables sentences ne sont par rares sur

les monumens de la fin du quinzième siècle et du seizième. Les jolies maisons de la Renaissance, à Toulouse, en fournissent de nombreux exemples, et il est impossible de s'être arrêté dans cette ville, sans se rappeler la devise : *Sustine abstine,* sur la façade de l'hôtel Catelan, l'une des plus gracieuses constructions attribuées à Bachelier.

Josselin.

On m'avait vanté le château de Josselin comme l'une des merveilles de la Bretagne. Il n'a pas répondu à mon attente ; peut-être est-ce seulement à l'exagération des éloges dont il était l'objet, que je dois attribuer la médiocre impression qu'il a produite sur moi. Il fut bâti au onzième siècle ; mais je doute que des restes de cette construction se soient conservés jusqu'à nous. Le connétable de Clisson en augmenta les fortifications au quatorzième siècle, et depuis cette époque, il paraît avoir encore changé d'aspect. L'architecture militaire a si peu de caractères distinctifs, et d'ailleurs le château a été tellement modifié et à tant de reprises, que, classer ses différentes époques, serait aujourd'hui un problème presque insoluble. Ogée rapporte que de son temps la tour, dont l'érection

était attribuée au connétable, n'existait déjà plus. Des démolitions plus récentes ont encore fait perdre au château une partie de ses anciennes défenses. Construit sur un rocher élevé, au bord de l'Oest, qui coule au S.-O., il était séparé de la ville par un large fossé. Les deux tours qui défendaient les abords du pont qui traverse ce fossé m'ont paru avoir été rasées depuis peu. Du côté de la rivière, il n'y a point de fossé. Il eût été inutile, en effet, car elle lave le pied du rocher, taillé en talus avec soin [1]. Vers le N., on retrouve la trace du fossé, bien qu'il soit en partie comblé. Bien que ce côté semble le plus accessible, la muraille n'est point flanquée de tours, et se prolonge en ligne droite sans angles saillans ou rentrans. Je suppose qu'autrefois elle était défendue par quelques ouvrages avancés. D'ailleurs, l'enceinte suit avec une bizarre exactitude toutes les sinuosités du contour du rocher; au S.-O., cela est surtout remarquable; à peine si l'on trouverait dix pieds de rempart en ligne droite. C'est aussi le seul côté où l'on voie des courtines et des tours anciennes. Il faut excepter une tour, servant de prison aujourd'hui, et située au N.-E. à la droite du pont. Toutes ces tours sont rondes, d'un

[1] Il y a lieu de croire que de l'usage de tailler en talus les rochers pour les rendre plus difficiles à gravir, est venu celui de placer les tours construites en plaine sur une espèce de cône de pierre tronqué, élevé artificiellement. Dès le douzième siècle on en trouve des exemples.

médiocre diamètre, et d'une grande épaisseur de maçonnerie. Deux d'entre elles ont une double enceinte, la salle intérieure étant entourée d'un corridor circulaire, comme celui de la tour de Constance à Aigues-Mortes, bâtie au XIIIe siècle. Cette ressemblance et la forme de quelques portes, ainsi que l'épaisseur des murailles, sont les seuls indices d'après lesquels on pourrait supposer cette partie de la fortification antérieure au connétable. Malheureusement les plates-formes, qu'il eût été intéressant d'examiner, sont détruites aujourd'hui, et le couronnement des tours est remplacé par des toits de colombier qui les défigurent. L'appareil peu régulier se compose de morceaux de schiste enlevés au rocher sur lequel la forteresse est assise, de quelques pierres calcaires et de granit grossièrement taillé.

La façade intérieure du château est aujourd'hui ce qu'il offre de plus remarquable. En effet, bien que médiocrement composée, elle a du moins le mérite d'une riche ornementation. A la première vue, le spectateur est choqué du manque obsolu d'alignement, défaut qu'il eût été facile d'éviter et dont on ne comprend pas le motif. Qu'on se figure une suite de frontons aigus se détachant du toit, dont le faîte est une ligne parallèle à celle de la façade, au-dessous, des chambrales très ornés encadrant deux fenêtres l'une au-dessus de l'autre. Entre deux chambranles on voit une galerie à laquelle

le toit vient aboutir. Sa balustrade, travaillée à jour, est un chef-d'œuvre de patience et de légèreté. A proprement parler, le bâtiment n'a qu'un étage, car les chambres, dont les fenêtres sont encadrées par les chambranles, se trouvent sous les toits. Au premier étage, les fenêtres sont distribuées deux par deux au-dessus de chaque fronton; sous la galerie, il n'y en a point. De cette disposition et du manque d'alignement, résulte un effet singulier. On croirait voir un côté d'une rue un peu tortueuse, dont toutes les maisons, uniformément bâties, présenteraient leurs pignons. On voit que le mot de façade ne convient guère ici, et que l'architecte semble s'être étudié à diviser les parties de son édifice au lieu d'en composer un ensemble. Je n'essaierai point de décrire l'immense variété d'ornemens qui couvrent les archivoltes, les chambranles, surtout la balustrade de la galerie dont j'ai parlé. La devise A PLVS s'y trouve répétée de vingt manières différentes, découpée en lettres fantastiques, avec une étonnante variété. Malgré la diversité des détails, on ne peut s'empêcher de remarquer la répétition constante et monotone d'un motif aussi médiocre que les entrelacemens et les formes bizarres des mêmes lettres. Dans l'architecture arabe, les sentences du Coran sculptées en relief ou en creux, et artistement alignées ou contournées comme nos rinceaux, sont un des motifs d'ornementation les plus fréquens, et souvent l'effet en est très agréable. Mais nos

caractères ne se prêtent pas aussi facilement à ces caprices, et je regrette ici les jolis meneaux flamboyans du gothique du quinzième siècle. Je ne vois sur cette façade aucun détail de la Renaissance, cependant je ne puis la croire antérieure au seizième siècle. Même goût pour les fantaisies bizarres et les tours de force, que dans l'église de Brou. Il n'y a de différence que dans l'exécution, qui à Brou est inimitable. Les A entrelacés avec un V, et surmontés d'une couronne de vicomte que l'on voit au sommet des frontons, ont fait penser que ce bâtiment avait été élevé par Alain VIII, vicomte de Josselin. A l'exception des tours à double enceinte, l'intérieur du château n'offre nul intérêt, si ce n'est une grande cheminée dons une salle basse, avec l'éternelle divise A PLVS, ornée d'ailleurs comme celles de la façade. Tous les appartemens sont restaurés, c'est dire qu'ils ressemblent à des chambres d'hôtel garni, et pour que la ressemblance soit plus complète, on y voit pour toutes tentures les papiers peints à paysages et à batailles, qui tapissent toutes les auberges de l'Europe et font une des richesses de la ville de Mulhouse.

La ville ou plutôt le bourg de Josselin n'a pas d'autre monument qui mérite que l'on s'y arrête. L'église de Notre-Dame, bâtie en 1400, est des plus médiocres. Depuis la visite de madame la duchesse de Berry en Bretagne, on y a élevé un mausolée au connétable de Clisson et à sa femme. Il était impos-

sible de le faire de plus mauvais goût, et pour la barbarie, cela peut se comparer avec les tombeaux les plus ridicules du Père-Lachaise.

Erdeven, Carnac.

Revenant rapidement sur mes pas, je me dirigeai vers Auray pour me rendre de là à Carnac et à Locmariaker. Auray n'a aucune importance, et ses églises ne méritent pas d'être décrites; mais cette petite ville est la meilleure station que l'on puisse choisir lorsqu'on veut visiter les grands monumens celtiques du Morbihan.

Les innombrables pierres levées, qu'on désigne ordinairement sous le nom d'*avenues* ou *alignemens* de Carnac, sont répandues sur une étendue de plus de deux lieues et demie. La côte du Morbihan se dirige au S.-E., à partir de Port-Louis, jusqu'à la presqu'île de Quiberon, qui s'en détache pour s'avancer à plus de trois lieues dans le S. Vers la base de la presqu'île, un peu à l'E., se trouve le village de Carnac. En ce point, la côte regarde le S., jusqu'à ce qu'elle rencontre la rivière de Crac'h qui la coupe perpendiculairement et sépare le territoire de Carnac de celui de Locmariaker. Du côté opposé de l'entrée de la presqu'île, au N.-O., est le village

d'Erdeven que son clocher fait reconnaître de loin. Si l'on réunit Carnac et Erdeven par une ligne droite, elle passera par le village de Plouharnel à l'entrée de la presqu'île de Quiberon, et par le hameau de Sainte-Barbe. Erdeven, Carnac et Sainte-Barbe sont les points auprès desquels l'on observe les réunions les plus considérables de pierres levées, ainsi que des dolmens et des tumulus. D'ailleurs toute cette côte en est comme parsemée, et l'on ne peut s'empêcher de la considérer tout entière comme une terre sacrée. Son aspect général est celui d'une plaine légèrement accidentée, dont toutes les parties en cultures sont entourées d'une multitude de petits murs bâtis de pierres sèches. Çà et là, des monticules coniques élevés de main d'homme se distinguent parfaitement des mouvemens de terrain naturels.

Un peu au S.-O. d'Erdeven, à quelque trois cents pas du village, près de la métairie de Kerzerho, on aperçoit de fort loin de grands blocs de granit, dominant les haies et les murs de clôture, rangés sur plusieurs lignes parallèles qui se prolongent vers l'E. Bien que beaucoup de pierres aient été abattues, que d'autres aient été enlevées et brisées, que les lignes soient en outre coupées par des haies et des murs, on reconnaît sans peine un ordre régulier et des alignemens suivis. Près de Kerzerho, une ligne courbe, dont la convexité est tournée vers l'O., paraît être sur ce point la limite de ces avenues im-

menses [1]. On en compte dix formées par onze lignes de peulvens. En quelques endroits l'on peut varier sur le nombre des lignes ; car les pierres des rangées latérales ayant été déplacées en plus grand nombre que celles des rangées du centre, on n'aperçoit d'abord que ces dernières ; mais partout où il n'y a pas eu de déplacement, on retrouve toujours les onze lignes, et il est plus que probable qu'autrefois elles se continuaient sans interruption.

J'ai parlé du parallélisme des lignes de peulvens ; mais c'est un mot qu'on ne doit pas entendre dans un sens trop rigoureux. Il s'en faut que ces rangées soient tirées au cordeau, et l'observateur, au milieu d'elles, a souvent quelque peine à reconnaître et à distinguer leur direction. De loin, surtout d'un endroit élevé, l'œil, découvrant l'ensemble du monument, juge avec plus d'exactitude de sa forme générale. La largeur de chaque avenue est très variable. En quelques points elles diffèrent de onze à trente-cinq pieds ; mais on peut dire cependant que *partout* les avenues du centre sont les plus larges et les avenues latérales les plus étroites. Réunies, leur largeur moyenne est de 260 à 300 pieds. Si l'on considère chaque ligne isolément, les pierres en paraîtront très inégalement espacées, et comme on en a

[1] A trois cent pas à l'O. de la métairie, on voit un menhir assez élevé. De là jusqu'à la mer, on ne trouve plus un seul de ces monumens.

enlevé un grand nombre, soit pour faire des murs, soit pour réparer les chemins, ces différences sont beaucoup plus fortes qu'elles ne devaient l'être autrefois. En examinant les portions les plus intactes, j'ai trouvé, après un grand nombre de mesures, une moyenne de 24 pieds à peu près. D'une ligne à l'autre, les peulvens ne se correspondent pas, et il n'y a presque aucun point où les avenues, considérées dans le sens de leur largeur, présentent une allée en ligne droite comme celles d'un quinconce. La hauteur des pierres, est de plus fort inégale.

A Kerzerho, surtout au commencement des avenues, la plupart sont élevées de quinze pieds; quelques-unes même dépassent cette hauteur. A mesure qu'on s'avance vers l'E. elles diminuent; cependant elles augmentent tout d'un coup à l'extrémité orientale de la ligne qu'elles suivent. Vers le centre, il est rare d'en voir de plus de cinq pieds; le plus grand nombre ne dépasse pas trois pieds, mais çà et là, au milieu de ces chétifs peulvens s'en élève, un, trois ou quatre fois plus haut que ses voisins. Aucun n'a été travaillé. Quelques-uns reposent sur le sol, d'autres y sont enterrés à quelques pouces seulement. J'ai vu certains blocs qui peut-être n'ont jamais été remués, et qu'on a laissés perçant la terre, là où la nature les avait jetés; car le terrain d'Erdeven, aussi bien que celui de Carnac, est une couche énorme de granit, recouverte à peine en quelques endroits d'un peu de terre végétale.

Depuis Kerzerho, les avenues se prolongent à l'E. sans déviation bien sensible et sans interruption notable, environ cinq cents toises, jusqu'à un monticule à peu près circulaire, haut de vingt-cinq à trente pieds, aplati à son sommet. Il m'a semblé fait de main d'homme, ou du moins exhaussé et arrondi artificiellement. Sur l'espèce de plate-forme qui le termine, on voit deux dolmens à demi détruits. Les avenues touchent à sa base, la laissant à gauche, et même plusieurs peulvens sont plantés sur sa pente [1]. Elles se continuent en ligne droite quelques centaines de pieds encore. Alors, rencontrant un étang à leur droite, elles se contournent légèrement vers le N.-E., puis reprennent jusqu'à cent toises au-delà de leur direction première vers l'E. C'est en ce lieu que la hauteur des pierres augmente sensiblement; là aussi finissent les avenues; un grand tumulus à peu de distance de l'étang semble en être la limite. Sur le bord de l'étang, près de sa rive méridionale, s'élève un autre tumulus, assez voisin de celui-là, avec deux dolmens à son sommet. De Kerzerho au tumulus qui borne les avenues, la longueur totale de la ligne est d'un peu moins de neuf cents toises. Du haut des dolmens les plus rapprochés d'Erdeven, la vue de ces immenses allées

[1] Au-delà de ce monticule, à la gauche des avenues, quelques peulvens isolés, mais sensiblement alignés, semblent se détacher vers le nord. Je ne sais jusqu'où leur ligne se prolonge.

offre un spectacle imposant et solennel. Lorsque je montai sur le toit d'un de ces dolmens, le soleil était sur son déclin, et le ciel et la mer à l'O. se coloraient d'une vive lumière empourprée. Sur ce fond éclatant les peulvens de Kerzerho se détachaient vigoureusement en noir, tandis que, du côté de l'étang, le reste des avenues, fortement éclairé, montrait les pierres blanches et brillantes, tranchant fortement sur un sol couvert d'ajoncs et d'herbes sombres. Le contraste était magnifique, et aurait mérité le pinceau d'un Martin. L'idée d'une immense procession, d'une armée en bataille, est la première qui se présente à l'esprit, et sans doute ce besoin naturel de chercher des comparaisons a produit la plupart des hypothèses proposées pour expliquer ce prodigieux monument.

A l'E. du tumulus qui termine les avenues, on n'aperçoit plus de pierres levées; mais vers le S. de l'étang, près de la ferme de Krukenho, reparaît un groupe assez nombreux; puis il y a une lacune considérable, et l'on marche long-temps vers le S. sans rien découvrir de remarquable, excepté quelques monticules artificiels, dont deux ont des dolmens à leur sommet. Au S.-E. et à l'E. on voit encore d'autres tumulus épars dans la plaine.

Continuant à se diriger vers le S., en arrivant auprès du hameau de Sainte-Barbe, au S.-E. d'Erdeven, et au N.-O. de Carnac, d'autres peulvens se montrent en assez grand nombre répandus sans

ordre apparent sur la surface de quelques champs. Pris dans leur ensemble ils formeraient un groupe, dont la plus grande longueur, de quelques trois cents pas, s'étendrait du N.-O. au S.-S.-E.

En approchant de Carnac on trouve d'autres alignemens réguliers et absolument semblables à ceux d'Erdeven. Ils paraissent d'abord près de la métairie du Mœnac, et vont de l'O. à l'E. La route d'Auray à Carnac traverse cette partie des avenues, dont la longueur est d'environ trois cent cinquante toises. Survient alors une lacune de cent toises à peu près, jusqu'à la ferme de Kermario, où elles reparaissent avec la même direction de l'O. à l'E. En ce lieu on reconnaît les débris d'un assez grand dolmen renversé. Malgré les fermes, les haies de clôture, les champs cultivés, qui ont singulièrement diminué le nombre des peulvens, on trouve toujours des indices suffisans de la direction des avenues. Un instant elles se perdent dans un bois de pins, mais bientôt elles se font voir à la gauche du hameau de Kerlescant [1]. Là on observe une disposition particulière; c'est un grand espace vide de forme carrée. On nomme ce lieu *le Bal.* A l'O. et au S. il est fermé par une ligne de pierres; au N. par un grand tumulus allongé, et à l'E. les alignemens se reproduisent. Ils deviennent bientôt plus clairsemés, et

[1] Au-delà de Kerlescant, les allées s'inclinent quelque peu à l'E.-S.-E.

cessent enfin tout-à-fait près d'un bâtiment qu'on appele le *Château du lac*. Quelques personnes âgées, de Carnac et d'Auray, m'ont assuré qu'elles avaient vu autrefois des alignemens distincts et bien fournis s'étendre à l'E. du Château du lac jusqu'à la rivière de Crac'h. On m'a dit également qu'à Sainte-Barbe le nombre des pierres était jadis plus considérable, et que, dans le voisinage de Carnac seulement, on en avait détruit depuis quelques années plus de deux mille. La grande quantité de clôtures en pierres sèches, et le défrichement progressif des landes dans les environs, expliquent, jusqu'à un certain point, la disparition de tant de peulvens. On remarque en effet que du côté d'Erdeven, où la population est plus pauvre qu'à Carnac, ils sont plus rapprochés et que les interruptions des lignes sont moins considérables. A Carnac, de même qu'à Erdeven, la hauteur des pierres varie beaucoup. Au Mœnac, elle sont généralement élevées et d'une masse prodigieuse [1]. Beaucoup ont douze pieds de haut et plus, sur sept à huit de diamètre. Elles diminuent ensuite. Vers Kermario et à Kerlescant, on

[1] En dehors des alignemens et au N., on voit un grand menhir isolé ; on dirait un chef en avant de son armée. Un autre menhir s'élève encore à la droite de Kermario. Du côté d'Erdeven au S. de Kerzerho, il y en a un semblable. Plusieurs enfin sont répandus çà et là dans la plaine, trop éloignés des avenues pour qu'on puisse croire qu'ils s'y rattachent.

en voit encore de très élevées, mais le plus grand nombre ne dépasse pas trois ou quatre pieds. J'ai cru remarquer qu'un grand nombre étaient placées sur le côté le plus mince et le plus pointu, comme pour montrer que c'était bien un ouvrage de la main des hommes. D'ailleurs, aucune ne paraît avoir été taillée ni même dégrossie.

Sur le bord de la mer, au S.-E. de Carnac, s'élève une éminence allongée, haute de près de soixante pieds et quatre fois plus longue, dans une direction presque parallèle aux avenues. Elle se compose en grande partie de pierres amoncelées, mais sa base est peut-être naturelle. Au sommet on voit une chapelle consacrée à saint Michel, qui a donné son nom à ce monticule.

La tradition que racontent les habitans de Carnac, que j'ai trouvés beaucoup plus esprits forts que je ne m'y attendais, c'est que saint Corneille, qu'ils appelent Cornely, poursuivi par une armée de payens, courut, se sauvant devant eux, jusqu'au bord de la mer. Là, ne trouvant pas de bateau, sur le point d'être pris, il usa de son pouvoir de saint, et métamorphosa en pierres les soldats qui croyaient le saisir.

A tout prendre, cette histoire, qui me plaît par son côté poétique, ne donne guère une explication plus mauvaise que bien d'autres présentées avec plus d'assurance. Par exemple, n'a-t-on pas fait de ces allées un camp de César? Ces pierres étaient

destinées à caler ses tentes contre les vents furieux qui règnent souvent sur cette plage. Sans m'arrêter à des suppositions aussi ridicules, je vais exposer les deux hypothèses le plus généralement adoptées sur la destination des monumens de Carnac et d'Erdeven.

1° Les uns les considérant comme de vastes cimetières, voient à chaque peulven un tombeau. Les plus grands désignent les chefs : le menu peuple se contente d'une pierre de trois ou quatre pieds de haut.

L'usage de planter des stèles sur les tombeaux est de la plus haute antiquité, et semble avoir appartenu à tous les peuples et à tous les temps. Mais comment supposer que l'on ait donné à un cimetière une aussi immense étendue? Si ces pierres indiquent des tombeaux, que fera-t-on des tumulus coniques répandus çà et là autour des avenues? Faudra-t-il reconnaître concurremment deux modes d'inhumation également remarquables, également coûteux [1]? Pourquoi, d'ailleurs, l'arran-

[1] On voit à droite de la route d'Auray, en allant à Carnac, à une demi-lieue du village, un menhir de six pieds, très mince, planté au sommet et à l'extrémité d'un tumulus allongé. C'est assurément un stèle funéraire. — M. Bathurst Deane (voir *Archœologia*, vol. 25.), suppose que les dolmens qu'on observe sur des monticules factices, étaient autrefois enterrés. Il les croit des tombeaux. — Voir plus bas la description du *Galgal* de Gâvr' Innis.

gement symétrique de tous ces peulvens? D'où vient qu'ils forment des lignes orientées? Supposera-t-on que vingt mille hommes (et sans doute il y avait autrefois plus de vingt mille pierres dans ces plaines), se soient fait successivement enterrer dans le même lieu, tandis qu'ailleurs on ne trouve rien de semblable? Mais, dira-t-on, les morts de Carnac et d'Erdeven ont été inhumés après une bataille. Fort bien; mais a-t-on réfléchi au nombre des survivans nécessaires pour remuer tant de lourdes masses, pour célébrer enfin des funérailles par une opération qui retiendrait des miliers d'hommes pendant des années? Il faut en convenir, malgré le respect que tous les peuples barbares ont pour les morts, il est impossible d'admettre qu'un travail aussi prodigieux n'ait été entrepris que dans le but d'honorer leur mémoire [1].

[1] C'est un axiome que celui qui allègue un fait doit le prouver. Mais comment *prouver* quoi que ce soit à propos de monumens celtiques? Faute de faits, la discussion, la négation du même système devient difficile. — Les poésies attribuées à Ossian sont d'ordinaire invoquées comme témoignages historiques. En effet, jamais il n'enterre un guerrier sans élever sur sa tombe « une pierre grise. » Sans m'arrêter à faire remarquer combien est suspecte l'autorité d'Ossian, je dirai que la question n'est pas là, et que personne ne nie qu'on ait élevé des pierres sur des tombeaux. Il faudrait prouver qu'on n'en a placé *que là seulement*. Or, Ossian lui-même ne parle-t-il pas sans cesse de « la pierre du pouvoir, » « du Cercle de Loda? » etc.

2° La seconde hypothèse, fort en vogue aujourd'hui, en Angleterre surtout, fait de ces avenues un temple immense, monument gigantesque d'une religion qui aurait régné sur toute la terre, et qu'on appele *ophiolatrie*, c'est-à-dire culte du serpent. Pareillement on a nommé *dracontium* le temple consacré au serpent.

C'est le docteur Stuckeley qui, le premier, vers le milieu du siècle passé, produisit ce système et le mit en honneur à grands frais d'érudition. Dernièrement, M. de Penhouet, et le Révérend M. Bathurst Deane, ont repris la théorie déjà presque oubliée de Stuckeley, et l'ont fait servir à l'explication des monumens druidiques, et surtout de ceux de Carnac. Outre les nombreuses citations d'auteurs anciens, qu'ils allèguent, citations que je trouve quelquefois trop librement interprétées, les partisans du système de l'ophiolatrie se fondent sur ce fait très remarquable, que, dans toutes les cosmogonies se retrouve l'intervention du serpent, et qu'il joue un rôle considérable dans l'histoire fabuleuse de tous les peuples. Mais, sans qu'il soit besoin d'admettre une transmission des mêmes idées, on pourrait encore expliquer pourquoi, parmi tous les animaux, le serpent a été choisi de préférence par les premiers mythologues. L'étrangeté de sa forme, sa beauté, son pouvoir de fascination, le poison qu'il porte, ses mœurs qui échappent à l'observation, et dont on ne connaît guère que son

apparition et sa disparition, suivant le cours périodique des saisons, ont dû être de tout temps un sujet d'étonnement pour le vulgaire. Ses propriétés réelles ou imaginaires l'ont rendu propre à devenir le symbole de plusieurs idées, dont la diversité même dément, ce me semble, l'origine commune. En un mot, il est très facile de démontrer que partout, dans les mythes religieux, on s'est servi du serpent comme emblème; mais en revanche, je doute qu'on puisse présenter autre chose que des conjectures plus ou moins hasardées sur le fait d'un culte général du serpent, de la *religion ophique*, comme on l'appele.

Mais ce n'est point ici le lieu de discuter une question aussi vaste, et à laquelle se rattache celle de toutes les origines. J'admettrai, pour un moment, l'existence de l'ophiolatrie, et je me bornerai à examiner s'il y a lieu de penser que les allées de Carnac et d'Erdeven nous offrent un dracontium, un temple de cette religion. Or, la considération principale sur laquelle se fonde cette opinion, c'est que les sinuosités des lignes de peulvens représentent les ondulations du corps d'un serpent qui rampe. Ainsi, le temple serait en même temps la représentation du Dieu. Que si un logicien s'étonnait que de ce seul rapport on tirât une aussi large conclusion, on lui répondrait qu'en fait de monumens celtiques on doit se contenter de probabilités, bien loin d'exiger des preuves matérielles. En outre,

un chrétien, dont les églises représentent l'instrument mystique de la Rédemption, concevra, sans trop d'efforts, que les ophites aient donné à leurs temples la forme de leur divinité. Mais y a-t-il véritablement des sinuosités tracées à dessein dans les avenues de Carnac? Je trouve que M. de Penhouet et M. Deane ont un peu trop légèrement admis ce fait. On peut, il est vrai, si l'on s'avance, la boussole à la main, depuis Kerzerho jusqu'au tumulus qui termine les allées d'Erdeven, on peut observer de temps en temps des différences dans la direction de l'aiguille. Il en sera de même en allant du Mœnac à Kerlescant. Si, ensuite, l'on tient compte sur une carte de ces déviations, on obtiendra de la sorte une ligne un peu ondulée. Mais, j'en appele à tout observateur impartial, sans système; doit-on donner quelque importance à ces déviations ?

A vrai dire, il n'y a qu'un seul point où un changement de direction soit bien évident. C'est, lorsque le spectateur, placé sur le monticule à gauche des avenues d'Erdeven, et tourné vers l'E., les voit s'incliner sensiblement au N.-E. et contourner l'étang voisin. La présence seule d'un obstacle semblable explique suffisamment la déviation. Mais, ailleurs, à la vue simple, les alignemens semblent toujours prolongés en ligne droite, toujours de l'O. à l'E. Qu'on se rappele que les allées sont composées de peulvens inégalement espacés, inégaux en dimensions; qu'elles traversent quelquefois des

plateaux peu élevés, il est vrai, mais suffisans pour cacher la plaine au-delà ; qu'on se demande ensuite, avec candeur, si, dans de pareilles circonstances, dans un monument aussi primitif, aussi grossier, l'on n'est pas surpris de trouver tant de régularité, et s'il n'est pas plus vraisemblable d'attribuer au hasard ou à la négligence les déviations que la boussole, plutôt que la vue, nous fait connaître. Parmi cette multitude de pierres, il y a une foule de points où les lignes mêmes se confondent, tant elles sont irrégulières. Rien n'est plus fréquent, par exemple, que de rencontrer, au milieu d'une allée, un grand peulven, hors de tout alignement, sans que ses voisins s'écartent pareillement pour conserver la régularité des intervalles. On ne peut certainement voir là qu'un accident, un hasard, ou plutôt une inattention des constructeurs. J'ajouterai que les lignes les plus importantes, pour marquer les ondulations, sont les lignes latérales ; or, je l'ai déjà dit, ce sont précisément celles-là, qui, en raison de leur position même on été le plus altérées. Il faut donc, je le répète, ne considérer que la direction générale, et cette direction est constante de l'O. à l'E.

Il est vrai que, dans une carte très belle des monumens de Carnac et d'Erdeven, dressée par M. Deane, il indique une ligne qui, selon lui, aurait réuni les deux dracontium. De la sorte, il obtient une ondulation bien prononcée. La forme du

dracontium représenterait ainsi à peu près la figure d'un Z, la ligne horizontale supérieure partant à l'O. de Kerzerho et continuant jusqu'aux étangs à l'E.; la ligne oblique moyenne, depuis les étangs jusqu'à Plouharnel (passant par Krukenho, Villeneuve et le Vieux-Moulin, se dirigeant au S.); enfin, la ligne inférieure irait de Plouharnel à Kerlescant, de l'O. à l'E. Ainsi, les avenues d'Erdeven formeraient le sommet du Z, celles de Carnac la base; sa ligne moyenne est supposée détruite.

Je l'avoue, cette supposition me paraît toute gratuite. Quelles preuves, quels faits viennent l'appuyer? Au sud de l'étang, près de Krukenho, on voit quelques pierres éparses dans un champ, sans ordre apparent, puis des monticules coniques avec des dolmens s'élèvent dans la direction de l'étang à Plouharnel. Ils sont disposés à peu près en ligne droite. Voilà tout. Remarquons d'abord que, dans son hypothèse, M. Deane néglige le groupe de Sainte-Barbe, beaucoup plus considérable que celui de Krukenho; mais s'il était réuni à son grand dracontium, force serait de donner deux têtes ou deux queues au serpent, puisque ce groupe prolongé couperait les avenues sous un angle aigu [1]. Quant aux tumulus et aux dolmens, de ce que les avenues existantes passent auprès de quelques mo-

[1] Des peulvens de Sainte-Barbe à Plouharnel, il y a 500 toises; et plus de 1,500 au Mœnac, la portion des avenues existantes la plus rapprochée.

numens de cette espèce, on conclut très légèrement, à mon avis, que les tumulus doivent être considérés comme *jalons*, et que leur présence suffit pour prouver la direction ancienne du dracontium. Mais on ne dit pas que toute la plaine est couverte de tumulus et de dolmens, ou détruits, ou debout; et que si les avenues avaient dû autrefois passer auprès de *tous*, elles auraient formé un inextricable labyrinthe. Observons encore, qu'admettant l'hypothèse d'un temple, il est impossible de ne pas croire que son érection a précédé celle des dolmens et des tumulus, qui n'en sont que les accessoires, pour ainsi dire. En effet, au temple, il a fallu des autels, et la sainteté du lieu l'aura fait choisir pour des funérailles illustres. Enfin, une dernière considération se présente, qui me paraît avoir quelque poids. De Plouharnel à Krukenho, on ne rencontre aucun vestige apparent d'avenues : comment expliquer leur destruction complète dans l'étendue d'une ligne longue d'une lieue à peu près? Il n'y a pas de village auprès comme ceux de Carnac et d'Erdeven, pour exploiter les peulvens. De ce côté, les clôtures sont peu nombreuses, il y a plus de landes, deux ou trois fermes seulement, et dans leurs murs, on ne voit point ces gros blocs, débris de masses plus considérables, que l'on rencontre à chaque pas dans les constructions en pierres sèches de Carnac et d'Erdeven.

Il me paraît hors de doute que les alignemens de Carnac et d'Erdeven ont eu le même but, et sont le résultat d'une cause semblable. Même orientation, même nombre de lignes composées des mêmes élémens. Que ce soient des temples, je le crois; car je ne connais que la religion qui, dans un temps de barbarie, ait pu produire un effet aussi prodigieux. Mais que sans preuves, et sur de simples suppositions, dictées par un système arrêté à l'avance, on veuille établir une liaison *matérielle* entre les deux monumens, voilà ce qui me paraît complètement inadmissible. Erdeven, Carnac, tels que nous les voyons, ne sont-ils point assez merveilleux pour que l'imagination cherche encore à les agrandir?

Locmariaker.

Après Carnac, la presqu'île de Locmariaker est le canton de la Bretagne où se trouve le plus grand nombre de monumeus celtiques. Depuis le village de Crac'h, jusqu'à la mer, il n'y a presque pas une hauteur d'où l'on ne découvre des tumulus, des dolmens, des menhirs, ou bien les débris de ces monumens. J'ai d'ailleurs vainement cherché à découvrir un ordre général dans leur disposition [1].

[1] Il est remarquable que les monumens celtiques se trou-

Le bourg de Locmariaker est situé sur le rivage du Morbihan, vers le milieu d'une presqu'île formée par l'Océan au S., le Morbihan à l'E., et la rivière de Saint-Philibert à l'O. Deux grands monticules, élevés de main d'homme, et de forme allongée, dans le sens de l'E. à l'O., en font de loin reconnaître le territoire. L'un se trouve au N.-O., l'autre au S.-E. du village ; tous les deux composés en majeure partie de pierres amoncelées au-dessus d'une butte de terre. Quelques antiquaires nomment les monticules de cette espèce *galgals*, pour les distinguer des tumulus ou cônes de terre seu-

vent presque toujours réunis en grand nombre, mais avec des formes variées, sur les mêmes points. Carnac nous en fournit un exemple prodigieux. Le monument de Stone-Henge est entouré de tous côtés de tumulus et de *barrows*. J'ai déjà parlé des pierres de Saint-Brieux et des environs de Bonneval. Je vais aborder un autre territoire où tous les monumens dits *celtiques* se pressent, pour ainsi dire, dans un espace resserré. Dans la troisième partie de ce rapport, je décrirai les deux dolmens de Saumur, reste d'une multitude de monumens semblables groupés les uns auprès des autres, en si grand nombre autrefois, que Bodin rapporte qu'il a vu paver de leurs débris les rues et les routes. Doit-on penser qu'il existait chez les Celtes des terres sacrées et des tribus entières revêtues de fonctions sacerdotales, comme les lévites chez les Hébreux? Ou bien faut-il croire à des différences de religion parmi les peuples de la Gaule, à la migration de certaines peuplades qui auraient importé leur culte, aux lieux seulement où elles se seraient établies?

lement. Ces deux galgals, donc, ont quelque deux cents pieds de long, et leur hauteur, qui paraît avoir été diminuée par le temps et l'effort des hommes, est d'environ trente ou quarante pieds. On nomme celui du S.-E. la butte ou la tombe de César, l'autre le mont Héleu [1]. Par leur composition et leur forme allongée, ils ont le plus grand rapport avec le mont Saint-Michel, près de Carnac.

En sortant de Locmariaker et se dirigeant au N., on rencontre, près des dernières maisons, un grand menhir renversé. Les habitans du pays lui ont donné le nom bizarre de la *Tranche de Beurre*. Il a une vingtaine de pieds de long, cinq de diamètre, et se termine en pointe. Suivant toute apparence, sa longueur était plus considérable, et les arêtes vives qu'on observe à sa base, qui n'est point encore couverte de lichens, prouvent qu'elle a été brisée depuis peu de temps. Plus loin, se présente un grand dolmen à moitié détruit. Il semble que son toit était formé par plusieurs pierres horizontales. On n'en voit plus aujourd'hui qu'une seule en place soutenue par des piliers, et remarquable par sa masse. Elle a 12 ou 15 pieds de long, autant de large, et en quelques endroits, une épaisseur de trois pieds. En comparaison, les piliers sont médiocres, n'ayant que trois ou quatre pieds au-

[1] On dit qu'à son sommet on a découvert un dolmen enterré, de vingt-sept pieds de long et quatorze de large. Deux pierres en formaient le toit.

dessus du sol, d'ailleurs, irrégulièrement disposés, et laissant entre eux des espaces vides par lesquels on pourrait passer. Il m'a semblé que ce dolmen était assis sur un amas de terre artificiellement élevé de quatre ou cinq pieds.

Je ne m'arrêterai point à un autre dolmen à demi détruit, moins grand que le premier et situé à quelque cents pas au N. de celui-ci. Suivant toujours la même direction, on arrive bientôt devant plusieurs blocs énormes renversés sur le bord d'un chemin, et l'on reconnaît en les examinant, qu'ils ont fait partie d'une même pierre. C'était un immense menhir, dont les quatre fragmens réunis donnent une longueur de soixante-six pieds six pouces. La base, le morceau le plus considérable, est encore inclinée sur le bord du trou dans lequel elle était implantée à une profondeur de trois à quatre pieds seulement, comme il m'a paru. Son diamètre est de plus de treize pieds. La chute de cette pyramide est inexplicable pour moi. En tombant, la base s'est tournée presque du côté opposé aux trois autres fragmens, qui sont gisans à terre sur une même ligne. Les cassures, qui d'ailleurs se rapportent parfaitement, sont aussi nettes que possible, et dans le choc qui a brisé le menhir, il semble qu'aucun petit éclat ne s'en soit détaché. On dit que c'est la foudre qui l'a renversé; mais personne à Locmariaker ne se rappele l'avoir vu debout. La puissance de la foudre est incalcu-

lable, et il n'y a pas de prodige qu'on ne lui puisse attribuer. On estime à plus de cinq cent mille livres le poids du menhir, et c'est un sujet de méditation et d'étonnement perpétuel, que le procédé dont on s'est servi pour dresser cette énorme masse. Le sol de la presqu'île entièrement granitique permet de croire que le bloc a été trouvé au lieu même où il a été élevé, mais cette opération seule présente d'immenses difficultés, et le défaut de machines devait les centupler pour un peuple barbare.

Sur le versant oriental du plateau peu élevé sur lequel se trouve le menhir dont je viens de parler, et à quelques pas plus loin au S.-E., on voit un dolmen dont les proportions colossales sont bien en harmonie avec celles du monument voisin. Il paraît avoir été fouillé, car il est encombré de pierres usées par le frottement, et plusieurs de ses piliers sont détruits. Aujourd'hui on ne peut y pénétrer qu'en se courbant. Le toit ou la table se compose de deux pierres horizontales, l'une longue de plus de seize pieds et large de douze, portée sur trois autres verticales et beaucoup plus petites. L'autre, longue de sept pieds environ, est beaucoup moins élevée. Pour se glisser dessous, il faudrait enlever les pierres amoncelées à l'entour. La direction du dolmen, ou du moins sa plus grande longueur, est du N. au S. Le pilier qui soutient l'extrémité N. de la grande table paraît avoir été grossièrement taillé; du moins sa forme

est régulière et rappele celle d'une ogive fort aiguë. Sur sa face intérieure (tournée vers le S.) on observe quatre rangées parallèles et horizontales de dessins sculptés en relief sur le fond. Depuis la pointe de l'ogive jusqu'à sa base, on voit un espace lisse large d'un pied et demi à peu près, et entre chaque rangée d'ornemens un intervalle de trois ou quatre pouces. Je ne puis comparer ces dessins qu'à des roseaux courbés vers leur pointe, la tige restant verticale. De chaque côté les courbes s'éloignent du centre de la pierre. J'ai compté dans les quatre rangées un nombre de traits différens, mais elles semblent se correspondre à droite et à gauche sur la même ligne horizontale [1]. A gauche cependant, vers le bord du pilier, on voit une ligne droite inclinée, qui, partant du sol, s'élève jusqu'à la troisième rangée. Plusieurs lignes courbes s'y rattachent comme des feuilles à leur tige; ces dessins ont-ils un sens hiéroglyphique, ou doit-on les considérer comme de simples ornemens? C'est une question qu'il m'est

[1] Première rangée à partir du sol : 7 courbes de chaque côté.

Deuxième,	8	
Troisième,	5 à gauche,	6 à droite.
Quatrième,	4	5

Il faut observer que les bords de la pierre étant plus usés par le frottement que le centre, quelques courbes peuvent avoir été effacées.

impossible de résoudre et que je n'ose pas même aborder.

Le dessous de la table présente d'autres dessins, mais non en relief comme les premiers. Ils ne se détachent du fond que parce que celui-ci a été entaillé pour marquer leurs contours. Je ne sais comment donner une idée de leurs formes bizarres, que le temps a d'ailleurs rendues incertaines, aussi bien que les curieux, qui, pour les mieux distinguer, les ont cernées avec leurs couteaux ou de la pierre noire. L'objet le plus considérable, long de plus de trois pieds, a paru à plusieurs antiquaires un phallus. Il me semble plutôt y voir une espèce de hache arrondie et évasée à son tranchant, et du côté opposé garnie d'un anneau [1]. Le manche s'y implante perpendiculairement, et à son extrémité, on voit comme un autre anneau, ou bien une espèce de garde comme celle d'un sabre. A côté paraissent quelques traits moins distincts que l'on pourrait comparer à deux crosses appliquées l'une sur l'autre.

Autour du dolmen, on distingue une espèce d'enceinte circulaire, assez régulièrement tracée,

[1] Comme l'instrument singulier communément appelé hache celtique, et qu'on trouve en grande quantité dans une foule de lieux. Quelques-uns ont pensé qu'il servait aux sacrifices, et cette hypothèse serait confirmée par sa représentation sur un dolmen, s'il était *prouvé* qu'un dolmen fût un autel.

de pierres entassées, s'élevant à un ou deux pieds du sol. Ont-elles été portées là seulement pour débarrasser les champs voisins? ou bien sont-ce les substructions d'un mur, élevé à dessein, pour enclore le dolmen? Il m'a été impossible de vérifier ce point, le terrain étant tout couvert de ronces et d'ajoncs. Il serait intéressant de s'assurer de la vérité.

Ce dolmen qu'on appele, je ne sais pourquoi « la Table des Marchands », *dol ar marc'hant,* est éloigné d'environ deux cents pas du mont Héleu. Entre ces deux monumens, se trouve un immense amas de cendres recouvert à peine d'un peu de terre et d'herbe [1]. C'est récemment qu'on l'a découvert, et les conjectures sur son origine sont aussi nombreuses que variées. Ces cendres proviennent-elles des colosses dans lesquels les Gaulois brûlaient des hommes? ou simplement indiquent-elles la ruine de quelque vaste bâtiment? Cette dernière opinion est peu probable, car la masse de cendres est si considérable, qu'on en doit conclure une *habitude* d'allumer des bûchers au même lieu. On m'a dit aussi que sous la Table des Marchands, on avait trouvé des cendres et un couteau de silex.

Si, revenant sur ses pas, on se dirige vers le S.-O. de la presqu'île, vers le bord de l'Océan, on

[1] On les exploite à Locmariaker pour en faire de la lessive.

trouve auprès de la grève, non loin de la métairie de Kerperai, un vaste dolmen nommé la *Pierre longue*, ou plutôt une suite de dolmens contigus, formant une ligne longue de soixante pieds dans la direction du N. au S. Ils sont tous fermés à l'O. et ouverts à l'E. Ils ressemblent à autant de petites chambres, couvertes par une seule pierre horizontale en guise de toit. Aujourd'hui l'on n'en compte que trois, mais si j'en juge par quelques gros blocs gissant à l'entour, on a lieu de penser que le nombre en était plus considérable. Ils sont encombrés de pierres et de terre. J'ai vainement cherché sur leurs parois des dessins du même genre que ceux de la Table des Marchands, dont on m'avait parlé. Ont-ils disparu avec le temps, ou bien n'ont-ils jamais existé? C'est ce que je ne saurais dire.

J'ai terminé la liste des monumens celtiques de Locmariaker; il me reste à parler maintenant d'autres ruines, souvenirs d'une autre civilisation.

Lorsqu'en sortant du bourg de Locmariaker, on se dirige vers la métairie de Kerperai, on passe devant quelques jardins attenant aux dernières maisons; un mur ruiné, qui traverse ces jardins, attire d'abord l'attention par la régularité de son appareil. En l'examinant, on y reconnaît les assises

parallèles, le parement de petites pierres bien taillées, qui caractérisent les constructions romaines. Ce mur, d'une épaisseur considérable, se prolonge assez loin, et touche à d'autres substructions semblables. La partie inférieure de la façade d'une maison de pauvre apparence présente le même appareil; enfin, à quelque distance de là, on a découvert dernièrement une immense quantité de tuiles à crochets, et un épais massif de pierres et de ciment (*opus incertum*). De ce côté, tous les champs sont parsemés de débris de briques et de poteries. De ces dernières, je n'ai observé que des fragmens d'une qualité commune, les uns, provenant de vases aussi grossiers que nos pots à fleurs, mais plus épais, les autres, de vases en terre rouge bien vernis, mais sans ornemens en relief. Il est évident, d'après tous ces indices, qu'un établissement romain a existé dans la presqu'île, et l'on ne peut méconnaître une ville de quelque importance, lorsqu'à une portée de fusil du Morbihan, au N.-O. de Locmariaker, on aperçoit des substructions en demi-cercle, assises sur une pente douce qui s'abaisse vers le rivage. Cette position, la forme des murs et leur épaisseur, indiquent un théâtre. Sans doute les fouilles feraient retrouver le mur qui fermait l'hémicycle, de même que les gradins intérieurs. Je sais que quelques archéologues ont contesté l'existence d'un théâtre à Locmariaker, ne pouvant

croire qu'à une aussi grande distance de Rome, au fond de la péninsule armorique, on ait pu jamais sentir les besoins d'une civilisation raffinée. A leur sentiment, l'hémicycle, dont on voit le développement, serait l'enceinte d'un port ou plutôt d'un camp naval, un lieu où, suivant l'usage des anciens, on aurait tiré les vaisseaux à terre pour les remiser pendant la mauvaise saison [1]. Mais pour justifier cette explication, il faudrait l'appuyer de quelques exemples et citer des ouvrages antiques ayant une destination et une forme semblables. On remarquera que le lieu aurait été mal choisi pour un bassin de carénage, étant assez éloigné de la mer, et sensiblement élevé. Les Romains ne faisaient rien d'inutile, et leur pratique constante d'adosser leurs théâtres à des pentes naturelles en est bien la preuve. On ne peut admettre non plus, si l'on examine les substructions romaines et les monumens celtiques, que le terrain se soit beaucoup exhaussé. Un théâtre, on le sait, n'était pas un monument à l'usage exclusif des grandes villes; car il ne servait pas seulement aux jeux de la scène, c'était encore un lieu d'assemblée pour les habitans; en un mot, pour les anciens, un théâtre tenait lieu de maison de ville. Les auteurs grecs et romains fournissent mille preuves de cette destination.

[1] Témoin ce vers si connu :

« *Trahunt que siccas machinæ carinas.* »

Gâvr' Innis.

—

Près de l'entrée du Morbihan, en face de Locmariaker, on aperçoit deux éminences artificielles ou deux galgals, allongés, l'un sur la pointe S. de l'île Longue, qui n'est séparée du continent que par un étroit canal; l'autre qui semble s'élever du milieu de la même île, appartient en effet à celle de Gâvr' Innis [1], beaucoup moins grande que la première; et s'étendant comme celle-ci du N. au S. De même que la plupart des îles du Morbihan, Gâvr' Innis est un rocher de granit recouvert d'une couche mince de terre végétale. L'île est cultivée, et un fermier y réside avec sa famille, l'exploitant pour le compte de M. le maire de Crac'h, qui en est propriétaire. Il y a quelques années un éboulement des pierres dont le monticule est composé fit apercevoir, vers la moitié de sa hauteur au S.-O., quelques pierres très grandes, et symétriquement disposées comme celles des dolmens. Entre le toit et les parois, une ouverture triangulaire laissait

[1] M. Beautemps-Beaupré l'appele *Gaverné* dans sa belle carte du Morbihan. Les gens de Locmariaker prononcent *Gâffr' né*. On me dit que Gâvr' Innis est la meilleure orthographe. Ce nom se compose de deux mots bretons : *gâvr'*, chèvre, et *innis*, île.

à peine passage à un homme pour pénétrer dans une cavité à moitié obstruée de terre et de pierres. Cette découverte resta long-temps sans résultats, lorsque M. Lorois, préfet du Morbihan, eut l'heureuse idée de faire faire des fouilles en ce lieu. Les matelots d'une goëlette en station dans le golfe y employèrent leurs loisirs, et bientôt ils eurent déblayé une grande portion d'un souterrain caché dans l'intérieur du galgal.

Après avoir examiné tous les monumens répandus sur la presqu'île de Locmariaker, je me procurai un bateau, et, pourvu d'un briquet et d'une bougie, je me rendis à Gâvr' Innis. Montant rapidement la pente assez raide du galgal, je me trouvai bientôt en face de l'ouverture triangulaire dont j'ai parlé; c'était alors la seule qui donnât accès dans le souterrain. Elle me parut élevée de vingt-cinq à trente pieds au-dessus de la surface de l'île. Là je me mis à plat ventre, m'aidant des mains, et, tiré par les pieds par le patron du bateau, je me trouvai en un instant au fond de la caverne, sans autre accident que quelques écorchures aux mains, car, en ce lieu, le sol était parsemé de morceaux de verre. Ce n'étaient pas des débris de lacrymatoires; c'étaient tout bonnement des tessons de bouteilles bues quelques jours auparavant par un touriste anglais. La bougie allumée, je me mis à parcourir le souterrain.

Qu'on se représente un grand dolmen fort régu-

lier, enseveli sous un amas de terre et de pierres. Sa plus grande longueur est de l'O. à l'E. En entrant, par l'ouverture au S.-O. on se trouve d'abord dans une chambre longue de 3,10^{m}, large de 2,32^{m} à 2^{m}. A l'O. elle est fermée par deux pierres verticales. Deux autres forment chacune des parois N. et S. Une très grande pierre horizontalement posée recouvre toute la chambre, et paraît déborder beaucoup ses parois. A l'E. cette chambre communique à une galerie plus étroite (1,39^{m}), mais fort longue, construite comme celle-ci de pierres verticales et horizontales.

Lorsque je visitai Gâvr' Innis, les fouilles n'étaient pas terminées, et l'on ne pouvait parcourir que neuf ou dix mètres de la galerie; encore fallait-il se traîner sur les genoux la moitié de cette distance. Aujourd'hui, par les soins de M. le maire de Crac'h, le souterrain est entièrement déblayé. M. le préfet du Morbihan a bien voulu m'envoyer des renseignemens sur les résultats de ces fouilles pour compléter mes propres observations. C'est à son obligeance que je dois le plan ci-joint, et quelques-uns des dessins qui l'accompagnent, la brièveté de ma visite à Gâvr' Innis, et l'état où se trouvait alors le monument ne m'ayant pas permis d'en copier tous les principaux détails.

La longueur de la galerie est de 12,55^{m}, ce qui donne pour tout le souterrain une étendue de 15,65^{m}. de l'O. à l'E. Sa hauteur, ainsi que celle

de la chambre où elle conduit, est de 1,80^{m} à 2^{m}. Le sol, comme le toit, est couvert de grandes pierres plates, s'étendant d'une paroi à l'autre. Vers l'E. de la galerie on remarque une pente sensible, ce qui produit dans le pavé du souterrain des espèces de marches, ou plutôt de paliers. On en compte quatre inégalement espacés.

Les pierres du toit diffèrent beaucoup dans leurs dimensions. La plus grande, celle qui couvre la chambre occidentale, a plus de vingt pieds de long et quinze ou seize de large; les autres sont moins considérables; la plupart cependant dépassent dix et douze pieds de long. La largeur moyenne des pierres composant les parois est de plus d'un mètre; je ne sais à quelle profondeur elles sont enterrées. Au N. on en compte quatorze verticales dans la chambre et la galerie, treize seulement au S. J'ai déjà dit que l'extrémité O. du souterrain était fermée par deux pierres; l'autre extrémité est ouverte, ou pour parler plus exactement, elle n'est bouchée que par les petites pierres amoncelées qui constituent le galgal. Quant à l'épaisseur des parois et du toit, on sent qu'il est difficile d'en juger. D'après ce qu'on peut observer par les interstices et les portions de pierres qui ne sont pas complètement enterrées, on conjecture qu'il y en a peu qui n'aient deux ou trois pieds d'épaisseur. Quelques-unes sont jointes avec une assez grande précision, en sorte qu'elles paraissent taillées, mais c'est le plus petit

nombre, et les vides qu'elles laissent entre elles sont assez grands pour avoir donné passage aux pierres qui obstruaient la galerie.

Outre sa situation souterraine, ce qui distingue le monument de Gâvr' Innis de tous les dolmens que j'ai vus, c'est que presque toutes les pierres composant ses parois sont sculptées et couvertes de dessins bizarres. Ce sont des courbes, des lignes droites, brisées, tracées et combinées de cent manières différentes. Je ne saurais mieux les comparer qu'au tatouage des insulaires de la Nouvelle-Zélande, dont on voit des têtes ainsi ornées dans les cabinets d'Histoire naturelle. Souvent, sur la même pierre, il y a des divisions, des espèces de compartimens, qui séparent du fond et encadrent une portion des dessins. Pour graver tous ces traits bizarres on n'a pas pris le soin de polir préalablement la surface de la pierre, car sur presque toutes on voit ces grandes ondulations que présente la cassure d'un bloc de granit; pourtant aucune n'offre d'aspérités trop marquées. Le trait des dessins gravés en creux à un demi-pouce de profonfondeur à peu près, forme comme un canal plus étroit au fond qu'à la surface. Çà et là quelques dessins se détachent en relief sur le fond comme ceux de la *Table des Marchands* à Locmariaker.

Parmi une multitude de traits bizarres qu'on ne peut regarder que comme des ornemens, on en distingue un petit nombre que leur régularité et

leur disposition singulière pourrait faire ressembler à des caractères d'écriture. Ce sont des triangles très allongés; fort semblables à des coins, ou bien à ces instrumens étranges de silex ou de jade, qu'on appele vulgairement *Celts* ou *haches celtiques*. Dans un espace réservé vers le haut de la cinquième pierre de la paroi méridionale (je commence à numéroter du côté de l'O.), on voit dix-huit de ces coins disposés sur trois lignes horizontales, les uns la pointe en haut, les autres en sens inverse. La cinquième pierre de la paroi opposée en présente quatre sur une seule ligne. On en trouve d'autres encore sur la quatrième et la huitième pierre de la paroi S. et la huitième de la paroi N., mais au nombre d'un ou deux seulement. Les coins de la quatrième pierre (paroi S.) sont remarquables entre tous les autres, parce que ce sont les seuls placés horizontalement; leurs pointes sont opposées. Souvent la base de ces coins est arrondie, quelquefois fermée par deux lignes qui se rencontrent sous un angle très obtus.

Une imagination un peu vive n'hésitera pas à voir là une inscription en caractère cunéiforme; cependant en les examinant avec attention, on n'y découvrira qu'un si petit nombre de combinaisons distinctes, d'ailleurs si souvent répétées, qu'on devra bientôt renoncer à les considérer comme des lettres d'une écriture inconnue. Ces combinaisons sont au nombre de quatre, suivant la position ho-

rizontale ou verticale du coin et celle de sa pointe. Mais il est évident que sur plusieurs pierres deux coins ont été rapprochés à dessein, de manière à former un groupe distinct. Admettant cette réunion des signes deux par deux, le nombre des combinaisons sera porté à six; car on peut distinguer deux groupes, les uns la pointe en haut, les autres en sens inverse. Peut-être faut-il considérer comme une septième combinaison la réunion de deux coins placés verticalement, l'un élevé, l'autre renversé. Enfin on arrivera à reconnaître un huitième caractère, si l'on veut prendre pour un signe particulier un coin, la pointe en bas, au-dessus duquel est tracé une espèce d'ovale, comme un point sur un I (septième pierre de la paroi S.). On observera qu'une même combinaison se représente jusqu'à *cinq fois* sur la même pierre (deux coins la pointe en bas). Ce petit nombre de signes et leur répétition me semble prouver qu'ils ne sont pas des caractères d'une écriture quelconque. Que les hommes qui les ont sculptés y aient attaché une idée, un sens, que ce soit autre chose qu'un simple ornement, cela ne me paraît pas douteux; mais la signification, qui peut espérer aujourd'hui la découvrir?

Je ne dois point oublier quelques autres dessins remarquables. J'en citerai d'abord dont les partisans du système de l'Ophiolatrie ne manqueront pas de s'emparer. Ce sont trois serpens gravés à la base de la septième pierre de la paroi S. Celui de gauche,

dont la tête est tournée du côté opposé, est séparé des deux autres par une ligne verticale. Il touche presque à un groupe de deux coins, dont l'un est surmonté d'un petit ovale. Cet ovale sera, si l'on veut, l'œuf des druides, qui produisait un serpent. Les deux autres serpens ont la tête tournée à gauche.

Enfin, au haut de la neuvième pierre de la paroi S., on observe comme une serpe ou un crochet avec un manche arrondi. Je ne demande pas mieux que ce soit la serpe d'or destinée à cueillir le gui sacré.

Il faut noter que ces figures, serpens, coins, serpe ou crochet, ont une saillie sensiblement plus forte que celle des autres dessins. Parmi ces derniers il en est un qui se reproduit assez fréquemment, une fois même avec une sorte de régularité (dixième pierre de la paroi S.) ; c'est une suite de demi-cercles ou de demi-ellipses concentriques. Des cercles complets et concentriques sont plus rares. Il y a encore des chevrons, des zigzags et bien d'autres traits impossibles à décrire, et dont les croquis ci-joints pourront donner une idée.

Il semble que quelques pierres n'aient jamais été gravées : par exemple, sur la paroi N., la deuxième, la treizième et la quatorzième ; sur la paroi S., la onzième, la douzième et la treizième. Plusieurs en outre sont devenues par le temps presque complètement frustes. M. le préfet du Morbihan m'écrit

qu'il a vu quelques dessins du même genre que ceux dont je viens de parler sur des marches de la galerie.

Vers le centre de la deuxième pierre de la paroi S., on remarque une gorge profonde, creusée dans le bloc, au-dessus de laquelle on a réservé en deux endroits une espèce d'anneau, pris dans la masse, mais nullement saillant. Entre ces anneaux et le fond de la pierre on pourrait aisément passer le bras. Cette gorge est couverte de noir de fumée ; mais cette apparence, sur laquelle on pourrait peut-être fonder un système, provient de l'habitude qu'ont les curieux de poser leurs lampes dans cette cavité. L'usage de ces deux anneaux est un mystère. Il paraît évident qu'ils ont servi à attacher quelque chose, car ils sont polis par un frottement prolongé. Je ne puis croire qu'ils aient été taillés pour transporter la pierre plus facilement, puisque aucune autre, même plus lourde, n'en offre de semblables. Comme on est assez porté à attribuer aux druides et à leurs adhérens toutes les inventions possibles de cruauté, permis aux ames sensibles de se représenter attaché là quelques misérable qu'on égorge sans défense, ou bien que l'on abandonne vivant, enseveli dans ce lugubre souterrain.

Malheureusement, le témoignage unanime de tous les habitans de l'île et de toutes les personnes présentes aux fouilles, contredit cette supposition

poétique. Dans l'intérieur de la caverne, on n'a trouvé rien absolument que de la terre et des pierres semblables à celles qui la couvrent. Vainement j'ai interrogé des paysans qui n'avaient aucun intérêt à me tromper. Je leur ai demandé si l'on n'avait pas trouvé des cendres, des ossemens, des instrumens de métal ou de pierre, des poteries. Toujours leur réponse a été négative. On n'a pas même découvert dans les fouilles une seule hache celtique, dont on trouve quantité dans quelques autres îles du Morbihan.

Le toit, aussi bien que les parois et le pavé du souterrain, sont de granit; une seule pierre, la huitième de la paroi N., est un bloc de quartz presque pur. Je doute qu'il provienne de l'île. Les pierres, amoncelées au-dessus et autour de la caverne, sont également des fragmens de roche granitiques, en général, de la grosseur de nos moellons; et leurs angles brisés prouvent qu'ils ont été transportés d'assez loin. Quelques cailloux ronds semblent avoir été pris sur la grève. Enfin, on trouve encore mêlée aux pierres une quantité notable de sable et de terre végétale.

En présence d'un monument d'une civilisation inconnue, et privé de tout renseignement historique, on a peine à résister à la tentation si naturelle de chercher quelque hypothèse sur son origine. Malgré l'absence complète de débris humains ou d'ustensiles funéraires, sa destination la plus pro-

bable, c'est une sépulture [1]. On ne peut guère supposer, en effet, que ce soit un monument religieux ; car, en ce cas, pourquoi l'enterrer sous un amas de pierres? En Suède, en Norwége et en Islande, on a trouvé dans l'intérieur de certains tumulus des cavernes analogues à celle de Gâvr' Innis. Elles renfermaient des ossemens, quelquefois des squelettes entiers. Il semble que l'intention de ceux qui bâtissaient ainsi un édifice au milieu d'un tumulus, ait été d'isoler le cadavre en lui faisant comme un vaste cercueil. Il est possible que l'absence d'indices funéraires provienne de quelque fouille antérieure dont la tradition se sera perdue. Dès le treizième siècle, des moines résidaient dans l'île Berder, voisine de Gâvr' Innis [2], et la curiosité ou l'espoir de découvrir des trésors a pu leur faire explorer l'intérieur du monument. Enfin, il existe peut-être une cavité inférieure que l'on n'a point encore découverte. J'ai remarqué, en effet, que dans les interstices de pierre qui pavent la chambre occidentale, on pouvait enfoncer un bâ-

[1] On m'assure que dans l'intérieur du mont Héleu on avait trouvé, il y a quelques années, des cendres, des débris de poteries et des objets d'or travaillés en filigrane, enfouis sous l'espèce de dolmen dont j'ai parlé.

[2] Gâvr' Innis même aurait, dit-on, été habité par des moines. On a découvert près de la ferme une grande quantité d'ossemens humains, et un crucifix de cuivre émaillé de style bysantin.

ton à une assez grande profondeur. Il serait intéressant de vérifier ce fait.

Il me semble que pour apprécier les usages d'un peuple qui n'est plus, on doit chercher, parmi ceux qui existent, un degré de civilisation correspondant au degré probable de celle que possédait le peuple détruit. En examinant les dessins tracés sur les pierres de Gâvr' Innis, je me souvins aussitôt des ornemens bizarres et compliqués que les naturels de la Nouvelle-Zélande s'impriment sur le visage et plusieurs parties du corps. Le tatouage était anciennement pratiqué chez les peuples du Nord, et les noms de quelques nations en rappelent l'usage [1]. Chez les Zélandais, l'écriture est inconnue; mais il n'y a pas un chef qui ne sache dessiner un *fac simile* du tatouage de sa face. Ce dessin, qu'ils nomment *amoco*, est pour chacun une marque, une signature, en quelque sorte. Je me demande si ces pierres couvertes de traits variés, combinés de tant de manières différentes, qu'on en chercherait en vain deux semblables, ne seraient pas des *amocos* antiques. Si c'étaient des ornemens inventés par le caprice, et seulement destinés à la décoration, on y trouverait à coup sûr quelques répétitions symétriques, comme on observe dans les ouvrages les plus grossiers des peuplades américaines. Ne peut-on pas supposer

[1] Les Pictes, par exemple, et les Bretons.

que ces tatouages (car je ne puis employer un mot qui convienne mieux aux dessins de Gâvr' Innis) ont désigné ou des chefs ou des tribus? peut-être des héros morts dans quelque bataille, ou ayant pris part à celle où leurs amis ont perdu la vie? dans cette hypothèse, les coins désigneraient encore quelque circonstance particulière à ceux dont la pierre où ils sont tracés devait conserver le souvenir. Dans les hiéroglyphes, en usage aujourd'hui chez quelques nations indiennes pour commémorer des combats, certains traits gravés sur des arbres ou des pierres indiquent le nombre des morts, d'autres traits, dans un sens différent, font connaître celui des blessés. Il y en a de distincts pour les prisonniers, pour les enfans, les femmes. Je soupçonne ici quelque intention analogue.

Le rapport que présente ce souterrain avec quelques monumens de la Suède et de la Norwége, et ses sculptures, qui le distinguent de la plupart des monumens celtiques, composés de pierres brutes, tendraient à faire croire qu'il aurait été élevé par des étrangers, par des héros ou des pirates scandinaves par exemple; et si cette opinion était fortifiée par de nouveaux renseignemens, il serait possible que ce galgal ne fût pas très ancien, je veux dire, qu'il pourrait être postérieur à la domination romaine dans les Gaules. Mais, d'un autre côté, comment supposer qu'un peuple conquérant, que des pillards (car les conquêtes des Scandinaves

n'étaient que des pillages), comment supposer, dis-je, qu'ils aient pu réunir, tailler à grand'peine, ces énormes pierres au milieu de leur rapides incursions? Une semblable opération eût exigé un grand nombre de bras, et en tout cas un temps fort long. On ne doit donc, ce me semble, attribuer l'érection de ce monument qu'à un peuple établi dans le pays d'une manière durable.

L'importance des monumens de Locmariaker et leur célébrité, Monsieur le Ministre, en font vivement désirer la conservation. Les autorités locales et tous les habitans du pays sont d'ailleurs fort disposés à seconder les vœux des archéologues. Mais le respect qu'inspirent ces ruines gigantesques empêche seulement qu'elles ne soient brisées. Aujourd'hui *la Table des Marchands* et *la Pierre longue* sont tellement encombrées de terre et de pierres, qu'on ne saurait les examiner convenablement. Quelques journées de travail suffiraient pour les déblayer, et la dépense serait très modique. Cependant il ne faut pas s'attendre que le pauvre village de Locmariaker la prenne à sa charge. Je vous demanderai donc de vouloir bien mettre à la disposition de M. le préfet du Morbihan les fonds nécessaires à cette opération. Je vous prierai également d'ordonner que des fouilles soient faites dans les galgals de Locmariaker et dans celui de l'île Longue. La ressemblance qu'ils

ont avec celui de Gâvr' Innis donne lieu de croire qu'ils renferment également des chambres souterraines. Les renseignemens que fournira la comparaison des uns avec les autres peuvent être du plus haut intérêt pour l'histoire de nos antiquités, et si elles ne révèlent pas des mystères, peut-être indéchiffrables, ces fouilles jetteront du moins une vive lumière sur une étude qui, jusqu'à présent, n'a eu pour base qu'un trop petit nombre de faits. Elles auront encore un résultat infaillible et que doivent désirer tous les amis des arts. En voyant l'intérêt que montre l'administration pour des monumens trop négligés, on en appréciera mieux l'importance; on les traitera avec plus de respect, loin de les détruire comme pierres inutiles. Si, comme je l'espère, les travaux que je réclame font découvrir des objets intéressans, les propriétaires qui possèdent sur leurs terres de semblables monumens voudront aussi les connaître et les fouiller. Le goût de ces recherches se répandra, et la Bretagne ne sera plus signalée par les étrangers comme une des provinces les plus indifférentes aux richesses monumentales éparses sur son territoire.

Je joins à ce rapport une courte instruction sur la manière dont les fouilles devraient être dirigées. Les faits déjà connus par l'ouverture du galgal de Gâvr' Innis seront le point de départ d'après lequel on devra se régler. Vous savez, au reste, Monsieur le Ministre, que les lumières de M. le préfet du Mor-

bihan lui suggéront les mesures les plus convenables à prendre pour les recherches confiées à sa direction.

En revenant de Locmariaker à Auray, parmi un grand nombre de monumens celtiques debout ou détruits qui se trouvent çà et là dans la campagne, je remarquai, à une demi-lieue de Crac'h, au S. de ce village, deux grands dolmens assez régulièrement construits, parallèles et fort rapprochés l'un de l'autre. Tous les deux sont hauts de six pieds à peu près, et longs de quinze ou dix-huit. Comme presque tous ces monumens, ils sont ouverts à l'E., et fermés du côté opposé. Le dolmen au N. du groupe est pavé de grandes dalles, circonstance qui ne se reproduit pas fréquemment. J'ignore si le dolmen voisin lui ressemble sous ce rapport; car l'intérieur est tellement obstrué de ronces et de pierres, que je n'ai pu examiner le sol. Ils occupent le point culminant d'un assez large plateau.

Vannes, Elven, la Presqu'île de Rhuys.

La cathédrale de Vannes, reconstruite en 1443, a été réparée presque entièrement à l'intérieur vers le milieu du XVIIe siècle, et, à l'exception des tours et du portail, elle n'offre presque aucun

intérêt. Celui-ci se distingue par de très jolis détails finement sculptés en pierre de Kersanton, du même style à peu près que l'ornementation du Folcoat.

Très près de la cathédrale, on voit une petite église de l'époque de transition, qui sert aujourd'hui de magasin pour remiser les pompes à incendie. Les murs latéraux sont renforcés par une grande arcature figurée de forme ogivale. L'ogive paraît dans le portail entourée d'une archivolte à chevrons, et flanquée de colonnettes à chapiteaux historiés. Au lieu de fenêtre ou de rose au-dessus de cette porte, il n'y a qu'une baie étroite comme une meurtrière, arrondie en plein cintre à son sommet.

Parmi quelques restes d'une fortification du quatorzième siècle, qui subsistent encore au centre de la ville, on doit noter la tour où l'on dit que le connétable de Clisson fut enfermé par la trahison du duc Jean de Bretagne, en 1387. D'après son apparence j'aurais assigné une date plus moderne à cette tour; on sait qu'elle venait d'être achevée au moment où le connétable fut arrêté. Elle est fort épaisse, sans voûtes, avec de larges fenêtres, dont l'amortissement, terminé à l'intérieur par un arc surbaissé, appartient évidemment à la construction primitive. Il en est de même de cintres qu'on remarque dans quelques parties de la bâtisse, surtout au-dessus des portes. Je présume qu'ils ont été construits pour donner plus de so-

lidité à la muraille. En aucune partie de la tour, je n'ai observé de traces de réparations, et sans la tradition qui en fixe la date, je n'aurais pas hésité à la regarder comme un ouvrage de la fin du quinzième siècle.

M. Lorois, préfet du Morbihan, qui m'avait accueilli avec la plus grande bienveillance, m'ayant proposé de m'accompagner dans quelques excursions aux environs de Vannes, nous nous rendîmes d'abord à Elven, pour visiter les ruines d'un château célèbre, dont la date n'est qu'imparfaitement connue; on sait seulement qu'en 1496, il fut démantelé par ordre de la duchesse Anne. Contrairement à un usage assez constant au moyen-âge, il est situé non sur une colline, mais dans un enfoncement. Sans doute le motif qui a fait choisir cette position, c'est la facilité de remplir d'eau les larges fossés qui l'entourent et qui devaient beaucoup ajouter à sa force. D'ailleurs des hauteurs voisines les machines de guerre d'autrefois ne pouvaient guère incommoder la garnison, que notre artillerie moderne aurait promptement foudroyée et réduite à capituler. L'enceinte du château extrêmement ruinée, flanquée de distance en distance de tours rondes, me paraît assez ancienne, mais dans l'état de dégradation où elle se trouve, c'est en vain qu'on y chercherait quelques

indices précis. D'après l'appareil et la forme des tours, on peut conjecturer qu'elles remontent au commencement du quinzième siècle, peut-être à la fin du quatorzième. Le donjon, qui s'élève à une grande hauteur au milieu de la première enceinte, m'a semblé beaucoup plus moderne. Sa forme est octogone et son appareil d'une régularité remarquable. A l'intérieur, il est divisé par un mur de refend en deux parties inégales, l'une et l'autre à plusieurs étages. Il n'y a jamais eu de voûtes, et les planchers sont détruits aujourd'hui. Chacune des deux divisions a son escalier séparé, mais les salles communiquaient entre elles et étaient de plein-pied. Le plan des appartemens paraît avoir été le même à peu près pour tous les étages : dans la principale division, une grande salle octogone, entourée d'un corridor conduisant à des cabinets, et aux embrasures des fenêtres, tellement profondes, qu'on en pourrait faire de petites chambres. L'autre division est tellement irrégulière, et d'ailleurs si mal éclairée, qu'on ne conçoit guère qu'elle fût habitable. Nulle part je n'ai trouvé de vestiges d'ornementation, et ce n'est que dans la cage d'un petit escalier que l'on voit les restes de nervures prismatiques, telles qu'elles étaient usitées dans les derniers édifices gothiques. Si quelques portes, surtout celles des corridors, sont en ogive, e plus grand nombre des ouvertures intérieures est en plein cintre. Les fenêtres, larges et rectan-

gulaires, sont divisées par deux menenaux qui se coupent à angle droit, minces et taillés en biseau. Enfin dans la plupart des appartemens, on voit des cheminées de grandeur moyenne sans manteau conique et sans ornemens [1]. Tels sont les faibles renseignemens qui nous restent pour déterminer la date à laquelle ce donjon a été bâti. Ils me semblent néanmoins suffisans pour caractériser une des époques de transition les plus remarquables. L'arc en plein cintre, définitivement remplacé par l'ogive à la fin du treizième siècle, se montre de nouveau concurremment avec elle au seizième. Du même siècle datent et le perfectionnement de l'art de bâtir, qui se manifeste par la régularité de l'appareil et l'emploi fréquent des plates-bandes, et le goût du confortable, qui fait renoncer aux salles sombres et humides, éclairées par des meurtrières et solidement voûtées. Aux baies étroites succèdent des fenêtres carrées et suffisamment larges; des planchers remplacent les voûtes. Le maître et ses serviteurs ne doivent déjà plus s'asseoir au même foyer; aussi les cheminées se multiplient, et, par contre, diminuent de grandeur. On commence à ressentir les effets du progrès de la civilisation, et les châteaux perdent un peu de leur caractère militaire, parce qu'un nouveau

[1] Une seule exceptée, qui porte un écusson avec six besans disposés sur trois lignes.

moyen de destruction, devenu vulgaire, met la force du côté du plus grand nombre. Désormais le chef de vingt coquins bardés de fer, possesseur d'une tour à machicoulis, plantée sur un rocher inaccessible, ne sera plus un despote indépendant. L'autorité royale va se fortifiant de toutes les pertes que fait l'aristocratie; et bientôt l'habitation d'un seigneur ne se fera plus reconnaître que par le luxe, la commodité et le bon goût de sa construction. Toutefois il faudra du temps pour que l'on renonce tout-à-fait à l'apparence militaire des bâtisses. Les tours et les murailles élevées, si elles ne sont plus un moyen de puissance, en sont encore l'indice et le souvenir. Ce sont comme des espèces d'armoiries intelligibles pour tous, que l'on affiche encore avec plaisir; et pour les faire disparaître, il faudra qu'un ministre vienne et fasse tomber les têtes de ceux qui voudront rappeler même le souvenir de leur ancienne indépendance.

Le donjon, ou, comme on l'appele aujourd'hui, la tour d'Elven, me retrace le commencement de cette révolution politique qu'accompagnait une révolution dans les arts. Les premières années du seizième siècle, que je lui assignerai pour date probable, conviennent non-seulement aux caractères de son architecture, mais s'accordent encore avec la vraisemblance historique. Si ce donjon existait avant l'année 1496, nul doute qu'il

n'eût été détruit avec les fortifications qui l'entourent, car il eût été la principale défense du château qui avait excité l'inquiétude des souverains de la Bretagne [1].

Ma dernière excursion me conduisit dans la presqu'île de Rhuys, opposée à celle de Locmariaker, et formant comme une digue naturelle qui ne laisse au Morbihan qu'un étroit canal pour communiquer avec l'Atlantique.

J'examinai d'abord le château de Sucinio, dont le nom ainsi décomposé : « *Souci n'y ot* », semblerait annoncer une habitation de plaisance. C'est pourtant une noble forteresse avec tours, fossés, hautes courtines. Ses pierres jaunies par le temps et l'aspect général de son enceinte m'ont rappelé Aigues-Mortes, située comme Sucinio au milieu des

[1] Aux persones qui s'étonneraient de voir des châteaux flanqués de tours au seizième siècle et même aux dix-septième, je citerai ceux de Kerjan et de Kérousseré, tous les deux dans le Léonais, bâtis sous Henri IV. Je suis entré dans quelques détails au sujet du donjon d'Elven, parce que dans le pays on lui attribue généralement une date beaucoup plus ancienne, et que mon opinion a été vivement contestée. Dans chaque province on tient beaucoup à l'antiquité des monumens qui s'y trouvent, et j'ai appris par expérience qu'on pardonne difficilement l'incrédulité aux ruines romaines, aux abbayes de Charlemagne, aux manuscrits du sixième siècle, etc.

sables et non loin de la mer. On dit qu'il fut bâti en 1229; mais il a été sans doute réparé, agrandi même dans les siècles suivans; cependant la plupart des tours et des courtines appartiennent probablement au treizième siècle; l'appareil en est fort régulier et semble d'une grande solidité. Le couronnement des murs surmontés de machicoulis en ogive, m'a paru une addition plus ou moins postérieure à la construction primitive. Les bâtimens d'habitation, à l'intérieur du château, ont le caractère de l'architecture bâtarde du quinzième au seizième siècle. Ils tombent en ruines, mais ils n'ont jamais été décorés avec élégance. La chapelle même ne se distingue pas par son ornementation. J'y ai remarqué deux petits cabinets pratiqués dans l'épaisseur des murs, et dont l'un a pu servir de sacristie, l'autre de tribune particulière au seigneur de Sucinio qui pouvait y entendre la messe au coin de son feu, car il y a une petite cheminée. Parmi les changemens plus ou moins modernes apportés à la construction primitive, je ne dois pas oublier des embrasures pour le canon, s'ouvrant au rez-de-chaussée dans les tours, de manière à pouvoir balayer le fossé. L'artilleur, pour mettre le feu à la pièce, se retirait alors dans un enfoncement de la muraille, une espèce de niche où il était parfaitement à l'abri des coups de l'assiégeant. A l'extérieur, l'embrasure a l'apparence d'une meurtrière dont le bas forme une ouverture

ronde du diamètre d'un pied à peu près. Elle se trouve si près du sol, qu'on se demande si le canon, dont la bouche sortait par ce trou, était porté sur un affût. S'il en avait un, suivant toute apparence, il devait être dépourvu de roues.

De Sucinio, je me rendis à Saint-Gildas-de-Rhuys. Long-temps avant la Révolution, le monastère de ce nom, qu'Abélard habita quelque temps, n'existait plus; les bâtimens qui l'avaient remplacé, ruinés eux-mêmes aujourd'hui, n'offrent aucun intérêt. L'église a subi de grandes réparations; sa nef toute entière est moderne; mais le chœur et les transsepts sont anciens et semblent n'avoir jamais été altérés. Trois chapelles semi-circulaires terminent l'église à l'orient, et le transsept nord a encore une autre chapelle de même forme et parallèle à l'axe du chœur. Des piliers cylindriques, massifs, médiocrement élevés, entourent le chœur et portent une arcature en plein cintre. Leurs chapiteaux, d'une exécution très médiocre, représentent en général de larges feuillages fantastiques, ébauchés et sans finesse de détails. Les voûtes d'arêtes et cintrées, renforcées d'arcs doubleaux, auraient besoin de grandes et promptes réparations. Il en est de même des murs du transsept, fort remarquables par leur appareil en arête de poisson, appareil très rare en Breta-

gne ; c'est, à vrai dire, le seul exemple que j'en aie rencontré. Au sommet de ces murs règne un cordon de modillons à têtes grimaçantes, et çà et là, quelques pierres sculptées encastrées dans la maçonnerie. Au-dessus d'une fenêtre, j'ai remarqué, entre autres, un bas-relief représentant deux guerriers à cheval, s'attaquant la lance à la main. Pour toutes armes défensives, ils semblent n'avoir qu'un casque conique et un bouclier oblong, terminé en pointe. Peut-être la hauteur à laquelle ce bas-relief est placé m'a-t-elle empêché de distinguer une armure de mailles, collant sur le corps des cavaliers. Leurs lances, fort longues, n'ont pas de renflement vers la poignée; ces armes, et le travail de cette sculpture, m'engagent à la considérer comme très ancienne, probablement comme antérieure à l'église, qui, suivant Ogée, aurait été bâtie de 1008 à 1038. Cette date n'est pas démentie par le style de l'édifice. Bien que le chœur soit élevé de quelques marches, on n'y connaît pas de crypte ; seulement, à son extrémité orientale, on voit un enfoncement recouvert par une longue pierre. C'est, dit-on, le tombeau de saint Gildas. D'autres pierres tumulaires pavent le chœur et le transsept. J'en ai vu plusieurs du treizième siècle et du quatorzième siècle ; si j'en juge par la forme des lettres à moitié effacées, quelques-unes même seraient encore plus anciennes. En guise de bénitier, on a placé auprès des portes de l'église deux

énormes chapiteaux creusés, ornés de quelques têtes fantastiques et de rinceaux capricieusement agencés, en apparence d'un style très ancien. Il est naturel de supposer qu'ils proviennent de la nef ancienne. Le curé de Saint-Gildas eut la complaisance de me montrer quelques reliquaires d'un travail curieux ; mais aucun ne me paraît antérieur à la fin du quatorzième siècle.

A l'est de l'église, dans le cimetière, on trouve les ruines d'une chapelle, que quelques fragmens de son ornementation, existant encore, me font regarder comme un édifice du douzième siècle. Si près de l'église de l'abbaye, je ne comprends pas sa destination.

Le nom d'Abélard et la rareté des monumens romans en Bretagne, vous engageront, je l'espère, Monsieur le Ministre, à accorder quelques secours à l'église de Saint-Gildas. Des réparations faciles à exécuter suffiraient pour préserver ces restes vénérables ; mais il serait bien à désirer qu'elles ne se fissent pas attendre, car l'état des murs du transsept et des voûtes du chœur est véritablement alarmant. M. le préfet du Morbihan se joint à moi pour vous prier de conserver au département un de ses monumens les plus précieux.

Vers l'extrémité de la presqu'île de Rhuys, s'éleve un grand galgal semblable à ceux de Locma-

riaker. Le hameau le plus proche s'appele Tumiac, et l'on a voulu faire dériver ce nom de ces mots latins : *Tumulus Iacchi*. Il y a toute apparence qu'il n'est pas plus romain que le galgal de Locmariaker, qu'on nomme pourtant la butte de César.

Je voulais, en retournant à Vannes, m'arrêter dans l'île aux Moines, pour visiter un monument celtique d'une espèce rare en ce pays. C'est un grand demi-cercle composé de vingt-sept peulvens. Je comptais encore examiner, chez le maire de l'île, quelques figurines en terre cuite et des haches de jade ascien trouvées dans un tumulus. Mais le bateau s'échoua, la nuit vint, et mes amis et moi nous nous égarâmes dans le labyrinthe d'îles dont le Morbihan est semé. Après plusieurs heures de manœuvres inutiles, nous nous trouvâmes, sans trop savoir comment, à l'embouchure de la rivière de Vannes. Il semblait qu'une fatalité m'interdît l'accès de l'île aux Moines. Parti de Vannes deux jours après, je vins jusqu'à la pointe d'Aradon, qui n'est séparée de l'île que par un canal étroit; mais la mer était si mauvaise, que le batelier, qui fait le service du passage, ne jugea pas possible de traverser. Le lendemain, je dus partir pour Nantes.

—

Nantes.

Saint-Pierre, la cathédrale de Nantes, est l'édifice le plus remarquable de la ville. On en attribue la fondation à saint Félix; mais je n'ai pas trouvé de vestiges qui m'aient paru appartenir à cette construction. Pourtant, j'ai observé dans quelques substructions, mises à découvert par des fouilles que l'on fait depuis quelque temps dans le transsept septentrional, des fragmens de marbre, des briques, et une quantité notable de mortier, dont la surface est recouverte d'un enduit rougeâtre. Ce sont assurément des débris romains, et le mur dont ils font partie dépendait d'un très ancien édifice, peut-être du cinquième ou du sixième siècle. L'appareil, d'ailleurs, ne diffère pas matériellement de celui qu'on observe le plus communément dans les premières constructions du moyen-âge.

S'il en faut croire une tradition qui s'est conservée, l'église chrétienne de Nantes se serait élevée sur les ruines du temple d'une divinité topique, le Dieu Volianus [1]. Le fait est possible; mais assurément, si l'on en excepte une petite chapelle,

[1] On voit à l'hôtel-de-ville plusieurs inscriptions qui portent le nom de ce Dieu :

1° — DEO VOL — PRO SALVTE VIC POR ET NAV — LIG. —

dont je parlerai bientôt, je n'ai rien vu dans les parties les plus anciennes de la cathédrale que l'on puisse croire de beaucoup antérieur au onzième siècle. Ces parties anciennes sont la crypte, le chœur et le transsept septentrional. La crypte se compose d'une suite de caveaux, d'appareil irrégulier, voûtés en blocage, et communiquant les uns avec les autres. Aujourd'hui ils sont en partie comblés de terre; mais on travaille à les déblayer. Dans ces souterrains, dont la plupart ne reçoivent pas la lumière du jour, on ne remarque aucune décoration, excepté quelques colonnes engagées, portant des chapiteaux en cône renversé, sans ornemens, ou seulement avec quelques chevrons gravés sur leurs tailloirs.

Dès le quinzième siècle, le chœur paraît avoir été altéré; mais au dix-huitième siècle, une décoration toute nouvelle l'a dénaturé au point qu'au premier abord on ne peut le croire aussi ancien qu'il l'est en réalité. Ses arcades sont engagées dans des murs nouveaux, et des lambris, aux formes tourmentées, cachent partout l'appareil primitif;

2° NVMINIB AVGVSTOR — DEO VOLIANO — M. GEMEL SECVNDVS ET C. SEDATVS FLORVS — ACTOR VICANORVM PORTENS TRIBVNAL CM — LOCIS EX STIPE CONLATA POSVERVNT. —

3° . . . . AVG DE. VO. . .—. . . . ORTICVI. . . . . IC. . . . . CAMI. . . . . .—. . . . . VSACR. . . . . LMART. . . . .—VC. . . . . GENIALIS — VICA. IS PORTEN. . B. . CONCES. . . . .

les colonnes sont plâtrées et badigeonnées. La voûte, refaite sans doute, passait pour avoir été peinte par Errard. Sous le règne de la Terreur, Carrier, scandalisé du sujet religieux représenté dans cette coupole, ordonna qu'elle fût détruite, et voulut bien se contenter de la voir couverte d'une couche de peinture à l'huile, d'une teinte uniforme. Dernièrement on a essayé d'enlever ce barbouillage, et des échafauds sont encore dressés à cet effet. Je n'ai pu juger par moi-même de ce travail; mais il m'a semblé qu'on n'en attendait pas de grands résultats. Les colonnes engagées dans le chœur sont du même style que celles engagées dans la crypte; probablement les unes et les autres n'avaient leurs chapiteaux ornés que de peintures. Les fenêtres sont en plein cintre, avec quelques moulures à l'extérieur. Le toit repose sur un cordon de modillons fantastiques. Tout cela est très simple, et, sous le rapport de l'art, n'offre qu'un médiocre intérêt.

Autrefois, suivant toute apparence, le chœur avait des bas-côtés et des chapelles latérales. On en voit encore une, au N.-E., qui sert aujourd'hui de magasin. De ce même côté, le transsept avait au moins une chapelle pratiquée dans son mur oriental. Ces constructions n'appartiennent pas toutes à la même époque. On en voit qui semblent plus anciennes, d'autres plus modernes que le chœur. Derrière celui-ci, par exemple, une arcade bou-

chée, de style bysantin, retombant sur un pilastre d'un côté et une colonne de l'autre, morceau assez remarquable par ses détails fort bien travaillés, porte tous les caractères de la sculpture bysantine à la fin du douzième siècle. Tout auprès, au contraire, on trouve une suite d'arcades partant de la muraille septentrionale du chœur et s'étendant jusqu'à l'archevêché, qu'à l'appareil général et à la forme très grossière des chapiteaux, on ne peut s'empêcher de regarder comme un ouvrage de la première époque romane [1]. C'est sous ces arcades que l'on voit la petite chapelle dont j'ai parlé, remarquable par son parement de petites pierres cubiques bien taillées, assemblées absolument comme dans une construction romaine. Cette chapelle, si elle dépendait de l'église primitive, en est assurément la partie la plus ancienne ; mais il n'est pas possible qu'elle ne doive son apparence à l'emploi de matériaux antiques, dont on trouve de ce côté une masse considérable. Il est probable que le chœur et le transsept, que je viens de décrire, furent com-

[1] Nul doute que ces arcades ne fissent partie d'un transsept qui (à en juger pas des arrachemens du côté de l'archevêché) se liait au nord à d'autres bâtimens. Au-dessus des arcades est une galerie avec une fenêtre intérieure géminée pour chaque travée. Une fenêtre en plein cintre en occupe le sommet. De très longues colonnes engagées séparent les travées. Ainsi il paraît que ce transsept avait un collatéral. D'après le peu d'ornemens qui ont subsisté, on est fondé à le croire du onzième siècle.

mencés du dixième au onzième siècle. L'histoire vient en aide aux faibles renseignemens architectoniques qui ont subsisté. Depuis l'an 843 jusqu'en 908, les Normands ayant porté à Nantes le pillage et l'incendie, il n'est pas vraisemblable que l'ancienne cathédrale de Saint-Félix se fût conservée même en partie. L'évêque Fulcherius, en 896, avait commencé une reconstruction; mais l'invasion de 908 l'avait rendue sans doute inutile; car on voit que, vers 980, Guerec'h, duc de Bretagne, jeta dans le même lieu les fondemens d'une cathédrale nouvelle. On ne peut préciser le temps que durèrent les travaux; on rapporte seulement qu'en 1208, la tour qui surmonte le chœur fut achevée. La partie inférieure existe encore aujourd'hui. Ruinée par un incendie, elle fut rétablie, mais dans un style bien différent; car cette restauration eut lieu de 1405 à 1451.

Bientôt après commença une nouvelle ère pour la cathédrale de Nantes. La nef romane menaçait ruine, elle fut démolie, et, vers 1434, remplacée par une nef gothique de proportions grandioses. Toute l'église devait être rebâtie, mais les travaux s'arrêtèrent vers la fin du quinzième siècle, au moment où le chœur se trouvait déjà enveloppé dans les bâtisses nouvelles qui avaient dépassé l'emplacement de l'ancien transsept méridional. Comme la partie gothique de l'église est infiniment plus élevée que la partie romane, il s'ensuit que la tour

qui surmonte le chœur, avec son étage ajouté au quinzième siècle, se trouve comprise en partie à l'intérieur du transsept, ce qui produit l'effet le plus bizarre.

Je crois voir dans la nef l'indice d'un changement de système qui aurait eu lieu peu après le commencement des travaux; du moins je ne puis m'expliquer autrement la différence qu'on observe dans la décoration des collatéraux. Au nord les ogives s'appuient sur des colonnettes dont les chapiteaux offrent les feuillages tourmentés et frisés de la dernière période du gothique fleuri. Au sud, au contraire, les nervures de la voûte et les moulures des archivoltes se prolongent sans interruption jusqu'au sol le long des piliers. Dans le nord et dans le centre de la France, la suppression des chapiteaux devient à peu près générale dès le commencement du quinzième siècle. J'ai déjà remarqué qu'en Bretagne ce changement ne fut adopté que fort tard, et qu'il fut même complètement rejeté en quelques localités. N'est-il pas vraisemblable que cette mode nouvelle, si l'on peut s'exprimer ainsi, surprenant l'architecte de la cathédrale au milieu de ses travaux, l'aura obligé à modifier son plan primitif?

Presque partout les derniers ouvrages de l'architecture gothique sont mesquins et manquent de caractère. Les plans sont d'ordinaire timidement conçus, et toutes les proportions des édifices semblent accuser le besoin de l'économie. Ce n'est

que dans les détails que les artistes osent donner carrière à leur imagination ; encore se montre-t-elle plutôt par des tours de force que par des inventions gracieuses. A Nantes, il n'en est point ainsi. Rien de plus noble, de plus imposant, que cette nef immense. Sa hauteur, sa largeur, dépassent les proportions auxquelles nos yeux sont accoutumés. Ses arcades peuvent passer à juste titre pour un modèle d'élégance [1], et le jeu de lumière et d'ombre dans les longues nervures qui les entourent depuis le haut jusqu'en bas, produit l'effet le plus agréable. Si dans quelques parties on peut reprendre des fautes de goût qui ne se rencontrent pas dans les cathédrales du treizième, il faut convenir que l'impression que fait éprouver l'ensemble de cette église est presque aussi puissante. Il n'y manque que des vitraux pour qu'elle ait le caractère à la fois sévère et splendide de nos anciennes basiliques. La galerie qui fait le tour de la nef me paraît digne d'être citée comme un des meilleurs

[1] Je ne crois pas être trompé par une illusion d'optique, en remarquant que la ligne qui s'élève du pavé à la naissance des ogives, n'est pas droite, mais légèrement convexe. Cette courbe, qui d'ailleurs n'existe que dans la nervure *maîtresse* (la plus saillante), n'a pu être adoptée qu'à dessein et par suite de l'observation faite de son bon effet. Je ne connais pas d'autre exemple de cette irrégularité pittoresque, à moins qu'on ne la regarde comme une imitation du renflement que les Grecs ont donné aux fûts de leurs colonnes.

modèles. Elle se dessine par une suite d'arcades surbaissées, entourées d'archivoltes en ogives à contre-courbe, ornées avec la plus grande richesse ; ses larges et profondes moulures, ses feuillages toujours gracieux dans leur variété, refouillés avec un art merveilleux, sont d'un effet admirable par leur ensemble lorsqu'on les regarde d'en bas, et ils méritent encore qu'on monte dans la galerie pour examiner de près la finesse, la perfection du travail, l'heureux choix des motifs de l'ornementation.

La voûte de la nef principale est toute moderne; refaite depuis un siècle au plus; il n'en est pas de même de celle du transsept méridional, aussi haute que la première. A leur intersection les nervures sont peintes, et quelques pieds au-delà. Comme l'édifice est resté inachevé, on pourrait supposer que cette peinture n'est qu'un essai tenté comme pour juger de l'effet des couleurs, si d'autres églises terminées n'offraient de nouveaux exemples de cette coloration partielle, dont l'effet me paraît très médiocre. Dans la révolution, l'on a détruit tous les meneaux des fenêtres des bas-côtés. Ceux de la nef subsistent : ils sont flamboyans et d'assez bon goût. La fenêtre de la tour qui surmonte le chœur, et qu'on voit, comme je l'ai déjà dit, à l'intérieur du transsept méridional, appartient au style perpendiculaire anglais. Un seul meneau la divise et produit deux ogives en se bifurquant à son sommet. Vers le tiers de sa hau-

teur il est coupé par un second meneau perpendiculaire; c'est le *transom* des Anglais, assez rarement employé par nos architectes.

Le dessous de la tribune occupée par l'orgue, ouvrage du seizième siècle, je crois, est décoré avec plus de richesse que d'élégance. Il faut citer cependant avec de justes éloges plusieurs de ses détails, les clefs pendantes surtout travaillées avec une délicatesse inouïe. Entre la nef et le chœur s'élève un jubé du dix-septième siècle, ou pour mieux dire un grand mur couvert de sculptures, occupant tout l'espace compris entre les piliers du transsept. Bien que sa décoration contraste bizarrement avec celle du reste de l'église, et qu'elle ne soit pas exempte des défauts de son époque, elle ne laisse pas de produire un effet imposant. Si le fronton contourné, les pilastres barbares, les grosses guirlandes maniérées de cette façade intérieure, rappelent le mauvais goût du style de Louis XIV, la richesse des ornemens, et surtout leur exécution grande et facile, méritent d'être louées sans réserve. Il ne faut pas examiner de près ces sculptures; mais à leur point de vue, elles paraissent fortes et grandioses. Si la composition générale était plus correcte, on croirait voir un ouvrage de nos grands architectes du seizième siècle. Ce jubé reproduit d'ailleurs ce caractère presque constant de la bonne ornementation du moyen-âge, les saillies et les creux fortement ac-

cusés, de manière à présenter des masses de lumière et d'ombre qui flattent l'œil, et où l'imagination supplée bien souvent aux détails que la vue ne saisirait pas.

Je n'aime pas la façade occidentale de la cathédrale de Nantes. La partie inférieure seulement étant terminée, les grands murs lisses qui la surmontent semblent l'écraser par le contraste de leur masse solide avec les formes découpées qui leur servent de base, et auxquelles une ornementation précieuse donne l'apparence de la légèreté. Un nombre prodigieux de petits bas-reliefs remplissent les voussures des portes. Considérés isolément, on ne peut qu'admirer la délicatesse du travail et la variété des compositions; l'effet de l'ensemble est médiocre, parce qu'ils sont trop petits, pour la grandeur des portes, surtout trop espacés. Ils conviendraient mieux à un jubé ou à des retables d'autels. Il y a loin de cette façade aux belles portes gothiques de Chartres par exemple, ou de Notre-Dame-de-la-Coûture du Mans. La même observation s'applique aux portails latéraux [1].

[1] Les portes de la cathédrale étaient en bronze, d'un travail admirable. Elles ont disparu; mais on espère qu'elles ne sont pas perdues, et que peut-être elles auront été enfouies, pendant la révolution, dans l'un des souterrains de l'église.

J'ai trouvé dans les archives de la mairie, qu'en 1481, l'on travaillait au grand portail. On peut donc le considérer comme l'un des derniers ouvrages du quinzième siècle.

C'est dans le transsept méridional que l'on voit aujourd'hui le tombeau de François II, dernier duc de Bretagne, et d'Anne, sa fille, l'un de nos plus beaux monumens de la Renaissance. Il a été exécuté, en 1507, par Michel Colomb, dont on ne connaît ni la vie ni les autres ouvrages; on sait seulement qu'il naquit à Saint-Pol-de-Léon. A en juger par ce morceau, il méritait d'être placé sur la même ligne que nos grands sculpteurs du seizième siècle, et je connais peu de tombeaux qui puissent être comparés à celui-ci.

Outre les statues du prince et de sa fille, en marbre blanc, couchées sur une table de marbre noir, le mausolée est entouré de quatre grandes figures allégoriques. La force est représentée étranglant un dragon qu'elle tire d'une tour; la Justice tenant une épée et une balance; un mors et une lanterne caractérisent la Prudence; enfin, pour attributs, la Sagesse a un miroir et un compas : à ses pieds est un serpent. Par un assez mauvais raffinement d'allégorie, le derrière de la tête de la Sagesse représente le visage d'un vieillard, probablement pour indiquer que la sagesse se fonde sur l'expérience. Ce bel axiôme ne valait pas la peine qu'on l'exprimât par une monstruosité. Au surplus les quatre statues sont admirables de grâce et de simplicité. Les draperies sont rendues avec une rare perfection, et dans chaque figure on observe une individualité très frappante, bien que toutes les quatres soient également

et nobles et belles. On assure que la Justice reproduit les traits de la reine Anne, et que les autres statues sont de même des portraits ressemblans. Je serais tenté de le croire; mais il est permis de penser que ce sont des portraits un peu flattés. Je suis frappé de la forme des yeux relevés vers l'angle externe, la paupière inférieure légèrement convexe. Sans doute les idées reçues sur la beauté au seizième siècle le voulaient ainsi; mais ils donnent à la physionomie une expression de moquerie assez piquante, peu convenable d'ailleurs à leur attitude grave et à leur caractère allégorique.

Dans de petites niches, autour du soubassement, sont des pleureuses, la tête en partie couverte d'un capuchon. Les mains et les têtes sont en marbre blanc, les draperies en marbre grisâtre. D'autres statuettes en marbre blanc dans des niches revêtues de marbre rouge, paraissent au-dessus des pleureuses : elles représentent les douze apôtres, saint François, sainte Marguerite, Charlemagne et saint Louis. Toutes ces figures, admirables par la naïveté des poses et la vérité de l'exécution, me paraissent au moins égales en mérite aux quatre grandes statues.

On s'occupe avec activité aujourd'hui de l'achèvement de la cathédrale de Nantes. Dans le plan adopté, le chœur aura la même architecture que la nef, et par conséquent le chœur actuel doit être démoli. Malgré mon respect pour les vieux monumens, je verrai sans peine la destruction de celui-ci, qui

d'ailleurs n'a d'autre mérite que ses huit siècles d'existence, si, comme on se le propose, on copie exactement l'architecture de la nef. Les dessins qu'on a bien voulu me communiquer sur cette restauration projetée, m'ont semblé, sous ce rapport, d'une exactitude sans reproche.

Les autres églises de Nantes sont toutes modernes, ou n'offrent aucun intérêt sous le rapport de l'art. Les plus anciennes, qui ne me paraissent pas remonter plus haut que le quinzième siècle, présentent plusieurs des caractères que j'ai si souvent remarqués dans les églises bretonnes, meneaux verticaux et suppression de l'apside.

On voit auprès de la cathédrale un petit monument dont la façade, dans le goût de la Renaissance, ornée autrefois avec beaucoup de richesse, est aujourd'hui mutilée de la façon la plus barbare. Il est juste de dire que la main des Vandales n'a pas tout fait, et que le tuffeau employé dans cet édifice, tendre et s'effleurissant à l'air, n'a pu conserver la délicatesse des ciselures dont il était chargé. Jadis c'était la façade de l'église de Notre-Dame, appartenant à un couvent de femmes. Maintenant c'est le magasin des bières de la ville. L'église est détruite, et outre ce portail, il ne reste plus qu'une espèce de vestibule dans lequel il donnait accès. J'y suis entré; mais l'intérieur, à mes yeux, ne tient pas ce que promet la

façade. Ce n'est pas que l'ornementation ne soit d'une extrême richesse, que les détails ne se distinguent par leur élégance et leur correction; mais je ne trouve pas là cette variété, ce caprice charmant qu'offrent tant de monumens de la Renaissance. La voûte surbaissée est divisée en caissons carrés ornés de rosaces et de moulures, tous semblables. Point de corniche qui marque où finit la voûte, où commence la paroi, divisée également en compartimens et ornée de même. On pourrait se croire sous une arche de pont; ni le vestibule, ni l'église ne sont caractérisés. Toutefois c'est pitié de voir une ruine encore si intéressante négligée de la sorte. Ne pourrait-on pas trouver un autre magasin pour les cercueils? et une destination plus convenable à ce vestibule? Il est vraisemblable que les mutilations, dont il garde de si cruelles traces, ne datent pas toutes de la révolution, et peut-être, si l'on s'en était occupé plus tôt, serait-il maintenant plus facile de le réparer. Je vous prierai, Monsieur le Ministre, d'appeler sur la situation de ce monument l'attention de M. le préfet de la Loire-Inférieure et du conseil municipal de la ville de Nantes.

Il ne reste des anciennes fortifications de la ville qu'une portion de muraille et une tour ronde dans la rue qui mène de la préfecture à la cathédrale. L'appareil semble romain, mais il est entremêlé de portions considérables anciennement réparées. Le château a une enceinte encore complète, mais

de différentes époques. C'est le duc de Mercœur qui, pour le mettre en état de défense, lui a fait subir les changemens les plus considérables. En face de la Loire un bastion et une courtine, bâtis par lui, montrent partout des croix de Lorraine, et rappelent le souvenir des guerres civiles. La courtine n'est, à proprement parler, qu'un parement moderne appliqué sur une muraille beaucoup plus ancienne vraisemblablement, composée de fragmens irréguliers de schiste, assemblés avec beaucoup de mortier. Du côté opposé, les remparts offrent l'apparence d'un travail de marqueterie par leurs assises de tuffeau ou de granit alternant avec d'autres assises de schiste noir beaucoup moins épaisses. Ils sont flanqués de tours rondes, dans lesquelles on voit des embrasures percées sans doute assez long-temps après la construction de cette partie du château qui date, je crois, du quatorzième siècle. Les logemens intérieurs se rapportent à plusieurs époques depuis le quinzième siècle jusqu'à nos jours, l'ornementation diminuant toujours à mesure que les bâtisses sont plus modernes. Les bâtimens, à la droite de l'entrée principale, ont une façade richement ornée, mais très irrégulière. Ses fenêtres, toutes inégales, n'observent aucun alignement et n'ont d'autre rapport que l'ornementation de leurs chambranles sculptés et décorés avec beaucoup de goût. Au style des ornemens, je crois cette façade de la fin

du quinzième siècle. Du côté de la Loire, on a fait un magasin à poudre d'une grande salle gothique ornée de clés pendantes et de nervures assez bien travaillées. On la regarde, sans aucun fondement, comme la chapelle où fut célébré le mariage de la reine Anne. Rien n'est moins vraisemblable, et l'on chercherait en vain dans la disposition de cette salle ou dans son ornementation, quelque caractère qui indiquât une destination religieuse. Elle communique à une assez grande chambre de plain-pied, et au-dessus sont des appartemens qui étaient habités de tout temps. Il est donc impossible qu'elle ait jamais servi de chapelle. La façade, malheureusement fort mutilée, est du même style que l'autre bâtiment, mais plus régulière.

Les archives de la préfecture passent avec raison pour les plus riches de la Bretagne. C'est là que sont déposés tous les documens relatifs aux guerres de la Vendée et de l'Ouest. On y conserve en outre beaucoup de chartes anciennes, un grand nombre de registres terriers d'abbaye, des cartulaires, enfin quelques manuscrits curieux. De ce nombre est le procès de Gilles de Rais, célèbre encore dans le pays sous le nom de Barbe-Bleue. Cette relation est en latin et ne pourrait se traduire. Tous les crimes qu'une imagination en délire a pu concevoir, ont été *exécutés* par cet homme, qui, puissant, riche

et libertin jusqu'à la folie, exerça pendant longtemps contre ses vassaux les violences les plus abominables. Outre ces horreurs impossibles à dire, il était encore accusé de magie, et c'est peut-être ce dernier grief qui le fit condamner.

Un grand travail serait nécessaire pour compléter le classement de toutes les pièces contenues dans les archives de la préfecture; car le seul ordre que l'on y ait pu introduire jusqu'à présent, se borne à la réunion dans les mêmes armoires et les mêmes cartons des dossiers qui se rapportent aux mêmes localités. D'ailleurs ils ne sont que très imparfaitement connus et il n'en existe pas de catalogue raisonné. Bien qu'il y ait peu de pièces originales remontant au delà du quatorzième siècle, il est hors de doute qu'on pourrait extraire de cette vaste collection une foule de documens précieux pour l'histoire de la province. M. le préfet de la Loire-Inférieure se proposait de prier M. le Ministre de l'instruction publique de nommer un élève de l'école des chartes pour aider l'archiviste de la ville dans l'exploitation et le dépouillement de tant de matériaux intéressans.

La bibliothèque est aussi fort riche, tant en manuscrits qu'en livres du quinzième et seizième siècle. Parmi les manuscrits, j'ai remarqué l'histoire de la ville de Nantes, par l'abbé Travers, que l'on va, dit-on, publier incessamment. J'ai examiné avec beaucoup d'attention un fort beau ma-

nuscrit de la *Cité de Dieu,* par Saint-Augustin, traduite par Raoul de Praesles, en 1375. Il est dépareillé; mais le premier volume existe, m'assure-t-on, dans la bibliothèque royale de Paris. Parmi les miniatures, très nombreuses et fort bien exécutées, on m'en a fait remarquer une qui représente deux dames et un chevalier jouant aux cartes. Ce serait une nouvelle preuve, s'il était nécessaire, de la fausseté de la tradition reçue, qui ne fait remonter l'introduction des cartes en Franee qu'à l'époque de la démence de Charles VI.

Au centre de la ville, on voit beaucoup de maisons du moyen-âge, reconnaissables à leurs façades, sculptées en bois pour la plupart et bâties en encorbellement. Quelques-unes sont tellement rapprochées, que les étages supérieurs se touchent; mais entre la base des deux maisons il y a un passage pour deux personnes de front. La plupart de ces bâtisses vont disparaître, et la salubrité de la ville y gagnera, sans que les arts aient à regretter la perte du petit nombre de sculptures qui décorent les façades. Je n'en ai pas vu qui offrissent un véritable intérêt.

Je ne parlerai pas de plusieurs statues modernes, assez médiocres pour la plupart, élevées en différens endroits de la ville. Deux cariatides, sur la place de la Cathédrale, sont attribuées au Puget. Elles offrent certainement quelques-uns des caractères du talent de ce grand artiste, la force et l'éner-

gie; au reste, grattées et peintes aujourd'hui, il est malaisé de les juger. Une restauration si brutale gâterait les plus beaux ouvrages.

Ce n'est que depuis quelques années seulement que Nantes possède un musée. Aujourd'hui il se compose d'une assez grande quantité de tableaux provenant, pour la plupart, de la collection que M. de Cacault avait formée pendant un long séjour en Italie et qu'il a léguée à la ville. Dans le même local sont réunis plusieurs tableaux modernes, des plâtres et des ornemens moulés sur l'antique, et donnés par le gouvernement. Cette galerie a un peu le défaut de toutes les collections d'amateurs, elle est trop nombreuse et contient une proportion trop forte de médiocrités. Les dénominations de plusieurs tableaux pourraient aussi être contestées, car il n'y a pas un grand maître dont on ne montre ici quelque ouvrage plus ou moins considérable. Les Raphaëls et les Titiens sont toujours suspects ailleurs que dans un petit nombre de galeries bien connues. Pourtant si quelques-uns de ces tableaux, décorés de noms illustres, ne sont pas des originaux, ce sont du moins de bonnes copies qu'il peut être intéressant de consulter. Je citerai, parmi les ouvrages qui m'ont fait le plus de plaisir, laissant à de plus habiles que moi le soin de discuter leur authenticité, d'abord, une grande composition attribuée à Léonard de Vinci, représentant le *Portement de la Croix*. Les figures à mi-corps sont d'une

vérité d'expression remarquable. Je ne connais rien de plus noble, de plus grand, que la tête du Christ. C'est à mon avis le morceau capital de cette galerie. Il n'est pas terminé, et la teinte générale en est fort sombre; il semble que le peintre réservât pour le dernier moment les tons brillans de sa palette. Le *faire* est curieux à étudier. A voir la transparence et la fluidité des couleurs, on dirait qu'on n'a fait usage que de lavis. Rien n'est empâté et les chairs mêmes paraissent exécutées par de légers glacis. — Un autre *Christ portant la Croix*, de Sébastien del Piombo, suivant le livret, s'il n'est pas de ce maître, n'est pas moins un admirable ouvrage. Il est impossible de rendre plus énergiquement la douleur divine. Plus on regarde cette tête et plus on y découvre de beautés. Je ne crois pas que l'expression puisse être portée plus loin. J'aime moins un portrait de jeune homme, attribué au même maître, d'un dessin correct, mais d'une mauvaise couleur. Il manque de saillie, et les contours en sont durement accusés. — On s'arrête avec plaisir devant *l'Education de la Vierge*, par Krayer. C'est certainement un des bons ouvrages de ce maître.— Le livret attribue à Murillo un *Aveugle chantant et jouant de la vieille*, d'une ignoble et effroyable vérité. Sans contredit cette figure est d'un artiste espagnol et de l'école de Séville; mais Murillo, dans sa première manière, a un coloris plus sombre, et ses derniers ouvrages sont exempts de la sécheresse

qu'on remarque dans ce tableau. Il conviendrait mieux, ce me semble, à Velasquez, qui, à son début, s'essaya dans les sujets vulgaires, et qui alors était loin d'annoncer ce pinceau gracieux et suave qu'il acquit à la fin de sa carrière. — Je ne dois point oublier de citer un portrait qui a produit sur moi une vive impression. L'auteur est inconnu, et on le range dans l'école italienne. Je serais plutôt tenté de le croire espagnol. C'est une *Jeune fille* vêtue de bleu; elle a quatorze ans, elle est maladive, languissante, exaltée; elle va se faire religieuse. Le peintre a écrit son caractère et son histoire dans ses yeux, et il s'est défié à tort de son talent, en plaçant dans un coin de la toile un *Saint-Esprit* inspirant la jeune fille. C'est ainsi que je me représente sainte Thérèse, cette ame si tendre et si fière qu'elle ne voulut avoir d'autre amant que Dieu.

J'aurais prolongé mon séjour dans le département de la Loire-Inférieure, si l'automne, qui s'avançait, ne m'eût obligé de me diriger sans délai vers le Poitou pour profiter des derniers jours de beau temps. D'ailleurs, je pouvais considérer le but de ma tournée comme atteint. J'avais vu les principaux monumens de la Bretagne, et j'avais pu me faire une idée des caractères généraux de ses antiquités.

Avant de passer à la troisième partie de ce rapport, je vous demanderai la permission, Monsieur

le Ministre, de jeter un coup d'œil en arrière, et de vous présenter en quelque sorte le résumé des observations que je viens d'avoir l'honneur de vous transmettre.

Les monumens qu'on appele celtiques ou druidiques, sont en Bretagne plus nombreux qu'ailleurs, pour plusieurs motifs, qui sans doute ont exercé concurremment leur influence. Premièrement, il semble que cette province fût en quelque sorte une terre sacrée, un grand centre religieux, comme il y en avait plusieurs dans les Gaules; c'est aussi la contrée où la religion et probablement la langue des druides se sont conservées le plus long-temps. Enfin l'agriculture y a fait des progrès moins rapides qu'ailleurs. On voit encore beaucoup de terres en friche, et ce n'est que depuis peu d'années que l'on s'occupe de multiplier les voies de communication. Or le défrichement des landes et le pavage des routes sont les causes les plus efficaces de la destruction de ces pierres énormes.

Une chose a toujours fait le désespoir de ceux qui ont étudié les monumens celtiques, c'est non seulement la difficulté de deviner les causes qui les ont élevés, mais encore la presque impossibilité de les classer nettement, de leur trouver une destination spéciale. Par exemple, les peulvens, les plus simples et les plus communs de tous ces monumens, on ne peut leur assigner une destination unique et constante. Ici, on peut les considérer

comme un symbole de la divinité, comme une idole grossière; — là ils ont évidemment servi à désigner une sépulture; — souvent ils accompagnent un dolmen;—d'autres fois ils sont réunis en groupes réguliers ou irréguliers. De ces différences de positions, d'usages, faut-il conclure des différences de mœurs et de religion? Si des allées de pierres alignées constituaient un temple chez les Gaulois, pourquoi n'en trouve-t-on qu'à Erdeven et à Carnac? Pourquoi ces peulvens que nous venons de voir alignés sont-ils ailleurs rangés en cercle ou bien en croissant? Toujours même incertitude dans les formes, dans la disposition; on chercherait en vain à tirer de tant de faits isolés des conclusions générales. Il en est de même des dolmens. Sous quelques-uns on a trouvé des ossemens humains; sous le plus grand nombre rien du tout. Quelquefois ils sont isolés, souvent réunis deux ou même plus dans le même lieu. On en voit au sommet ou dans l'intérieur des tumulus. En fera-t-on des monumens funèbres ou bien des autels [1]? Plusieurs par leur

[1] Puisque j'ai parlé d'autels, je dois dire à cette occasion que dans aucun des dolmens à qui l'on peut supposer cette destination, et que j'ai examinés, je n'ai vu ces rigoles dont on a tant parlé, pratiquées de main d'homme et destinées à l'écoulement du sang des victimes égorgées. *Tous, sans exception*, m'ont paru recouvert d'une pierre brute en dessus, ayant, il est vrai, quelquefois certaines cavités ou des espèces de canaux, mais naturels et tels qu'en présenteraient toutes les pierres extraites d'une carrière. Je

grandeur, comme la grotte d'Essé, et le dolmen de Saumur, dont je parlerai bientôt, pourraient même passer pour des temples.

De ce qui précède et des descriptions que j'ai données des monumens qui se sont présentés à mes observations, on voit combien ils offrent peu de faits semblables, et par conséquent combien est vaste, illimité, le champ des conjectures. Pas un système qui ne puisse s'appuyer sur un fait. Je n'en connais pas un qui puisse les expliquer tous. En vérité je ne vois que deux circonstances qui se reproduisent presque toujours. Je veux dire l'orientation de ces monumens, dirigés en général de l'O. à l'E., et leur réunion dans les mêmes lieux en groupes plus ou moins nombreux. Au surplus je serais bien embarrassé s'il fallait en tirer quelque conséquence. Je remarque encore que les architectes de ces grossières constructions se sont attachés avec un soin particulier à bien mettre en évidence l'effort puissant, le tour de force, si l'on me passe cette expression, au moyen duquel elles ont été exécutées [1]. Et il y aurait lieu de croire

ne cherche pas à justifier nos ancêtres des sacrifices humains qui semblent trop bien constatés, mais seulement de la maladresse dont ils auraient fait preuve dans l'exécution du dessein qu'on leur suppose. Et par exemple, les gens qui sculptaient des reliefs sur un pilier de la Table des Marchands à Locmariaker, ne manquaient pas d'instrumens ni d'habileté pour creuser des rigoles *efficaces*.

[1] Ainsi les grands menhirs sont souvent plantés de ma-

que c'était pour eux le point le plus important, beaucoup plus important que le plan ou la forme de la construction; cet effort une fois manifesté, quel que fût le plan du monument, il pouvait peut-être recevoir une destination ou une autre, religieuse ou civile indifféremment. Si l'on n'admet point cette hypothèse, on sera forcé de supposer qu'il y avait dans la Gaule autant de religions ou d'usages différens que de formes de monumens, et l'on a vu que leur variété était immense.

Les ruines romaines, découvertes en Bretagne, sont de peu d'importance. Nulle part, que je sache, on n'a trouvé les substructions d'édifices considérables, tels que des arènes, des temples dont on voit tant de vestiges dans le midi de la France. Un seul théâtre est cité. Plusieurs voies romaines très étendues sont encore reconnaissables. — En général les fouilles n'ont fait découvrir qu'un très petit nombre d'objets d'art, quelques statuettes médiocres, des vases, des médailles, point de grandes statues, point de grands ornemens d'architecture. On a donc lieu de croire que l'établissement des Romains dans l'Armorique a été purement militaire; qu'ils ont gardé le pays, peu

nière que leur plus grand diamètre ne repose pas sur le sol. — La pierre horizontale des dolmens est toujours la plus grosse. Les groupes de peulvens ont des formes régulières; ils représentent des allées, des cercles, des carrés, des croissans.

soucieux de le civiliser, d'y importer leurs coutumes et leurs arts.

Les monumens du moyen-âge sont moins importans en Bretagne que dans aucune autre de nos provinces; ils sont aussi moins variés. Dans chaque pays, l'architecture a eu son époque de gloire, soit qu'un prince ait imprimé à ses contemporains un mouvement artistique, en confiant de grands travaux à des hommes de génie, soit que pendant un certain laps de temps, la contrée ait été riche et tranquille; car richesse et repos sont deux conditions nécessaires au développement des arts. Malheureusement pour la Bretagne, l'époque de ses grandes constructions a été une époque de décadence pour l'architecture. C'est de la fin du quatorzième au commencement du seizième siècle que datent la plupart des grandes églises de cette province. L'architecture romane, qui a couvert le midi et le centre de la France de monumens admirables, n'a laissé que peu de traces en Bretagne. A peine pourrait-on y citer quelques édifices remarquables de ce style. Le gothique primitif y est aussi fort rare, et les églises de Dol et de Beauport en sont les seuls exemples complets que j'aie observés. En revanche, lorsqu'au quinzième siècle on perdait dans le reste de la France les belles traditions gothiques, elles se conservaient jusqu'à un certain point dans la Bretagne. Et il faut remarquer, qu'à proprement parler, la der-

nière période du gothique breton correspond à la fin de celle du gothique fleuri dans nos autres provinces. Ainsi, le chapiteau s'est conservé longtemps en Bretagne, et les églises n'y ont perdu que fort tard le caractère le plus essentiel du style gothique, l'élancement et la prédominance des lignes verticales.

L'ornementation n'y a jamais été très remarquable, parce que les matériaux propres à la recevoir sont rares et coûteux, et, par la même raison, les détails reproduits le plus fréquemment sont ceux dont l'exécution est la plus facile, les feuilles larges et grasses, par exemple.

Le plan des églises, dépourvues d'apside orientale, ou terminées par une chapelle carrée, le système des meneaux et des encadremens rectangulaires, plusieurs détails caractéristiques du style anglais, qu'on trouve fréquemment imités dans les principaux monumens de la Bretagne, donnent lieu de croire que les premiers architectes sont venus d'Angleterre. Je dis les premiers, car dans les édifices du quinzième siècle on voit comme une fusion entre le style anglais et le style français, et dans les emprunts faits à l'un et à l'autre on observe souvent un discernement très louable.

La sculpture sur bois paraît avoir atteint un degré de perfection qui prouve que c'étaient surtout des matériaux convenables qui manquaient aux artistes bretons, pour exceller dans l'art de tra-

vailler la pierre : mais les ornemens de bois sont fragiles et durent peu : aussi n'en rencontre-t-on guère que des fragmens qui font vivement regretter les dévastations commises pendant nos guerres civiles.

Je n'ai vu qu'à Nantes des statues remarquables, ouvrages d'un Breton. Quand on pense que Michel Colomb décorait le tombeau d'Anne de Bretagne, à une époque où Jean Goujon n'était pas encore né, on admirera d'autant plus le génie naturel de ce grand artiste!

TROISIÈME PARTIE.

Angers.

Parmi le très petit nombre d'églises, dites *carlovingiennes,* que la France possède encore, Saint-Martin est une des plus remarquables. Réparée à différentes époques, depuis 1791 enlevée au culte, aujourd'hui convertie en un magasin de fagots, elle a conservé pourtant une grande partie de sa construction primitive, et l'on y peut trouver encore d'utiles renseignemens sur l'architecture du neuvième siècle.

On sait que Hermengarde, épouse de Louis-le-Débonnaire, fit bâtir Saint-Martin sur les ruines d'une antique chapelle, espérant, par cette pieuse fondation, guérir d'une fièvre qui l'emporta néanmoins, en 819, avant l'achèvement de son église. Sa forme actuelle, modifiée par des réparations ou additions plus ou moins anciennes, représente une croix latine. Dans l'ensemble des constructions, on peut facilement distinguer deux époques : au neuvième siècle, on doit assigner incontestable-

ment les quatre piliers du transsept, ses arcades et, je pense, la tour au-dessus ; au douzième, le chœur, ajouté ou agrandi. En outre, les transsepts ont été réparés probablement pendant la période gothique. Quant à la nef, bien que restaurée à plusieurs reprises, elle offre certainement des parties fort anciennes, que je n'hésite point à regarder comme contemporaines de la fondation d'Hermengarde.

Le centre de l'église, ou le milieu du transsept, forme un carré, ouvert de chaque côté par une grande arcade en plein cintre, et fortifié à chaque angle rentrant par une très grosse colonne engagée, n'ayant pour chapiteau qu'un tore, orné de carrés alternativement saillans ou creux. Du tailloir, s'élève une autre colonne courte et mince, surmontée d'un chapiteau, grossière ébauche du type corinthien. Ce second chapiteau reçoit les nervures qui se croisent sous une voûte semi-sphérique, en blocage, comme il m'a semblé. Au-dessus est une tour de forme carrée, basse, percée, sur chaque face, de quatre fenêtres en plein cintre. On n'y observe aucun ornement, si ce n'est une corniche saillante au sommet, qui sert d'appui à un toit pyramidal très obtus. Les arcades attirent particulièrement l'attention par leur appareil composé d'assises, de gros moellons bien taillés, alternant avec des lits formés chacun de trois larges briques. Cela me semble un souvenir romain, une tradition classique, observée sans motif apparent.

Dans leurs dernières constructions, les Romains ont fait un grand usage de briques, qu'ils entremêlaient aux petites pierres carrées de leur parement et à l'*opus incertum*, ou noyau de leurs maçonneries. Ils voulaient ainsi conserver le parallélisme des assises; avec des matériaux unis à leur surface et d'une épaisseur constante, il était plus facile de l'obtenir qu'avec les pierres brutes de l'*opus incertum*, ou les petits cubes du parement. Mais, ici, l'on ne comprend pas l'utilité des briques. Elles interrompent des assises régulières de pierres bien taillées, et l'épaisse couche de mortier qui sépare ces briques devait nuire plutôt qu'ajouter à la solidité. Cependant le mortier s'étant trouvé excellent, a acquis aujourd'hui la dureté de la pierre. Ce mélange de moellons et de briques se reproduit dans toute l'étendue des arcades. On le retrouve encore dans l'ancienne porte occidentale, à l'entrée de la nef; mais la tour et les massifs du transsept sont en pierres de taille seulement.

Les piliers de la nef, qui n'existent plus qu'au midi [1], et leurs arcades en plein cintre n'ont point de briques, et cette circonstance pourrait les faire regarder comme postérieurs à la coupole que je viens de décrire. Quant au collatéral attenant,

[1] Les murs de la nef sont abattus à deux pieds au-dessus des arcades. Je ne crois pas d'ailleurs qu'elle ait été voûtée. Du moins sur le mur occidental de la tour on ne voit pas d'amorces de voûtes.

il était tellement encombré, qu'il m'a été impossible de l'examiner. A l'O. de la nef, un mur, qui probablement la séparait d'un vestibule, présente quelques-uns des caractères de l'appareil romain; seulement l'épaisseur de la couche de mortier est plus grande que dans les constructions antiques. Çà et là, sur l'enduit qui le recouvre, on aperçoit quelques restes de fresques dont le style m'a paru se rapporter au onzième ou douzième siècle.

A grand'peine, je parvins à pénétrer dans le chœur en escaladant les piles de fagots qui le remplissaient. Il est aussi large que la nef principale et n'a point de bas-côtés. Ses voûtes et ses fenêtres sont toutes en plein cintre, exécutées avec une précision remarquable. La décoration est riche et de bon goût. Les chapiteaux qui soutiennent les nervures rondes de la voûte, aussi bien que ceux des colonnes qui flanquent les fenêtres, sculptés avec la plus grande délicatesse, se composent tous de feuillages fantastiques. L'absence de monstres ou de figures de bas-relief sur leurs corbeilles, cette ornementation toute végétale, me fait supposer qu'ils datent de la fin du douzième siècle. A l'orient, ce chœur ne se termine point, suivant l'usage, par une apside semi-circulaire. Seulement, comme dans quelques églises anglaises, la dernière travée a la forme d'un trapèze. Je crois que l'on peut citer ce chœur comme un ancien exemple de l'abandon de l'hémicycle, ou de l'exagone, qui forme presque

constamment l'apside orientale des églises romanes. Dans l'Anjou, au surplus, cette forme se représente assez fréquemment dès la fin du douzième siècle.

Les bras des transsepts étant murés, je n'ai pu voir que leurs fenêtres en ogive, dépourvues d'ailleurs de tout ornement. Ils n'ont point de voûtes. Je suppose que leurs murs au N., au S. et à l'E., sont du neuvième siècle; car, suivant toute apparence, l'église d'Hermengarde avait la forme d'une basilique. Maintenant elle a celle d'une croix, par suite de l'addition du chœur et de la suppression des bas-côtés de la nef [1].

On voit avec peine un monument aussi remarquable abandonné de la sorte, et presque inaccessible aux curieux. Ne pourrait-on pas obtenir du département qu'il fût racheté, et que l'on conservât avec soin ces débris d'une époque dont il ne nous reste que si peu de souvenirs authentiques?

Sur la rive droite de la Maine, on voit deux églises qui se touchent, et dont on a peine à comprendre l'existence simultanée. L'une, la plus ancienne, sans contredit, est l'église du Ronceray, qui fait partie aujourd'hui de l'École d'arts et mé-

[1] Les murs de ces bas-côtés s'alignent sur ceux qui ferment les transsepts au nord et au sud.

tiers. L'autre nommée la Trinité, est paroissiale. L'entrée de celle-ci s'ouvre à peu près à la hauteur du transsept de la première, et une partie de son mur occidental, ainsi que celui de la première travée du côté du nord, semble avoir été autrefois commun aux deux églises.

De l'église de Ronceray, il ne reste aujourd'hui que la nef, dont on a fait une chapelle pour l'école [1], et une portion du transsept septentrional tombant en ruines. L'appareil des murailles extérieures est des plus remarquables, composé presque partout de petites pierres carrées bien assemblées, ressemblant beaucoup à un parement de mur romain. Une tour ronde (la partie supérieure en est détruite) s'élève dans l'angle rentrant, formé par l'intersection de la nef et du transsept. Je suppose qu'elle contenait un escalier pour monter aux galeries supérieures du transsept, et, probablement, à une tour carrée qui le surmontait. En ce point particulièrement, la précision de la taille des pierres et leur arrangement rappele tout-à-fait les constructions antiques. L'intérieur de l'église n'offre point la même apparence, et les caractères de son ornementation, fort simple du reste, se rapporteraient difficilement à une époque antérieure au onzième siècle. Sur les corbeilles des chapiteaux, on ne voit guère que des feuillages

[1] Les bas-côtés, convertis en salle d'étude, sont tout-à-fait dénaturés.

ou des rinceaux fantastiques ; sur un petit nombre seulement, des oiseaux ou des monstres sculptés en relief, tous ces ornemens d'une exécution médiocre. Les arcades sont en plein cintre, mais la voûte est en ogive ; je crois qu'elle a été refaite, et dans tout le reste de l'église, on peut découvrir les traces d'une grande réparation, ou, pour parler plus exactement, d'une reconstruction qui, je pense, a eu lieu du onzième au douzième siècle. Quant à déterminer la date de ces murailles, dont le parement présente une apparence antique, les renseignemens architectoniques sont insuffisans, et je manque d'ailleurs de documens historiques pour y suppléer. Je pense toutefois qu'il faut se garder de leur attribuer une origine trop ancienne ; car l'emploi des petites pierres carrées en parement paraît avoir duré long-temps dans l'Anjou.

L'église de la Trinité est assurément l'une des plus élégantes d'Angers. Dans son excellent ouvrage sur l'Anjou, M. Bodin assure, sans citer ses autorités, qu'elle a été bâtie en 1062 [1]. Cette date surprend d'abord, car elle ne convient nullement au style d'architecture de la Trinité, qui porte d'une manière frappante le caractère de l'époque de transition. Peut-être a-t-elle été effectivement fondée au onzième siècle ; mais il est plus que probable qu'elle n'a été achevée que vers la fin du siècle suivant. Elle n'a qu'une nef, bien que

[1] Recherches historiques sur l'Anjou, t. I, p. 168.

son extrémité orientale soit terminée par trois chapelles semi-circulaires. Le chœur, qui n'occupe qu'une très petite partie du plan général, est séparé de la nef par un mur qui se joint aux piliers sur lesquels porte la coupole. Trois portes y sont percées, correspondant à chacune des chapelles [1]. Mais ce qui donne un caractère particulier à cette église, c'est une suite d'arcades, ou de niches peu profondes dans les murs latéraux de la nef, séparées par des colonnes engagées qui reçoivent les retombées des nervures de la voûte. Au fond de la plupart de ces niches, surtout du côté M., s'ouvre une fenêtre étroite cintrée, entourée d'une riche moulure. L'arc décrit par l'amortissement de ces niches est une ogive à pointe émoussée, entourée, comme le cintre des fenêtres, d'une archivolte saillante, arrondie, couverte de rosaces et d'autres ornemens, sculptés avec une admirable perfection. Dans la paroi méridionale il y a sept niches, et huit du côté opposé; mais, de ces dernières, les deux à l'entrée de la nef ne ressemblent pas aux autres. En cet endroit, comme je l'ai déjà dit, la muraille est plus ancienne. On y voit des colonnes engagées semblables à celles du Ronceray, et quel-

[1] Les deux portes latérales sont très étroites et modernes. Probablement ce mur aura été ajouté à l'époque où l'on a exhaussé la tour qui surmonte le chœur, afin d'augmenter la force des massifs destinés d'abord à ne soutenir qu'un seul étage.

ques portions d'appareil réticulé. Une partie du mur occidental prend une direction oblique, en sorte qu'elle rencontre le mur septentrional sous un angle obtus, et que ce dernier se trouve ainsi un peu moins long que celui qui lui fait face. On explique cette bizarrerie par la position de ces constructions, mitoyennes entre les églises du Ronceray et de la Trinité. Les voûtes sont ogivales; trois tores parallèles en garnissent les arêtes et viennent retomber sur les colonnes engagées dans les parois latérales. En général, les ornemens de leurs chapiteaux sont empruntés au règne végétal; mais leurs feuillages élégans et bien découpés n'ont point d'analogues dans la nature. Dans le chœur seulement, plusieurs chapiteaux présentent toute cette variété de monstres fantastiques, dont l'époque romane a créé tant de types bizarres. — Toutes les fenêtres de la Trinité sont en plein cintre et entourées d'un gros tore. A l'extérieur, plusieurs archivoltes en retraite en dessinent le contour. Le toit s'appuie sur un cordon de jolis modillons. Au centre du chœur s'élève une tour carrée à sa base et percée de fenêtres en plein cintre. Un second étage octogone, surmonté d'une flèche, m'a paru une addition au plan primitif; ses fenêtres cependant, sont en plein cintre comme celles de l'étage inférieur.

On le voit, la décoration de cette église dément la date reculée qu'on lui donne, et sa richesse et

son élégance conviennent plutôt à la fin du douzième siècle qu'au milieu du siècle précédent. Cependant, comme cette décoration peut avoir été ajoutée après coup, la date rapportée par M. Bodin est peut-être exacte, mais elle ne convient assurément qu'au plan général, au chœur, aux gros murs, et peut-être à l'étage inférieur de la tour. Les voûtes, les niches, et probablement les chapiteaux de la nef, appartiennent évidemment à la fin du douzième siècle, ou peut-être au commencement du treizième.

En voyant ces niches disposées le long des parois latérales de la nef, on pourrait être tenté de les regarder comme un exemple très ancien de chapelles latérales ; mais si l'on examine leur peu de profondeur, on reconnaîtra qu'elles ne devaient servir qu'à la décoration. C'est comme un perfectionnement des arcatures latérales que l'on trouve dans plusieurs églises [1], et qui, dans le principe, n'ont eu peut-être d'autre but que d'augmenter la solidité des murs. Il se peut encore que dans les niches de la Trinité, on ait placé autrefois des statues de saints, et cela expliquerait mieux leur destination. En tout cas, elles me semblent trop peu profondes pour avoir jamais pu contenir des autels.

A l'extrémité de la ville et sur la même rive, on voit une autre église romane plus ancienne que

[1] A Notre-Dame-de-la-Coûture du Mans ; à Vannes, dans une ancienne église ; à Saint-Maurice, cathédrale d'Angers.

celle-ci ; c'est Saint-Jacques. La façade seule a conservé son caractère primitif, fort simple d'ailleurs. Le fronton est percé de fenêtres en plein cintre décroissant de hauteur à mesure qu'elles se rapprochent des angles latéraux. On remarque quelques colonnes dont le chapiteau se compose d'un cône renversé, dépourvu de tout ornement.

Sur la rive opposée, au sommet d'un coteau, s'élève Saint-Maurice, la cathédrale. On l'aperçoit de presque tous les points de la ville, et de la rive droite l'aspect de sa façade est admirable. Vue de près, on ne la juge pas si favorablement, parce que l'œil le moins exercé est choqué tout d'abord par le manque d'harmonie entre les parties inférieures, qui appartiennent au plan primitif, et les constructions relativement modernes qui les surmontent.

Sur la porte, en ogive à pointe émoussée, s'étale toute la richesse d'ornementation que comportait le style roman à l'époque qui précéda sa décadence. Deux rangs de statues couvrent les parois latérales du porche, et, bien que mutilées, la plupart se font encore remarquer par le fini de leur exécution. Je ne me lassais pas surtout de considérer leurs draperies gracieusement ajustées, couvertes de longs plis serrés et arrondis, chargées de pierreries, de broderies de toute espèce, détails qu'excellait à rendre la sculpture bysantine et qui

la caractérisent jusqu'à un certain point. Les voussures et les tympans sont ornés de même, et l'on ne sait ce que l'on doit le plus admirer, ou de la perfection du travail, quand on l'examine de près, ou du bon effet produit par l'ensemble de la décoration. Au-dessus de la porte est une grande fenêtre ogivale entourée d'archivoltes saillantes. Deux tours flanquent le portail. Dans l'origine, c'est-à-dire à la fin du douzième siècle, elles ne s'élevaient probablement que d'un étage au-dessus de la fenêtre, surmontée peut-être d'un fronton triangulaire. Telle était, je crois, la disposition primitive parfaitement convenable à la largeur de l'église qui n'a qu'une nef, et l'on sait que les architectes de la période romane ne cherchaient point, comme l'ont fait leurs successeurs, à surprendre l'admiration par la hauteur et l'élancement de leurs constructions.

Dans les siècles suivans, les tours s'exhaussèrent d'un étage [1]; puis on les surmonta de longues

[1] La tour du Nord semble avoir été exhaussée avant l'autre; elle est décorée de quatre arcades dont les deux du milieu sont en plein cintre, les autres ogivales. Les premières contiennent chacune deux fenêtres en plein cintre l'une au-dessus de l'autre. La tour du Sud présente des arcades ogivales, avec de longues fenêtres en ogive au milieu. Je crois celle-ci de la fin du trezième siècle. Il faut observer que les balustrades de l'une et de l'autre sont modernes. Les flèches ont été construites en 1533. Celle du Nord est plus haute de quelques pieds, elle est aussi plus ornée; mais un renflement et des ornemens en saillie

flèches octogones flanquées de clochetons. Après avoir élevé les tours, on sentit qu'il devenait nécessaire d'élever aussi la partie centrale de la façade. On y ajouta d'abord un étage, présentant huit longues niches qui contiennent les statues des anciens ducs d'Anjou, chacun avec un dais fort orné au-dessus de sa tête. Ces statues sont médiocres et de tous points inférieures à celles du portail. C'est, je présume, vers la fin du quinzième siècle que cet étage a été ajouté. Enfin, en 1540, Jean de Lépine, élève de Philibert Delorme, construisit entre les deux tours et au-dessous de ces niches une tour nouvelle, ou plutôt un pavillon surmonté d'une coupole octogone terminée par une lanterne. Toute cette ordonnance, d'une composition lourde et surchargée, produit l'effet le plus malheureux par son désaccord complet avec les tours voisines, surtout avec la base sur laquelle elle repose. La balustrade de la plate-forme du pavillon central touche presque à celle des tours, et la bande étroite de jour qui les sépare ressemble plutôt à une lézarde qu'à un intervalle laissé à dessein.

On observe avec surprise dans les tours latérales, que les colonnes engagées sur leurs faces ne sont pas à l'aplomb les unes des autres, et qu'elles n'ont pas même une relation régulière

qu'on observe à peu près aux deux tiers de sa hauteur, altèrent sa forme pyramidale et produisent un effet peu agréable.

avec celles des étages inférieurs ou supérieurs. Comme elles n'ont aucune utilité réelle, cette faute est ici sans conséquence; mais on voit souvent dans les constructions gothiques des porte-à-faux qui ont entraîné de notables dégradations.

Si l'on veut se convaincre que l'ogive n'est en réalité qu'un accessoire secondaire, qu'elle ne caractérise pas à elle seule un style d'architecture, on n'a qu'à étudier l'intérieur de Saint-Maurice, où l'arc en tiers-point se présente presque partout, et qui pourtant offre un type bien complet du style bysantin. Sa forme représente une croix latine. Le chœur, beaucoup moins long que la nef, se termine à l'orient par un trapèze absolument comme le chœur de Saint-Martin. Bien que la nef, qui est unique, soit fort large, ses murs ne sont point soutenus par des arcs-boutans, et ses contreforts n'ont qu'une médiocre saillie. Elle est divisée en trois travées que séparent des faisceaux de colonnes engagées, à chapiteaux de feuillages, tous variés et tous d'un travail merveilleux. Dans chaque travée une ogive très large, prenant sa naissance au pavé de l'église, occupe tout l'intervalle d'un faisceau de colonnes à l'autre, et forme ainsi sur le mur de la nef une espèce de niche, dont le fond est en retraite de deux pieds à peu près. Au-dessus de la pointe de l'ogive, règne une corniche saillante soutenue par des modillons bizarres, caprices amusans de l'ornementation bysantine. L'é-

paisseur de l'ogive plaquée contre la paroi latérale de la nef, et la largeur de la corniche qui déborde celle-ci, servent d'appui à une galerie étroite, qui, traversant les massifs épais des colonnes engagées, se continue autour de l'église.

Le haut de la travée est encadré par deux ogives en retraite l'une sur l'autre, prenant leur naissance à la hauteur des chapiteaux des colonnes engagées. Leur tympan contient deux fenêtres étroites en plein cintre, flanquées de colonnettes du même style que les précédentes. La voûte est ogivale, renforcée d'épaisses nervures et de larges arcs doubleaux. Partout les arcs, soit en ogive, soit en plein cintre, paraissent accompagnés du même ornement, deux tores avec une moulure chevronnée au milieu. Les arcs doubleaux seulement présentent sur leurs intrados une suite de riches rosaces à la place des moulures chevronnées. La simplicité, la régularité et le bon goût de la décoration frappent à la première vue, et les personnes les plus défavorablement prévenues contre l'architecture du moyen-âge, ne pourront s'empêcher d'excepter Saint-Maurice de l'anathème général.

Le chœur et les transsepts reproduisent la même disposition que la nef, si ce n'est que leurs fenêtres sont toutes ogivales (géminées et surmontées d'une rose), et que l'ogive inférieure de chaque travée est remplacée, dans le transsept et le fond

du chœur, par une arcature ogivale figurée. (Dans la première travée du chœur, cette arcature est en plein cintre.) On remarquera encore que, suivant une pratique presque générale, les chapiteaux du chœur sont encore plus riches et plus ornés que ceux de la nef. Aux feuillages fantastiques se mêlent des têtes d'anges et des figurines d'un mouvement gracieux, souvent très correctes de proportions. C'est, à ce qu'il paraît, la dernière phase du chapiteau historié; il n'ose déjà plus montrer ses figurines qu'à demi enveloppées dans le feuillage [1].

On ne peut rien voir de plus beau, de plus harmonieux que les vitraux qui garnissent encore toutes les fenêtres de Saint-Maurice. Les plus anciens, ceux de la nef, l'emportent peut-être sur les autres par la suavité des couleurs et leur heureuse combinaison, qui d'abord attire l'œil et lui fait éprouver un plaisir d'une nature particulière. Toutes les verrières, exécutées dans le même système, se composent de morceaux de verre coloré d'une grandeur médiocre, rehaussés par une teinte, rarement deux, appliquées par-dessus. Elles sont certainement au nombre des plus anciennes qu'il y ait en France, et on peut les comparer à ce qu'on trouve de plus parfait en ce genre. Je ne dois pas

[1] On peut faire la même observation dans la cathédrale du Mans.

oublier de noter l'art avec lequel les plombs sont arrangés de manière à dessiner les contours qu'il convient d'accuser fortement.

La rose du transsept méridional est extrêmement curieuse par sa forme en roue, comme les premières roses bysantines; c'est en outre une des plus grandes de ce style qui se puissent voir. Les rais ou les meneaux sont autant de colonnettes à chapiteaux ornés de crochets tels que ceux du gothique primitif.

On sent qu'un édifice aussi considérable, aussi soigné dans tous ses détails, n'a pu s'élever que lentement; sa construction a duré plus de deux siècles. La nef, dit-on, fut bâtie en 1030; mais alors elle n'était pas voûtée et n'avait qu'un toit en charpente. Sans doute aussi, sa décoration intérieure n'existait pas encore; car ses colonnes engagées et les ogives latérales formant des niches, sont évidemment contemporaines de la voûte, qui fut achevée, ainsi que le chœur, à la fin du douzième siècle.

Les transsepts ne furent commencés qu'en 1225, et l'église entière, à l'exception des tours, était achevée en 1240. Il est à remarquer que, bien qu'au milieu de ces travaux un nouveau style d'architecture prît naissance, on ne laissa pas de se conformer au plan original, sauf des légers changemens de détail, qui prouvent de la part des architectes un louable désir d'innover mêlé au sentiment de

l'harmonie qui doit exister dans toutes les parties d'un vaste monument [1].

Le palais de l'archevêché touche au transsept du nord ; c'est un très ancien bâtiment, restauré successivement pendant des siècles. En quelques parties, l'appareil de ses murailles, absolument semblable à l'appareil romain, a fait croire à quelques-uns qu'il était bâti sur les ruines d'un édifice antique considérable [2]. Une longue galerie éclairée par des fenêtres en plein cintre, flanquée de colonnes romanes assez élégantes, communique du palais à la cathédrale [3]. Elle m'a semblé du onzième ou douzième siècle. Le reste de l'évêché est moderne, ou du moins tout-à-fait défiguré.

Pour compléter la liste des monumens antérieurs à la période gothique, il me reste à parler de deux églises dont on ne voit plus que quelques parties échappées à la destruction. De la première, Saint-Laurent sur la rive droite de la Maine, on ne trouve plus que les murailles sans aucune trace de la déco-

[1] J'oubliais de citer une très belle cuve de vert antique, soutenue par des lions. C'est un des bénitiers de l'église. D'après le travail, je crois que c'est un ouvrage du Bas-Empire. Le roi René en a fait présent à la cathédrale.

[2] Voir ci-dessus la description de l'église du Ronceray.

[3] L'évêque Guillaume de Beaumont, qui fit construire le transsept septentrional, céda une partie du terrain occupé par son palais, à la condition qu'un passage serait établi de ses appartemens à l'église. Il existe encore aujourd'hu

ration intérieure, si ce n'est un chapiteau à feuillages fantastiques. La forme de cette église était celle d'une croix latine avec une apside semi-circulaire à l'est. Une autre apside était ajoutée à chaque bras du transsept. Les voûtes de ces apsides sont en blocage, bien exécutées et d'une légèreté remarquable.

La préfecture occupe les bâtimens dépendant de l'église de Saint-Aubin, autrefois l'une des plus considérables d'Angers. Il ne reste plus des constructions anciennes qu'une tour très élevée, dont la base carrée me paraît du douzième siècle. Les étages supérieurs, de forme octogone, ont été refaits au quatorzième siècle. Dans cette restauration, on a imité jusqu'à un certain point le style des parties inférieures ; car les ogives des fenêtres à pointe obtuse, sont entourées de gros tores comme l'arcature figurée de la base, et les colonnes qui les flanquent ont leurs chapiteaux dans le style de l'époque de transition. Il est possible qu'on se soit servi de matériaux anciens pour rebâtir cette tour. Aujourd'hui elle appartient à un fabricant de plomb de chasse.

J'arrive à l'un des monumens les plus intéressans d'Angers, l'église de Sainte-Serge dont la date, telle que l'ont admise plusieurs archéologues distingués, semble en contradiction évidente avec le caractère de son architecture.

Les moines de Saint-Serge avaient reçu en dépôt le corps de saint Brieux, au moment où une invasion des Normands en Bretagne faisait craindre la profonation de ces précieuses reliques. La tempête passée, les Bretons redemandèrent leur saint; mais il faisait des miracles à Saint-Serge, l'abbaye gagnait beaucoup à le posséder. Il fallut plaider long-temps pour l'obtenir [1]. Enrichis par la présence des reliques de saint Brieux, les moines de Saint-Serge se virent bientôt en état de construire une nouvelle église, assez grande pour contenir la foule des dévots qui se pressaient autour de la châsse miraculeuse. Vulgrin, abbé de Saint-Serge, depuis évêque du Mans, grand architecte, entreprit cette construction; mais il est certain qu'il la laissa imparfaite. Aujourd'hui l'église de Saint-Serge présente deux parties de styles bien différens; le chœur, qu'on attribue à Vulgrin et qui aurait été dédié en 1059, et la nef, qu'on s'accorde à regarder comme une restauration du quinzième ou seizième siècle. Telle est l'opinion de M. Bodin, se fondant sur la tradition du pays. Mais à qui ne la connaîtrait point, ce chœur semblerait incontestablement un ouvrage du commencement du treizième siècle, et l'on ne pourrait mieux caractériser son architecture qu'en la rapportant au gothique anglais primitif (*Early english* de *Rickman*). En effet par sa forme générale

[1] Le procès ne se termina qu'au treizième siècle.

et par ses détails, ce chœur n'a presque pas d'analogues parmi les monumens bâtis en France à la même époque.

Il se termine carrément à l'E., et l'apside semi-circulaire est remplacée par une chapelle rectangulaire. Six colonnes très minces, portées sur des bases assez élevées et octogones, la divisent en trois galeries; d'autres colonnes engagées leur correspondent dans les murs latéraux. Ceux-ci se trouvent en retraite sur l'alignement des murs de la nef; mais ces derniers, ou plutôt les murs des transsepts, qui n'en sont que la continuation, se prolongeant jusqu'à la hauteur des secondes colonnes du chœur [1], il résulte de là des bas-côtés doubles au chœur, ou, si l'on veut, deux longues chapelles latérales qui communiquent avec celui-ci et avec les transsepts. Du chœur, on entre dans chacune de ces chapelles par deux arcades inégales en diamètre, s'appuyant sur un large pilier rectangulaire, lequel ne se trouve point aligné avec les colonnes du chœur; en outre, les arcades, et par conséquent les piliers d'une chapelle, ne correspondent pas avec ceux de la chapelle qui leur fait face.

Examinons maintenant la disposition des transsepts, qu'il importe de bien étudier. Du côté du chœur, quatre larges piliers, alignés perpendiculairement à l'axe de l'église, soutiennent cinq arca-

[1] En commençant à l'occident.

des par lesquels on entre dans le chœur et dans ses chapelles latérales. Du côté de la nef, il n'y a que deux piliers, mais encore plus larges que les précédens; car il se prolongent au N. et au S., au-delà de l'alignement des murs du chœur. Leur extrémité opposée fait retour dans une direction parallèle à l'axe de la nef.

Ce qui frappe d'abord en entrant dans le chœur, c'est la légèreté, l'apparence de fragilité de ses colonnes, au-dessous desquelles la voûte semble comme suspendue. On ne conçoit pas comment de si frêles appuis peuvent porter une masse aussi considérable. Mais il y a là un artifice de construction fréquemment usité au treizième siècle. Dans le fait, les murs latéraux qui sont très épais, et de plus contrebutés, soutiennent tout le poids de la voûte, et les colonnes n'ont à supporter, en réalité, que le poids de l'extrémité des nervures tombant sur leurs chapiteaux [1]. La voûte en moellons, et parfaitement exécutée, est, malgré son antiquité, d'une conservation admirable. Des nervures rondes la renforcent et se croisent d'une manière assez compliquée, mais agréable à l'œil. Les fenêtres sans meneaux, et cintrées pour la plupart, comprises d'ailleurs dans des travées ogivales, n'ont pour tout

[1] On peut voir à Paris un exemple d'une voûte analogue à celle-ci, mais sur une beaucoup plus grande échelle. C'est la voûte du réfectoire de l'ancienne abbaye de Saint-Martin, aujourd'hui le Conservatoire d'arts et métiers.

ornement qu'un tore épais servant d'archivolte, qui retombe sur de minces colonnettes engagées latéralement. La courbe décrite par la voûte et les arcades, est une ogive à pointe un peu obtuse; elle est surélevée, dans les arcades, à la manière orientale.

Pour parvenir à découvrir une date par l'appréciation des caractères architectoniques, c'est l'ornementation qu'il convient surtout d'étudier avec un soin particulier. Et d'abord on remarquera une différence très prononcée entre les tailloirs des colonnes isolées et ceux des colonnes engagées dans les parois latérales. Les premiers, octogones, sont encadrés par deux moulures arrondies, séparées par une gorge profonde; les seconds carrés, évasés à leur sommet, et pour la plupart ornés sur leurs faces de palmettes sculptées. Parmi les colonnes isolées, quatre ont leur corbeille entourée de deux rangs de crochets, les autres de feuilles dentelées. Quant aux piliers entre le chœur et les chapelles latérales, ils sont flanqués sur chaque angle de colonnettes à feuillages et surmontés d'un large tailloir couvert de rinceaux en relief, au-dessous duquel est une bordure, ou, si l'on veut, un chapiteau orné de larges feuilles. Le choix des végétaux et le travail de l'ornementation se rapportent parfaitement à l'époque de transition; et, pour préciser davantage, je dirai que ces ornemens indiquent le commencement du goût pour l'imitation des végé-

taux *réels* et l'abandon des formes purement *fantastiques* [1].

Mais ce qu'il importe surtout de bien observer, c'est la manière dont sont placées les colonnettes engagées sur la face de ces piliers. J'ai dit qu'elles s'alignaient sur les secondes colonnes isolées, du chœur; mais comme les piliers ne sont pas alignés l'un sur l'autre, ni sur les colonnes isolées, il s'ensuit que ces colonnettes engagées se trouvent appliquées soit à droite, soit à gauche du centre du pilier.

De cette disposition bizarre, on doit nécessairement tirer cette conséquence que les piliers existaient avant le chœur; car s'ils en étaient contem-

[1] En comparant les tailloirs des colonnes engagées et des colonnes isolées, on pourrait être tenté de leur assigner des dates différentes. En effet, les premiers, par leur forme octogone, appartiennent au treizième siècle, tandis que les seconds sont encore tout bysantins. Mais je répugne à penser qu'ils aient pu être exécutés à des époques différentes; car s'il en était ainsi, il faudrait admettre que la voûte a été refaite dans le même temps que les colonnes isolées ont été introduites dans la construction. Or, il y a une telle harmonie entre les nervures de cette voûte et les colonnes engagées qui les reçoivent, qu'on ne peut concevoir la possibilité d'une restauration. Tout ce que l'on peut conclure, ce me semble, de la légère différence de style entre ces tailloirs, c'est que les uns et les autres ont été faits dans une époque d'hésitation entre les formes nouvelles et les formes anciennes, et c'est, je crois, un argument assez fort pour la date que j'ai d'abord présentée.

porains, comment ne leur eût-on pas donné un alignement régulier, des dimensions qui eussent permis de placer les colonnes engagées au centre de leur massif ?

Vraisemblablement, c'est une équivoque qui a fait attribuer à Vulgrin le chœur de Saint-Serge. Il est certain que la construction de l'église fut incomplète; je suppose que c'est la nef, non le chœur, qu'il a bâtie. En effet, on dit qu'il éleva une *église nouvelle*, et ce n'est point une grande *restauration* qu'il dirigea. Par conséquent, l'édifice dont il est l'auteur doit être tout d'une pièce et ne doit pas présenter des parties plus anciennes que celles que l'on dit faites par lui. Or, le chœur est flanqué de piliers, qui, évidemment, n'ont pas été bâtis pour le plan qu'on a donné à celui-ci : les transsepts auxquels il touche sont évidemment très antérieurs. Bien que réparés, c'est-à-dire altérés comme tout le reste de l'église, ces transsepts ont conservé des caractères bien reconnaissables de l'époque romane, et les roses percées à leurs extrémités N. et S., quoique peut-être sensiblement plus modernes que les murailles, ne peuvent être guère postérieures au milieu du douzième siècle. Découpées en forme de roues, elles ont pour meneaux des colonnettes à chapiteaux bysantins parfaitement caractérisés [1].

[1] Si on les compare à la rose de Saint-Maurice, on remarquera une grande analogie dans la forme générale; mais les détails et surtout les chapiteaux des colonnes for-

La nef, complètement restaurée du quinzième au seizième siècle, n'offre rien de remarquable, si ce n'est, à l'intérieur, assez près de la porte d'entrée, une espèce de frise d'une exécution très fine et d'une grande richesse. Le portail, fort simple d'ailleurs, et sans intérêt, paraît avoir été refait en même temps que la nef. On voit tout auprès une vieille tour ronde, d'un appareil grossier, presque entièrement construite de morceaux de schiste non taillés. Peut-être est-ce un reste de l'église bâtie par Vulgrin.

Henri II, roi d'Angleterre et duc d'Anjou, fonda l'hôpital d'Angers en 1153. Bodin, dans ses recherches sur le Bas-Anjou, regarde la salle principale de cet établissement comme construite par ce prince. Quant à moi, je la crois du treizième siècle. Elle est très vaste et divisée par deux rangées de hautes colonnes à chapiteaux, garnis de crochets gothiques. Voûtes, arcades et fenêtres, sont ogivales, avec des nervures et des archivoltes arrondies en boudin. D'ailleurs, la disposition des voûtes est la même que celle du chœur de Saint-Serge. C'est, en un mot, à mon sentiment, un type très complet du gothique primitif, et je n'y trouve pas les caractères de l'architecture, toute romane en-

mant les rais, sont incontestablement plus anciens à Saint-Serge.

core, du douzième siècle [1]. A côté et faisant angle droit avec cette salle, est la chapelle, qui semble avoir été construite en même temps, ou peu de temps auparavant; car on y observe la même décoration, les mêmes voûtes soutenues, ou *semblant* soutenues, par de minces et longues colonnes isolées. La porte est en plein cintre, avec une large archivolte de gros tores alternant avec des gorges profondes et retombant sur des colonnes engagées, à chapiteaux de feuillages fantastiques, caractères de la dernière époque de l'architecture bisantine.

Un cloître sert de passage entre la salle des malades et la chapelle. Une portion est romane; l'autre, mieux ornée, a été commencée à l'époque de la Renaissance. La porte principale de la salle que j'ai déjà décrite, donne sur un autre cloître, dont les arcades, en plein cintre, fort basses, sont portées sur des groupes de quatre petites colonnes, à chapiteaux évasés, d'ailleurs sans ornement. Il n'a point de voûtes; je le crois très ancien. Ces deux cloîtres romans, sur le caractère desquels il est

[1] Au-dessus de la porte d'entrée, on voit un portrait d'un homme à barbe grisonnante, avec un col rabattu en dentelle, et un pourpoint de velours noir. Selon l'inscription qui l'accompagne, c'est le portrait de Henri II, fondateur de l'hôpital. Mais c'est, à n'en pas douter, un ouvrage du seizième ou peut-être du commencement du dix-septième siècle. J'ignore quel personnage il représente. Ce portrait peint sur marbre noir est d'ailleurs fort bon, et rappele la manière de Porbus.

impossible de se méprendre, me confirment dans l'opinion que j'ai exprimée sur la date de la salle des malades. Si Henri II a effectivement fait bâtir une salle commune pour les malades, je crois que c'est plutôt celle qui sert aujourd'hui de grenier à blé, en face des ruines de Saint-Laurent. Il est constant qu'autrefois elle faisait partie de l'hôpital, et depuis peu d'années seulement on lui a donné une autre destination.

Cette salle fort vaste s'étend parallèlement à la rivière. Dans le sens de sa longueur, elle est divisée par deux rangs de piliers, dont les uns, géminés, sont romans, les autres tout-à-fait modernes. Du côté de la rivière, c'est-à-dire à l'E., le mur est construit en moellons de tuffeau, et ses fenêtres sont en plein cintre, géminées, avec une colonnette séparant les deux ouvertures comprises dans la même arcade. Au lieu d'un cintre, c'est un arc surbaissé qui forme l'ouverture intérieure de ces fenêtres. Le mur opposé est bâti de morceaux de schiste, et n'a que des espèces de meurtrières très étroites. Il n'y a point de voûtes, et je ne pense pas qu'il y ait jamais eu d'autre couverture qu'un toit en charpente. Le mur de l'O. est vraisemblablement le plus ancien ; quant à l'autre, je le crois refait avec des matériaux anciens, et ce qui me le fait croire, c'est d'abord ce chambranle intérieur en cintre surbaissé, d'apparence toute moderne ; puis, si l'on examine attentivement ces fenêtres, on recon-

naîtra que les cintres ont, pour la plupart, leurs arêtes encore vives, tandis que les chapiteaux des colonnettes, entre les arcades géminées, sont extrêmement frustes, comme s'ils étaient beaucoup plus anciens.

Une tour sur le bord de la rivière en amont de la ville et quelques pans de muraille, voilà, outre le château, tout ce qui reste des fortifications d'Angers. Ce château offre plus d'un rapport avec celui de Nantes. Il est bâti sur le penchant d'une colline, dont la Maine lave le pied, et dans quelques points ses remparts s'élèvent à une hauteur prodigieuse. Toutes les tours sont rondes, construites, comme les courtines, de gros morceaux de schiste non taillés, entremêlés d'assises de tuffeau. L'effet de ces lignes blanches tranchant fortement sur le schiste noir est assez agréable. Au reste, depuis quelques années, ce château a souffert tant de mutilations, qu'il ne faut pas espérer y retrouver les dispositions d'une place de guerre au moyen-âge. Le couronnement des tours est rasé, le pont avec l'ouvrage avancé qui le défendait détruit. A l'intérieur des tours nul détail d'ornementation qui puisse aider à déterminer leur date. Si j'en juge par leur forme, leur appareil, quelques archivoltes oubliées par les démolisseurs, je la placerais au treizième siècle [1]. Mais dans la

[1] C'est l'opinion de Mesnard; il rapporte que Philippe-

suite cette forteresse a subi plus d'une réparation considérable. La chapelle, du gothique fleuri, fort dégradée, n'offre presque aucun intérêt.

Je n'ai vu dans aucune ville autant de maisons du moyen-âge qu'à Angers. Plusieurs se distinguent par leurs façades sculptées, où l'on pourrait trouver une foule de renseignemens précieux sur les costumes et les usages des quinzième et seizième siècles. La maison qui offre la décoration la plus riche et les sculptures les plus variées forme l'angle d'une rue derrière la cathédrale. Là, parmi un grand nombre de figures grotesques, j'ai remarqué un homme tuant un taureau, posé si exactement comme un Mithras, que je suis tenté de le prendre pour une copie de quelque monument antique. Il y a peu de constructions de la Renaissance à Angers; je dois citer pourtant la maison appelée l'*Hôtel des Marchands*, rue Baudrière, élevée vers la fin du seizième siècle. On y voit quelques détails élégans, gâtés d'abord par des additions modernes, puis mutilés dans la révolution.

Il me reste à parler du Musée, qui renferme quelques antiques, entre autres une fort belle urne de porphyre, ornée de deux masques barbus, d'un style grandiose et d'une magnifique exécution. On sait combien le porphyre est difficile à travailler, et

Auguste en commença et que saint Louis en termina la construction.

l'on remarque avec surprise que cette urne est aussi mince qu'un vase de porcelaine. C'est le roi René qui l'a léguée à la cathédrale; mais son origine est inconnue. D'après la tradition, ce vase aurait servi aux noces de Cana, et ce serait le même où s'opéra le changement de l'eau en vin. Le Musée renferme encore quelques bons tableaux, et beaucoup de plâtres moulés, soit sur l'antique, soit sur des ouvrages modernes. De ce nombre sont plusieurs statues et bustes de notre célèbre sculpteur David, qui en a fait don à sa ville natale. Là, j'ai retrouvé avec le plus grand plaisir la petite fille lisant l'inscription du tombeau de Marcos Botzaris, chef-d'œuvre de naïveté et de sentiment, qui prouve que le talent de M. David se prête aussi bien aux sujets tendres et gracieux qu'aux compositions graves et sévères.

J'aurais dû citer plus tôt un buste magnifique de Napoléon, en marbre blanc, par Canova, admirable par l'expression et la pensée. Il avait été donné à la préfecture de Maine-et-Loire, et lors de la restauration, on décida qu'il serait détruit. Un employé subalterne, chargé de l'exécution de cet acte de vandalisme, eut le bon esprit de cacher le buste condamné dans un grenier de la Préfecture. Il y demeura long-temps oublié, et les couvreurs qui réparaient la toiture s'en servirent plus d'une fois comme d'un billot pour tailler leurs ardoises. Aujourd'hui, rétabli sur un socle convenable, il occupe une place d'honneur dans la galerie.

Savenières.

—

Avant de me rendre à Saumur, je voulus examiner l'église de Savenières, à quelques lieues d'Angers. On la dit bâtie dans le sixième ou le septième siècle. Aujourd'hui la façade seulement et une partie du mur méridional de la nef présentent un appareil très remarquable qu'on peut rapporter à cette époque. A différens intervalles, dans une maçonnerie composée de fragmens de schiste noir, grossièrement taillés, se dessinent de longues bandes de briques, dont la couleur rouge tranche fortement avec celle du schiste. Entre deux lignes formées chacune par deux lits de briques posées à plat, on voit un cordon d'autres briques rangées obliquement en *arête de poisson*, et placées de manière que les angles saillans d'une bande soient opposés à ceux de la bande inférieure et de la bande supérieure. Aux angles du mur on s'est servi de tuffeau ainsi que pour les archivoltes des fenêtres. Ces dernières sont en outre encadrées par des briques qui en dessinent le cintre et en séparent les claveaux. De l'opposition des couleurs, rouge pour la brique, noir pour le schiste, et blanc pour le tuffeau, résulte un effet assez agréable, quoique bizarre. Les briques sont très longues et larges, presque semblables aux tuiles romaines.

Je n'ai rien vu dans l'intérieur de l'église qui m'ait paru contemporain de la façade [1]. Le chœur, ainsi que l'apside, ont été sans doute refaits du onzième au douzième siècle. Dans le quinzième on a ajouté un collatéral très mesquin à l'église, qui, probablement, n'avait autrefois qu'une seule nef. L'apside à l'extérieur est ornée avec beaucoup de goût. Les fenêtres, entourées de rosaces et de riches moulures, pourraient être citées parmi les meilleurs types d'ornementation bysantine. Je suppose que les colonnes qui entourent cette apside ont été ajoutées quelque temps après sa construction, pour faire office de contreforts, car elles sont irrégulièrement placées, l'une d'elles coupe même très désagréablement l'archivolte d'une fenêtre. Leurs chapiteaux se rapportent à l'époque de transition.

[1] On reconnaît que le fronton a été fort exhaussé, et le toit primitif devait être assez obtus. La porte occidentale est du quinzième siècle. Une porte latérale, au midi, doit être contemporaine de l'apside. Elle est en plein cintre, encadrée par des colonnes bysantines qui soutiennent une corniche ornée de modillons fantastiques.

—

Saumur.

—

Près de Saumur, j'ai retrouvé des monumens celtiques, deux dolmens, plus grands, surtout plus réguliers, que tous ceux que j'ai vus en Bretagne [1].

Le premier, près du village de Bagneux, sur le penchant d'une colline, représente, en plan, un rectangle de cinquante-huit pieds de long, vingt-un de large, et d'une hauteur moyenne d'environ sept pieds, mesurés sous la table. Ainsi que la plupart de ces monumens, il est fermé à l'O. et ouvert à l'E. Aujourd'hui il se compose de dix-sept pierres, dont quatre pour chacune des parois latérales, autant pour le toit, une en retour du côté gauche à l'entrée qu'elle rétrécit, une à l'O., fermant le dolmen, deux d'une petite dimension, vers l'entrée et debout dans l'alignement de la paroi N. [2], une dernière, enfin, à l'O., dans le

[1] Je ne regarde pas le monument de Gâvr' Innis comme un dolmen.

[2] Souvent de grands dolmens sont précédés par d'autres plus petits. La table des Marchands à Locmariaker en fournit un exemple. Je ne crois pas pourtant que ces pierres verticales de l'entrée aient été jamais couvertes par d'autres horizontales. Elles sont trop inégales en hauteur.

fond, isolée, comme un pilier, et soutenant avec les parois la masse énorme du toit. On voit, en outre, devant l'entrée, quelques pierres plates, dispersées à terre sans ordre. Peut-être ont-elles été verticales autrefois, faisant pendant à celles qui prolongent la paroi septentrionale.

Vraisemblablement une pierre manque au dolmen à droite de l'entrée; car on voit là une maçonnerie de moellons qui n'a pu être élevée que pour la remplacer. L'épaisseur des pierres varie de dix-huit pouces à deux pieds et demi, et bien qu'aucune ne semble avoir été taillée, elles sont cependant juxta-posées de manière à se toucher sur presque toute l'étendue de leurs côtés [1]. Toutes sont énormes, surtout celles du toit. La dernière, à l'O. (c'est la plus considérable), présente un carré de vingt-un pieds de côté. On dit que des fouilles ont fait connaître que les parois étaient enterrées à près de neuf pieds [2], ce qui leur donnerait une hauteur à peu près de seize pieds. Ce serait un fait remarquable; car, en général, les pierres celtiques ne sont que médiocrement enfoncées en terre. Cependant il était nécessaire de leur donner ici une solidité extraordinaire; car au lieu

[1] Il existe, il est vrai, entre la seconde et la troisième pierre de la paroi S., une ouverture par laquelle un homme pourraît passer; mais elle est le résultat d'un accident, d'une fracture.

[2] Ces fouilles n'ont d'ailleurs produit aucun résultat.

d'être verticales, elles sont inclinées très fortement vers le centre du dolmen, au point qu'un fil à plomb, du sommet de la pierre, tomberait, sur le sol, à plus d'un pied de sa base. En voyant ces masses prodigieuses, on se demande toujours quelle puissance les a entassées de la sorte, et l'étonnement est d'autant plus vif, que la difficulté de l'exécution est rappelée plus sensiblement par la rudesse et la grossièreté même de la construction.

A cent cinquante pas en avant du dolmen, au milieu des vignes, on voit un peulven isolé, haut de six à sept pieds. J'ai déjà remarqué que l'on avait cru observer quelquefois un rapport de position entre les dolmens et les peulvens; mais cette pierre isolée me semble bien éloignée du dolmen. Elle ne se trouve pas non plus alignée sur son axe.

A trois portées de fusil plus loin, vers le N.-O., au sommet d'un coteau, près d'un chemin creux qui conduit de la grande route au village de Riou, on trouve un autre dolmen moins considérable, mais également régulier, également orienté. On le nomme la *Pierre couverte*. Il se compose de six grandes pierres, dont une seule, longue de vingt pieds, forme la paroi du S., trois autres la paroi opposée. Une autre, large de neuf pieds à peu près, ferme le dolmen à l'E.; enfin, une dernière couvre les autres comme un toit, les débordant de tous les côtés. Elle est fendue aujourd'hui et considérablement détériorée par la gelée. Les pa-

rois latérales, hautes de sept pieds à peu près, sont, comme celles du dolmen de Bagneux, fortement inclinées à l'intérieur. J'ai observé que le sol en dedans du dolmen était recouvert de plusieurs larges dalles. Déjà j'avais remarqué un fait semblable dans un dolmen, près du village de Crac'h. J'ai trouvé encore ici, de même qu'autour de la Table des Marchands, à Locmariaker, une espèce de mur fort bas, entourant le monument de très près, et je suis aussi embarrassé pour savoir si c'est un effet du hasard, un amoncellement fortuit de pierres enlevées aux champs voisins, ou bien une enceinte élevée à dessein. Je pencherais pour cette dernière opinion; car l'un des plus grands monumens celtiques connus, le *Cercle de Stone-Henge*, près de Salisbury, est environné d'un fossé et d'un petit rempart en terre, bien évidemment contemporains des pierres énormes qui constituent le cromlec'h.

Ce sont des blocs de grès qui composent ces dolmens. Aux environs de Saumur, cette roche n'est point rare; mais cependant on ne la trouve pas à la surface du sol dans les lieux où ces monumens ont été élevés, et si j'en crois les rapports des gens du pays, il a fallu transporter ces lourdes masses d'une demi-lieue au moins, en surmontant de plus des obstacles naturels, tels que des vallées, des collines, etc.

La *Pierre couverte* se trouve au bord d'un escar-

pement, sur un terrain sablonneux, qui menace de s'ébouler au premier jour. Quelques remblais empêcheraient sa ruine, qui, autrement, paraît inévitable et très prochaine. Je vous prierai, Monsieur le Ministre, de vouloir bien inviter M. le sous-préfet de Saumur à faire exécuter les travaux nécessaires pour consolider le terrain. Deux journées de terrassiers suffiront.

Autrefois tous les environs de Saumur étaient parsemés de monumens celtiques; il n'en reste plus qu'un petit nombre aujourd'hui, et leur destruction est si rapide, que plusieurs de ceux que M. Bodin a décrits, en 1814, ont déjà disparu. Ne pourrait-on pas prendre quelques mesures pour leur conservation; par exemple, défendre de les exploiter comme matériaux pour les routes? Les Ponts-et-chaussées en ont déjà brisé beaucoup dans ce pays, entre autres, un très beau cromlec'h, espèce de monument extrêmement rare en France.

Si, pour leur importance, les églises de Saumur ne se peuvent comparer à celles d'Angers, plusieurs d'entre elles ne laissent pas d'offrir un intérêt véritable.

Notre-Dame de Nantilly passe pour la plus ancienne de la ville; mais je ne puis admettre, avec M. Bodin, qu'elle date du cinquième ou sixième siècle. A mon sentiment, il a attaché trop d'im-

portance à la nature de l'appareil ; car de tous les caractères architectoniques, c'est le plus vague, le plus incertain. A gauche de la façade, qui paraît avoir été restaurée à plusieurs reprises [1], on remarque une portion de muraille revêtue d'un parement de petites pierres taillées en losange. Que cet appareil réticulé soit une tradition antique, cela n'est pas douteux ; mais on ne peut nier qu'il n'ait été en usage depuis l'époque gallo-romaine jusqu'au douzième et même jusqu'au treizième siècle. Tel était le goût, pour l'ornementation, pendant la durée du style roman fleuri, qu'on en donnait même aux parties lisses en les couvrant d'un parement compliqué. On en voit d'imbriqués, de nattés, de réticulés surtout, comme celui de Nantilly, et les églises de Poitiers vont nous en offrir de fréquens exemples.

En examinant l'intérieur de Notre-Dame de Nantilly, on y reconnaît trois époques bien caractérisées. La nef, dans l'origine, était unique ; au quinzième siècle, on y a joint un collatéral (au S.), presque aussi large que la nef elle-même, et les piliers qui les séparent ne sont autres que les contreforts anciens.

Mais déjà, vers la fin du douzième siècle sans doute, on avait refait et peut-être augmenté le chœur. En-

[1] La porte est en plein cintre avec une archivolte à boudins retombant sur des colonnes à chapiteaux historiés.

fin, en même temps qu'on ajoutait un collatéral, on retouchait les transsepts, si toutefois on ne les a pas reconstruits entièrement [1]. Quant à la date de la nef, la fin du onzième siècle ou le commencement du siècle suivant paraît la plus probable. On ne saurait, en effet, rapporter à une époque plus ancienne ces hautes colonnes engagées, terminées par des chapiteaux historiés, d'un travail précieux, et ces grandes arcades en plein cintre, surmontées des fenêtres de même forme et assez larges. Les archivoltes de ces dernières sont remarquables par leur bizarrerie. Elles se composent de deux rangées de claveaux l'une au-dessus de l'autre, taillés en biseau, de manière que les angles saillans des claveaux de la rangée inférieure entrent dans les angles rentrans de la rangée d'en bas, la ligne de contact représentant ainsi un zigzag semi-circulaire. J'ai observé la même disposition dans le portail de l'église Saint-Etienne, à Nevers, fondée en 1063, et cette étrange coupe de pierres, commune aux deux églises, pourrait, à la rigueur, être considérée comme un indice d'une origine contemporaine.

Au-dessus une arcature cintrée. La tour qui surmonte le portail est carrée, assez basse; mais sa flèche (en bois et moderne) est fort élevée. Tout le côté sud de la façade date du quinzième siècle.

[1] Le mur oriental des transsepts m'a semblé contemporain du chœur.

La voûte de la nef de Nantilly est en ogive, sans arêtes, renforcée seulement par des arcs doubleaux de travée en travée. Je présume qu'elle a été refaite à l'époque où le chœur a été construit, et ce qui me paraît le prouver, c'est la forme de deux chapiteaux (les plus voisins des transsepts) ornés de crochets gothiques, restauration évidente du commencement du treizième siècle, et qui fait supposer celle des arcs doubleaux qui s'y appuient. D'ailleurs, il faut remarquer la courbe de cette voûte, dont l'angle est à peine sensible, et qui peut très bien avoir été en plein cintre avant d'être retouchée. Dans le chœur, l'ogive est beaucoup plus prononcée, et le style de l'ornementation plus moderne. Le collatéral S. et les transsepts offrent quelques jolis détails, des feuilles frisées, refouillées profondément, des nervures, des moulures saillantes, etc. Là, j'ai observé sur le fût de quelques colonnes une légère saillie prolongée verticalement, et ressemblant à une règle étroite appliquée sur la colonne. J'ai déjà décrit cet ornement singulier si fréquemment employé à Saint-Pol-de-Léon.

Les murailles de l'église sont en partie couvertes de grandes tapisseries, très curieuses, qui m'ont paru du seizième siècle pour la plupart, quelques-unes du quinzième. L'une des dernières, qui représente l'histoire de la Vierge, pourrait fournir des renseignemens précieux sur les costumes et

l'architecture du temps. Une autre dont le sujet est la prise de Jérusalem par Titus, présente une grande variété d'armures et d'accoutremens. On sait que les artistes du moyen-âge ne se piquaient pas d'observer *la couleur locale*. Aussi il ne faut pas s'étonner de voir sur le premier plan un soldat romain portant une arme à feu. Celle-là peut être regardée comme la représentation des premières *bombardes à main* dont il est fait mention dès la fin du quatorzième siècle. C'est un tube de cuivre, emmanché au bout d'un bâton, qui a le même axe que le canon. Le soldat qui le porte le tient à deux mains, appuyant le manche ou la crosse sur son épaule *gauche*, et, baissant la tête, il ajuste son ennemi. Derrière lui un autre soldat va poser un charbon sur la lumière de l'arme. Il y a loin de là aux fusils du baron Heurteloup. — Je citerai encore une autre tapisserie que je crois plus moderne, et qui représente des anges portant les instrumens de la Passion. Elle paraît avoir été exécutée d'après les desseins de quelque maître, car les figures et les draperies sont d'un style grandiose bien différent des autres. Elles me rappelent la manière d'Albert Durer.

Je dois encore protester contre la date que M. Bodin assigne à l'église de Saint-Jean, dont il attribue la fondation à Pépin, roi d'Aquitaine. On

confond trop souvent l'époque de la première consécration religieuse d'un certain lieu, avec celle de l'érection de l'édifice qu'on trouve dans ce même lieu. Sans doute Pépin fonda une église dans cette partie de la ville, mais à coup sûr l'église *actuelle* (elle sert d'écurie aujourd'hui) n'est pas antérieure à la fin du douzième siècle. Sa forme est celle d'une basilique terminée par une apside à pans. Elle a trois travées à voûtes ogivales, garnies de nervures rondes, qui, se croisant en étoile, retombent sur des chapiteaux historiés. Quelques-uns ont encore conservé des vestiges de peintures et de dorures. L'appareil est moyen, fort grossièrement exécuté.

Saint-Pierre, au centre de la ville, paraît avoir été construit entre le douzième et le treizième siècle; mais aujourd'hui cette église est dénaturée par des additions plus ou moins modernes. Sa façade, que l'on comparait à celle de Saint-Maurice d'Angers, s'étant écroulée à la fin du dix-septième siècle, on l'a remplacée par un portail composé des ordres dorique et ionique, de très mauvais goût. Des chapelles latérales, ajoutées à la nef aux quinzième et seizième siècles, achèvent de dénaturer le caractère primitif de cette église, dont on parvient cependant à retrouver la forme originale; c'était celle d'une croix latine avec une apside très longue, et deux petites chapelles semi-

circulaires à l'orient des transsepts. Les voûtes sont ogivales renforcées de nervures rondes; peut-être n'appartiennent-elles pas à la construction primitive. Dans la partie de la nef ancienne où il n'y a pas de chapelles, 'on voit une arcature cintrée, surmontée d'une corniche à modillons ornés. Telle était, sans doute, dans le principe la décoration des murs latéraux. La plupart des chapiteaux présentent les feuillages fantastiques de la dernière époque romane; quelques-uns, des diables ou des animaux monstrueux. Il faut noter la forme curieuse des fenêtres ayant trois ouvertures en plein cintre, celle du milieu surhaussée, toutes les trois entourées de boudins, comprises dans une ogive. Voilà le premier exemple que j'aie vu d'une fenêtre de transition divisée en trois parties, et l'on sait que, même dans la première période gothique, il est rare de trouver une fenêtre ogivale refendue par deux meneaux.

Il y a quelques jolis détails dans une chapelle de la Renaissance, à l'extrémité de la nef, et contigue au transsept nord. Le pilier du transsept entaillé, et la coupe oblique de la voûte, permettent de voir du fond de cette chapelle le prêtre qui officie au maître-autel. On sait que la même disposition existe dans la fameuse église de Brou. Probablement le but des fondateurs était de se séparer de la foule, sans avoir pour cela une plus mauvaise place; mais à Brou, le raffinement est poussé plus

loin. La chapelle particulière de Marguerite de Savoie est un véritable boudoir avec une bonne cheminée, près de laquelle la princesse priait Dieu sans risque de s'enrhumer.

Je terminerai le catalogue des églises de Saumur, en disant quelques mots de la petite église de Saint-Nicolas, romane autrefois, mais presque entièrement refaite au quinzième siècle. De sa construction primitive, on ne voit plus que les fenêtres, quelques gros piliers cylindriques fort bas, à chapiteaux très grossiers, et deux apsides à l'*extrémité occidentale* des bas-côtés. Depuis long-temps on y a pratiqué des portes. Les apsides à l'occident sont très rares en France [1]. Quant au chœur, il est tout moderne. Parmi les chapiteaux du quinzième siècle, il y en a de remarquables par leurs grandes feuilles frisées, sculptées avec beaucoup de goût, et, si je ne me trompe, avec l'intention de ne point faire trop de disparate avec ce qui reste de la construction romane. En effet, on sera surpris, en examinant ces chapiteaux du quinzième siècle, ornés de feuilles grasses et surmontés de tailloirs épais, de leur retrouver presque le même galbe que celui des chapiteaux du douzième.

[1] Je n'en connais guère qu'un seul exemple ancien, à Lamarche, auprès de la Charité-sur-Loire.

Le château, situé au sommet d'un rocher escarpé, passe pour avoir été construit sous le règne de Saint-Louis ; mais, depuis cette époque, il a bien changé. On a abattu plusieurs de ses tours, des courtines entières, et son aspect aujourd'hui est plutôt celui d'une forteresse du seizième siècle que d'un château du treizième. On distingue pourtant quelques portions de murailles en ruines qui semblent fort anciennes, et même un arceau en plein cintre, seul reste, suivant M. Bodin, de l'ancienne église de Saint-Florent, dont la fondation remontait au dixième siècle.

Dans la cour intérieure, on m'a montré, gisant à terre auprès du corps-de-garde, une statue de pierre sans tête et sans jambes, d'un homme couvert d'une cotte d'armes. Placée avec plusieurs autres dans des niches qui décoraient la façade du château, cette statue, suivant la tradition, représentait le fameux Godefroy de Bouillon. Il suffit d'examiner le costume pour reconnaître qu'elle n'est point contemporaine du prince croisé qui fut roi de Jérusalem. La cotte d'armes, qui paraît recouvrir une cuirasse très bombée devant la poitrine, serre la taille et tombe jusqu'aux genoux. Elle est boutonnée pardevant. Les manches sont fort amples et plissées. Un large baudrier soutient une épée, et une *ceinture d'honneur* très large et richement bro-

dée, s'attache tout-à-fait au bas des hanches. Ce dernier ornement est caractéristique, car on ne le vit paraître que vers le milieu du quatorzième siècle. Il n'y a pas d'armoiries sur la cotte d'armes, et par conséquent il est impossible de prouver que cette statue soit celle de Godefroy; mais il est probable que les comtes d'Anjou, qui décorèrent le château, n'auront pas oublié un des héros de leur maison. Du temps de M. Bodin, cette figure était encore entière; il est honteux de la laisser ainsi à l'abandon.

Dans le faubourg des Ponts, il existe une maison bâtie par le roi René, dont on peut encore retrouver les armoiries à demi effacées dans la révolution. La façade est fort ornée de feuillages contournés et frisés à la manière du quinzième siècle, d'ailleurs rendus dans la perfection. Cette maison, aujourd'hui dans un déplorable état de dégradation, devrait être achetée et restaurée par la ville, sinon pour ses jolis détails d'architecture, du moins pour le souvenir du roi René que tous les Angevins vénèrent encore.

Le musée, établi dans une salle de la mairie, assez jolie construction du seizième siècle, renferme une collection nombreuse de poteries, de médailles, d'instrumens en bronze et en fer de fabrication romaine, la plupart trouvés dans les environs de Saumur. L'objet le plus curieux, et qui seul suffirait à faire la réputation d'une galerie plus considé-

rable, c'est une trompette antique, en bronze, parfaitement conservée, toute droite et longue de cinq pieds. L'embouchure et une partie du tuyau sont ornées de moulures très délicates, et l'on voit que l'instrument se composait de deux tubes entrant l'un dans l'autre, et pouvant s'allonger ou se raccourcir comme nos trombones. Le pavillon m'a paru d'un diamètre médiocre pour la longueur de la trompette.

Candes.

Dans un rapport que j'ai eu l'honneur de vous adresser l'année dernière, je vous ai rendu compte de la situation des anciennes abbayes de Fontevrault et de Saint-Florent. Cette année, je ne les ai point visitées de nouveau, mais je n'ai pas voulu quitter le Saumurois sans examiner l'un de ses monumens les plus remarquables, l'église de Candes, sur les bords de la Loire.

Ce qui la distingue, au premier aspect, c'est son apparence presque militaire, les murailles élevées de ses bas-côtés, les tours à machicoulis qui flanquent sa façade. Sous ce rapport, Candes rappele plusieurs constructions du midi de la France et surtout l'église de Maguelone. Une inscription gravée dans la nef rapporte que, bâtie en 1215, l'église

de Candes se trouvait presque ruinée, lorsque, sous le règne de Louis XIV, elle fut réparée par les soins de M. de Chauvelin. J'avoue que j'ai cherché inutilement des traces de cette restauration, et j'aime à croire que M. de Chauvelin s'est borné à faire recouvrir le toit, peut-être à remettre du ciment dans les interstices des pierres. Nulle part, heureusement, on n'aperçoit l'ornementation du grand siècle.

Si cette date de 1215 était exacte, il faudrait remarquer la persistance du style bysantin dans l'Anjou, car le chœur tout entier appartient à ce style, et le reste de l'église en a conservé des souvenirs nombreux. Mais il est permis de supposer que, vers le commencement du treizième siècle, il existait déjà à Candes une église assez importante. En effet, la différence entre le chœur et la nef est trop marquée pour que l'on puisse regarder les deux constructions comme contemporaines. En outre, je ferai voir tout à l'heure l'indication d'une altération considérable dans le plan primitif. Il ne me semble donc pas douteux que la prétendue construction de 1215 ne soit en réalité une restauration ou bien une augmentation très considérable d'un édifice plus ancien [1].

[1] Je le crois du douzième siècle. Il ne paraît pas probable, en effet, qu'entre l'année 1215 et le milieu du treizième siècle (et certainement la nef était en grande partie construite en 1250), il n'est pas probable, dis-je, qu'on ait modifié aussi notablement le plan original.

La forme de l'église est celle d'une croix latine, dont l'extrémité orientale est le chœur qui, s'arrondissant, produit une apside. A droite et à gauche, sont deux chapelles s'ouvrant dans le transsept, chacune ayant son apside à l'orient, s'appuyant à l'apside principale, tandis que les murs qui décrivent le reste de l'enceinte de ces chapelles s'étendent, l'un au nord, l'autre au sud, presque aussi loin que les murailles des transsepts.

Si l'on examine attentivement ces deux apsides latérales, on se convaincra que ce sont des additions relativement modernes, tandis que les chapelles, dont les fenêtres sont en plein cintre, entourées d'archivoltes à chevrons, ne peuvent avoir d'autre date que celle du chœur. Les apsides latérales supprimées, on verra que les chapelles n'ont pu être autre chose que le transsept primitif, lequel a reçu une nouvelle destination par suite de la construction d'un nouveau transsept à la suite de la grande restauration que je viens de signaler.

L'intérieur de la nef est divisé en trois parties [1], par deux rangées de longues colonnes groupées [2],

[1] Dans toutes les églises, le chœur, étant la partie la plus importante, est aussi la plus ornée. Si la nef a des collatéraux, le chœur en a aussi. A Candes, la nef a des collatéraux, le chœur n'en a point; ce n'est à proprement parler qu'une apside profonde. Ces observations donnent une nouvelle force à l'opinion que j'ai présentée sur l'origine du chœur.

[2] Leur plan est un losange dont chaque angle se termine

d'une légèreté et d'une grâce admirables. Leurs chapiteaux, ornés pour la plupart de crochets saillans, quelques-uns de longues feuilles dentelées, indiquent le commencement du style gothique, et contrastent fortement avec ceux du chœur, composés en général de végétaux fantastiques [1]. Dans le chœur, aussi bien que dans la nef, l'ogive a été employée pour les voûtes et pour les arcades, presque toujours à pointe obtuse; dans les collatéraux, seulement, elle affecte la forme en lancette. Toutes les voûtes sont d'arêtes, garnies de tores en guise de nervures, se croisant en étoile [2]. Les fenêtres sont en plein cintre (j'ai remarqué déjà que l'ogive ne fut adoptée que fort tard pour les fenêtres), à l'exception de celle qui s'ouvre dans le transsept méridional, et de deux autres percées dans le mur occidental de la nef, et répondant aux collatéraux. Ces trois-là peuvent avoir été ajoutées à une époque plus ou moins moderne.

Le mur de la façade porte les traces d'une réparation très maladroite dont j'ignore la date, et qui peut-être aurait eu lieu sous le règne de Louis XIV; mais je ne hasarde cette conjecture qu'avec timidité,

par une colonne assez forte; sur chaque face deux colonnettes sont en outre engagées.

[1] Trois seulement sont historiés.

[2] J'appele ainsi les nervures qui forment une croix grecque et une croix de Saint-André, toutes les deux ayant un centre commun.

car, détestant l'architecture de cette époque, je suis peut-être trop porté à lui attribuer tous les traits de barbarie qui ont défiguré tant de beaux monumens du moyen-âge. Quel que soit l'auteur de cette réparation, il a presque entièrement détruit, en les engageant dans un massif de maçonnerie, deux petites roses en forme de roue et de style bysantin. On n'en voit plus aujourd'hui qu'une faible partie. Ces deux roses en soutenaient une plus grande dont le cercle extérieur seulement a subsisté.

Deux massifs carrés très épais forment les piliers des transsepts, destinés sans doute dans le principe à porter un poids plus considérable que la flèche légère qui les surmonte. A l'entrée de la nef principale, aussi bien qu'à l'entrée des collatéraux, des pilastres y sont engagés, taillés en biseau par le bas, probablement pour élargir le passage. Sur ces pans coupés s'étalent une foule de petits détails sculptés, d'une richesse et d'une délicatesse de travail si merveilleuses, qu'ils font bien vite oublier ce que cette disposition a de bizarre. Ce sont des rinceaux, des figures grotesques, vingt jolis caprices qu'on peut regarder d'aussi près qu'un ouvrage d'orfèvrerie. Dans la même partie de l'église, d'autres colonnes engagées sont tronquées également, et des figures bizarres ou des monstres leur servent de consoles. Plus loin, des colonnes engagées dans les murs latéraux reposent sur de grandes statues; ailleurs deux colonnes superposées sont interrompues par

des saints ou des grotesques, qui pour l'une font office de chapiteau, pour l'autre de console. Toutes ces sculptures me semblent dater au moins du quatorzième siècle, car je crois qu'à cette époque seulement l'église de Candes a été, sinon achevée, elle ne l'est pas encore, du moins laissée dans l'état d'avancement où on la voit aujourd'hui.

Les fenêtres cintrées et les roses attestent suffisamment des souvenirs récens de la période romane: on en retrouve encore d'autres dans un porche au midi, vers l'entrée de la nef. En effet, la disposition et, jusqu'à un certain point, l'ornementation de la porte intérieure se rapprochent beaucoup de celles de plusieurs monumens du douzième siècle, mais il m'a paru que l'exécution, *le faire,* indiquait assez évidemment le milieu du treizième.

Quatorze statues, dans des niches ogivales trilobées, garnissent les parois latérales et reposent sur un soubassement orné d'oiseaux, de monstres, de toute cette variété infinie de détails qui échappent à la description. Dans ce soubassement, on voit d'autres niches plus petites, d'où sortent des têtes de rois et de reines, entremêlées de feuillages étranges et de rinceaux, dans lesquels serpentent toutes sortes d'animaux, bizarres caprices de l'inépuisable imagination des sculpteurs du moyen-âge. A ne considérer que les ornemens proprement dits, abstraction faite des statues et des têtes de rois, on n'hésiterait pas à regarder ce portail comme un

beau type de l'art bysantin, tel qu'il florissait vers la fin du douzième siècle. Mais le style des statues indiquent clairement une époque postérieure. On ne voit point ici ces plis raides, étroits, ces étoffes couvertes de broderies, cette profusion de perles, de bijoux, caractères constans de la sculpture bysantine, qu'on retrouve au portail occidental de Chartres, à Saint-Gilles, au Mans, et dans tant d'autres églises. A Candes, je remarque des draperies largement traitées, des figures pleines de mouvement, de vie. Les costumes sont élégans, mais d'une grande simplicité. On ne peut méconnaître la belle manière du treizième siècle. Supposera-t-on que le soubassement est plus ancien que les statues? Mais ces têtes de rois font partie du même bloc où sont sculptés ces animaux monstrueux; et il est infiniment plus probable que la différence de style, entre les figures et les ornemens, ne tient qu'à l'emploi simultané d'artistes travaillant dans une époque de transition, les uns conservant encore les procédés et les types d'un art qui se perdait, les autres inventeurs, et représentans de l'art qui commençait à se développer [1].

Les voussures de cette porte ne sont qu'ébauchées, à l'exception d'une seule, couverte en par-

[1] Toutes ces statues sont horriblement mutilées. Sur les quatorze, il n'y en a que trois dont on n'ait pas brisé la tête. Les colonnes qui séparent les niches sont également cassées pour la plupart.

tie de petites figures d'un ajustement gracieux. Une clé saillante au milieu de l'ogive est décorée de la même manière [1]. Le tympan contient encore d'autres figures dont la principale paraît être la Vierge. Je les trouve de trop petite proportion pour le fond lisse sur lequel elles se détachent. Au lieu de bandeau, trois ogives, avec beaucoup de moulures très riches, terminent le tympan par le bas; les retombées des ogives imitent des festons. L'effet ne me semble pas heureux. On voit de semblables festons de pierre dans les portes moresques, beaucoup plus élégans et surtout plus légers.

Ce porche, dont le sol est plus bas que la nef, est voûté en ogive, avec les nervures rondes du gothique primitif. Au centre, en face de la porte, une colonne grêle, isolée, semble soutenir tout le poids de la voûte. La répétition fréquente dans l'Anjou de cet artifice de construction doit être notée.

Vu de la place du village, ce porche forme un avant-corps flanqué de deux tours carrées, couronnées de machicoulis. La porte extérieure est en ogive, entourée d'une large archivolte. Au-

[1] C'est le seul exemple que je connaisse d'une clé saillante dans l'architecture gothique, à moins qu'on n'appele ainsi une vesica piscis contenant des figures que l'on voit quelquefois au sommet d'une archivolte. Ici, c'est une véritable clé saillante, bien caractérisée.

dessus, on voit deux fenêtres, ou plutôt deux meurtrières étroites, la dernière dans le haut du fronton, lequel dépasse un peu les deux tours latérales.

Le long de la façade règnent deux arcatures trilobées, l'une au-dessus de l'autre, se prolongeant même sur les faces extérieures des tours. La première, à la hauteur de la porte d'entrée, comprend douze arcades; l'autre, sur l'alignement de la meurtrière inférieure, en a seize. Dans chaque arcade est une statue, ou bien un bloc de pierre non encore taillé. Immédiatement au-dessus de l'arcature supérieure, s'étend un cordon de modillons, ou plutôt une autre suite de très petites arcades trilobées, dont les retombées, au lieu de porter sur des colonnes, s'appuient sur des têtes fantastiques. Bien qu'inachevée, et de plus très détériorée, toute cette décoration frappe encore par sa richesse surprenante, mais l'opposition des parties lisses de la façade avec les deux arcatures remplies de statues ne produit pas un effet très agréable. Il y a, ce me semble, un équilibre trop marqué entre l'importance des parties lisses et des parties ornées. De loin on dirait deux larges rubans appliqués horizontalement sur les murs. Toutefois il serait injuste d'accuser l'architecte sur un morceau qui n'est point terminé, et peut-être aurait-il trouvé quelque moyen de lier l'une à l'autre les deux zones ornées. Sur les tours, des colonnes grêles

s'élèvent d'une arcature à l'autre qui dissimulent un peu le défaut que j'ai signalé.

Quant au portail occidental, bouché par suite de cette restauration barbare dont j'ai déjà parlé, il n'offre que fort peu d'intérêt aujourd'hui. Dépourvu d'ornemens, flanqué de tours à machicoulis, on le prendrait plutôt pour la courtine d'une forteresse.

Aucun ornement ne se voit à l'extérieur des murs de la nef. Ses contreforts sont très élevés, mais peu saillans.

Poitiers.

A quelque deux cents pas à l'E. de la ville, et sur une petite éminence, on découvre d'assez loin une large pierre soutenue par quelques autres verticalement placées. C'est un dolmen. La table, de forme à peu près ronde, et d'un diamètre de seize à dix-huit pieds, repose en partie sur le sol, quelques-uns de ses piliers étant détruits; ceux qui subsistent encore sont hauts de quatre pieds à peu près, espacés et plantés irrégulièrement. La surface de la table est très fruste, mais j'y ai cherché vainement des canaux creusés pour « *l'écoulement du sang des victimes,* » dont plusieurs per-

sonnes m'avaient parlé. Les creux qu'on y observe ont évidemment une cause fortuite, et de plus ils seraient beaucoup plus propres à retenir un liquide qu'à favoriser son écoulement. Dans le pays on donne à ce dolmen le nom de la Pierre-Levée, ou la Pierre de Gargantua; mais ce dernier nom est impropre, car c'est à Pantagruel que Rabelais en attribue l'érection « *pour le divertissement des escholiers de l'Université.* » La table et les piliers sont de la même roche, très commune aux environs, un calcaire fin entremêlé de lits de silex. Voilà encore un exemple à ajouter au très petit nombre de monumens celtiques construits d'autres matériaux que le granit ou le grès. De compte fait je n'en connais que deux, le tombeau du Géant près de Saint-Herbot, et la Pierre-Levée de Poitiers; encore ne m'est-il pas parfaitement démontré que les feuilles de schiste de Saint-Herbot aient une origine celtique [1].

Il y a peu de villes qui réunissent un plus grand nombre de monumens intéressans que Poitiers. Depuis l'époque romaine, et long-temps avant, si l'on compte la Pierre-Levée, jusqu'au commencement du gothique, on y trouve une suite de grands édifices

[1] La grotte aux Fées à Saint-Antoine, près de Tours, est composée de blocs de calcaire siliceux.

qui présentent, pour ainsi dire, un abrégé de l'histoire de l'art.

L'importance de Poitiers, sous la domination romaine, est prouvée par ses arènes et par les immenses substructions que l'on découvre tous les jours. Les recherches dirigées par la société des Antiquaires de l'Ouest [1] jetteront sans doute un grand jour sur la position et les monumens de la ville antique. Il est bien à regretter que l'indifférence qu'on a eue long-temps pour l'étude de nos antiquités ait laissé perdre à peu près sans ressource l'amphithéâtre que quelques soins auraient pu conserver. Aujourd'hui, son périmètre est aisément reconnaissable; çà et là on voit encore de grands massifs de construction ancienne, des arcades, des voûtes, de hautes murailles, à petit appareil; mais des maisons se sont élevées sur les gradins, un grand nombre s'appuient aux murs d'enceinte, et l'on *devine* le cirque plutôt qu'on ne le voit. Pour le déblayer, la dépense serait considérable, et probablement on n'obtiendrait pas aujourd'hui des résultats équivalens. Les arènes de Poitiers n'ont jamais été à comparer à celles d'Arles ou de Nîmes; en outre, leur ruine est tellement avancée, qu'elles n'offrent plus qu'un sujet d'étude, un attrait de curiosité à l'antiquaire; pour l'artiste elle n'ont malheureusement presque aucun intérêt.

[1] Publiées en partie dans le premier volume des *Mémoires de la Société*. Voyez le rapport intéressant de M. Mangon-Delalande.

Après les arènes, le monument le plus ancien de Poitiers est l'édifice singulier connu sous le nom de temple Saint-Jean. Les nombreuses dissertations auxquelles il a donné lieu, et un rapport de M. Vitet, mon prédécesseur, me dispensent d'en faire la description. Je me contenterai de vous entretenir des réparations qu'on y a faites depuis qu'une allocation de votre département vient d'en assurer la conservation, et d'examiner brièvement les différens systèmes présentés sur son origine. D'après la décision prise récemment, le temple Saint-Jean doit être un musée. Il m'a semblé que dans les travaux qu'on y a exécutés, on avait été préoccupé plutôt de le rendre propre à cette destination, que de lui conserver son aspect et son caractère original. Le long des murs, afin de placer des statues, on a établi un soubassement en maçonnerie, revêtu de pierres de taille, qui, outre l'inconvénient de cacher le bas des colonnes engagées dans les parois, a celui de rétrécir les dimensions de la salle principale. Des sellettes mobiles en bois eussent été préférables. Au milieu de l'apside, on a élevé également un socle en maçonnerie d'un si grand diamètre, qu'il en remplit presque tout l'intérieur. Bien que cette partie de l'édifice soit évidemment une addition au monument primitif, je suis fâché de la voir ainsi encombrée. J'aurais voulu que dans la restauration nouvelle on n'ajoutât rien à ce que le temps nous a laissé ; qu'on se bornât à nettoyer et à consolider. Dans quelques endroits on a

recouvert les murs d'un enduit nouveau, et c'est un tort grave, car il importait de conserver religieusement l'apparence ancienne des murailles, qui ont été réparées autrefois à différentes reprises. Comment pourra-t-on aujourd'hui comparer les portions antiques avec celles qui ont été retouchées? Où trouver maintenant des renseignemens certains sur l'origine de l'édifice ?

Je ne rapporterai sur cette question très controversée que les deux opinions les plus accréditées et que partagent les antiquaires. Les uns en font une église, ou plutôt un baptistère du cinquième ou sixième siècle ; les autres y voient un tombeau romain de la fin du troisième ou du commencement du quatrième siècle. Tous s'accordent à regarder l'apside et l'avant-corps du bâtiment comme fort postérieur à la salle carrée qui forme le milieu de la construction.

A l'appui de leur opinion, les premiers font remarquer la grossièreté de l'exécution générale, les colonnes d'inégale hauteur qui paraissent enlevées à des monumens antiques, les incrustations en terre cuite, les briques mêlées aux pierres, la croix sculptée sur les frontons, le parement des murailles qui diffère à quelques égards de l'appareil romain [1].

[1] Les pierres ont quatorze ou quinze pouces de long sur trois ou trois et demi d'épaisseur. Celles qu'on trouve le plus communément dans les édifices romains, n'ont guère plus de sept à huit pouces de long et trois d'épaisseur.

Enfin le grand trou revêtu de mortier, vers le milieu de la salle, leur semble indiquer la piscine, le lieu où se faisait le baptême par immersion, tel qu'on l'administrait dans la primitive Église.

D'un autre côté, ceux qui regardent le temple Saint-Jean comme un tombeau, se fondent principalement sur la présence d'une pierre tumulaire, trouvée dans l'intérieur de l'édifice et sous le sol actuel, avec de nombreux fragmens de marbre. L'inscription semble indiquer un mausolée considérable [1]. Cette hypothèse soutenue avec beaucoup de talent par M. Mangon-Delalande, dans un Mémoire très remarquable qu'il vient de publier, me paraît préférable à la précédente. En effet, la présence des briques dans l'appareil ne conclut rien, car on en trouve dans beaucoup d'édifices antiques; on dit même que l'usage s'en introduisit sous Gallien, au troisième siècle. Et la croix, si toutefois elle n'a point éte ajoutée, n'a rien d'incompatible avec un tom-

[1] CL· VARENILLAE CL· VARENI· CoS. FiLIAE
CIVITAS PICTONVM FVNVS LOCVM STATVAM
MONIMENT PVBLIC-M· CENSOR PAVIVS LEG AUG PRPR PRO
VINC· AQVITAN COS· DESIG· MARITVS HONORE
CONTENTUS SVA PC P^NE^ND. CURAVIT

Claudiæ Varenillæ, Claudii Vareni, consulis, filiæ, Civitas Pictonum funus, *locum* statuam, *monimentum publicum;* censor Pavius, legatus Augusti Propræsul *ou* proprætor? provinciæ Aquitanicæ, consul designatus, maritus, honore contentus, suâ pecuniâ ponendum curavit.

beau romain de la fin de ce siècle. Les incrustations de mastic rouge me semblent plus extraordinaires, car je n'en connais pas d'exemples bien authentiques. On ne doit pas s'étonner de voir la rudesse de la bâtisse, non plus que l'emploi des débris enlevés à d'autres monumens, car à Rome même, on dépouillait alors des édifices anciens pour en orner de modernes. La décadence de l'art était universelle, et la forme des lettres retournées, les sigles bizarres de l'inscription de Varenilla sont bien d'accord avec cette barbarie. Quant au trou octogone, on ne peut admettre qu'il ait pu servir au baptême par immersion. Profond de huit pieds au moins, on n'y voit aucun moyen d'écoulement pour l'eau. A deux ou trois pieds du sol actuel paraît un tuyau, mais sa direction oblique de haut en bas n'aurait pu servir qu'à remplir la piscine, non à la vider. Que serait devenu le cathécumène au fond de ce trou? Comment l'y descendre? Comment l'en retirer? Suivant M. Mangon-Delalande, c'est là que l'urne de Varenilla aurait été déposée, et le tuyau aurait servi, suivant un usage dont on a des exemples, à introduire des libations dans la cavité. Un massif épais de maçonnerie, qui ne se trouve que d'un côté du trou, lui parait avoir servi de soubassement à la statue mentionnée dans l'inscription.

Des fresques très curieuses ornent l'intérieur de ce monument; les unes, et c'est le plus grand nombre, représentent des saints, des apôtres, Jésus-

Christ, etc. Leur style, de tout point le même que celui des miniatures des onzième et douzième siècles, fait présumer qu'elles datent de cette époque. Mais, vers le haut des murs, on aperçoit une frise peinte, infiniment plus ancienne, et que sa ressemblance avec les ornemens le plus fréquemment reproduits dans les mosaïques antiques, doit faire regarder comme un ouvrage romain. On y voit des méandres entremêlés d'oiseaux. Probablement cela faisait partie de la décoration du tombeau, et le caractère de ces peintures serait seul un puissant argument en faveur de l'opinion de M. Delalande.

Au moyen-âge, c'est l'époque romane qui paraît avoir été la plus brillante dans le Poitou, car la plupart des églises, bien que restaurées, ont conservé les traits caractéristiques de l'architecture de ce temps. C'est au onzième et au douzième siècle qu'ont été construites les principales églises de Poitiers, et la richesse de leur ornementation peut les faire classer parmi les plus remarquables de cette période.

Après Saint-Gilles, Notre-Dame de Poitiers me semble le type le plus parfait et le plus gracieux du style roman fleuri. Sa façade est comme un immense bas-relief, qui commence au pavé et s'élève jusqu'au sommet du fronton. Le petit nombre de parties lisses qui se voient au milieu d'une pro-

fusion de sculptures plus ou moins saillantes, offrent des appareils élégans qui contribuent encore à la décoration. On doit remarquer, comme un fait assez rare, les deux petites tours rondes qui flanquent le portail, la plupart des tours romanes étant carrées. Celles-ci sont d'une élégance singulière; mais, par un contresens bizarre, les imbrications de pierre qui recouvrent leur toit conique sont tournées de bas en haut, au lieu de la disposition ordinaire qui faciliterait l'écoulement des eaux. Rien de plus fréquent à cette époque que de voir des souvenirs antiques en évidente contradiction avec leur destination primitive.

Les costumes des innombrables figures sculptées sur ce magnifique portail, me semblent plus modernes que ceux de Saint-Gilles. On y voit moins de broderies, moins d'étoffes plissées. Parmi un grand nombre d'ajustemens plus ou moins remarquables, j'en distingue plusieurs d'une apparence toute orientale. Je citerai, par exemple, une femme revêtue, par-dessus sa robe, d'un cafetan dont les manches, très serrées à l'avant-bras, s'élargissent tout d'un coup à partir du coude, au point de tomber presque jusqu'à terre. D'autres bas-reliefs que j'ai examinés en Poitou m'ont offert la reproduction du même costume [1]. Ailleurs, je n'en connais pas de semblables. N'en peut-on pas infé-

[1] Voir plus bas l'église de Chauvigny.

rer que ces sculptures ont été exécutées par des artistes qui avaient vu l'Orient, s'ils n'y étaient pas nés?

L'intérieur de Notre-Dame paraît plus ancien que son portail, que je crois de la fin du douzième siècle. Sa forme est celle d'une basilique, et le transsept n'est indiqué que par une voûte plus large que longue, entre la nef et le chœur, resserrée en outre par des arcs doubleaux très saillans [1]. La nef est longue pour sa largeur, et ses bas-côtés sont remarquablement étroits. Les piliers, carrés, portent une colonne engagée sur chaque face, terminée par un chapiteau en cône tronqué, renversé, sans autre ornement qu'une petite volute sous les angles du tailloir [2]. Dans le chœur les chapiteaux ont, en général, leurs corbeilles chargées de rinceaux, de feuillages, quelquefois de monstres. Un seul offre une composition de bas-relief.

L'aspect de l'église a été sensiblement altéré par la construction de chapelles du quinzième siècle autour du chœur, et d'autres attenant au collatéral du nord. Leur architecture, qui a le défaut de s'accorder fort mal avec la sévérité du roman pri-

[1] Il faut noter la forme assez rare de cette voûte dont l'arc est moindre qu'un demi-cercle.

[2] Cette forme de chapiteau est très commune en Poitou; on la voit à Saint-Hilaire de Poitiers, à Charroux, Saint-Savin, etc.

mitif, est en elle-même fort médiocre. — J'ai examiné avec plaisir un groupe de statues formant une espèce de retable dans une chapelle au sud du chœur. Une tête de Christ surtout m'a paru d'une fort belle expression. Je crois ce morceau de la fin du quinzième siècle.

Sainte-Radegonde, dans la partie basse de la ville, approche de Notre-Dame par son élégance; et sa tour, au-dessus de la façade, est assurément l'un des plus gracieux monumens de l'architecture bysantine. Elle se compose de deux étages carrés, le premier flanqué de contreforts très peu saillans, le second de colonnes engagées entre lesquelles s'ouvrent des fenêtres en plein cintre avec des archivoltes fort ornées. Au-dessus de ces deux étages s'en élève un troisième octogone, également accompagné de colonnes engagées sur tous ses angles, et percé sur chaque face d'une fenêtre géminée en plein cintre. Une corniche à modillons soutient un toit pyramidal fort obtus. Adossée à la tour, une tourelle ronde, à trois étages, sert de cage d'escalier. Elle est, comme la tour carrée, flanquée de colonnes; mais le dernier étage seulement est éclairé par des fenêtres. L'appareil de toute cette construction est remarquable par sa régularité; quelquefois même il contribue à la décoration; ainsi les pendentifs des derniers

étages ont un parement réticulé. A côté de cette précision dans la taille des pierres, paraît un étrange mépris des règles les plus vulgaires. Dans aucun des étages les colonnes ni les fenêtres ne sont à l'aplomb les unes des autres. Il ne paraît pas, d'ailleurs, que la solidité de l'édifice en ait souffert [1]. Cette tour me semble du douzième siècle. Au quinzième, on a appliqué sur sa base un portail gothique qui, considéré isolément, ne manque pas d'élégance. Son seul défaut est de contraster trop fortement avec les constructions qu'il accompagne.

Sainte-Radegonde a été anciennement restaurée, et l'on peut s'en convaincre en examinant l'intérieur de l'édifice, où l'on trouve incontestablement trois parties différentes de style : d'abord le chœur qui paraît dater du onzième au douzième siècle,

[1] Le même défaut paraît encore plus fortement marqué dans une tour, peut-être plus ancienne, qui fait partie de l'église de Saint-Porchaire. Elle est carrée, a trois étages dont les faces présentent des arcades en plein cintre inégales en nombre et en largeur, en sorte que les bases des colonnes qui les flanquent reposent quelquefois sur le sommet d'une arcade inférieure.

Quoique moins élégante que la façade de Sainte-Radegonde, celle de Saint-Porchaire a cependant quelques jolis détails, des chapiteaux historiés, des moulures délicates et d'un beau travail. Quant à la nef, qui paraît une restauration du quinzième ou seizième siècle, elle n'offre aucun intérêt.

puis les deux travées qui le précèdent, dont l'ornementation accuse une époque de transition, probablement le commencement du treizième siècle; enfin les deux dernières travées de la nef ont été terminées, ou plutôt refaites vers le quinzième siècle, à l'époque où l'on plaçait une façade devant la tour romane. J'oubliais de noter une autre partie de l'église, vraisemblablement plus ancienne que toutes les autres. C'est la crypte, creusée dans le roc vif; le tombeau qu'elle renferme, s'il n'a pas été fait à l'époque de la mort de la sainte reine, est du moins extrêmement intéressant par les sculptures très curieuses et certainement très anciennes dont il est décoré. Ce sont des rinceaux très élégans, quoique bizarres, dont il serait difficile de trouver les analogues ailleurs que dans les manuscrits les plus anciens.

On s'aperçoit que les colonnes du chœur ont été peintes, et sur quelques fûts on voit encore distinctement des losanges rouges, d'une couleur fort épaisse et très brillante. Inutile de dire que ces précieux restes sont barbouillés de l'éternel badigeon blanc, qui, dans toutes nos églises, couvre tant de riches décorations.

Le long des murs latéraux de la nef, se développe une arcature tantôt en plein cintre, tantôt ogivale, suivant qu'elle appartient à des travées de construction primitive, ou à celles qu'on a restaurées. Au-dessus règne une corniche supportée

par des modillons d'une variété infinie. Quelques-uns représentent des figures très licencieuses, surtout parmi ceux du quinzième siècle. — On peut s'étonner d'abord d'en voir d'un style très ancien dans les dernières travées, mais on s'expliquera leur présence en supposant que dans la dernière restauration on s'est servi de matériaux anciens. Ce mélange de fragmens de différens caractères n'est pas rare, et rend souvent très difficile de déterminer la date de l'édifice auquel ils appartiennent.

Saint-Hilaire, l'une des églises les plus considérables de Poitiers, a été dédiée en 1049. Aujourd'hui elle est diminuée de près de moitié par la suppression de la plus grande partie de sa nef; de plus, des constructions ajoutées successivement ont altéré sa disposition primitive. Suivant toute apparence, le chœur est la partie la plus ancienne de l'édifice. Il est entouré de longues colonnes, inégalement espacées, sans qu'on puisse bien comprendre le motif de cette irrégularité. En dépit d'un usage presque constant, les apsides ou les chapelles orientales qui s'y joignent sont en nombre *pair*. Il y en a quatre, adossées comme des tourelles à la partie courbe du chœur, en sorte que l'axe de l'église passe entre deux apsides. Au lieu de contreforts, ce sont de longues et fortes colonnes

qui flanquent les angles de ces chapelles. Les colonnes sont groupées trois par trois et surmontées de beaux chapiteaux variés, ayant cependant ce rapport, que leurs ornemens se composent de rinceaux ou de feuillages fantastiques, sans monstres ni figures de bas-relief. Si on les compare aux chapiteaux du chœur, on sera frappé de la simplicité de ces derniers, qui, comme ceux de la nef de Notre-Dame, ne présentent qu'un cône renversé avec quelques volutes peu saillantes sous les angles du tailloir. L'appareil des murs du chœur diffère encore notablement de celui des apsides. Le premier, formé de petites pierres rectangulaires, paraît une assez bonne imitation du petit appareil romain, tandis que le second, d'ailleurs fort régulier, est moyen, ou même composé de moellons de proportion assez forte. Les transsepts et quelques parties de la nef ont un appareil semblable à celui du chœur, tandis que celui des apsides se retrouve dans des additions évidemment postérieures au plan primitif. De ces différences d'appareil et d'ornementation, ne doit-on pas conclure que les apsides sont plus modernes que le chœur? Et, à vrai dire, je ne pense pas qu'à l'époque de la dédicace de Saint-Hilaire, la construction fût beaucoup plus avancée que l'enceinte du chœur. Peut-être les transsepts étaient-ils déjà construits, mais bien que la forme des voûtes et celle des arcades de toute l'église indique la période romane, je ne puis

croire que les chapiteaux historiés qu'on voit dans quelques parties de la nef, remarquables par leur élégance et la finesse de leur exécution, soient contemporains de ceux du chœur [1]. Enfin parmi un grand nombre d'autres chapiteaux que j'ai observés, gisant çà et là dans les jardins où s'étendait autrefois la nef de Saint-Hilaire, plusieurs, par leurs proportions et leur forme, m'ont paru convenir plutôt à l'époque de transition qu'au commencement de la période romane. En un mot, il me semble à peu près démontré que le chœur de Saint-Hilaire appartient, presque seul de toutes les constructions, au commencement du onzième siècle.

Du côté de la nef, les piliers des transsepts présentent une disposition assez extraordinaire. Ils sont au nombre de quatre de chaque côté, et fort rapprochés. Deux se trouvent dans l'alignement des colonnes du chœur ; deux autres sont placés parallèlement, mais en retraite et sur l'alignement des murs du chœur. Sur une même ligne, perpendiculaire à l'axe de l'église, deux arcades, l'une au-dessus de l'autre, réunissent ces piliers ; la première retombant sur une colonne engagée, qui

[1] J'ai déjà fait observer la pratique constante de réserver pour le chœur la décoration la plus riche, en particulier, les chapiteaux les plus élégans. A Saint-Hilaire, le contraire a lieu ; c'est une nouvelle présomption pour croire son chœur plus ancien que sa nef.

s'élève à peu près à moitié de la hauteur du pilier; la seconde s'appuyant au chapiteau du pilier même. La petite portion de voûte carrée, comprise entre les quatre piliers, est renforcée par un arc doubleau disposé diagonalement, et de chaque côté dans la direction du centre des transsepts. Je n'ai pu savoir si la même disposition se reproduisait autrefois dans le reste de la nef. Aujourd'hui ses bas-côtés sont extrêmement étroits, et leurs arcades (il n'y en a que deux) sont en retraite sur celles du chœur. Je soupçonne que dans le principe les bas-côtés étaient *doubles*, et de hauteur inégale.

Au nord de la nef s'élève une tour non achevée, qui se lie à plusieurs autres constructions plus ou moins modernes. Le premier étage de la tour appartient évidemment à l'époque romane; je le crois de la fin du douzième siècle. On y remarque une arcade en plein cintre dont les claveaux découpés et comme guillochés laissent entre eux des interstices réguliers qui peut-être étaient remplis autrefois de mastic coloré.

Dans des jardins, au sud de l'église, on voit un assez grand nombre de tombeaux en pierre, quelques-uns couverts d'ornemens bysantins d'un très beau style; mais la plupart ne sont que de grandes auges dont la forme représente un trapèze ou bien un triangle très aigu, tronqué à son sommet. Quelques souterrains et beaucoup de pierres tumulaires, dont aucune ne m'a paru plus ancienne que le

douzième siècle, indiquent jusqu'où s'étendaient les dépendances de l'abbaye. Il serait à désirer qu'on recueillît ces fragmens curieux, inscriptions, chapiteaux, tombeaux en pierre, exposés à la pluie et dont on ne prend aucun soin.

On attribue à Henri II la fondation de l'église cathédrale dédiée à Saint-Pierre. Commencée avant qu'il ne montât sur le trône, c'est-à-dire, vers le milieu du douzième siècle, elle ne fut terminée que plusieurs siècles après. Sa forme, très remarquable, diffère essentiellement de celle de la plupart de nos églises de la même époque, mais offre quelque analogie avec celle de plusieurs églises anglaises. C'est un rectangle divisé dans sa longueur par deux rangs de piliers, formant trois nefs, dont la principale est un peu plus du double aussi large que chacune des deux autres. Au lieu d'apside, la muraille orientale, entaillée quelque peu, présente une espèce de niche à peine assez profonde pour placer un autel. A l'extérieur, on ne voit aucune indication d'apside, et la muraille est parfaitement à angle droit avec les parois latérales. Les transsepts, forts courts, sont placés à peu près au milieu de l'église. Dans toutes ses parties elle présente à peu près la même décoration. Le long des murs latéraux, très élevés, règne une arcature en plein

cintre [1], surmontée d'une corniche avec un cordon de modillons historiés, en général parfaitement sculptés. Une fenêtre, quelquefois deux, en plein cintre dans la partie orientale du chœur et dans les transsepts, en ogive dans le reste de l'église, occupent le haut de chaque travée. Pour ne considérer que les fenêtres en ogive, je remarquerai que leur forme indique qu'elles appartiennent à différentes époques. Les unes, au nombre de deux pour chaque travée, sont refendues par un seul meneau, et ont une rose dans leur tympan. Celles-là datent, ce me semble, du milieu ou de la fin du treizième siècle. Les autres, beaucoup plus larges, se subdivisent en plusieurs ogives géminées, chacune ayant une rose au sommet de son tympan. Je crois ces dernières du quatorzième siècle, et comme elles sont fort larges, il n'y en a qu'une par travée.

Les voûtes et les arcades de la cathédrale sont toutes en tiers-point, garnies de tores sur toutes leurs arêtes. Les piliers très élevés et fort élégans composent un massif en forme de croix, portant une colonne engagée sur chaque face, et une autre beaucoup plus mince dans chaque angle rentrant. Leurs chapiteaux sont, pour la plupart, ornés de feuillages fantastiques d'une très belle exécution.

[1] Dans une seule travée, on voit des arcades en ogive mêlées aux cintres.

Dans un petit nombre, on observe les crochets saillans du treizième siècle, et un seul je crois, historié, représente un groupe d'oiseaux de style bysantin. En un mot, ces chapiteaux offrent presque toutes les formes de la transition du style roman au gothique. Malgré l'élévation des murs, les contreforts n'ont partout qu'une légère saillie, et nulle part on ne voit d'arcs-boutans.

La façade paraît plus moderne que la nef. Elle est fort large. Ses trois portes en ogive ont leur voussures et leurs tympans remplis de figures de bas-relief, qu'à leur style, qui n'est pas exempt de prétention, je crois du quatorzième siècle. Le dernier étage des tours, octogone, avec des ogives à contre-courbe, et des moulures anguleuses, me semble encore postérieur, et je le crois une addition du quinzième siècle. Malgré cette différence légère d'époques et de styles, l'effet général de cette façade est imposant, et annonce bien la vaste basilique que je viens de décrire. Sur le côté nord de la nef on trouve un autre portail, beaucoup plus petit et de style bysantin, qui n'a jamais été terminé. Commencé probablement à cette époque d'hésitation qui précéda l'apparition du gothique, il a été promptement abandonné sans doute comme vieillerie. De délicieuses figurines couvrent ses chapiteaux historiés. Sous le rapport de l'exécution, elles me semblent bien supérieures à celles du grand portail.

Si l'on recherche les dates des différentes parties de l'église, on reconnaîtra d'abord que le plan général a dû être conçu dès le moment de la fondation, et que l'exécution, quelque lente qu'elle ait pu être, ne s'en est jamais notablement écartée. Suivant toute apparence, ce plan, les fondations, peut-être une partie des murs latéraux avec leur arcature, se rapportent au règne de Henri II et à la fin du douzième siècle. On doit noter comme un fait rare en France à cette époque, la suppression *complète* de l'apside; et peut-être cette cathédrale en offre-t-elle un des plus anciens, si ce n'est le plus ancien exemple. On remarque également l'absence de chapelles latérales au chœur, ce qui semble un caractère particulier à la période de transition dans l'Anjou et le Poitou, puisqu'on l'observe dans les principales églises de ces provinces, Saint-Maurice, Saint-Serge, Saint-Martin [1], Saint-Pierre, etc.

La forme des piliers et des fenêtres, l'ornementation intérieure, paraît appartenir en majeure partie au treizième siècle. Vraisemblablement au quatorzième l'église aura été achevée, et les larges fenêtres, ainsi que la décoration du portail, rappelent ces derniers travaux. Quant à l'étage octogone des tours, j'ai déjà dit qu'il me semblait du

[1] Je ne parle que de l'addition de la fin du douzième siècle.

quinzième siècle. Une façade d'église sans hautes tours paraissait alors une bizarrerie qu'on a voulu corriger.

La salle des Pas-Perdus au Palais-de-Justice est décorée, comme Saint-Pierre, d'une arcature qui règne le long de ses murs latéraux. D'un côté, cette arcature est en plein cintre; de l'autre en ogive. Cette différence provient-elle d'une restauration, ou bien doit-on la considérer comme un de ces mélanges de formes, si fréquens à l'époque de transition? Au midi, cette salle est éclairée par plusieurs fenêtres en ogive trilobées, au-dessus desquelles s'élève une galerie intérieure décorée de pinacles à ogives flamboyantes, ornés de bouquets de feuilles frisées, et surmontés de jolies statues de saintes. Quant à cette partie de l'édifice, on ne peut douter qu'elle ne soit une addition du quinzième siècle. Le couronnement du palais est orné de quelques autres statues, un peu plus anciennes peut-être, mais qu'on ne peut examiner que difficilement et de l'intérieur, car le bâtiment est masqué par des maisons toutes modernes. Ces statues représentent, me dit-on, les anciens comtes de Poitou. Il avait été question de les enlever et de les placer dans le musée; mais on a renoncé à cette translation, qui aurait été dispendieuse, et qui n'aurait pas enrichi bien notablement le musée.

Je quittai Poitiers avec le regret de ne pouvoir y faire un plus long séjour, car ses nombreux monumens fourniraient un inépuisable sujet d'études. Je partis pour Charroux, arrangeant cette excursion de manière à pouvoir visiter en même temps quelques-uns des édifices les plus curieux du département.

Civray.

Je me rendis d'abord à Civray, dont l'église, bien qu'horriblement mutilée, est encore l'un des monumens les plus remarquables de l'art bysantin. L'aspect de sa façade me parut plus grave, plus sèvère, et presque aussi élégant que celui de Notre-Dame de Poitiers. Je lui trouvai un air plus antique, et, si l'on peut s'exprimer ainsi en parlant d'un monument du moyen-âge, des formes plus pures, moins altérées par le mélange d'un autre style d'architecture. Sa disposition rappele un peu celle du portail de Saint-Gilles. C'est un carré long, sans gâble [1], avec trois arcades en plein cintre au rez-de-chaussée, et trois autres au-dessus, séparées des premières par une corniche saillante à modillons. Symétriques de composition, les deux membres principaux de cette fa-

[1] Il en existait peut-être un autrefois qui aura été détruit.

çade ne diffèrent que parce que les deux arcades latérales du rez-de-chaussée en contiennent deux autres en ogive [1], tandis que les arcades supérieures n'en ont point. Je ne sais si ces arcades ogivales étaient ouvertes autrefois, et je le soupçonnerais en voyant le mur qui les bouche dépourvu de tout ornement, sans même un appareil de décoration, comme on en voit dans les autres parties lisses de la façade.

Toutes les archivoltes étalent, comme à l'envi, une profusion d'ornemens tous variés dans leurs motifs, mais combinés adroitement pour produire une décoration générale de l'effet le plus agréable. Aux palmettes, aux feuillages plus ou moins bizarres sculptés ordinairement sur les archivoltes bysantines, se mêlent ici une grande quantité de figures de bas-relief, les unes semées çà et là, purs caprices d'artistes; les autres réunies et formant des compositions distinctes. Ainsi l'archivolte de l'arcade du rez-de-chaussée à la gauche du spectateur est couverte de sirènes, de poissons, d'animaux monstrueux entremêlés parfois de jolies figurines bien sculptées, et de petits médaillons qu'on serait tenté de prendre pour des portraits; l'archi-

[1] Il n'est pas impossible que ces deux arcades aient été ajoutées après coup. Les moulures maigres et pauvres qui les entourent, comparées avec la richesse des autres archivoltes, seraient peut-être un motif suffisant pour le faire supposer.

volte de l'arcade de droite est décorée de la même manière, mais les ornemens empruntés au règne végétal y dominent; enfin la porte principale a quatre archivoltes, sur lesquelles quatre compositions différentes sont sculptées.

Il me semble y voir l'origine du système des voussures remplies de statuettes, qui, au treizième siècle, devinrent un motif si général pour la décoration des portes. Au lieu des gorges profondes qui forment les voussures gothiques, on ne voit à Civray que des archivoltes plates, en retraite les unes sur les autres, et seulement légèrement *obliques*. Les figures qu'elles contiennent sont aussi d'un bien moindre relief que celles des treizième ou quatorzième siècles.

La première archivolte (l'extérieure) présente un zodiaque dont les signes commencent à gauche par le Verseau, entremêlés, suivant l'usage, de petites compositions qui représentent les occupations correspondantes aux différens mois de l'année. Çà et là paraissent quelques figures de fantaisie sans rapport sensible avec le zodiaque, et portant une multitude de menus détails exécutés aussi finement que si le sculpteur eût travaillé un meuble facilement transportable. J'ai remarqué que les Gémeaux sont mâle et femelle, dans une attitude fort suspecte, ainsi qu'on les peint souvent dans les anciens manuscrits. Il m'a semblé, mais je ne puis l'affirmer, vu l'état de mutilation de ces jolies

sculptures, que le signe de la Vierge manquait. Peut-être l'a-t-on omis parce que la Vierge était déjà représentée dans l'archivolte inférieure. On remarque la même omission dans le zodiaque de Notre-Dame de Paris, et on l'explique par un motif semblable.

Sur la seconde archivolte, sensiblement inclinée sur le plan de la façade, on voit des anges vêtus de longues robes plissées, les ailes éployées, groupés à droite et à gauche d'une *vesica piscis*, au sommet de l'arc, laquelle contient une statuette debout et la tête coiffée d'un voile; c'est, je crois, la Vierge. La troisième archivolte, toujours en se rapprochant du tympan, représente dix figures, cinq de chaque côté, que je ne m'explique pas bien. A droite, elles tiennent élevé un objet qui ressemble à une lampe ou bien à une coupe, tandis que celles du côté opposé le portent renversé. Sont-ce les vierges sages et les vierges folles qui, les unes, conservent la lumière de leurs lampes et les autres l'éteignent? Au sommet de l'arc est une figurine en buste, la tête entourée d'un nimbe. Sans doute c'est Jésus-Christ, car Dieu le père occupe bien évidemment le haut de la quatrième archivolte. Il est représenté également en buste dans une *vesica piscis*, et des anges l'encensent de chaque côté. On doit observer que toutes ces figures sont disposées obliquement sur les archivoltes, sans doute afin qu'occupant moins de place, on pût leur donner une plus forte pro-

portion. Les retombées de tous les arcs viennent s'appuyer à des colonnes dont les chapiteaux historiés sont de la plus grande richesse. Leurs tailloirs ressemblent à des bas-reliefs, tant ils sont couverts de petites compositions, de fantaisies qu'on ne se lasse pas de considérer, mais qu'il serait impossible de décrire.

Une seule fenêtre en plein cintre, assez étroite s'ouvre au centre du grand arc qui occupe le milieu de l'étage supérieur. Elle est très en retraite sur la partie inférieure de la façade. De chaque côté, des statues de ronde-bosse presque grandes comme nature flanquent cette fenêtre, abritées de la pluie par la saillie de l'arc qui l'enveloppe. L'ajustement des draperies et jusqu'à un certain point le style de la sculpture, leur donnent une apparence toute antique. Aux cheveux frisés de l'une, au front chauve de l'autre, on peut reconnaître les deux types consacrés très anciennement à saint Pierre et à saint Paul. Un cheval gigantesque remplit aujourd'hui l'intérieur de l'arc ou de la niche à gauche de la fenêtre. Bien qu'il soit aujourd'hui horriblement mutilé, on voit encore qu'il était représenté au pas et portant un cavalier. De ce dernier, il ne reste que le pied gauche du côté de la muraille, renfermé dans une bottine arrondie, et posant sur un étrier dans lequel il est fortement engagé, la pointe du pied étant très en arrière de l'épaule du cheval. J'insiste sur ces détails, parce qu'ils pourraient

faire supposer que cette espèce de colosse a été, sinon sculpté, du moins réparé assez long-temps après la construction de l'église. En effet, la manière dont le pied pose sur l'étrier, ne se rapporte guère aux principes d'équitation que nous ont conservés la plupart des monumens des onzième et douzième siècles. A cette époque, on voit les cavaliers n'engageant que la pointe du pied dans l'étrier, et la portant plus basse que le talon, la jambe tendue en avant. Ici c'est le contraire [1].

Dans l'arcade de droite, onze statues sont disposées sans ordre, déplacées sans doute et replacées par des mains maladroites. On les a rangées sur deux rangs comme des livres dans une bibliothèque; le second, de quatre statues seulement, occupe une niche carrée comprise dans la première, suffisamment élevée pour que les statues se puissent voir d'en bas. Ces quatre figures, qui tiennent chacune un livre à la main paraissent être les quatre évangélistes. La rangée inférieure présente sept figures d'hommes ou de femmes, les unes debout, d'autres assises, dans différentes positions, d'autant plus difficiles à expliquer, que la plupart sont très mutilées. Différentes de pantomime et de proportions, elles n'ont d'autre rapport qu'une certaine

[1] Il ne serait pas impossible que cette statue équestre, qui, autant qu'on en peut juger, est plus correcte que les autres, fût une imitation de quelque ouvrage antique. Cela expliquerait les anomalies que j'ai remarquées.

uniformité dans le costume qui se compose de longues draperies. Cependant, à vrai dire, il est difficile de les regarder comme des ouvrages de la même époque; car, de ces draperies, les unes, et c'est le plus grand nombre, offrent ces plis raides et serrés, ces riches broderies, cette profusion de joyaux, caractères si connus de la sculpture bysantine, tandis que les autres, traitées d'une manière plus large, ressemblent à celles du saint Pierre et du saint Paul dont je viens de parler. Plusieurs de ces statues ne manquent pas de grâce, et il y en a de très remarquables par leur exécution. Toutes, d'ailleurs, sans exception, sont *posées*, dans les niches et détachées de la muraille. C'est, si cette comparaison n'est pas un blasphème, la même disposition que celle qu'adopta Phidias pour le fronton du Parthenon. Outre ces statues de ronde-bosse, un grand nombre de figures d'un très fort relief décoraient encore autrefois plusieurs parties de la façade de l'église, surtout les pendentifs; mais maintenant la plupart sont tellement frustes et délabrées, qu'à grand' peine peut-on se faire une idée de leurs proportions.

Les archivoltes de l'étage supérieur sont aussi élégantes que celles du rez-de-chaussée, mais trois seulement ont des figures de bas-relief; sur l'archivolte extérieure de l'arc central, on voit six guerriers, revêtus de longues robes et d'amples manteaux, coiffés de casques coniques, et s'appuyant

sur de grands boucliers, arrondis à leur extrémité supérieure, et finissant en pointe aiguë. Quelques-uns portent une croix à huit pointes. Des diables fort laids, dont le corps est un composé de bête et d'homme, sont foulés aux pieds par ces guerriers. — L'archivolte intérieure de droite contient douze figures revêtues de longues robes, tenant des livres; c'est ainsi qu'on représente souvent les apôtres. Enfin l'archivolte intérieure de l'arcade de gauche est remplie par des anges sonnant de l'oliphant, d'un plus fort relief que les autres compositions. Quant aux autres archivoltes (il y en a deux pour les arcs latéraux et trois pour celui du centre), leur ornementation consiste principalement en palmettes, rinceaux, feuillages, tous ces détails capricieux qu'excellaient à rendre les artistes du moyen-âge. L'effet général est délicieux. Une seconde ligne de modillons soutient une corniche saillante qui s'étend au-dessus des arcs de l'étage supérieur et termine ainsi cette belle façade. Si l'on compare les sujets sculptés sur les archivoltes avec ceux des chapiteaux et des parties basses de la façade, on trouve que les premiers sont infiniment mieux exécutés que les seconds. Le dessin en est plus correct, sauf la tendance à allonger les figures, défaut constant de la sculpture romane. Au contraire, les bas-reliefs inférieurs sont bien plus grossiers, et leurs figures présentent le manque de proportions le plus choquant. Sans doute, il ne faut pas chercher dans ces différences

d'exécution l'indication d'époques différentes. Elles ne prouvent probablement que l'emploi de plusieurs artistes, dont les moins habiles auront été chargés des parties les moins importantes. Cette conjecture ne s'applique, au reste, qu'aux compositions de bas-relief, et j'ai déjà dit que je ne croyais pas les statues de ronde-bosse *toutes* du même temps. Peut-être y en a-t-il de fort anciennes ; les grandes niches où elles figurent aujourd'hui ont pu recevoir, comme un musée, des ouvrages anciens ou modernes.

Je ne dois pas oublier de faire remarquer une disposition assez singulière. A droite et à gauche la façade est flanquée de grosses colonnes engagées qui s'élèvent jusqu'à la seconde corniche. Suivant toute apparence, elles n'ont été destinées qu'à servir de contreforts, car on n'en a pas tiré partie pour la décoration. Un chapiteau dépassant la corniche eût été promptement dégradé par la pluie, et ces colonnes se terminent par une espèce de cône, dont la base, débordant le fût, fait office de larmier.

J'ai déjà dit que je considérais la façade de Civray comme un peu plus ancienne que celle de Notre-Dame de Poitiers. J'en juge ainsi surtout parce que, dans cette dernière, le système de la division des parties est poussé à l'excès, tandis que celle de Civray se rapproche davantage de la simplicité antique. Cependant l'intervalle de temps qui les sépare ne peut être considérable, et si la

façade de Notre-Dame date de la fin du douzième siècle, celle de Civray l'aurait précédée, à mon avis, d'une cinquantaine d'années au plus.

L'intérieur de l'église ne répond pas à la richesse de son ornementation extérieure. C'est une croix latine avec une apside orientale, et une autre sur chaque croisillon du transsept. De même qu'à Notre-Dame, les collatéraux sont remarquablement étroits. Leurs voûtes en plein cintre sont renforcées d'arcs doubleaux ; celle de la nef principale et du transsept en ogive, les unes et les autres construites en berceau. On reconnaît que les voûtes du transsept ont été refaites, et c'est une présomption pour que celles de la nef l'aient été pareillement. Dans le transsept, la naissance de la voûte ogivale part d'un mur surélevé ; un peu plus bas, on voit encore une corniche saillante qui montre les amorces d'une autre voûte détruite. Les arcades de la nef sont en ogive ainsi qu'une arcature figurée dans les murs des collatéraux. Quant à ces ogives, on ne peut guère douter qu'elles ne soient de construction primitive. En effet, le mur du transsept existe encore (puisque sa corniche, inutile, prouve qu'il a été conservé dans la restauration qui a refait les voûtes) ; or son appareil ne diffère en rien de celui du reste de l'église. L'état actuel de la façade, qui n'a été mutilée que par la main des hommes, sert encore de forte présomption pour faire rejeter la supposition d'une restauration considérable à l'intérieur.

Puisqu'elle est si bien conservée, pourquoi les murs de l'église, qu'on ne peut supposer beaucoup plus anciens, auraient-ils eu besoin d'une reparation complète? Enfin, à ces considérations il faut encore ajouter le rapport de style entre les sculptures de la façade et celles des chapiteaux intérieurs, la plupart ornés de rinceaux, de feuillages, quelques-uns de monstres ou de figures de bas-relief. Tous portent le caractère de l'art roman du onzième au douzième siècle. Comment supposer qu'ils n'aient pas été altérés, si les arcades qu'ils supportent eussent changé de forme long-temps après leur exécution?

Les fenêtres de l'église de Civray sont toutes en plein cintre [1], ornées à l'extérieur avec la plus grande élégance. Leurs archivoltes retombent sur des colonnettes dont les chapiteaux, en forme de pyramide renversée, légèrement arrondie aux an-

[1] Cette forme qui a prévalu pour les fenêtres jusqu'au milieu du treizième siècle, confirme une observation que j'ai souvent eu l'occasion de faire : c'est qu'à l'*extérieur*, et pour la *décoration*, on préférait encore le plein cintre, à une époque où l'ogive était déjà en usage à l'*intérieur*. Adoptée pour son utilité, et la facilité de sa construction, elle demeura long-temps sans exercer d'influence sur le style de l'architecture qui l'employait. Si, au treizième siècle, elle devint une forme constante, on ne doit pas pour cela la considérer comme un caractère distinctif de l'architecture gothique, qui, née long-temps après elle, n'a fait pour ainsi dire, que la mettre en évidence.

gles, sont couvertes de pointes de diamant, alternativement en saillie et en creux. L'effet en est on ne peut plus agréable par le jeu varié de lumière et d'ombre que présentent ces facettes régulièrement taillées.

Charroux.

Il ne reste aujourd'hui, de l'antique abbaye de Charroux, que quelques pans de murailles tombant en ruines, et une coupole surmontée d'une tour, conservée par une espèce de miracle, en dépit des efforts de quelques habitans du bourg, qui en réclament la démolition. Par un désintéressement bien rare, madame de Grandmaison, propriétaire de cette coupole, s'est toujours refusée à la vendre aux personnes qui se proposaient d'en exploiter les matériaux; elle a même proposé d'en faire don soit au gouvernement, soit au département, pourvu qu'on en assurât la conservation. Si cette offre généreuse n'est point acceptée, la tour de Charroux ne peut encore subsister long-temps. D'un côté, ses belles pierres sont convoitées par les maçons du lieu; de l'autre, les industriels demandent sa destruction pour agrandir le champ de foire; enfin la police municipale s'alarme de la chute de quel-

ques pierres, et menace d'abattre toute la construction de peur qu'elle ne s'écroule. Bien que cette inquiétude soit fort exagérée, on ne peut voir sans étonnement la légèreté des piliers qui soutiennent la coupole et la tour. Composés chacun de quatre colonnes rondes, groupées en faisceaux, ils sont au nombre de huit disposés en cercle, et réunis par deux rangs d'arcades en plein cintre l'un au-dessus de l'autre. Les arcades inférieures retombent sur les colonnes placées latéralement dans le groupe des piliers. Au second étage, il y a deux archivoltes, dont la plus grande s'appuie sur les chapiteaux des colonnes les plus éloignées du centre de la coupole; l'autre, en retraite, sur des colonnes latérales qui ne sont, à proprement parler, que la prolongation de celle de la rangée inférieure. Quant aux colonnes qui regardent l'intérieur de la coupole, beaucoup plus hautes que les autres, elles dépassent encore le sommet des arcades supérieures et s'élèvent jusqu'à la naissance d'une voûte légèrement ovoïde. A l'extérieur, une corniche peu saillante règne au-dessus des secondes arcades. On distingue là les amorces d'une voûte qui régnait autrefois autour de la coupole, laquelle était l'enceinte intérieure d'un chœur entouré de ses bas-côtés. En même temps, cette voûte servait en quelque sorte d'arc-boutant à la tour qui surmonte la coupole, et qui n'a plus aujourd'hui, pour appui, que les piliers déjà décrits. Cette tour, dont la

hauteur égale à présent presque la moitié de celle de tout le monument [1], a deux étages, octogones tous les deux; le premier, flanqué à chaque angle d'une longue colonne engagée, se termine par une plate-forme; le second, fort en retraite, a perdu son couronnement, et il ne reste aujourd'hui aucune indication qui puisse le faire deviner. L'un et l'autre, sur leurs faces, présentent des arcades figurées. Pour monter à la plate-forme, il fallait sans doute, autrefois, passer sur le toit des bas-côtés, et l'entrée de l'escalier intérieur se voit encore à la base de la tour.

L'appareil est varié, il est de pierres de taille parfaitement ajustées dans toutes les parties inférieures; très irrégulier et de pierres brutes à la base de la tour, que devait cacher autrefois le toit des bas-côtés du chœur. Enfin des moellons assez bien rangés par assises parallèles, forment le haut des murailles de la tour. La voûte est en blocage et semble peu épaisse.

Les chapiteaux des colonnes du rez-de-chaussée sont, en général, ornés de rinceaux et de feuillages fantastiques; quelques-uns représentent des lions. Les autres, ceux de l'étage supérieur, beaucoup plus simples, ressemblent à ceux de Saint-

[1] Elle a trente-cinq pieds de haut à peu près. Toute la construction est élevée de soixante-dix à soixante-quinze pieds au-dessus du sol.

Hilaire ; ce sont des pyramides tronquées, renversées, arrondies à leurs angles, avec de très petites volutes sous le tailloir, lequel est carré et peu épais. Les colonnes engagées de la tour se terminent par un cône renversé ; au-dessus, le parapet de la plate-forme s'avance et s'arrondit, de manière à former comme la base d'une tourelle en console.

Malgré son état de mutilation, l'aspect de la tour de Charroux est encore noble et imposant, et son architecture rappele plutôt la simplicité sévère, mais, élégante, du style antique, que la fantaisie capricieuse du moyen-âge. Je n'ai pu monter dans la tour, mais il m'a paru qu'elle était encore fort solide ; et les réparations nécessaires se borneraient, je le suppose, à refaire un toit à l'étage supérieur, et peut-être à recouvrir de ciment les crevasses de la voûte.

En examinant les pans de murs ruinés qui subsistent encore, on peut, jusqu'à un certain point, se rendre compte aujourd'hui de la disposition primitive de l'église. Outre un chœur circulaire, dont il paraît que les bas-côtés étaient doubles et séparés par un rang d'arcades concentriques à celles qui portent la tour, on voit qu'une apside existait à l'orient du chœur, et une nef assez large avec ses collatéraux à l'occident. Je suppose également, d'après quelques portions de murailles détruites, qu'un transsept ou deux chapelles N. et S., s'ouvraient dans le chœur circulaire et donnaient à

l'ensemble de la construction la forme d'une croix latine. C'était, avec beaucoup plus d'élégance, une disposition semblable à celle de l'église de Sainte-Croix à Quimperlé.

En 1136, suivant les auteurs de la *Gallia christiana*, le *monastère* de Charroux fut brûlé et rebâti. Cette date me paraît convenir parfaitement au style de la coupole. Il est vrai qu'on pourrait répondre que le mot *monastère* s'applique plus particulièrement aux bâtimens habités par les religieux qu'à leur église. Je trouve dans le même ouvrage qu'en 1017, Geoffroy rebâtit la basilique de Charroux sur un plan plus vaste, et que cette nouvelle église fut dédiée en 1028; d'autres textes mentionnent une seconde dédicace en 1047 ou 1048. Se décider entre ces trois dates serait d'autant plus difficile que les caractères de l'architecture du milieu du onzième siècle et du commencement du douzième sont les mêmes à peu près. Toutefois, elles se réunissent pour réfuter l'opinion vulgaire qui attribue à Charlemagne la construction de ce monument. Il passe, et probablement avec raison, pour le fondateur de l'abbaye; mais les bâtimens qu'il a construits n'existent certainement plus aujourd'hui. J'ai examiné à Poitiers deux inscriptions tirées des ruines de l'abbaye, et qui citent Charlemagne et un comte Rotger comme les auteurs de l'église; mais la forme des lettres ne permet pas de supposer qu'elles aient été gra-

vées avant le treizième siècle. Voici ces deux inscriptions :

+REX : IVRISLATOR : KAROLUS : || PROBITATIS : AMATOR :
HVIVS : FUNDATOR : TEMPLI : || FUIT : ET : DOMINATOR :

+ROTGERIUS ⁝ COMES ⁝ ET || PRINCEPS ⁝ AQVITANORVM
PERFECIT ⁝ HOC ⁝ TEMPLUM || IMPERANTE ⁝ REGE ⁝ FRANCORVM

On remarquera que dans la première de ces deux inscriptions, les mots sont séparés par deux points, tandis qu'ils le sont par trois dans la seconde, et que dans cette dernière les lignes ne sont pas terminées par des points. D'ailleurs, la forme des caractères est identique. N'aurait-on pas ménagé à dessein ces petites différences, pour pouvoir les citer comme preuves que les inscriptions auraient été tracées successivement par Charlemagne et par le comte Rotger? On sait combien sont communes ces sortes de fraudes, et je vous en ai signalé un exemple remarquable l'année dernière dans l'église de Sainte-Croix à Montmajour.

Dans l'intérieur de l'enceinte octogone, il existe un puits dont l'eau puisée le jour de la Fête-Dieu, et non en tout autre temps, guérit toute espèce de maladie, pourvu qu'en s'en servant on récite quelques prières consacrées. On l'appele la fontaine du Bon-Sauveur. Au milieu des décombres, près de ce puits, se trouve, gisant à terre, une statue ou plutôt une grande figure de haut-relief.

Au nimbe qui entoure sa tête, on ne peut méconnaître qu'elle représente le Christ. Il est assis, drapé d'un manteau qui laisse à découvert le bras droit et une partie du haut du corps, tel que les Grecs ont souvent représenté leurs grandes divinités. A ses pieds sont deux dragons. Son trône repose sur quelque chose que je crois des nuages. Au-dessous et sur un plan en retraite, on voit plusieurs figures d'hommes en bas-relief dans des attitudes passablement forcées, exprimant l'effroi ou le désespoir. Du nuage part un trait... A vrai dire, c'est un morceau de pierre taillé en biseau, qui se projette sur ces hommes. J'y vois des damnés foudroyés. La tête du Christ inclinée en avant par la courbure du fond du bas-relief, et les figures en retraite à ses pieds, prouvent suffisamment que cette sculpture décorait un tympan ou bien le sommet des voussures d'une porte. Le travail en est admirable et je ne connais rien d'aussi grandiose dans le moyen-âge. Point de ces plis raides et gauches du style bysantin ; point de ces détails minutieux dont la perfection fait trop souvent ressortir la négligence avec laquelle sont traitées les parties principales. A ne considérer que la figure du Christ isolée, on croirait voir une copie de l'antique. L'art avec lequel les nus sont exécutés, la pose de la figure, les draperies, ne ressemblent en rien aux types ordinaires du moyen-âge, et l'on serait tenté de croire que c'est en effet une copie

de quelque Jupiter antique sculptée par un artiste du treizième siècle. A Charroux on l'appele le Bon-Sauveur. Je ne sais si ce nom lui est venu du voisinage du puits, ou si le puits a emprunté le sien à la statue. Quoi qu'il en soit, malgré la sainteté du lieu, le Bon-Sauveur est exposé à toutes les injures des polissons du pays. Je pense, Monsieur le Ministre, qu'il conviendrait de faire enlever cette belle statue; elle serait bien placée dans le temple Sain-Jean, et ce serait pour le musée de Poitiers une acquisition très précieuse.

Saint-Savin.

L'église de Saint-Savin, à dix lieues de Poitiers, est assurément l'une des plus curieuses qui existent en France, car c'est presque la seule qui puisse, aujourd'hui, nous donner une idée de l'effet produit par la peinture pour la décoration intérieure d'un monument. Il est à présumer qu'autrefois toutes ses murailles étaient couvertes de fresques; mais aujourd'hui on n'en voit plus que dans la crypte, sur la voûte de la nef principale et dans le vestibule de l'église. Avant de vous présenter quelques observations sur leur exécution et leur date probable, je dois parler d'abord de la forme et de la disposition

de l'église, qui offrent elles-mêmes un grand intérêt, parce qu'on y peut encore observer un souvenir peu altéré du type primitif des basiliques chrétiennes.

Plusieurs marches conduisent de la place de la ville dans un vestibule [1] plus bas de quatre ou cinq pieds et de niveau avec la nef, qui y communique par une porte intérieure. On sait que dans la primitive église, la partie de la nef la plus éloignée du chœur, affectée spécialement soit aux catéchumènes soit aux excommuniés, était marquée par une barrière *réelle*, ou par une construction spéciale et distincte. Plus tard, je ne sais si cette séparation fut aussi rigoureusement observée : d'un côté, beaucoup d'églises très anciennes n'en ont conservé aucune trace, et de l'autre cependant, on en pourrait citer des exemples jusque dans le treizième siècle. A Saint-Savin, la séparation est fortement caractérisée par une disposition particulière. A partir du chœur,

[1] Ce vestibule est surmonté par une haute tour, de forme carrée, à trois étages dont le premier présente une arcature figurée; les deux autres sont percés chacun de deux fenêtres dont les cintres s'appuient sur des colonnes romanes. Une flèche en pierre forme le couronnement, addition évidente du quatorzième ou quinzième siècle, d'une rare élégance. Quatre clochetons l'accompagnent, qui s'élèvent à peu près à moitié de sa hauteur. Sur chaque face de la flèche on voit une fenêtre en ogive avec un chambranle bien travaillé, et terminé en pointe aiguë comme les frontons de cette époque.

une voûte en berceau, cintrée, sans arcs doubleaux, couvre la nef. Celle des collatéraux est d'arêtes, mais n'a point non plus d'arcs doubleaux. De longues colonnes isolées soutenant des arcades en plein cintre divisent la nef. Maintenant, on observe un changement remarquable dans les trois dernières travées occidentales. Au lieu de colonnes isolées ce sont des faisceaux de colonnes groupées; elles soutiennent des arcs doubleaux. La séparation entre les travées orientales et occidentales est encore plus fortement marquée par un pilier intermédiaire très épais, carré et portant une colonne engagée sur chaque face. Des arcs doubleaux s'y appuient et traversent même les bas-côtés, qui n'en ont qu'en ce seul point. Il est impossible de ne point voir dans toute cette disposition l'indication du narthex intérieur des premières basiliques.

L'ornementation de cette partie de l'église se distingue aussi de celle de la nef et du chœur, et confirme, en outre, la pratique ancienne que j'ai déjà remarquée, de réserver les formes les plus élégantes et les plus riches pour la partie la plus sainte de l'édifice. Dans les travées du narthex, les chapiteaux très simples ressemblent de tout point à ceux du second étage de la tour de Charroux; dans la nef ils sont ornés de rinceaux artistement entrelacés; enfin dans le chœur ils sont historiés ou décorés des feuillages les plus découpés et les mieux travaillés.

Quatre forts piliers, à l'intersection de la nef et

des transsepts, soutiennent une coupole peu élevée. Les transsepts sont courts, et vers leur extrémité, dans le mur oriental, s'ouvre une petite chapelle semi-circulaire. Le chœur, dont la forme décrit une demi-ellipse très alongée, est vouté comme la nef et entouré de colonnes élevées. Je viens de parler de leurs chapiteaux. Ils sont de deux espèces; les uns représentent des monstres bizarres liés par leurs langues; les autres semblent une imitation du type corinthien. Quatre rangées de feuilles ornent la corbeille, mais courtes et maigres, et, tout en louant l'adresse avec laquelle la pierre a été refouillée, on ne peut s'empêcher de remarquer la barbarie du profil. Historiés et corinthiens alternent ensemble et se correspondent, d'un côté à l'autre du chœur, dans un ordre régulier. Quant aux colonnes engagées dans les murs du pourtour du chœur, elles sont toutes ornées de feuillages, et la même décoration se reproduit dans une arcature basse, qui fait le tour du chevet et se continue dans les chapelles. Il y en a cinq, dont celle du milieu, à l'orient, est beaucoup plus grande que les autres.

Sous le chœur est une crypte dont l'étendue égale presque celle de la demi-ellipse dont j'ai parlé. On y descend par un escalier pratiqué à l'est du chœur, et un mur de refend, perpendiculaire à l'axe de l'église, la divise en deux parties, formant ainsi deux petites salles, la première (à l'est) semi-circulaire, la seconde carrée. L'une et l'autre sont

voûtées en berceau, et leur décoration ne consiste que dans les peintures qui couvrent les voûtes et les parois.

Toutes les arcades, les voûtes et les fenêtres de l'église sont en plein cintre; et je ne vois d'additions postérieures à la construction primitive que dans deux petites chapelles sans importance, ou plutôt une sacristie et une espèce de magasin, des deux côtés du chœur à l'intersection des transsepts : ces deux petites bâtisses m'ont paru du quinzième siècle.

Dans la muraille méridionale du chœur, près du transsept, on voit, dans une niche, une fontaine avec deux cuvettes percées pour l'écoulement de l'eau. D'abord, je fus tenté de la regarder comme une dispositiou primitive, mais en l'examinant, je reconnus dans l'intérieur de la niche des pierres tumulaires retournées, et la forme des lettres, que l'on distingue encore, ne permet pas de les croire plus anciennes que le douzième siècle [1].

[1] Voici les mots qu'on peut encore déchiffrer sous une épaisse couche de badigeon :

.... OSSEA TECTVS..... O ME.... | CM... TAMEN IL... LEPO.... CVM IAM CAELESTEM FLAM... | ..... IPSE BISVNDENIS ANIMA... | ETQVINQVAGENIS SOLI....

L'autel de l'apside principale est recouvert également par une pierre tumulaire du même temps à peu près. On lit sur la tranche les mots suivans :

HERMEN.... | MILES IN ORBE POTI. S PROPRIO... MOTV S AN... ET.. INEFVSO BABTISTA IOHS | INCLITVS MR MARIN HICREQVIESCIT.

Nul doute qu'autrefois l'église n'ait été couverte de fresques, voûtes et murailles. Çà et là on en voit encore des traces évidentes qui percent sous l'ignoble badigeon dont on a barbouillé tout le chœur, les transsepts, les bas-côtés de la nef, ainsi que ses arcades et leurs pendentifs. Les voûtes et les parois du vestibule présentent plusieurs compositions à demi effacées par le temps, mais qui me semblent tirées de l'Apocalypse. Du moins, je vois la Bête à sept têtes, le Puits de l'abîme, la Mort montée sur le cheval pâle, etc. Je me hâte d'arriver aux fresques de la nef principale et à celles de la crypte beaucoup mieux conservées. La voûte de la nef, à son sommet et dans le sens de sa longueur, est divisée par une bordure semée de fleurs maigres et trop petites pour la hauteur à laquelle on les voit [1]. A droite et à gauche, chaque quart de circonférence est lui-même séparé par une autre ligne parallèle à la première, en sorte que la voûte entière est divisée en quatre parties sur lesquelles s'étend une suite de compositions. Sur les bordures de séparation il y avait autrefois des inscriptions explicant les sujets, mais la hauteur et le délabrement de la voûte ne permettent de saisir qu'un petit nombre de mots. Il est facile, d'ailleurs, de reconnaître que

[1] Les mêmes ornemens règnent sur les arcs doubleaux du narthex; le dernier est d'assez bon goût, et rappele par ses dessins les élégantes bordures des mosaïques antiques.

ces sujets sont tous tirés des premiers livres de la Bible ; mais il ne m'a pas paru que l'ordre chronologique fût rigoureusement observé, bien qu'en général on puisse dire que les compositions commencent par la gauche de la rangée supérieure du côté gauche, et se continuent jusqu'à l'extrémité de la rangée supérieure opposée, d'où l'on passe à la rangée inférieure pour recommencer de même. Dans le narthex, le premier tableau représente la création du monde [1]. La Tentation se trouve dans la même travée, mais plus bas. Près du chœur, à gauche, Moïse reçoit les tables de la loi ; le triomphe de Joseph est en regard. L'expulsion du Paradis, l'arche de Noé [2], le Déluge, Noé montrant sa nudité à ses fils, la construction de la tour de Babel, le mariage de Jacob, sa mort ou celle de Joseph, Pharaon poursuivant les Israélites, et la destruction de

[1] Le Seigneur est représenté comme celui de Raphaël, plaçant au firmament le soleil et la lune. Le soleil est un disque jaune, dans l'intérieur duquel paraît un homme en buste, couronné de rayons. Un autre disque, mais blanc, représente la lune caractérisée par une figure avec un croissant sur le front. N'est-ce point là un souvenir assez clair du paganisme?

[2] L'arche est une bizarre maison posée sur un bateau. A l'étage supérieur Noé et sa famille regardent aux fenêtres qui ne sont guère plus larges que leurs têtes. Les animaux sont au rez-de-chaussée considérant aussi la catastrophe. L'eau qui tombe, comme celle qui porte l'arche, est rendue par des espèces de hachures verdâtres.

son armée dans la mer Rouge; tels sont les principaux sujets que j'ai cru reconnaître.

Les figures sont au moins grandes comme nature, maigres et longues comme les aimaient les artistes bysantins. Bien que raides, les draperies sont quelquefois ajustées avec grâce et d'une manière tout-à-fait antique. De perspective, on sent qu'il n'en peut être question dans des tableaux aussi barbares. Le paysage est également sacrifié. Impossible de deviner la plupart du temps ce que signifie le fond sur lequel se détachent les personnages d'une composition, et on dirait que, pourvu que ce font soit d'une couleur tranchante, il s'applique à tous les sites possibles. Il y a pourtant des rochers et des arbres, mais ce sont plutôt des hiéroglyphes de convention que des essais d'imitation ; par exemple, un bâton fourchu représente un arbre. En vérité, on ne saurait mieux comparer ces accessoires qu'à ceux du même genre que l'on voit sur les vases étrusques. Les couleurs sont appliquées en teintes plates et crues, les ombres à peine indiquées, marquées, souvent par des traits d'une couleur foncée, tranchant sur le fond. Par exemple, un corps nu est peint d'une teinte rose uniforme; les contours sont dessinés fortement en rouge, ainsi que les muscles, très bizarres et très incorrects, comme on peut le penser. De même, des traits d'une couleur foncée (de brun-rouge, en général), indiquent les plis des draperies. Les hommes sont presque

tous habillés de la même manière. Une tunique à manches, fort serrée, car elle laisse apercevoir les muscles de la poitrine, descend jusqu'aux genoux. Le bas de ce vêtement et les poignets sont toujours brodés. Un pantalon d'étoffe couvre les jambes. Les pieds sont chaussés de bottines fort larges à l'entrée, quelquefois de bottes de cuir blanc qui montent jusqu'aux genoux. Sur l'épaule s'attache un manteau court, de manière à laisser le bras droit libre. Souvent il n'y a pas d'agrafe, et le manteau n'est retenu que par un nœud fait avec l'étoffe elle-même à la manière des Bédouins. Il faut observer que le Seigneur, Moïse, les rois et quelques autres grands personnages, sont revêtus de longues robes avec un manteau fort ample par-dessus. Aucune de ces figures ne porte de casque ou de bonnet [1]. Les rois ont un bandeau sur le front, et le Père éternel est constamment représenté avec un nimbe, dans l'intérieur duquel est une croix grecque. Il n'a point de barbe [2]. Bien que dans plusieurs de ces compositions figurent des guerriers, on n'en voit aucun revêtu d'une armure [3]. Ils portent seulement des

[1] Excepté dans la crypte. Voir plus bas.

[2] Ainsi que dans la plupart des vieilles peintures byzantines.

[3] Excepté le roi Pharaon, dans la mer Rouge, qui porte une tunique piquée de clous d'or, fort semblable aux armures chinoises, ou à la cotte d'armes attribuée à Philippe-le-Bel, qu'on voit au musée de Chartres.

boucliers longs, arrondis par le haut et se terminant en pointe, tous peints en bleu, ce qui me fait penser que l'artiste a voulu montrer par là qu'ils étaient de fer. A l'intérieur, ces boucliers n'ont qu'une seul attache, et jamais on ne les porte suspendus au col, comme on le remarque dans les anciens sceaux. Je n'ai observé d'autres armes offensives que des lances, quelques-unes garnies d'une petite flamme. — Il faut noter, comme un fait curieux, qu'aucun cavalier n'a d'étriers. Le harnachement des chevaux est de la plus grande simplicité, et les selles pourvues d'un pommeau et d'un troussequin très élevé, ressemblent fort aux anciennes selles moresques. La manière de les fixer, au moyen de deux sangles, pressant l'une le sternum, l'autre le bas-ventre du cheval, prouve encore que les usages de l'Orient étaient familiers au peintre de Saint-Savin.

Dans la crypte il y a deux rangées de peintures, une sur chaque paroi, une autre sur chaque moitié de la voûte. Les premières ont beaucoup souffert de l'humidité; mais les autres, parfaitement conservées, semblent, autant qu'on peut en juger à la lumière, aussi fraîches que si on venait d'appliquer les couleurs. Les figures ont une moindre proportion que celles de la nef (demi-nature à peu près), d'ailleurs du même style, et présentant les mêmes incorrections. On y a peint une suite de compositions qui représentent la vie des

saints Savin et Cyprien, martyrisés l'un et l'autre en Poitou (Gallia Xa). Dans la première à droite, on voit les deux saints instruits dans la religion du Christ, que bientôt ils enseignent eux-mêmes. Plus loin ils sont conduits devant un magistrat, dont le nom, écrit au-dessus de sa tête, est *Ladicius* [1], puis devant un autre personnage vêtu de même et nommé *Maximus*. Ailleurs ils sont martyrisés; on leur déchire le dos avec des ferremens rougis; on les met dans des roues en mouvement, on les livre à des lions qui leur lèchent les pieds, etc. Les légendes tracées en blanc au-dessous des compositions ont disparu presque toutes; j'en ai déchiffré cependant quelques fragmens, entre autres ce vers léonin tout entier : DVM TORQVERE NEGANT SANCTOS TORMENTA LABORANT.... Puis, sous les lions : FRATRES VENERANTVR [2]... Les noms des saints sont toujours écrits auprès des figures qui les représentent, quelquefois horizontalement, plus souvent les lettres sont disposées sur une ou plusieurs lignes verticales. Il ne faut pas s'attendre à trouver des renseignemens importans dans la forme de ces lettres, qui sont, pour la plupart, des majuscules romaines; cepen-

[1] Celui-ci a la tête couverte d'un bonnet phrygien fort semblable à la corne ducale des doges de Venise.

[2] Entre autres dans une bible de la bibliothèque de Tours du huitième ou neuvième siècle. On y remarquera les manteaux attachés par un nœud au lieu d'agrafe.

dant l'A, le D, l'E, le G et le T se rapprochent quelquefois de la forme de ces mêmes letttres dans les manuscrits dits carlovingiens. On trouverait également dans des manuscrits de cette époque des costumes analogues à ceux de ces fresques [1], mais en faudrait-il conclure qu'elles datent du huitième ou du neuvième siècle? Je ne le pense nullement. Il est vrai que l'abbaye de Saint-Savin a été fondée par Charlemagne vers 800. La chronique de Mauleon (citée dans la Gallia Xª II, 1285, ajoute qu'elle existait intacte en 878, au milieu des ruines de tous les monastères voisins. A cette époque l'abbaye était fortifiée, ou du moins située au milieu d'une enceinte fortifiée (*Castrum ceracense*). Il est cependant avéré que, quelque temps après, les Normands la détruisirent. On ne trouve plus ensuite de documens historiques quant à l'époque de sa reconstruction.

Si l'on attache une grande importance aux costumes représentés dans les fresques, on sera tenté d'abord de croire cette reconstruction très ancienne; peut-être même, admettant que la destruction opérée par les Normands n'ait pas été complète, supposera-t-on que ces peintures appartien-

[1] Sur le mur de refend de la crypte sont peintes plusieurs figures sans liaison avec les sujets tirés de la vie de saint Savin, ni même les unes avec les autres. Elles sont à moitié détruites par l'humidité. Je reconnais la Vierge, plusieurs saints, etc.

nent en réalité au commencement du neuvième siècle. D'un autre côté les caractères de l'architecture de Saint-Savin sont absolument les mêmes que ceux qu'on a déjà observés dans plusieurs églises du Poitou qui remontent jusqu'au milieu du onzième siècle. Or, si l'église est de cette époque, les fresques ne sont pas certainement plus anciennes. Il me semble que trop souvent on se fie à l'exactitude des miniatures en ce qui touche aux costumes et aux usages de la vie. Exécutées en général par des artistes étrangers, grecs ou italiens, ces peintures, surtout les plus anciennes, ne peuvent ni ne doivent donner une idée fidèle du pays où elles ont été ensuite transportées. Il est facile même de reconnaître, dans plusieurs, des types de convention, qui, sans cesse reproduits par tradition, se sont conservés jusqu'à nos jours. Il serait vrai de dire que, d'ordinaire, les costumes dans les miniatures, outre que le goût des artistes les a modifiés, sont plus anciens que ceux de l'époque où ils ont été peints. Veut-on une preuve de ce fait? J'admets pour un moment que les fresques de Saint-Savin soient carlovingiennes. A coup sûr les cavaliers du neuvième siècle se servaient d'étriers, et les cavaliers asiatiques en avaient depuis long-temps rendu l'usage général. Pourtant les cavaliers de Saint-Savin n'ont point d'étriers. C'est une pratique immémoriale que celle de copier des copies, et nous voyons encore aujourd'hui

les artistes prendre pour types, non des hommes de chair et d'os, mais, les uns, les statues antiques, les autres les ouvrages des maîtres italiens. Si l'on suppose, ce qui paraît probable, qu'un Grec est l'auteur des fresques de Saint-Savin (et pendant long-temps l'Europe n'a pas eu d'autres peintres que des Grecs), on s'expliquera facilement l'air antique de ces compositions. L'artiste aura imité d'autres peintures plus anciennes, et sous ce rapport celles-ci acquièrent un nouveau prix. Ces têtes à cheveux noirs et frisés, ces barbes coupées carrément, ces membres longs et grêles où les muscles sont accusés d'une manière si bizarre, ces draperies à plis serrés et raides, ces teintes plates cernées par des contours durement accusés, tous ces caractères on les trouve dans les anciens tableaux qui nous sont restés d'artistes grecs établis en Occident. Les fresques de Saint-Savin nous les reproduisent tous. N'est-ce pas une forte présomption pour les attribuer à une école qui, en conservant quelques traditions antiques, a préparé la Renaissance qui se développa plus tard en Italie ?

Quelle que soit la date des peintures de Saint-Savin, elles n'en sont pas moins un des monumens les plus précieux d'un art à son enfance, dont si peu d'ouvrages se sont conservés jusqu'à nous. Il est affligeant de penser qu'une grande partie de ces fresques a disparu, peut-être sans remède,

sous le badigeon des vandales qui ont blanchi la plus grande partie de cette intéressante église. Le reste est menacé d'une destruction prochaine. La voûte de la nef, crevassée en plusieurs endroits, s'écroulera au premier jour, si elle ne reçoit de promptes réparations. A l'entrée du narthex, la clé d'un des arcs doubleaux, à moitié détachée, paraît comme suspendue, dépassant de plusieurs pouces sa position primitive. Je n'hésite point à le dire, Monsieur le Ministre, je ne connais aucune restauration plus urgente que celle de Saint-Savin, et je vous conjure de la faire exécuter d'une manière convenable. L'important, c'est d'abord de consolider la voûte et de recouvrir la toiture. Puis il serait à désirer qu'on essayât d'enlever le badigeon blanc qui couvre les parois et les pendentifs de la nef et du chœur; je ne sais s'il sera possible de le faire disparaître sans altérer les peintures qu'il recouvre. Avec des précautions convenables, j'espère pourtant qu'on parviendrait à opérer cette restauration. Dans quelques parties où le badigeon s'est écaillé, les fresques reparaissent avec toute la vivacité de leurs couleurs, et j'aime à croire que partout on pourrait obtenir le même résultat. Permettez-moi d'insister sur la nécessité de ces travaux, et de vous prier de mettre à la disposition de M. le préfet de la Vienne une somme suffisante pour leur exécution. Il serait peut-être même à propos qu'un architecte habitué à de semblables restaurations

fût chargé de les diriger, ou du moins d'instruire convenablement les ouvriers qui devront les exécuter.

Chauvigny.

C'est la dernière ville du Poitou où je me sois arrêté. Bâtie sur une hauteur escarpée au bas de laquelle coule la Vienne, c'était, au moyen-âge, une admirable position militaire, et l'art a considérablement ajouté à sa force naturelle. On y voit les ruines de trois châteaux distincts, et d'une enceinte considérable, qui vraisemblablement les enfermait tous dans son développement. Il y a quelques années, m'a-t-on dit, qu'on montrait encore les substructions d'un quatrième château, mais je n'ai pu les retrouver. Tous ont été construits sur le même plan, carrés, flanqués de tours à leurs angles. L'appareil, qui varie quelquefois dans la même enceinte, est en général de moellons taillés, et de distance en distance la muraille est renforcée par des contreforts larges, mais peu saillans à l'extérieur. Celui des trois châteaux qu'on nomme le donjon, et qui occupe le point culminant de la hauteur, n'est, à proprement parler, qu'une grande tour carrée flanquée de tourelles rondes. Leur base

est une espèce de contrefort carré en pierres de taille, d'où, à une certaine hauteur, elles se détachent en encorbellement. Une des faces du donjon présente une assez large brèche bouchée avec des briques disposées en arête de poisson. Il n'y a d'autres renseignemens sur la date de cette fortification, que ceux que fournit l'appareil, et l'on sait combien ces indices sont vagues. Je présume pourtant que le treizième ou le quatorzième siècle serait la date la plus probable. C'est au seizième, m'a-t-on dit, pendant les guerres de religion, que la brèche a été faite au moyen d'une batterie de canons placée sur une éminence en face, qui porte, peut-être depuis ce siége, le nom de *la Grondine*.

Le château qui m'a paru le plus ancien est aussi le plus considérable. Du côté où la hauteur est accessible, une première enceinte le précède. De même que l'enceinte intérieure, elle n'a qu'une porte, et, suivant un usage extrêmement ancien dans l'art de la fortification, ces portes ne se trouvent point sur la même ligne. Les murailles n'ont qu'un petit nombre de meurtrières très étroites, assez élevées au-dessus du sol; un escalier y conduit. Après avoir décoché son trait, un archer, en descendant deux marches, était tout-à-fait à l'abri des coups de l'assaillant. La longueur de ces meurtrières, évidemment destinées au tir de l'arc, et quelques fenêtres en plein cintre à chambranles peu ornés, me semblent indiquer le onzième ou

douzième siècle. Voilà les seules indications que j'aie trouvées dans ces ruines, depuis long-temps exploitées par les constructeurs de maisons nouvelles. Les logemens, les escaliers des tours, toutes les dispositions intérieures ont disparu. L'enceinte avancée est plus moderne. La portion de sa muraille qui fait face à la Vienne se distingue du reste de la construction par la régularité de son appareil, et la hauteur de ses courtines couronnées de machicoulis. Une chapelle, que je crois du quinzième siècle, d'après le style de quelques ornemens qui ont subsisté, est adossée à cette muraille dont la destruction complète paraît imminente. — Le troisième château sert aujourd'hui de prison. Il est fort petit, et son appareil se cache sous un crépis grossier tout moderne. A ses longues fenêtres ogivales, on a lieu de le croire du treizième ou quatorzième siècle.

Au reste il se peut que ces trois forteresses n'aient point été construites à de longs intervalles, mais plutôt par suite d'un système arrêté, renchérissant sur le principe de multiplier les parties de fortifications indépendantes les unes des autres, afin de prolonger les travaux de l'assiégeant. Sous ce rapport la ville haute de Chauvigny pouvait passer pour un modèle; car, au lieu d'un donjon comme les places de guerre du moyen-âge, elle en avait trois, et l'un d'eux était encore pourvu d'une double enceinte.

La ville s'est étendue dans la plaine, sans doute

à mesure que la tranquillité amenée par les progrès de la civilisation rendait inutiles ces formidables défenses, et l'on pourrait rechercher la date de cet état de tranquillité, en examinant les maisons de la ville basse. Il n'y en a pas qui m'aient paru antérieures au dix-septième siècle. Dans la ville haute, au contraire, on en voit plusieurs du quinzième siècle, et un grand nombre du seizième.

L'église située sur la hauteur, sous la protection des châteaux, est richement décorée, et peut passer pour l'une des plus intéressantes d'un pays qui renferme tant de monumens remarquables. Son plan représente une croix latine, dont l'extrémité orientale s'arrondit en demi-cercle. Trois apsides y sont accolées. Rien de plus élégant, de plus riche que leur décoration extérieure. Tous les ornemens de l'art bysantin s'y étalent à l'envi. Les claveaux même des archivoltes des fenêtres, sculptés et refouillés avec un art merveilleux, présentent une multitude de charmantes fantaisies qui rachètent leur bizarrerie par la perfection du travail. A l'intérieur de l'église, je retrouve cette ornementation *graduée* que j'ai déjà observée à Saint-Savin. Ainsi, la nef est beaucoup plus simplement décorée que le chœur, et ses piliers, composés de quatre colonnes en faisceau, se terminent par ce chapiteau à volutes peu saillantes, et que j'ai déjà décrit

plusieurs fois [1]. Dans le chœur, au lieu de piliers, ce sont des colonnes isolées à chapiteaux historiés. Elles soutiennent des arcades en plein cintre, au-dessus desquelles règne une petite arcature, avec des colonnettes ornées de feuillages appartenant à la meilleure époque du roman fleuri. La même arcature se reproduit à l'intérieur des apsides.

Les piliers des transsepts sont carrés avec des colonnes engagées sur leurs faces orientales et sur celles qui sont parallèles à l'axe de l'église. Ces dernières colonnes n'ont point de base et se terminent par une console en cône renversé, chargée d'ornemens d'une délicatesse véritablement extraordinaire.

Mais c'est surtout dans l'exécution des chapiteaux du chœur que la sculpture bysantine a prodigué sa capricieuse fécondité d'invention. Ici sont des espèces de sirènes avec des faces humaines, des ailes et une queue de poisson; là, des monstres composés de trois ou quatre animaux différens, dévorant des hommes ou combattant les uns contre les autres, puis des oiseaux énormes, des serpens immenses, enfantés sans doute par une imagination remplie de traditions orientales. Quelques-uns de ces chapiteaux offrent des composi-

[1] La reproduction constante de ce chapiteau, dans les principales églises du Poitou (Notre-Dame, Saint-Hilaire, Charroux, Saint-Savin), tendrait à le faire considérer comme particulier à cette province. Du moins, je ne l'ai retrouvé nulle autre part.

tions entières, l'Annonciation, l'Adoration des Mages, etc. A l'extrémité du chœur, on en voit un qui, sur une de ses faces, représente la Vierge avec l'enfant Jésus sur ses genoux. Les manches de la Vierge, prodigieusement amples, et le reste de son costume, reproduisent exactement celui de plusieurs figures de la façade de Notre-Dame de Poitiers. Sur les autres faces du chapiteau paraissent des anges, des apôtres, chacun avec son nom gravé au-dessus de sa tête. Enfin, sous le tailloir, on lit ces mots en lettres onciales : GOFREDVS ME FECIT. Je n'ai pu découvrir si ce Geoffroi a bâti l'église ou seulement sculpté ce chapiteau [1]. Son nom ne se trouve, que je sache, dans aucun document historique.

Un autre chapiteau représente, sur une de ses faces, une femme richement vêtue d'une robe bariolée, assise, les cheveux épars, tenant d'une main une coupe, de l'autre une espèce de phiole [2]. Au-dessus de sa tête on lit : BABILONIA MAGNA MERETRIX. Sur l'autre face du même chapiteau, on a sculpté l'apparition de l'ange, annonçant aux

[1] Un Gofridus, vicomte, est cité comme signataire d'une charte relative à la cathédrale de Poitiers; un autre Gofridus était doyen du chapitre de la même église. Tous les deux vivaient au commencement du onzième siècle. Il n'est sans doute question ici d'aucun des deux.

[2] Sont-ce les deux vases de Sémiramis qui ne contenaient ni de l'eau ni du vin ?

bergers la naissance du Christ, et le mot PASTORES, qui désigne ces derniers, est gravé sur une ligne verticale si près de la Grande Prostituée, qu'on le lit en même temps que BABILONIA, etc. Cette disposition a sans doute suggéré une méchante plaisanterie à quelque huguenot à l'époque des guerres de religion. Au-dessous des mots MAGNA MERETRIX, se trouve justement l'R de PASTORES; on y a ajouté OMA horizontalement, en imitant d'ailleurs assez bien la forme des lettres, pour qu'au premier abord on lise de suite : MAGNA MERETRIX ROMA. La Babylone moderne, la Grande Prostituée, c'était par ce nom que les protestans désignaient souvent la capitale du monde catholique.

Les voûtes de la nef de Chauvigny sont en ogive, mais elles ont été évidemment restaurées. La façade, d'ailleurs assez simple, paraît également avoir subi quelques réparations. Au-dessus de la porte, on remarque des portions d'appareil réticulé, employé si communément en Poitou pour la décoration des parties lisses.

Deux tombeaux de femmes du quatorzième ou quinzième siècle, déplacés sans doute, gisent dans un coin de la nef, sans aucune inscription. Le costume n'indique pas des religieuses.

Dans la ville basse, on voit une autre église, contemporaine probablement de celle-ci, mais plus petite et moins ornée. La nef vient d'être restaurée. On y remarque des piliers octogones, assez rares dans les constructions romanes.

Je ne dois point terminer ce rapport, Monsieur le Ministre, sans vous faire observer que je me suis borné à vous adresser des demandes de secours pour les édifices dont la situation est telle, qu'ils en ont un indispensable besoin. Je sais combien sont insuffisans les fonds mis à la disposition de votre département, et j'ai fait mes efforts pour restreindre mes propositions dans les limites de la plus rigoureuse économie. A vrai dire, il n'y a pas un monument, dans les provinces que j'ai visitées, qui n'exige des réparations. Entre tant de nécessités, il m'a fallu choisir les plus urgentes, et peut-être sera-t-il difficile de pourvoir à celles-là seulement. La situation où se trouvent aujourd'hui tant de beaux édifices, tant de monumens nationaux, est réellement déplorable et s'empire tous les jours. Je n'ai pas besoin de vous rappeler que plus les secours se font attendre, plus ils doivent être abondans. Telle voûte lézardée aurait été consolidée l'année dernière avec quelques journées de travail, qui, après un hiver pluvieux, menace ruine ; et il devient nécessaire de la refaire complètement. Le temps n'est pas éloigné où les ressources ordinaires se trouveront tout-à-fait insuffisantes pour remédier aux dommages que le temps et une funeste imprévoyance accumulent tous les jours. Alors il faudra se demander s'il convient de laisser

périr à la fois tous les souvenirs de notre histoire, tous les monumens créés par nos ancêtres, tous ces nobles édifices qui attestent le génie et la splendeur des siècles passés. Quelques-uns les verront disparaître d'un œil indifférent, et diront qu'on peut prier Dieu aussi bien dans un grand hangar que dans une cathédrale gothique, et que, pourvu que nous ayons des canaux et des chemins de fer, il importe peu que tous les ouvrages d'art périssent. Mais j'ai trop bonne opinion de notre pays pour croire qu'il se résigne ainsi froidement à l'abandon d'une si grande partie de sa gloire. Des sacrifices énormes, devenus nécessaires, seront consentis, j'aime à le penser; mais aujourd'hui, à moins de frais, on pourrait retarder indéfiniment l'époque de ruine universelle qui s'approche rapidement. Il est encore temps de la prévenir, et des secours prompts, immédiats, seraient moins onéreux que des restaurations tardives commandées par une impérieuse nécessité. Que les allocations consacrées à l'entretien de nos grands édifices soient enfin proportionnées à leurs besoins actuels; que de grands travaux entrepris simultanément dans toute la France arrêtent les progrès de la destruction. Aujourd'hui une somme triple de celle qu'on affecte annuellement à cet objet, serait peut-être suffisante : dans quelques années il faudra la centupler.

J'ajouterai que l'état des arts, et particulière-

ment de l'architecture de notre époque, serait une garantie que les réparations réclamées seraient exécutées avec goût et dans le style convenable à leur origine. On comprend le moyen-âge à la fin, on l'étudie, et l'on est sorti de la routine exclusive où l'on s'est traîné si long-temps.

Il appartiendrait, Monsieur le Ministre, à une administration qui a déjà imprimé aux arts un mouvement si heureux, de conserver au pays ses gloires antiques tout en lui en donnant de nouvelles, et je ne doute pas que les moyens ne vous soient aussitôt accordés par son bon sens et sa munificence.

Mars 1836.

FIN.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of O
Date Due

a39003 001308799b

CE DC 0609 . 3
.M47 1837
C00 MERIMEE, PRO NOTES D'UN
ACC# 1360156

U D' / OF OTTAWA
COLL ROW MODULE SHELF BOX POS C
333 04 01 11 20 10 9